



HAL
open science

Le risque sur les domaines skiabls alpins. Analyse des représentations sociales des pratiquants.

Kévin Vermeir

► **To cite this version:**

Kévin Vermeir. Le risque sur les domaines skiabls alpins. Analyse des représentations sociales des pratiquants.. Psychologie. Université Joseph-Fourier - Grenoble I, 2008. Français. NNT: . tel-00322735

HAL Id: tel-00322735

<https://theses.hal.science/tel-00322735>

Submitted on 18 Sep 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Université Joseph Fourier – Grenoble 1
Sciences & Géographie**

THÈSE

pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université Joseph Fourier

Discipline : **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives**

Présentée et soutenue publiquement par

Kévin Vermeir

le 27 juin 2008

**LE RISQUE SUR LES DOMAINES SKIABLES ALPINS.
ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES DES
PRATIQUANTS**

Sous la direction de
Véronique Reynier et Philippe Sarrazin

COMPOSITION DU JURY :

Patrick PERETTI-WATEL, Chargé de recherche à l'INSERM, Marseille (Rapporteur)

Nicolas ROUSSIAU, Professeur à l'Université de Nantes (Rapporteur)

Pierre THERME, Professeur à l'Université de la Méditerranée, Aix-Marseille 2

Claire PERRIN, Maître de Conférences à l'Université Claude Bernard, Lyon 1

Véronique REYNIER, Maître de Conférences à l'Université Joseph Fourier, Grenoble 1

Philippe SARRAZIN, Professeur à l'Université Joseph Fourier, Grenoble 1

Sommaire

Introduction	1
Chapitre 1 : Les sports de glisse en station de sports d'hiver	7
1 - L'avènement des sports de glisse	7
2 - Les sports d'hiver en France et l'émergence du snowboard.....	11
2-A / Constitution du marché moderne des sports d'hiver.....	11
2-B / Le contexte social des stations françaises dans les années 70	13
2-C / Invention du snowboard et implantation, en France, de sa pratique.....	15
2-C-1 / L'invention du snowboard	15
2-C-2 / Interdiction et stigmatisation du snowboard aux États-Unis	16
2-C-3 / Importation et premiers développements du snowboard en France	19
2-C-4 / La difficile intégration institutionnelle du snowboard.....	21
2-C-5 / Le snowboard au sein des domaines skiables français : une cohabitation problématique.....	29
2-C-5-A / L'établissement de la dangerosité des snowboarders	29
2-C-5-B / Le leitmotiv de l'insécurité.....	32
3 - Vers une normalisation de la pratique du snowboard.....	35
3-A / Formation des associations de pratiquants et professionnalisation de la discipline	35
3-B / Les chartes de « bonne conduite » et la modification de la symbolique du risque.....	37
3-C / Influence des industriels sur l'image du snowboard.....	38
3-C-1 / Les stations de sports d'hiver.....	38
3-C-2 / Mode de professionnalisation et utilisation de la symbolique du risque	42
3-C-3 / Utilisation de la thématique du risque par le média télévisuel	44
3-C-4 / La normalisation de la pratique du snowboard et ses conséquences	45
4 - L'apparition des styles de pratique	47
4-A / Le freestyle.....	47
4-B / Le freeride	49
4-C / Phénomènes liés à l'apparition des styles de pratique	51
5 - Évolution des pratiques en station de sports d'hiver et perceptions du risque des pratiquants	54

Chapitre 2 : Cadre théorique	56
Première partie : le risque.....	56
1 - Précisions terminologiques	56
2 - La mesure du risque dans les sciences humaines.....	58
2 - A / L'économie comportementale	58
2 - B / La mesure psychométrique du risque.....	62
2 - C / La théorie culturelle	67
2 - D / Becker et les « pratiques déviantes »	68
2 - E / Goffman et « la face »	71
2 - F / Les déterminants anthropologiques de la prise de risque	74
3 - De la perception à la représentation du risque	77
Seconde partie : les représentations sociales.....	80
1 - Le processus représentationnel	80
1 - A / Origines du concept de représentations sociales.....	80
1 - B / Étude de la pertinence du risque comme objet de représentations sociales.....	82
1-B-1 / Dispersion de l'information et polymorphisme de l'objet social	82
1-B-2 / Pression à l'inférence et système d'orthodoxie	84
1-B-3 / Focalisation et groupes multiples	85
1-B-4 / Enjeu identitaire et dynamique sociale	87
1 - C / La formation des représentations sociales.....	89
1-C-1/ L'objectivation.....	89
1-C-2 / L'ancrage	91
1 - D / Principes structurants des représentations sociales.....	93
1-D-1 / La dimension structurale des représentations.....	93
1-D-2 / Le noyau central et les éléments périphériques.....	94
1-D-2-A / Le noyau central	94
1-D-2-B / Les éléments périphériques	99
1-D-3 / Les « principes organisateurs »	101
1-D-4 / Le modèle bi-dimensionnel	103
1 - E / Les fonctions des représentations sociales	106
2 - La mémoire collective.....	108
2 - A / Caractéristiques de la mémoire collective	109
2-A-1 / Des processus fonctionnant à des niveaux multiples.....	109
2-A-2 / L'importance de l'insertion sociale de l'individu.....	110

2-A-3 / Des guides pour la perception	111
2-A-4 / Des cadres pour la communication.....	113
2 - B / Le groupe : support de la mémoire collective.....	114
2 - C / Repérage de la mémoire collective à travers la structure des représentations sociales	118
 Troisième partie : formulation des hypothèses	 121
 Chapitre 3 : Etude 1.....	 123
 Première partie : méthodologie	 123
1 - Elaboration de l'instrument d'observation.....	123
2 - La phase de pré-enquête.....	124
2 - A / Les outils d'analyse.....	124
2 - B / Les personnes interrogées	125
2 - C / L'analyse thématique	125
3 - La construction du questionnaire	127
4 - La construction de l'échantillon.....	130
4 - A / Le choix des stations.....	130
4 - B / Détermination du taux de sondage selon les périodes d'enquête.....	131
4 - C / Détermination de la taille de l'échantillon	132
4 - D / Mode de passation et choix des pratiquants.....	132
 Seconde partie : résultats.....	 133
1 - Les pratiquants des stations de sports d'hiver.....	133
1 - A / Introduction.....	133
1 - B / Données sportives générales	133
1-B-1 / Répartition des pratiquants selon leur pratique sportive dominante.....	133
1-B-2 / Répartition des pratiquants selon le style de glisse auquel ils s'identifient.....	134
1-B-3 / Répartition des pratiquants selon leur style de glisse et leur pratique sportive dominante	135
1 - C / Identification des spécificités socio-démographiques des pratiquants.....	137
1-C-1 / Répartition des pratiquants selon leur sexe.....	137
1-C-2 / Répartition des pratiquants selon leur âge	139
1-C-3 / Répartition des pratiquants selon leur situation familiale.....	143
1-C-4 / Répartition des pratiquants selon leur activité professionnelle	144
1-C-5 / Répartition des pratiquants selon leur niveau de diplôme	145

1-C-6 / Conclusion	146
2 - Les représentations sociales du risque en station.....	147
2 - A / Les éléments centraux de la représentation	147
2 - B / Les éléments périphériques de la représentation.....	149
2-B-1 / L'analyse factorielle exploratoire	149
2-B-1-A / Description des regroupements d'items observés et des particularités liées au différents groupes de pratiquants	149
2-B-1-B / Discussion concernant les spécificités des représentations sociales du risque en fonction du style de pratique	166
2-B-1-C / Discussion concernant les spécificités des représentations sociales du risque en fonction du sport pratiqué	168
2-B-1-D / Influence de la mémoire collective des groupes de pratiquants sur leurs représentations sociales	170
2-B-1-E / Discussion générale.....	173
Chapitre 4 : Etude 2.....	176
1 - Introduction.....	176
2 - La distinction qualitative des éléments de la représentation.....	176
3 - Choix de la méthodologie	178
3 - A / Les schèmes cognitifs de base	178
3 - B / L'induction par scénario ambigu	179
3 - C / La mise en cause	181
4 - Elaboration de l'instrument d'observation.....	183
4 - A / La phase de pré-test	184
4 - B / Passation du questionnaire	186
4 - C / Résultats et limites de l'enquête.....	186
4 - D / Construction du second questionnaire	188
5 - Détermination de l'échantillon et conditions de passation	189
6 - Résultats.....	190
7 - Interprétations	191
7 - A / Interprétations des éléments périphériques.....	193
Chapitre 5 : Réflexions concernant les méthodes de caractérisation des éléments centraux et périphériques	198
1 - Comparaison de deux formes de questionnement spécifiques utilisées pour le repérage des éléments de la représentation	198

2 - Discussion	201
3 - Réflexions concernant la méthodologie de repérage des éléments centraux	204
Conclusion générale	209
Bibliographie	220

Liste des graphiques

<u>Graphique n° 1</u> : répartition des pratiquants selon leur pratique sportive dominante	p 129
<u>Graphique n° 2</u> : répartition des pratiquants selon le style de glisse auquel ils s'identifient	p 130
<u>Graphique n° 3</u> : répartition des pratiquants selon le style auquel ils s'identifient et leur pratique sportive dominante	p 131
<u>Graphique n° 4</u> : répartition des pratiquants selon leur sexe	p 132
<u>Graphique n° 5</u> : répartition des pratiquants en fonction de leur engin de glisse et de leur sexe	p 133
<u>Graphique n° 6</u> : répartition des pratiquants en fonction du style de glisse auquel ils s'identifient et de leur sexe	p 134
<u>Graphique n° 7</u> : répartition des pratiquants selon leur classe d'âge	p 135
<u>Graphique n° 8</u> : répartition des pratiquants en fonction de leur engin de glisse et de leur classe d'âge	p 136
<u>Graphique n° 9</u> : répartition des pratiquants selon leur style de glisse et leur classe d'âge	p 137
<u>Graphique n° 10</u> : répartition des pratiquants selon leur situation familiale	p 138
<u>Graphique n° 11</u> : répartition des pratiquants selon leur activité professionnelle	p 139
<u>Graphique n° 12</u> : répartition des pratiquants selon leur niveau de diplôme	p 140

Liste des tableaux

<u>Tableau n° 1</u> : le champ sémantique du risque en station de sports d'hiver	p 121
<u>Tableau n° 2</u> : répartition de l'échantillon et de la population parente selon les types de stations.	p 126
<u>Tableau n° 3</u> : répartition des différents sports en fonction du style de glisse auquel les pratiquants s'identifient	p 131
<u>Tableau n° 4</u> : centralité des items	p 143
<u>Tableau n° 5</u> : saturation des items du questionnaire sur les huit facteurs extraits par l'analyse factorielle pour facteurs obliques	p 146
<u>Tableau n° 6</u> : moyennes des freestylers, des freeriders et des autres pratiquants sur les 8 variables construites à partir des facteurs extraits de l'ACP	p 147
<u>Tableau n° 7</u> : moyennes des skieurs et des snowboarders sur les 8 variables construites à partir des facteurs extraits de l'ACP	p 147
<u>Tableau n° 8</u> : régressions linéaires pour la variable n° 1	p 148
<u>Tableau n° 9</u> : régressions linéaires pour la variable n° 2	p 150
<u>Tableau n° 10</u> : régressions linéaires pour la variable n° 4	p 152
<u>Tableau n° 11</u> : régressions linéaires pour la variable n° 3	p 154
<u>Tableau n° 12</u> : régressions linéaires pour la variable n° 8	p 155
<u>Tableau n° 13</u> : régressions linéaires pour la variable n° 5	p 157
<u>Tableau n° 14</u> : régressions linéaires pour la variable n° 6	p 158
<u>Tableau n° 15</u> : régressions linéaires pour la variable n° 7	p 159
<u>Tableau n° 16</u> : pourcentages de réponses négatives et positives concernant les différents items du questionnaire de mise en cause	p 184
<u>Tableau n° 17</u> : saillance des éléments périphériques de la représentation sociale du risque en station	p 188

<u>Tableau n° 18</u> : pourcentage d'évocation et rang obtenus par les différents thèmes utilisés dans l'épreuve d'association de mots	p 193
<u>Tableau n° 19</u> : valeur moyenne et rang obtenus par les différents thèmes utilisés avec le questionnaire d'opinion	p 194
<u>Tableau n° 20</u> : comparaison des rangs obtenus par les thèmes utilisés conjointement dans les deux formes de questionnement	p 195

Liste des encadrés

- Encadré n° 1 : extraits de la brochure de présentation de la station des 2 Alpes p 42
- Encadré n° 2 : principales échelles qualitatives d'évaluation du risque utilisées dans les études de type psychométrique p 63

Liste des annexes

Annexe n° 1 : questionnaire n°1

Annexe n° 2 : analyses multivariées prenant en compte la classe d'âge, le sport et le style des pratiquants

Annexe n° 3 : tableaux de co-occurrences et d'indices de similarité des skieurs, snowboarders, freestylers, freeriders et pratiquants sans style particulier

Annexe n° 4 : premier questionnaire utilisé lors de l'étude n°2

Annexe n° 5 : second questionnaire utilisé lors de l'étude n°2

Annexe n° 6 : illustrations d'un half-pipe

Introduction

À partir de la fin du 20^{ème} siècle, le paysage sportif français a connu de nombreuses mutations, sous les influences conjuguées de facteurs à la fois économiques, médiatiques, culturels et sociaux (Pociello, 1999).

Le phénomène sportif a tout d'abord pris de l'ampleur en se massifiant. Le nombre des pratiquants a augmenté de façon remarquable, 70%¹ des Français déclarant aujourd'hui avoir une pratique sportive, qu'ils s'y adonnent de façon régulière tout au long de l'année ou dans le cadre des vacances (enquête MJS/INSEP, 2001).

Pourtant, dans le même temps, les fédérations ont pour la plupart enregistré une stagnation ou un recul du nombre de leurs affiliés. Ce constat apparemment paradoxal s'explique en grande partie par une transformation des modalités de la pratique sportive. Le système fédéral, perçu comme hiérarchique et bureaucratisé, est de plus en plus délaissé au profit d'une pratique « libre », exempte de toute adhésion à un club. La norme du modèle compétitif est discutée, et les individus recherchent des formes de pratiques moins contraignantes, organisées par exemple sur la base de petits groupes affinitaires. Mais ce sont aussi les symboles qui marquaient l'activité sportive comme une pratique laborieuse qui se sont renouvelés, avec la mise en avant de valeurs telles que l'hédonisme, l'épanouissement individuel ou encore la valorisation du risque.

¹ Parmi les personnes de plus de 15 ans.

Cette évolution du champ sportif a été d'autant plus remarquée qu'elle a coïncidé avec la redécouverte et l'invention de nouvelles pratiques (p.ex. surf, skateboard, VTT, parapente) dont les adeptes ont rapidement revendiqué les nouvelles normes comme une particularité leur étant propre (Loret, 1995). Interprétant le partage de ces valeurs comme le signe de l'appartenance à une communauté sportive homogène et novatrice, ils ont contribué à la reconnaissance d'une catégorie de disciplines dont la dénomination la plus connue s'est imposée dans les années 80 sous le nom de « sports de glisse ».

Interrogeant cette catégorie du sens commun qui amalgame des sports pouvant paraître à première vue particulièrement contrastés, les sociologues ont cherché à identifier les caractéristiques intrinsèques de ces disciplines pouvant attester leur caractère novateur (Pociello, 1981 ; Midol, 1993).

Il a ainsi été proposé que ces activités se démarquent par une forte prise d'information. Le cadre de pratique étant le plus souvent naturel, le milieu était considéré comme particulièrement changeant et imprévisible, obligeant le sportif à une attention particulière pour pouvoir détecter les informations nécessaires à sa pratique.

L'esthétisation de ces disciplines et la mise en exergue du style dans tous les domaines de l'activité (gestuelle, vêtement, matériel) ont ensuite été soulignées comme un aspect distinctif supplémentaire de ces pratiques par rapport aux sports traditionnels.

Enfin, c'est la nouveauté supposée des formes d'affrontement entre les pratiquants qui a été soulignée comme pouvant caractériser l'originalité des « sports de glisse ».

Pourtant, le fait de considérer ces « spécificités » comme des attributs des sports de glisse a par la suite été remis en cause. En étudiant ces pratiques dans une démarche historique, il a ainsi été montré que ces caractéristiques n'étaient pas intrinsèques à cette catégorie de sports,

puisqu'elles n'étaient pas nécessairement présentes dans ces disciplines à leurs débuts. Reprenant par exemple des écrits concernant l'implantation du surf en France vers la fin des années 50, les témoignages montrent que cette pratique, considérée aujourd'hui comme le parangon des « sports de glisse », ne se distinguait alors ni par sa richesse informationnelle, ni par son esthétique ou ses modes d'affrontement (Defrance, 1987).

Dès lors, il semblerait que ce soit avant tout la perception de ces sports qui ait peu à peu évolué.

Pourtant, si les « sports de glisse » ne se distinguent pas par essence des sports traditionnels, ce constat ne permet pas de conclure sur une absence de caractères spécifiques. En effet, les pratiquants de ces sports ont revendiqué un ensemble de valeurs singulières qui leur a permis de se particulariser (Wheaton et Beal, 2003), en remettant notamment en cause l'orthodoxie sportive qui prévalait jusqu'alors.

Aussi, les sports de glisse ont provoqué de nombreux conflits avec les tenants de la tradition sportive au moment de leur introduction (Law, 2001). Et c'est très généralement autour de la question du risque (que ces nouveaux pratiquants étaient censés représenter) que les polémiques se sont cristallisées.

Aujourd'hui, la médiatisation et la marchandisation de ces activités semblent avoir progressivement engendré une banalisation des symboles qui faisaient auparavant leur originalité (Heino, 2000). Ils paraissent relativement bien intégrés au paysage sportif et leur présence ne provoque apparemment plus d'opposition particulière. Il semblerait même que les valeurs alternatives de la glisse aient essaimé et influencé l'ensemble des pratiques sportives (Reynier, 2006).

Dans le cadre des stations de sports d'hiver françaises, les valeurs alternatives de la glisse se développent à la fin des années soixante-dix et s'accompagnent de l'importation, de la réinvention et de la création de nouvelles pratiques sportives telles que le télémark, le monoski et le snowboard. Les adeptes de ces nouvelles disciplines opposent leur sport au ski alpin, qu'ils assimilent à une pratique rigide, cadrée et chronométrée excluant toute créativité (Reynier, 1996). Ils se veulent le symbole d'un art de vivre basé sur l'esthétisme et la recherche de sensations. Le risque, même s'il est rarement revendiqué en tant que tel, deviendrait pour ces individus une valeur d'importance, car il serait considéré comme un moyen privilégié d'accès à la jouissance (Stranger, 1999).

Parmi l'ensemble des disciplines sportives s'étant développées en station, le snowboard s'est rapidement imposé comme l'emblème de cette nouvelle idéologie. Les aspects de marginalité qu'il dégage et l'utilisation de son image alternative par les médias (Humphreys, 1997) le consacrent rapidement aux yeux du public comme l'étendard de la contre-culture sportive sur les domaines skiables. Aussi a-t-il suscité une réaction de rejet de la part de la communauté des skieurs, justifiée sur la base d'arguments sécuritaires.

Par la suite, l'intégration progressive du snowboard aux stations et sa massification ont rapproché la réalité de sa pratique de celle du ski alpin et engendré, dans le même temps, un affaiblissement de sa valeur distinctive. Aussi, afin de conserver leur statut de marginalité, certains pratiquants se sont mis à revendiquer leur appartenance à des communautés de snowboarders spécifiques (les freeriders et les freestylers), s'étant largement organisées autour de la question du risque.

Pourtant, ces styles de pratique se sont eux aussi démocratisés dans les années qui ont suivi, en faisant de nombreux émules dans le monde du ski (Drouet et Kemo Keimbo, 2005). Ainsi, la propriété matérielle d'un snowboard n'était plus centrale pour revendiquer le statut

anticonformiste de sa pratique, une frange de skieurs s'étant associée à ces valeurs alternatives tout en conservant leur pratique d'origine.

Dès lors, deux questions peuvent être posées. La première est de savoir si la pratique du snowboard, malgré sa normalisation et l'apparition des styles de pratiques, se traduit aujourd'hui par une perception particulière du risque de la part de ses pratiquants. La seconde est de savoir si les styles de pratique sont, eux aussi, liés à des appréhensions spécifiques du risque en station.

Pour répondre à ces questions, la première partie de la recherche entreprise retracera l'histoire de l'émergence et de l'évolution des « sports de glisse » en station de sports d'hiver. Le système de symboles mis en avant par les pratiquants de ces disciplines sera alors décrit afin d'en saisir l'originalité initiale, mais aussi pour comprendre la façon dont il s'est par la suite banalisé et intégré au monde des stations. Dans cette analyse, une attention particulière sera portée à la question du risque, à la fois par rapport aux valeurs singulières que lui associent les différents groupes des pratiquants, mais aussi vis-à-vis des polémiques que ce thème a pu générer.

Dans une deuxième partie, consacrée au cadre théorique de cette étude, nous présenterons tout d'abord les différents modèles utilisés dans le domaine des sciences humaines pour interpréter la perception du risque des individus. Sur la base de ce travail, nous expliquerons alors le choix d'un modèle intégrant l'influence des caractéristiques culturelles et sociales sur la perception du risque. Le recours au concept des représentations sociales afin d'appréhender cette perception sera alors justifié, puis cette théorie présentée. Enfin, la théorie de la mémoire collective (Halbwachs, 1997) permettra de mettre en avant les liens susceptibles d'exister

entre les représentations sociales des pratiquants et l'histoire de leur groupe sportif. Ce chapitre se terminera sur la formulation des hypothèses ayant guidé ce travail de recherche.

Les deux chapitres suivants seront consacrés à la description des deux études ayant été mise en place pour tester les hypothèses de ce travail. Pour chacune de ces études, nous décrirons les outils et les méthodes employés pour recueillir les données, ainsi que les moyens utilisés pour les traiter puis les analyser. Les résultats ainsi obtenus seront alors interprétés au regard des hypothèses émises et permettront d'exposer certaines considérations théoriques mises en lumière par cette recherche.

Enfin, pour le chapitre de conclusion, nous ferons la synthèse de ce travail en rappelant les grandes lignes et les principaux résultats. Puis nous montrerons en quoi ils constituent un apport de connaissances pour la compréhension de l'objet étudié.

Chapitre 1 : Les sports de glisse en station de sports d'hiver

1 - L'avènement des sports de glisse

Depuis plus d'une trentaine d'années, la pratique sportive évolue à travers une transformation progressive des comportements, des représentations et des valeurs de ses pratiquants (Loret, 1995 ; Maurice, 1987 ; Pociello, 1995). Le modèle sportif « rationaliste » centré sur l'enregistrement de la performance chiffrée et l'association des pratiquants au sein d'organisations de type pyramidal a perdu de son influence hégémonique. Des alternatives à ce système traditionnel apparaissent avec l'émergence de diverses pratiques sportives se réclamant de l'hédonisme, de l'épanouissement individuel, du refus des contraintes réglementaires et des systèmes d'autorité, qu'ils proviennent du cadre fédéral ou des entraîneurs (Wheaton et Beal, 2003). Les sportifs critiquant le modèle classique de l'organisation sportive utilisent, entre autres, l'analogie avec le monde artistique pour décrire les spécificités de leurs sports : ils disent valoriser l'aspect créatif de leur pratique et désapprouvent publiquement la pratique compétitive, ils critiquent la normalisation des techniques et les « dérives commerciales » du sport contemporain (Beal & Weidman, 2003 ; Humphreys, 2003).

L'avènement de cette "sensibilité alternative" (Maurice, 1987) et la diffusion des valeurs qui s'y réfèrent sont généralement situés en Californie, dans les années 60. Les États-Unis voient à cette époque se développer en leur sein un vaste mouvement de contestation sociale, trouvant tribune grâce au ralliement des élites artistiques, et qui bientôt sera baptisé « The Counter Culture » (Loret, 1995). S'érigeant alors face aux habitudes consuméristes et au conformisme de leurs concitoyens, les leaders du mouvement *Beat*² définissent des principes de vie s'appuyant notamment sur la valeur du jeu, sur la recherche de sensations profondes et sur la transgression des normes en vigueur (Kerouac, 1972). Plus largement, ils promeuvent les inspirations écologiques comme une alternative à une société qu'ils perçoivent comme matérialiste et industrielle. Ils déclarent vouloir substituer les valeurs de participation à celles de compétition, de l'intégration à l'exclusion, de l'émotion à la raison.

Ce mouvement va avoir des prolongements quelques années plus tard dans le domaine du sport, qui essuie alors des critiques du même acabit. Interprété jusqu'ici comme le terrain d'une émulation saine et profitable, emprunt des valeurs d'effort et de travail (Defrance, 1989), il est considéré par ces contestataires comme un symbole de l'affrontement et de la concurrence malsaine. Les anathèmes jetés sur le système sportif traditionnel poussent alors certains pratiquants à développer un nouveau corps de disciplines sportives pratiquées selon les préceptes « Beat ». Ce sont les surfeurs californiens qui, les premiers, intègrent cette contre-culture à leur pratique, utilisant le sport à des fins de marginalisation et non plus d'intégration (Loret, 1995). À cette époque, ils interprètent leur pratique comme un acte de résistance³ (Booth, 1995) et comme le moyen privilégié de revendiquer certaines de leurs valeurs : une communion mystique avec la nature, la vie au sein d'une communauté de pairs,

² Nom du principal mouvement ayant regroupé les artistes et les intellectuels qui s'opposaient aux normes sociales de l'époque.

³ « By simply surfing we are supporting the revolution ». Nat Young, Letter, Tracks (October, 1970): 7 (Booth, 1995). "En surfant, nous soutenons la révolution". Traduction libre.

le primat du corps et l'écoute de ses sens (Lacroix & Bessy, 1994). Une idéologie spécifique se développe au sein de cette communauté, louant les notions de jeu et de plaisir. L'inventivité et la prise de risque sont vantées comme des moyens nécessaires à la jouissance⁴, amplifiant les sensations corporelles et les émotions vécues (Stranger, 1999). Le danger représenté par le milieu marin devient une composante essentielle de l'expérience sportive : la délivrance de l'angoisse physique permettant d'intensifier le sentiment d'ivresse.

Ces revendications font largement écho dans d'autres disciplines, participant au développement de nouveaux sports (p. ex. skateboard, planche à voile, snowboard), de modalités de pratique originales (p. ex., pratique de la course à pied hors des stades (Defrance, 1989), escalade sportive), mais également à la remise au goût du jour de disciplines devenues obsolètes (p. ex. télémark, surf). Ces modalités de pratiques "émergentes" sont initialement qualifiées des termes génériques de "sports fun", de "pratiques californiennes", puis de "sports alternatifs" pour leur préférer par la suite celui de "sports de glisse", sous l'influence de Joël de Rosnay et d'Yves Bessas qui sont à l'origine de ce terme (Bessas, 1982). Ces inventions langagières, censées renvoyer à une "famille" de sports singulière, sont inévitablement imparfaites, l'évolution de la pratique sportive décrite laissant place à d'importantes variations rendant vaines toutes tentatives de catégorisations stables (Maurice, 1987). De même, si le développement de ces sports a été appréhendé par certains comme étant l'expression d'une véritable "révolution culturelle" (Loret, 1995), il convient de souligner que les valeurs des sports "classiques", tels que le sérieux, le travail et l'effort, même si elles sont rendues moins saillantes, voire dissimulées dans les sports de glisse, n'en sont pourtant pas absentes (Defrance, 1987).

⁴ Pour 81% des surfeurs, la recherche d'émotions et de « frissons » est une motivation première, qui passe essentiellement par l'expérience du risque (Stranger, 1999).

Il n'en reste pas moins vrai que les tenants de cette nouvelle sensibilité sportive forment des communautés porteuses de revendications et de cultures spécifiques qui viennent perturber la hiérarchie des valeurs imposée dans le système sportif traditionnel. Ces remises en cause engendrent dès lors nombre de tensions entre les « anciens » et les « nouveaux » pratiquants.

Le développement du snowboard en station, à partir de la fin des années 70, fournit un exemple particulièrement remarquable de ce type de discordes. C'est très largement autour de la question du risque que ces "nouveaux venus" sont censés représenter sur les pistes que les polémiques se cristallisent. Les "sports de glisse" ont semble-t-il renouvelé l'acception donnée au risque dans le champ sportif, et le snowboard, en tant que représentant de cette « famille de sports », a fait naître à ce propos des débats originaux en station de sports d'hiver. Le snowboard, à l'instar du skateboard, s'est réclamé à ses débuts des influences du surf, revendiquant un lien de filiation et l'adoption de certaines de ses valeurs (Borden, 2001 ; Howe, 1998). Ceci s'est notamment traduit par des emprunts concernant son mode de socialisation, ses revendications (Lacroix et Bessy, 1994), mais également sa technique gestuelle (Humphreys, 1997 ; Pociello, 1987) ; emprunts qui sont depuis devenus réciproques. Aussi, sans vouloir accentuer les homologues existantes, souligner les points de concordance entre ces trois communautés sportives semble pouvoir éclairer les processus donnant au risque une valeur particulière dans le snowboard (cf. infra).

2 - Les sports d'hiver en France et l'émergence du snowboard

2-A / Constitution du marché moderne des sports d'hiver

Au début du 20^{ème} siècle, le ski est une activité annexe proposée à un nombre restreint de clients fortunés séjournant dans les stations climatiques et thermales (p.ex. Megève, Chamonix) (Di Ruzza et Gerbier, 1981). Si sa pratique reste anecdotique du point de vue du nombre des pratiquants jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'organisation des premiers Jeux olympiques d'hiver en 1924 à Chamonix marque tout de même la prise d'importance symbolique de ce loisir et sa reconnaissance en tant que pratique légitime dans le monde des sports. La création des congés payés en 1936 rend les loisirs sportifs plus accessibles pour une partie de la population, mais ce n'est véritablement qu'à la fin des années 50 que le contexte se révèle favorable à l'essor du tourisme hivernal. Une période de forte expansion économique, «les trente glorieuses», se double du ralentissement progressif de l'activité de reconstruction consécutive à la guerre, et la politique de décolonisation pousse alors les investisseurs à réorienter leur volonté de développement au profit du territoire métropolitain. La conjugaison de ces différents facteurs conduit l'État français à encourager le développement et l'aménagement de son territoire. Le souhait d'une intensification du développement touristique se concrétise notamment par la création de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale⁵ en 1962, et d'une Commission Interministérielle d'Aménagement Touristique de la Montagne en 1964 (Deyon, 2000). Celles-ci ont pour but premier de rééquilibrer le paysage industriel et économique français en favorisant le développement des régions les moins prospères, parmi lesquelles figurent les régions montagnardes. Les perspectives concernant la modernisation des réseaux routiers de

⁵ La D.A.T.A.R.

montagne, le développement du tourisme, la limitation de l'exode rural et l'ouverture d'un marché d'équipement nouveau ont tôt fait de provoquer une certaine synergie entre les acteurs privés et publics concernés par la croissance du ski alpin. Les années 60 sont donc pour les stations de ski françaises une période d'expansion particulière. Le public qui les fréquente est de plus en plus nombreux, amenant une certaine prospérité économique aux stations en même temps qu'il leur confère une légitimité culturelle.

L'évolution de la pratique du ski en station s'oppose à ses premiers usages, destinés au déplacement des individus. Il ne possède plus de caractéristique utilitaire, et le principe d'effort précédemment imposé par sa pratique a été atténué grâce au développement des remontées mécaniques (Amouros, 2002). L'inscription de cette pratique dans le champ des loisirs pousse au renforcement de la logique sécuritaire qui s'applique à son développement. Les gestionnaires de stations multiplient les moyens mis en œuvre pour sécuriser sa pratique : choix du site en fonction de la « skiabilité du domaine », tracé des pistes étudié pour diminuer les risques d'accident, signalisation des risques potentiels sur les pistes ; puis plus tard reconditionnement du terrain naturel pendant la période estivale, damage, création de neige artificielle, développement des moyens de prévention des avalanches.

À la fin des années 60, les stations de sports d'hiver françaises sont déjà fréquentées par un million et demi de Français (Lavaud, 1970). Mais la pratique du ski alpin, même si elle se démocratise peu à peu, reste encore largement réservée aux classes sociales favorisées (Di Ruzza et Gerbier, 1981). Celles-ci importent et élaborent alors un certain nombre de symboles en station qui circonscrivent le sens donné à la pratique du ski (Guérin et Gumuchian, 1978 ; Cognat, 1973). La fréquentation des stations devient synonyme de coupure et de retrait par rapport au milieu urbain et aux contraintes qui lui sont associées. À l'opposé des valeurs du

travail, les séjours aux sports d'hiver se focalisent sur les aspects de détente et de repos. Le ski permet, par la pratique du sport, de conserver une image de vacancier « dynamique » (Reynier, 1996) ; et on l'associe au contexte de la nature pour lui donner le sens de loisir régénérateur, contrepoids des contraintes physiques ou nerveuses associées aux carcans du quotidien. La pratique des sports d'hiver s'accompagne également de la production de signes distinctifs, dont le plus visible est certainement celui du bronzage hivernal : reflet du temps et de l'argent au moment de la réintégration du milieu citadin (Guérin, 1984).

L'adhésion des touristes d'alors à cette « mythologie du ski alpin » (Guérin, 1984) se traduit, en station, par la mise en place d'un fonctionnement normatif basé sur les valeurs du sport et de la détente, qui constituent les principes fondamentaux autour desquels s'organisent l'utilisation sociale de ces espaces touristiques (Guérin, 1990).

2-B / Le contexte social des stations françaises dans les années 70

Les changements idéologiques et culturels consécutifs aux événements politiques de la fin des années 60 en France ont des répercussions profondes dans des domaines sociaux très divers. Si le sport n'est pas remis en cause de façon radicale pendant cette période (Brohm, 1976), des évolutions s'observent néanmoins. Dans le domaine des sports d'hiver, celles-ci prennent notamment la forme d'une critique de l'aménagement hâtif des zones touristiques de montagne à la fin des années 70, alors qu'il représentait jusqu'alors essentiellement une chance de redynamiser l'économie de ces régions. Les polémiques accompagnant le projet de modification des limites du Parc de la Vanoise afin de permettre la pratique du ski d'été sur le glacier de Chavière en sont un exemple caractéristique.

Les différends concernant les conditions d'urbanisation de la montagne sont renforcés par la succession de plusieurs accidents mortels durant l'année 1970. Le 10 février, l'avalanche de Val-d'Isère détruit le bâtiment de l'Union des Centres de Plein Air et fait 39 morts et le 24 février, l'avalanche de Lanslevillard emporte sept chalets et deux hôtels (8 morts).

Cette période est aussi celle d'un ralentissement de l'expansion de la fréquentation des stations de ski françaises, un certain nombre de touristes se tournant vers d'autres formes de ski (ski hors-piste, ski de fond et ski de randonnée) ayant en commun de prendre place en dehors des domaines skiables alpins. Quelques années plus tard, cette tendance à la diversification des pratiques en station se prolonge avec le développement de nouvelles disciplines se réclamant des inspirations libertaires et novatrices de la fin des années 60. Certaines de ces nouvelles activités, comme le ski de vitesse, le ski acrobatique et le ski de bosses⁶, ne font que transformer les modes de pratique de disciplines plus anciennes. D'autres se développent sur la base de nouveaux engins de glisse tels que le monoski et le snowboard, ou réhabilitent des disciplines anciennes devenues obsolètes comme le télémark. Ces différentes pratiques vont connaître des fortunes et des trajectoires diverses en station. Alors qu'au milieu des années 80 le monoski est la discipline la plus en vogue et semble la plus à même d'être pérennisée⁷, la seule d'entre elles à perdurer aujourd'hui est le snowboard. L'ensemble des autres disciplines a aujourd'hui quasiment disparu⁸ : elles représentaient moins de 1% des pratiquants des stations en 1995 et environ 0,5% durant l'hiver 2003/2004 (Reynier et al., 2003 ; SEATM, 2005). Les snowboarders constituent quant à eux près du cinquième des pratiquants des domaines skiables français (Reynier et al., 2003).

⁶ Le ski de vitesse consiste à atteindre la plus grande vitesse possible sur une piste homologuée, le ski de bosses à parcourir le plus rapidement un champ de bosses entrecoupé de deux sauts sur tremplin, et le ski acrobatique à effectuer une série de figures aériennes à partir d'un saut de tremplin.

⁷ Le ratio monoskieurs/snowboarders est estimé à 9 pour 1 en Europe en 1986 (Burton, 2004).

⁸ Il faut préciser que le ski acrobatique, le ski de bosses et le ski de vitesse, même s'ils représentent un nombre très faible de pratiquants, ont gardé une certaine visibilité à travers l'organisation de championnats fédéraux.

2-C / Invention du snowboard et implantation, en France, de sa pratique

2-C-1 / L'invention du snowboard

L'invention du snowboard est difficile à dater. Les différentes chronologies qui s'essaient à situer la naissance de ce sport font remonter les premiers ancêtres du snowboard moderne aux années 1920 (Reed, 2005). Les engins de cette époque sont décrits comme étant constitués de planches de contre-plaqué reliées entre elles, les pieds étant fixés sur la planche par de la corde.

De façon plus consensuelle, on situe généralement les prémices modernes de la discipline à l'année 1966, lorsque Sherman Poppen, citoyen américain, brevète le « snurfer », dont la conception du snowboard moderne sera directement inspirée (Humphreys, 1996). Le snurfer est constitué d'une planche, sans fixation pour les pieds, et d'une corde attachée à la spatule avant pour faciliter l'équilibre. Poppen s'inspire du surf pour la conception de son engin et marque cette filiation par le nom qu'il donne à son invention : mixte entre « snow » et « surfer ». En dix ans, Poppen vend plus d'un demi-million de ses snurfers. Mais en dépit de ces ventes



conséquentes, le snurfer ne va pas diffuser dans la population adulte (Howe, 1998). Il est vendu comme un jouet à destination des enfants, et son mode de commercialisation le positionne plus comme un gadget qu'une véritable pratique sportive.

Ce n'est véritablement qu'à la fin des années 70 que les « pionniers » de la discipline s'attachent à retravailler le snurfer pour le faire évoluer vers le snowboard (Heino, 2000), se différenciant essentiellement du premier par la mise en place de fixations et l'abandon de la corde pour s'équilibrer. Trois personnages principaux sont à l'origine de cette évolution et leurs divers sports de prédilection (le ski, le skateboard et le surf) vont largement peser sur les développements ultérieurs de la discipline.

Jake Burton Carpenter, ancien skieur, fonde en 1977 une entreprise dédiée à la conception et la commercialisation de snowboards.

Tom Sims, pratiquant et industriel du skateboard, voit dans le snowboard un ersatz hivernal de sa discipline de prédilection et adapte sa chaîne de production pour fabriquer des snowboards dès le début des années 80 (Howe, 1998).

Demetrije Milovich, surfeur de la côte est des États-Unis, influe également sur les développements techniques du matériel en concevant un modèle utilisé par la plupart des premiers snowboardeurs : la Winterstick, dont la forme « swallow tail »⁹ est spécialement adaptée à l'évolution en neige profonde.

2-C-2 / Interdiction et stigmatisation du snowboard aux États-Unis

Jusqu'en 1982, le snowboard est interdit dans toutes les stations américaines (Humphreys, 1996 ; Burton, 2004), le plus souvent sous le prétexte de la sécurité. L'US Forest Service¹⁰ le désigne officiellement comme étant un instrument dangereux.

Le snowboard fait ainsi face à des mesures de restrictions déjà observées pour d'autres « sports de glisse » tels que le skateboard, qui était qualifié de pratique « dangereuse » par la

⁹ Spatule arrière en forme de « queue d'hirondelle ».

¹⁰ Sorte d'équivalent américain de l'Office National des Forêts français (ONF).

« Medical Fraternity »¹¹ des États-Unis dans les années 70, légitimant ainsi son interdiction dans un grand nombre de villes¹² (Humphreys, 1997).

Ce type de déclarations, émanant d'organismes institutionnels, a pour effet de provoquer la réticence des compagnies d'assurances à couvrir les risques potentiels de ces pratiques sportives, et renforce ainsi le nombre des actions visant à les limiter ou les interdire. Ce sont donc en partie les restrictions des assurances qui conduisent les stations américaines à interdire la pratique du snowboard (Thapa, 2001). De la même façon, ces limitations avaient déjà condamné différents skateparks (cf. infra 4-A) à la fermeture (Borden, 2001). Ces réactions s'observent également en Nouvelle-Zélande où plusieurs stations interdisent la pratique du snowboard en leur sein (p.ex. Wanaka, Don Kinley, Real Estate) (Humphreys, 1996).

L'interdiction du snowboard en station favorise l'émergence de rassemblements à l'extérieur de ces espaces aménagés : de petites compétitions informelles, en terrain vierge, voient ainsi le jour et permettent à cette communauté de renforcer son sentiment identitaire autour d'une histoire et de valeurs communes (Humphreys, 1996). Cette mise au ban prend fin avec l'ouverture de la première station au snowboard (Suicide Six Resort, dans le Vermont (USA)), notamment sous la pression de l'industriel Burton (cf. supra 2-C-1), dont l'entreprise est implantée dans cet État. D'autres stations vont progressivement suivre ce mouvement (p.ex. Jay Peak, Stowe, Sugarsbush), non sans une certaine inquiétude quant à la réaction de leur clientèle privilégiée : les skieurs (Thapa, 2001). Cette appréhension se traduit de nouveau par des mesures discriminatoires. Certaines stations autorisent en effet le snowboard en leur

¹¹ Association nationale américaine regroupant des membres du corps médical.

¹² En Nouvelle-Zélande la ville de Queenstown va jusqu'à menacer les skateboardeurs de leur confisquer leur planche, de les soumettre à une amende de 500\$ et de les forcer à faire un stage d' « attitude adjustment » dans un institut spécialisé (Humphreys, 1996).

sein, mais sous réserve que les pratiquants empruntent les remontées mécaniques avec des skis, pour ne pas risquer de faire dérailler ces installations (Humphreys, 1996). Ou encore, l'autorisation de pratiquer le snowboard est parfois soumise à l'obtention d'un examen par les snowboarders. Ainsi est mis en place le « Slide Safety Certification Program » dans certaines stations¹³, test se composant d'une épreuve succincte pour savoir si les pratiquants savent tourner et s'arrêter, et de questions sur le comportement langagier à respecter sur les pistes (Howe, 1998) ; ce qui laisse penser que les griefs envers les snowboarders ne sont pas uniquement d'ordre sécuritaire.

L'autorisation progressive de la pratique en station s'accompagne d'une évolution technique rapide : les snowboards se dotent de carres¹⁴ dès 1984 (Aitkens, 1990) et bientôt les compétitions de snowboard se développent sur le modèle des épreuves du ski alpin : le slalom, le géant et le super géant. Les règles sont parfois modifiées afin d'augmenter le côté spectaculaire de la compétition : naissance du slalom puis du géant parallèles, qui consistent à faire partir deux pratiquants au même moment sur des tracés identiques et parallèles. De nouvelles disciplines comme le half-pipe¹⁵, puis le big-air¹⁶, seront par la suite inventées (cf. 4-A).

Le premier championnat national voit le jour en 1982 aux États-Unis (l'US Open Snowboarding). En 1985, le premier magazine consacré au snowboard, « Absolutely Radical », est édité aux États-Unis, suivi en 1987 par « TransWorld Snowboarding Magazine » et « Snowboarder Magazine » (Howe, 1998).

C'est aussi l'époque où le matériel utilisé se diversifie selon les différents types de pratiques qui se développent : l'alpin (chaussures et planches de snowboard plus rigides pour

¹³ p.ex. Stratton, Vermont (USA).

¹⁴ Baguettes métalliques bordant la semelle et permettant l'accroche de l'engin sur neige dure.

¹⁵ Structure en demi-tube permettant de réaliser des sauts acrobatiques lors de sa descente (cf. annexe n°6)

¹⁶ Discipline avec saut de tremplin. L'évaluation du compétiteur se faisant sur la maîtrise de la difficulté technique et du caractère acrobatique de la figure proposée.

augmenter la précision de la conduite sur neige damée) et le freestyle (bottes plus flexibles remplaçant les chaussures, planches de snowboard plus souples pour améliorer le confort d'exécution lors des figures aériennes et planche à double spatules pour pouvoir glisser dans les deux sens).

2-C-3 / Importation et premiers développements du snowboard en France

En France, l'histoire de l'apparition du snowboard reste floue même si l'on situe avec certitude son émergence à la fin des années 70. C'est essentiellement sur la prépondérance des rôles joués par chacun dans l'importation de cet engin que les versions divergent. Pour certains, Henri Authier, skieur de bosses français, serait le premier à avoir ramené sur le continent européen deux modèles de Winterstick au retour d'une compétition aux USA (Bernardin, 2006). José Fernandès est aussi évoqué : skateboarder suisse de Zurich, il aurait rapporté ce même modèle de snowboard d'un retour de voyage. La station des Arcs 2000, en invitant une équipe de snowboarders américains (l'US Winterstick team) durant l'hiver 1981-82, aurait également joué un rôle décisif dans l'implantation de cette nouvelle discipline. Invités afin de promouvoir cette station qui vient d'ouvrir ses portes, ils permettent à un bon nombre de « locaux » de découvrir cet engin, de s'en procurer un puis de le perfectionner (Burton, 2004). Parmi eux, Régis Rolland prend une place à part. Rapidement reconnu pour ses prouesses en snowboard, il est sollicité par la station des Arcs afin de participer à un film publicitaire : « Ski Espaces », tourné par Didier Lafont en 1982. Mais c'est « Apocalypse Snow », tourné l'année suivante par le même réalisateur, qui aura le plus d'impact auprès du public. Diffusé dans les salles européennes grâce au circuit des « nuits de

la glisse »¹⁷, ce film met en scène un snowboarder poursuivi par un gang de monoskieurs peinant à rivaliser avec lui, préfigurant la « passation de pouvoir » entre ces deux disciplines (cf. supra 2-B). Le succès de ce film mène à la réalisation d'Apocalypse Snow 2 et 3 respectivement en 1985 et 1986.

À cette époque de découverte de la pratique succède une période de création artisanale où chacun fabrique son snowboard en y apportant ses propres perfectionnements. Car en France, à la différence des États-Unis, aucune industrie ne propose alors à la vente un modèle de snowboard. Il faut attendre l'année 1984 pour que l'entreprise DEA se lance dans sa construction en série (Burton, 2004). Mais la faiblesse de la production, le manque de diversité dans les types de snowboards proposés et l'exiguïté du réseau de distribution favorisent encore les démarches de construction personnelles pendant quelques années. Selon Reynier et Chifflet (1999), cette période artisanale, loin de constituer un frein au développement de cette pratique, l'aurait au contraire encouragé en participant au façonnement de l'identité de ce sport. Elle aurait permis à chacun de faire ses propres expériences, d'éprouver son ingéniosité, de s'approprier ce sport en participant à son histoire et en transférant sur lui les valeurs du groupe ayant contribué à le concevoir. Cette dynamique inventive aurait également, en tant que telle, renforcé l'image de créativité, de liberté et d'expression que les snowboarders souhaitaient conférer à leur pratique.

¹⁷ Les « nuits de la glisse », créées dans le début des années 80 par Yves Bessas, étaient des soirées dédiées à la projection de films montés à partir d'extraits de performances sportives ayant pour point commun de faire partie des « sports de glisse » (surf, snowboard, skateboard, parapente...etc.).

2-C-4 / La difficile intégration institutionnelle du snowboard¹⁸

En France, aucune structure ne régit la pratique du snowboard avant le milieu des années 80. La première structure dédiée à sa promotion, l' « Association Française de Surf-Neige », est créée en 1984. Mais son influence reste minime dans le développement de la pratique, excepté le rôle qu'elle joue dans l'adoption du décret donnant aux snowboarders le libre accès aux téléskis. En 1985, La Fédération Française de Ski (FFS) établit un rapport sur le développement du snowboard, du monoski et du kilomètre lancé¹⁹, dont les conclusions mènent à la création d'une délégation « Nouvelles glisses » afin d'encadrer et de stimuler la croissance de ces trois disciplines émergentes, notamment en organisant des circuits de compétitions (Reynier, 1996). C'est ainsi que le premier Championnat de France de monoski est organisé en avril 1985.

Mais, comme cela s'était déjà passé dans d'autres « sports de glisse » (Booth, 1994 ; Beal 1995), les pratiquants estiment que la fédération leur impose des compétitions dont la forme ne correspond pas à leurs attentes. Ils critiquent la mise en place d'un modèle calqué sur celui du ski alpin ne prenant pas en compte les spécificités culturelles de leur pratique. Ils contestent le choix des épreuves et les règlements proposés, mais également la volonté de la FFS de vouloir s'approprier et réglementer une pratique dont elle ne saisit pas les valeurs primordiales de jeu, de créativité et d'esthétisme (Bruyat, 1986, 17).

À la suite de ces premiers championnats, des compétiteurs de monoski et de kilomètre lancé se regroupent pour créer, le 15 juin 1986, la « Fédération Française Unifiée de la Glisse »

¹⁸ Au-delà des sources écrites signalées dans le texte, les informations nécessaires à la rédaction de ce chapitre ont été recueillies grâce à des entretiens réalisés auprès de Gérard Gomez (actuel président de l'Association Française de Snowboard (AFS)) Sylvie Scatena (Directrice administrative et financière de l'AFS entre 1991 et 2006, et actuelle directrice générale) et Gérard Rougier (président de l'AFS de 1987 à 1994 et ancien DTN de la FFS).

¹⁹ Autre nom du ski de vitesse (cf. supra 2-B)

(FFUG). L'objectif est alors de fédérer toutes les « nouvelles » disciplines qui rencontrent des problèmes d'intégration au sein de leur fédération de rattachement, et de pouvoir gérer leur expansion en cohérence avec les valeurs spécifiques qu'elles véhiculent. Mais des pressions seront exercées par la FFS auprès des stations pour qu'aucune d'elles n'accueille de course organisée par la FFUG (Reynier, 1996).

Le premier Championnat de France de Snowboard, organisé en 1987 par la FFS, suscite le même type de controverses que celles rencontrées lors des premiers championnats de monoski. Les habitudes de réglementation et de hiérarchisation de la FFS se heurtent à l'éthos des snowboarders. Les disqualifications et les sanctions disciplinaires à l'encontre des concurrents ne se conformant pas aux règles entraînent l'opposition massive de ces derniers à la FFS.

Les compétiteurs voient dans les « manœuvres » de la FFS des actes d'ingérence illégitimes qu'ils entendent faire cesser en créant l'Association Française du Surf des Neiges (AFSN) le 5 octobre 1987. Celle-ci fusionne avec l'Association Française de Surf Neige (créée en 1984) pour former l'Association Française de Surf des neiges (AFS) le 26 novembre 1987. Cette association a alors pour but de mettre en place des règlements, de former des juges et des cadres techniques, d'organiser un circuit de compétitions nationales tenant compte des revendications spécifiques des snowboarders.

Dans les premiers temps, des circuits de compétitions indépendants sont créés par les deux fédérations (pour la saison 1987/1988). Puis la FFS, avançant des problèmes financiers, dissout la commission qui s'occupe de la promotion du snowboard, délègue l'organisation des compétitions à l'AFS, et lui octroie le droit de décerner temporairement les titres de champions nationaux. Dès lors, l'AFS devient la seule instance nationale à gérer le

développement du snowboard en France. Elle est autonome et ne reçoit aucune subvention de la FFS.

Suite à cet intermède qui dure deux saisons (1989/90 et 1990/91), la FFS crée, en collaboration avec l'AFS, une délégation « surf des neiges ». G. Rougier, président de l'AFS, prend la tête de cette délégation. Mais après cette saison de cohabitation, la FFS désavoue l'AFS en créant une « Commission nationale surf des neiges », et le 30 novembre 1992 Garreta²⁰ informe l'AFS que sa fédération ne juge pas opportun de former un partenariat avec elle, et que la FFS se chargera désormais seule de l'organisation des championnats régionaux et des championnats de France.

À partir de cette date, et jusqu'à fin 1995, cohabitent deux circuits de compétitions parallèles se discréditant mutuellement, l'un parce qu'il a la capacité de délivrer les titres de champions nationaux, l'autre parce qu'il a le soutien de la majorité des snowboardeurs et des meilleurs compétiteurs.

En juin 1994, le Snowboard est reconnu comme une discipline officielle par la Fédération Internationale de Ski (F.I.S), et en septembre il est intégré au groupe des sports olympiques. Le Comité International Olympique ayant délégué l'organisation de la sélection des athlètes à la FFS, la fédération doit composer avec des compétiteurs français qui boycottent ses compétitions, ne reconnaissant que l'AFS comme organisation légitime.

En 1995, Jean-François Saurin, Directeur Technique National (DTN) de la FFS, fait une demande auprès du ministère pour obtenir la délégation²¹ Snowboard (qu'aucune organisation nationale ne détient à cette date) et l'obtient. C'est ainsi qu'à la fin de l'année 1995, la FFS et

²⁰ Vice-Président de la FFS.

²¹ Seules les fédérations *délégataires* ont le droit de délivrer les titres internationaux, nationaux, régionaux ou départementaux. Elles seules définissent les règles techniques et administratives propres à leur discipline. Les fédérations *agrées* sont chargées de développer et organiser la pratique de l'activité, d'assurer la formation et le perfectionnement des cadres bénévoles et de délivrer les licences et titres fédéraux. Enfin, seules les organisations *agrées* peuvent devenir *délégataires*.

la Fédération de Snowboard (F.S, anciennement A.F.S) se voient donc dans l'obligation de coopérer afin de gérer le développement de la discipline qui, en constante progression, représente déjà plus de 9% des pratiquants de station de sports d'hiver²². Le 22 novembre 1995, ces deux associations signent un protocole d'accord prévoyant, au sein de la FFS, la création d'un Comité National de Snowboard qui aura la charge de l'organisation des épreuves internationales se déroulant sur le territoire français et de la mise en place de la politique sportive concernant les circuits nationaux et régionaux. Ce comité, placé sous l'égide de la FFS, est dirigé par le président de l'AFS²³ qui nomme son bureau en concertation avec le président de la FFS. Après deux années d'activité, ce comité est dissout en raison de difficultés de fonctionnement liées à des divergences d'opinions entre les différents membres concernant le développement du Snowboard. Des négociations continuent tout de même de manière informelle entre les deux associations, sous la volonté de présenter les meilleurs athlètes nationaux aux Jeux olympiques de Nagano en 1998. Ce qui sera le cas.

L'entrée du snowboard dans le giron des sports olympiques semble marquer le moment de sa reconnaissance publique et officielle par le microcosme sportif. Pourtant, les antagonismes ski/snowboard persistent, notamment sur le plan international. Ainsi, cette première apparition au programme olympique est marquée par le boycott de Terje Haakonsen, alors considéré comme le meilleur représentant de cette nouvelle discipline. Il entend ainsi protester contre le Comité International Olympique (CIO) pour avoir délégué les procédures de qualifications des athlètes snowboardeurs à la Fédération Internationale de Ski (FIS) plutôt

²² Le nombre de pratiquants ayant augmenté de près de 30% entre la saison 1994/1995 et la suivante (SEATM, 2005).

²³ En avril 1994, l'AFS est devenue Fédération de Surf des neiges, puis Fédération de Snowboard en novembre 1994. Depuis, la dénomination statutaire est Fédération de Snowboard, mais selon les accords avec la FFS l'appellation utilisée a parfois changé. Nous conserverons donc le sigle AFS dans un souci de lisibilité.

qu'à l'International Snowboard Federation (ISF). Selon lui, le snowboard n'est toujours pas reconnu de façon équivalente au ski sur le plan institutionnel.

En France, c'est à cette époque que l'AFS obtient l'agrément ministériel²⁰, et le développement du snowboard français est donc délégué par la FFS à l'AFS, par la signature d'une convention entre les deux parties en octobre 1999. La FFS reconnaît donc l'AFS comme organe national ayant en charge la discipline Snowboard, sous la responsabilité de Gérard Rougier qui devient le DTN adjoint Snowboard à la FFS. Ce schéma perdure jusqu'en 2001. L'AFS est alors une structure qui gère le snowboard de façon autonome, mais pas indépendante, puisqu'elle le fait sous convention avec la FFS qui détient la délégation ministérielle.

Après les JO de Salt Lake City en 2002, la convention réglant les relations de fonctionnement entre l'AFS et la FFS est modifiée en raison de problèmes financiers rencontrés par la FFS. En 2003, la FFS fait face à un redressement judiciaire imposant la création d'un directoire en charge de réorganiser ses dispositifs de fonctionnement. Il est alors proposé d'inscrire « dans le marbre » l'existence de l'AFS en l'intégrant aux statuts de la FFS. Cette proposition est adoptée et la FFS délègue officiellement la gestion du Snowboard à l'AFS, qui reste une association nationale, autonome dans son fonctionnement, mais faisant partie intégrante de la FFS.

Le 23 août 2005, le ministère de tutelle retire l'agrément à l'AFS, faisant valoir que son intégration administrative aux statuts de la FFS lui octroie, de fait, les prérogatives liées à l'agrément détenu par la FFS. Bien que la suppression d'un agrément soit une démarche exceptionnelle, le ministère justifie cette opération par la recherche "de structures unifiées regroupant un grand nombre de disciplines, pour que les fédérations soient plus fortes et plus

solides financièrement"²⁴. L'AFS, craignant l'hostilité de la FFS à son égard, objecte que rien n'empêchera la FFS de modifier à nouveau ses statuts et de transformer l'AFS en « simple » commission à l'intérieur de son dispositif, alors qu'elle bénéficiait d'un statut autonome. Mais ces contestations resteront sans effet.

Ces nouveaux rebondissements dans l'histoire fédérale auraient pour origine un ancien contentieux entre les deux organisations, concernant la mise en place d'un brevet d'état (BE) Snowboard. Alors que dès 1987, des formations « snowboard » sont proposées aux moniteurs dans le cadre du BE de ski, et bien que les snowboarders représentent aujourd'hui près de 20% des pratiquants sur les pistes, il n'existe pas de monitorat spécifique pour enseigner cette pratique en France (contrairement à de nombreux pays européens comme l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Suisse et les pays nordiques). Un des principaux arguments utilisés par l'AFS pour justifier la création de ce diplôme a alors trait à des motifs sécuritaires. Elle considère, en effet, qu'un enseignement délivré par des professionnels experts de la discipline permettrait de maximiser les chances d'acquérir une bonne maîtrise technique pour les débutants. La FFS estime quant à elle que les modules de formation destinés au snowboard dans le cadre du BE ski suffisent à former des moniteurs compétents dans les deux disciplines.

À l'heure actuelle, il est toujours nécessaire d'être breveté d'état en ski pour pouvoir enseigner le snowboard contre rémunération en France. Ce qui impose aux snowboarders d'être des experts en ski pour enseigner leur sport de prédilection. Cette situation résulterait en grande partie des forts liens unissant le Syndicat National des Moniteurs de Ski Français (SNMSF) et la FFS. En effet, ce syndicat professionnel est opposé à l'instauration d'un BE Snowboard

²⁴ Serres, E. (2006) L'avenir glacé du snowboard français. *L'Humanité*. Édition du 11 février 2006.

spécifique, car il souhaite que ses membres soient les seuls à être en mesure d'enseigner le ski et le snowboard en station. Les raisons officiellement invoquées sont principalement d'ordre financier : le syndicat explique vouloir essentiellement limiter le nombre d'enseignants afin que les formations dispensées débouchent sans difficulté sur un métier correctement rémunéré.

Pourtant, le 13 décembre 2005, la cour européenne de justice adresse une lettre de mise en demeure à la France, lui demandant d'appliquer les lois européennes concernant la reconnaissance des diplômes allemands et britanniques de moniteurs de snowboard, et de reconnaître leur droit à l'enseignement de cette discipline dans les stations françaises. Dans le prolongement de cette action, la cour européenne demande à la France, au moyen d'un « avis motivé », de créer le BE Snowboard. Mais la faiblesse des pouvoirs d'application de cette même cour explique que, dans les faits, ce BE n'est toujours pas créé ; et que par conséquent il est aujourd'hui impossible d'enseigner le Snowboard en France sans posséder le BE de ski.

L'institutionnalisation du snowboard en France est donc une histoire marquée par de nombreux conflits. La fédération nationale est dépositaire d'un mode de fonctionnement hiérarchique, fonctionnant selon une logique verticale descendante peu propice à accéder à la demande principale des snowboardeurs : la reconnaissance institutionnelle de leur sport comme une discipline à part entière **et** aux valeurs spécifiques (Chifflet, 1990).

Il est certain que les profanes et les pratiquants occasionnels de snowboard ne connaissent pas cette histoire fédérale dans les détails, et l'on pourrait logiquement supposer qu'elle n'a que peu d'influence sur la façon dont la majorité des pratiquants appréhendent leur discipline et la situe par rapport aux autres sports en station. Mais cette position reviendrait à minorer

abusivement le poids des pratiquants chevronnés qui peuvent transmettre ces histoires au-delà du cadre des seuls licenciés. Il faut ainsi rappeler que le principal magazine dédié au snowboard en France (SnowSurf) tire en moyenne à 18 000 exemplaires et qu'il expose régulièrement l'état des relations entre l'AFS et la FFS.

La presse sportive généraliste relaye elle aussi les conflits opposant ces deux associations. Un exemple frappant du dévoilement de ces polémiques dans la sphère publique est donné dans les pages du plus grand journal sportif français, l'Équipe (tirant quotidiennement à plus de 350 000 exemplaires). Dans l'édition du 16 février 2006²⁵, pendant les J.O. de Turin, sur une pleine page titrée « Les enfants terribles » (titre désignant les snowboardeurs et plus particulièrement ceux appartenant aux disciplines de freestyle (cf. infra 4-A)), Xavier De Le Rue, champion du monde de boarder-cross, s'exprime à propos des problèmes rencontrés par l'AFS :

« Ce sont des histoires politiques qui sont assez décevantes. Tout cela est trop loin du sport. C'est dommage qu'il y ait tant de pression et de lobbying. Moi, je considère que l'AFS se bat depuis quinze ans pour nous. Son système spécifique fonctionne bien et il n'est ni juste ni logique que la FFS le récupère. Il faut comprendre que nous avons une culture propre. Que nous tenons à la préserver. Je prends un exemple tout simple, en boarder, nous ne portons pas de combinaisons moulantes qui pourtant favorisent la vitesse. Nous nous battons pour qu'il en soit toujours ainsi. Parce qu'il s'agit de notre identité, parce que notre travail prend seulement la performance en compte. Il y a aussi une notion de plaisir, de liberté, de découverte. C'est une chance par rapport aux sports où tout est cadré, figé. Chercher à remettre en cause cet esprit constitue une entrave au développement de mon sport et je crois qu'il est du devoir du ministère d'intervenir pour nous aider ».

²⁵ Page 8.

L'article se termine sur ces mots : « Sur le thème du malaise du snowboard, tout le monde accepte de donner son point de vue, de le défendre et d'argumenter. Des athlètes jusqu'au ministre. Tous, sauf le président de la FFS, Alain Méthiaz. Qui a d'évidence d'autres chats à fouetter. ».

2-C-5 / Le snowboard au sein des domaines skiables français : une cohabitation problématique

2-C-5-A / L'établissement de la dangerosité des snowboardeurs

Les snowboardeurs ont été la cible de nombreuses critiques s'articulant quasi systématiquement autour de la question de leur dangerosité. Plusieurs arguments ont alors été avancés afin de démontrer la véracité de ces croyances. Certains mettent en cause le « manque de manœuvrabilité » des snowboards et des doutes sont émis concernant la compatibilité des trajectoires des snowboardeurs et des skieurs. Le snowboard ne permettant pas de faire des virages aussi serrés qu'en ski, les pratiquants sont accusés de créer des accidents en coupant la route des skieurs (Chappuis, 1994 ; Raspaud et Reynier, 1994). On critique également leur supposée méconnaissance du milieu montagnard qui résulterait de leur origine urbaine (Szapiro, 1996), ainsi que la dangerosité de la pratique en elle-même : la position des fixations sur la planche imposerait une posture asymétrique qui provoquerait des dommages physiques aux pratiquants. On réproche également leur manque de civisme (Révil, 1995; Vaske et al., 2000), « leur agressivité, leurs mépris des autres, leur mauvaise éducation, leur besoin d'épater et de se montrer » (Forget, 1993, 15).

Leur supposée dangerosité est également imputée au fait que la majorité d'entre eux n'apprennent pas leur sport dans des structures d'apprentissage traditionnelles (Reynier, 1996) et qu'ils pratiquent en bande. Soulignons à ce propos que la pratique en groupe serait effectivement un facteur propre à majorer la prise de risque (Kogan et Wallach, 1967) par l'émulation qu'il génère, l'impression de sécurité qu'il procure et la dilution des responsabilités qu'il favorise.

Des arguments concernant l'âge et le sexe des pratiquants sont également utilisés pour désigner ce sport comme une « pratique à risque ». Le snowboard, comme le skateboard et le surf, est majoritairement pratiqué par des hommes²⁶ et comporte une forte proportion d'adolescents dans ses rangs²⁷. Il convient de souligner que caractériser les jeunes hommes comme une population spécialement prédisposée à « prendre des risques » relève parfois du lieu commun et revient souvent à oublier de définir le type de risque envisagé, de donner des détails sur la fréquence ou la gravité perçue de ces conduites (Peretti-Watel, 2000). Différentes études montrent néanmoins que la « jeunesse »²⁸ (plus particulièrement la période de l'adolescence) et le sexe masculin sont des facteurs qui permettent de détecter une appétence particulière pour certains comportements de prises de risques physiques (Bell et Bell, 1993 ; Le Breton, 2002 ; cf. Risque 2-F).

D'autres expliquent que la valorisation du risque par les snowboardeurs résulte de leur volonté de définir le genre masculin en tant que référent de la pratique (Anderson, 1999), le risque et ses symboles étant socialement définis comme masculins (Smith, 1983).

²⁶ Les filles représentaient 27% des pratiquants de snowboard dans les stations de sports d'hiver françaises en 2003 (Reynier et al., 2003). Aux États-Unis, à la fin des années 90, on estime le pourcentage de surfeuses à 15% (Booth, 2001) et de skateardeuses à moins de 10% (Borden, 2001).

²⁷ En 2003, dans les stations de sports d'hiver françaises, 1/3 des snowboardeurs avaient moins de 18 ans et près de 3/4 avaient moins de 25 ans (Reynier et al., 2003).

²⁸ Sans oublier les précautions que l'emploi de ce mot nécessite dans la définition de la catégorie de personnes étudiées (Bourdieu, 1984).

Dès lors, pourrait se poser la question de savoir si la supposée dangerosité des snowboardeurs ne se baserait pas sur un fond de vérité. Mais si tel était le cas, il n'en resterait pas moins vrai que l'amplification et la généralisation abusive de ce type de discours continueraient de questionner. Car les statistiques d'accidentologie, tout du moins pour la période concernant les débuts du snowboard en station, ne permettent pas de conclure à la plus grande dangerosité de ses pratiquants (Servoin, 1999) et amène donc à considérer les arguments avancés comme autant de « prétextes » destinés à exclure les snowboardeurs des stations. Ce sont en effet systématiquement des arguments de type sécuritaire qui sont utilisés pour interdire la pratique des « nouvelles glisses » dans certaines stations (p.ex. La Clusaz), ou pour leur fermer l'accès à certaines pistes et remontées mécaniques (p.ex. Chamrousse) (Reynier, 1996). C'est également pour ces mêmes raisons qu'est fréquemment évoqué le projet de créer des espaces d'initiation pour les surfeurs débutants, ainsi que des pistes exclusivement réservées aux snowboardeurs comme à Métabief ou à l'Alpe d'Huez (Borani et Chappaz, 1992). À l'époque, ces projets alertent certaines personnalités du « monde du ski », craignant que cette mise à l'écart des snowboardeurs n'alimente les ressentiments et les controverses entre ces deux communautés. Il convient également de souligner que l'intégration des snowboardeurs en station pâtit d'une logique médiatique peu propice à l'examen objectif de leur dangerosité. Le 7 mars 1993, la mort d'une petite fille de 7 ans à Val-Thorens dans une collision avec un snowboardeur exacerbe les sensibilités. Selon un mécanisme connu, les médias, percevant le pouvoir fédérateur de ce genre d'événements, utilisent alors la mise en scène dramatique afin d'attirer l'attention de leurs clients, quand bien même ils schématiseraient le contexte et les causes de ces accidents, souvent complexes dans les sports de montagne (Hoibian, 2002). Ce phénomène donne ainsi la priorité aux interventions emportées et compulsives qui focalisent les critiques sur les snowboardeurs, souvent désignés comme dangereux par essence. Ce type

de réaction dont Marielle Goitschel²⁹, entre autres, sera coutumière, contribue à alimenter le phénomène de perception sélective permettant de renforcer les préjugés dont les snowboarders sont l'objet.

2-C-5-B / Le leitmotiv de l'insécurité

Le risque est souvent utilisé comme un argument de discrimination et de contrôle social sur des populations qui dévient des normes édictées par une société (Becker, 1985). La majorité qui s'astreint aux codes tacites de la vie en société revendique une attitude et des comportements « normaux » (se déterminant par le respect apparent des règles) lui permettant de jouir d'un statut social favorisé. Les individus qui ne respectent pas certains codes sociaux, et/ou qui en revendiquent de nouveaux, sont jugés comme des fauteurs de troubles. En remettant en cause une règle, ils amoindrissent la cohérence du système de lois tacites, et diminuent la valeur du statut social dont profitent les gens qui le respectent. Les « déviants » sont alors généralement désignés par la majorité « normale » comme une population « à risque », ce qui permet de faire peser sur eux le poids des conventions et de "faire pression" pour qu'ils abandonnent leur pratique alternative.

Les snowboarders, en introduisant de nouveaux codes en station (Thorpe, 2004), ont proposé un ensemble de valeurs potentiellement perturbatrices vis-à-vis de la communauté des skieurs (Thapa, 2001 ; Reynier et Chantelat, 2005). Celle-ci a vu certains des symboles de sa pratique être progressivement remis en cause et a certainement craint de devoir composer avec un

²⁹ Championne olympique et championne du monde française de ski alpin.

nouveau groupe menaçant son statut (Elias et Scotson, 2001) jusqu'à présent dominant au sein des stations de sports d'hiver (cf. supra 2-A).

Comme dans le surf et le skateboard avant lui, le snowboard a cultivé une image subversive et formulé des revendications contestataires, basées sur le rejet des règlements autoritaires et la mise en exergue de la notion de jeu (cf. supra 1), qui ont entraîné son rejet par le reste de la population (Vaske et al., 2000).

Ce mécanisme explique en partie que les gestionnaires de stations aient souvent essayé d'écarter la pratique du snowboard de leurs domaines. Alors que les snowboarders sont une population marginale en terme de rentabilité financière jusqu'au début des années 90, les stations craignent qu'en ouvrant leurs portes à ces pratiquants elles fassent fuir les skieurs au profit d'autres domaines où seule la pratique du ski serait autorisée (Howe, 1998). Mais le non-respect de certaines normes d'habillement ou de comportement ne sont pas des arguments suffisamment légitimes pour justifier une interdiction de pratique sur les domaines skiables. Les arguments sécuritaires ont alors fourni des prétextes plus défendables pour condamner ou empêcher la pratique du snowboard, même lorsqu'ils n'étaient pas fondés (Thapa, 2001).

Le parallèle avec d'autres sports de glisse révèle la récurrence de ce type de réactions lorsqu'une nouvelle pratique s'implante dans un environnement déjà occupé par d'autres utilisateurs et qu'elle rompt le code des conventions en usage.

À titre d'exemple, le développement du surf dans les années 60 voit de nombreuses oppositions s'ériger face à lui. L'affiliation symbolique des pratiquants au mouvement de la contre-culture américaine et leur attitude de rébellion antisociale³⁰ pousse de nombreuses

³⁰ Booth (1995) décrit notamment le rituel du « brown eye », consistant pour un groupe de surfeurs à montrer ses fesses à la vitre de leur voiture lorsqu'ils croisent d'autres personnes. Ce comportement illustre le type de conduites antisociales, immorales (a fortiori dans les années 60), mais faiblement nuisibles, leur attirant certaines difficultés dans leurs relations avec le reste de la population.

populations locales à s'opposer à cette pratique. Le vécu décomplexé de la nudité par les surfeurs dans le contexte de la plage heurte la bienséance et les normes implicites de présentation corporelles de l'époque (Booth, 1995). Le port des cheveux longs, la pratique en bande et la revendication d'une vie de « bohème » contribuent largement à la fixation sur cette population du stéréotype de marginalité, associé, entre autres, à l'irresponsabilité, l'indiscipline, mais aussi la consommation de produits stupéfiants (Booth, 1994). Les réactions de rejet se traduisent notamment par des taxes imposées aux planches de surf pour restreindre la pratique aux États-Unis (Booth, 1995). Cette stigmatisation prend aussi des formes administratives en Australie dans les années 70 où l'administration du « Department of Social Security » encourage ses employés, dans des documents internes, à ne pas accéder aux demandes d'aide financière émanant de personnes qui pourraient être identifiées comme appartenant à la communauté des surfeurs³¹ (Law, 2001).

Ainsi, les pratiquants de « sports de glisse » ont souvent été stigmatisés comme une population « à risque » et doivent, aujourd'hui encore, faire face à des initiatives locales visant à réguler leur pratique (Guibert, 2003 ; Weisbein, 2006). Pour transformer ces préjugés qui leur sont dommageables, ils s'organisent pour gagner en légitimité afin de pouvoir pratiquer plus librement leur discipline (Booth, 1994) ; les deux principaux modes d'action ainsi mis en place sont le regroupement en association et le développement des compétitions.

³¹ Un amendement du manuel destiné aux employés du DSS comportait à partir du 5 octobre 1971:

(c) The need to ensure that a claimant is genuinely looking for work applies especially to : members of the "Surfie" element; (Le besoin de s'assurer que demandeur recherche effectivement un emploi s'applique particulièrement aux membres de la communauté des "surfeurs". Traduction libre.

(d) Unemployment benefit is not ordinarily to be granted to young single persons who come within any of the above categories. (Les allocations chômage ne seront généralement pas accordées aux personnes jeunes et célibataires correspondant à l'une des catégories sus-citées.). Traduction libre.

3 - Vers une normalisation de la pratique du snowboard

3-A / Formation des associations de pratiquants et professionnalisation de la discipline

Bien que le risque bénéficie de connotations positives dans certains secteurs de la société civile (Ehrenberg, 1991), il est encore majoritairement associé à des notions telles que l'imprudence, l'irresponsabilité et l'inconscience. Les snowboardeurs ont subi les conséquences de cet amalgame et ont rapidement cherché à rapprocher "leur" risque de valeurs positives telles que l'audace, la maîtrise technique ou le courage. Alors que ces connotations positives du risque existaient déjà au sein du domaine sportif (Loret, 1997 ; Barthélémy, 2002 ; Le Breton, 1993 ; Pociello, 1995), les snowboardeurs ont dû entreprendre des actions de communication afin de dissocier le snowboard de son image subversive et de faire en sorte que la prise de risque puisse y être envisagée autrement que comme une activité délétère.

Jake Burton, pratiquant et industriel du snowboard (cf. supra 2-C-1), est le premier à s'employer à normaliser l'image de la discipline. Ancien pratiquant de ski alpin il tente d'imprimer à ce sport naissant certains canons du sport traditionnel pour en favoriser le développement (Howe, 1998). Il promeut la compétition dans ce sport dès les années 80 en montant notamment sa propre équipe de compétiteurs professionnels, fait du « lobbying » auprès des stations afin qu'elles ouvrent leurs portes à cette pratique, et influe sur le premier magazine consacré au snowboard (« Absolutely Radical ») pour que les unes de couverture diffusent une image plus conventionnelle du snowboard, proche de la symbolique du ski (Howe, 1998). Ce magazine, dont la première parution date de mars 1985, change d'ailleurs

rapidement de nom pour devenir l'« International Snowboard Magazine », estompant les connotations « alternatives » de son ancienne appellation (Burton, 2004).

Parallèlement, des associations sont créées pour fédérer les pratiquants dès le milieu des années 80. Les pratiquants professionnels en forment deux des premières, en 1987 : la « North American Snowboarding Association » (NASBA) et la « Snowboarding European Association », ayant pour but l'organisation et la coordination de la première coupe du monde. Les pratiquants amateurs ne tardent pas non plus à se donner des moyens d'action puisque l'année suivante, Chuck Allen³² crée l'« United States Amateur Snowboarding Association » (USASA) avec pour objectif officiel de promouvoir le snowboard et de dissocier son image de celle d'un sport à risque³³ (Humphreys, 1996). En France, les différentes associations fondées à partir de 1984 (cf. supra 2-C-4) pour fédérer les pratiquants de snowboard partagent ce type d'objectifs en même temps qu'elles promeuvent les spécificités culturelles de leur discipline.

Cette entreprise de légitimation du snowboard auprès du grand public semble elle aussi reproduire un processus déjà éprouvé dans d'autres « sports de glisse » afin de pacifier leur image. Le surf, par exemple, s'est structuré dès le début des années 60 en associations régionales et nationales (spécialement en Californie et en Australie) dans le but de défendre l'image des surfeurs et de leur permettre de pratiquer librement sur les plages (Booth, 1995). La première association internationale de surf³⁴ mise sur pied en 1964 se donne également

³² Déjà cofondateur d'une association de surfeurs : la « National Scholastic Surfing Federation »

³³ « Our goal is to promote the safe and responsible image of snowboarding ». («USASA profile», United States Amateur Snowboarding Association) (in Humphreys, 1996). « Notre but est de promouvoir le snowboard comme une activité responsable et sans risque ». Traduction libre.

³⁴ International Surfing Federation (ISF) fondée lors du premier Championnat du monde de surf à Manly en Australie en 1964.

comme objectif d'œuvrer pour l'acceptation sociale de ce sport, notamment par l'instauration des compétitions³⁵, ce qui semble d'ailleurs fonctionner de manière efficace³⁶.

3-B / Les chartes de « bonne conduite » et la modification de la symbolique du risque

Certains groupes de snowboarders, prenant conscience des menaces que peuvent faire peser certains stigmates sociaux sur la liberté de leur pratique, s'emploient à les combattre avec la création, dès le début années 90, de « chartes de bonne conduite » appelant les pratiquants à plus de « responsabilité » et au respect de certaines normes de conduite sur les domaines skiables (Raspud et Reynier, 1994 ; Humphreys, 1997). En France, la charte « Free respect » est par exemple créée en 1999 à l'initiative d'un certain nombre de personnalités médiatiques des « sports de glisse »³⁷. Elle se donne pour but de fédérer les pratiquants de « freeride »³⁸ (cf. infra 4-B) mais aussi de transformer son image publique afin d'éviter une éventuelle interdiction de la pratique hors-piste en station (Free respect, 2006).

Bien qu'il ne soit pas le seul initiateur de cette charte, le Snowboard français profite largement de cette action en raison de la place qu'il occupe dans le mouvement du freeride (cf. infra 4-B), et les thèmes abordés recoupent largement les critiques dont les snowboarders sont les destinataires. Le risque est le principal thème abordé par les

³⁵ Hoppy Swarts, président inaugural de l' « United States Surfing Association », argumente à ce propos en expliquant que la compétition aidera au développement d'une nouvelle image auprès du public, que les gens seront alors obligés de respecter les surfeurs « comme les autres athlètes » (Editorial, « The competition scene », *Surfer* 9 :2 (Mai 1968) : 27 ; in Booth, 1995)

³⁶ Le *Journal de Sydney Manly Daily* rapporte peu après ce premier championnat du monde en 1964 que les surfeurs ont « gagné en maturité » depuis qu'ils ont formé un corps officiel et qu'il faut désormais leur reconnaître « le droit » de promouvoir leur sport. (« Early problems » *Manly Daily* (15 mai 1964), in Booth, 1995).

³⁷ Parmi eux, Régis Rolland et Denis Bertrand, deux figures emblématiques du snowboard français.

³⁸ Le « freeride » peut se définir succinctement comme la pratique du ski (ou du snowboard) hors-piste.

concepteurs de cette charte : « Il faut se souvenir que le risque zéro n'existe pas et qu'il faut prendre le maximum de moyens pour optimiser la sécurité ! » (Free respect, 2006). Ils appellent médiatiquement les pratiquants à plus de « respect », d'« humilité », de « responsabilité », de « formation », de « maîtrise », désignant ainsi les stéréotypes dont ils estiment être les victimes. Ils concluent cet appel par une phrase en forme de réponse aux critiques, acceptant implicitement les griefs qui leur sont faits et consentant à se conformer aux normes dominantes dans l'espace des sports d'hiver en station : « Sans aucune responsabilité individuelle, l'avenir ne peut être que compromis. Pensons plutôt à agir en conscience et avec respect ! » (Free respect, 2006).

Ce type de démarche, au-delà de l'impact possible des « conseils » prodigués, a pour but de dissocier cette discipline des connotations négatives liées au risque lui étant associé. Cette évolution se repère également dans les discours des pratiquants. La prise de risque ne devient légitime qu'à condition que les risques soient « calculés » ou « contrôlés », que les pratiquants soient capables de démontrer leur « compétence » et leur caractère « responsable », et surtout qu'ils ne revendiquent pas rechercher le risque pour lui-même (Drouet et Kemo Keimbou, 2005).

3-C / Influence des industriels sur l'image du snowboard

3-C-1 / Les stations de sports d'hiver

À partir des années 90, les gestionnaires des stations constatent la relative stagnation du marché du ski (Di Ruzza et Gerbier, 1981) et l'évolution constante du nombre des

snowboarders³⁹. Le snowboard est alors progressivement considéré comme une activité financièrement rentable et les décideurs des stations sont amenés à participer au développement de cette nouvelle discipline. Ils justifient cette prise de position par la reconnaissance de l'atout symbolique que représente désormais le snowboard en terme d'attractivité, d'image et de marketing, par le fait qu'il a la faveur des médias et qu'il est susceptible d'amener un public nouveau en station (Howe, 1998). En effet, les valeurs alternatives associées au snowboard leur laissent entrevoir la possibilité d'attirer un public jeune qui ne se reconnaît pas dans l'image « vieillie » véhiculée par la pratique du ski (Catéra, 1998). Et même s'il semble peu probable que le snowboard puisse attirer un public nouveau en station⁴⁰, celles-ci vont profiter d'un autre mécanisme : les stations qui favorisent cette pratique sur leur domaine s'attirent la bienveillance d'un public jeune, susceptible d'influencer le choix des parents et de pousser toute une famille à s'y rendre.

Cependant, les gestionnaires désireux de développer le snowboard dans leur station doivent prendre en considération que cette pratique reste peu appréciée des skieurs⁴¹ (Thapa et Graefe, 2003), largement majoritaires. Les décideurs entreprennent alors de communiquer sur le thème de la sécurité en organisant des colloques, en publiant des brochures et en mettant sur pieds des événements médiatiques.

Dans cette logique, la station de Tignes accueille de manière simultanée, en mars 2001, les championnats du monde de freeride et un « colloque sur la sécurité en montagne », dans lequel intervient notamment l'AFS (Association Française de Snowboard) (Objectiveride, 2006).

³⁹ Le snowboard représente 6% des pratiquants pendant la saison 94/95, 11% en 98/99, 16% en 2002/03 (SEATM, 2005 ; Reynier et al., 2003).

⁴⁰ La plupart des snowboarders sont, à cette époque, d'anciens skieurs (Thapa, 2001)

⁴¹ Une étude commanditée par le magazine « Skiing » sur les skieurs américains révèle qu'en 1991, 41% d'entre eux se disaient « nervous » en présence de snowboarders, 43% auraient préféré que les snowboarders aient leurs propres pistes sans que les sites soient mixtes, et 21 % voulaient que les snowboarders soient interdits en station. (Skiing, Mars/Avril 1991, p 75).

Mais cet événement met également en lumière des vues parfois divergentes entre organisateurs et pratiquants concernant la place du risque dans la discipline. L'annulation d'une manche de qualification par les organisateurs pour des raisons de sécurité provoque en effet la contestation des compétiteurs, expliquant que le risque fait partie intégrante de leur discipline et en demeure une composante essentielle. Denis Rey⁴² illustre ce désaccord lors du colloque sur la sécurité en montagne par cette déclaration : « Ce ne sont pas des championnats du monde de freeride. À la rigueur de hors-piste. » (Objectiveride, 2006). Conforme à la culture de sa discipline, il estime que le risque est une notion à prendre en compte pour éviter les excès, mais qu'on ne doit pas non plus chercher à l'éliminer de ce sport, sous peine de lui confisquer une de ses particularités majeures.

Dans le même temps, ce freerider réputé dénonce la logique qui entoure l'usage médiatique du risque lorsqu'il est orchestré par les industriels du ski et du snowboard. Il estime que l'organisation de colloques sur la sécurité en montagne est davantage conçue comme un outil marketing que comme un instrument permettant d'optimiser la sécurité des pratiquants : « les grandes marques de matériel, les stations, les organismes, qui ont en charge nos montagnes ont beau dire, vouloir parler de la sécurité, mais rien de concret n'est réellement fait. Si ! Des cassettes, des brochures, des conférences de presse, mais sur le terrain, que voit-on ? On privilégie les gros événements pour faire quelques démos sur la sécurité et c'est tout ! Sinon, quand une personne tente de monter quelque chose de sérieux sur du long terme, touchant les jeunes, ne parlant que de sécurité, elle ne trouve pas de sponsors pour le financer. Étonnant ? Pourquoi tous ces intervenants ne s'unissent pas pour agir au lieu de dépenser de l'argent dans des brochures ? » (Rey, 2002)⁴³. Rey mentionne ici un sujet particulier, celui de la communication autour de la symbolique du risque.

⁴² Ancien membre de l'équipe de France de ski alpin converti au freeride.

⁴³ Passage extrait du journal *L'Humanité*, édition du 28 décembre 2002.

Au-delà d'une volonté réelle d'informer sur les dangers de la pratique, ces actions auraient aussi pour ambition de gommer les aspects négatifs liés à l'accueil d'une discipline « alternative » souvent décriée pour son caractère dangereux. Les valeurs « contre-culturelles », « déchargées » de leurs aspects les plus polémiques liés à la sécurité, deviennent alors un axe de communication marketing essentiel, et sont utilisées dans le but d'attirer les pratiquants percevant les stations comme le terrain privilégié des « yuppies », auxquels ils ne veulent pas être amalgamés⁴⁴. Cette évolution se repère aujourd'hui dans l'utilisation d'une rhétorique qui opère souvent un rapprochement entre les thèmes du risque et de la sécurité, qu'on pourrait croire incompatibles.

Les brochures touristiques des grandes stations peuvent par exemple louer le caractère « aventureux » de la pratique hors-piste dans un environnement resté « vierge » et « sauvage » tout en faisant valoir par ailleurs la sécurisation maximale de leur domaine (Alban, 2003). Dans la même logique, les half-pipe et les snowparks (cf. infra 4-A) sont vantés comme pourvoyeurs de sensations, mais toujours en louant la sûreté de ces installations (cf. encadré n° 1).

Le risque n'est jamais évoqué de manière explicite, mais seulement sous des formes allusives, à la fois pour contenter le public réceptif à ce genre de symboles et pour ne pas déplaire aux autres.

Il semble donc que les motivations d'ordre économique représentent une part importante des mécanismes ayant poussé à l'intégration du snowboard en station. Cet argument est d'ailleurs corroboré par des observations faites à l'étranger, les premières stations à avoir autorisé la

⁴⁴ Les industriels du sport, comme Philip Knight, PDG de Nike, expliquent ainsi que leurs services marketing s'efforcent de développer des images spécifiques aux produits sportifs qu'ils commercialisent car, explique-t-il, « Nobody roots for a product, the products needed to be tethered to something more compelling and profound » (Katz, 1994). « Personne ne s'enthousiasme pour un simple produit, les produits ont besoin d'être associés à quelque chose de plus captivant et de plus profond ». Traduction libre.

pratique du snowboard aux États-Unis étant également celles dont les bilans financiers étaient les plus critiques (Howe, 1998).

Le snowboard a donc peu à peu été associé à une version « positive » du risque, processus devenu particulièrement prégnant à travers l'utilisation des images employées pour mettre en valeur les performances des snowboarders professionnels.

Encadré n°1

Extraits de la brochure de présentation de la station des 2 Alpes
(<http://www.les2alpes.com/hiver/sources/skipark.asp?lg=fr> (2007))

Le slopestyle des 2 Alpes est constitué d'un step up gap, d'un Big air, d'un enchaînement de 2 tables comportant plusieurs kickers de 8 à 15m, [...] et **d'un monstre hip ! Bref, que du gros, le tout entretenu quotidiennement.**

Les cascades : 2 800m

Seul ou en parallèle, découvre **tes premiers envols en toute sécurité** et améliore ta technique. **Le secret ? Prendre de la vitesse !**

Le couloir : 3 100 m

150 m de long à 35 ° ! Tranquille en virages sautés ou **tout schuss** dans l'axe, y a pas à chercher, faut descendre ! **Sensations garanties !**

La corniche : 2 800 m

De 1 à 5 m de haut, choisis ta **difficulté** et apprends à maîtriser le franchissement de cet obstacle 100 % naturel et **100 % sécurité !**

(Souligné en gras par nous)

3-C-2 / Mode de professionnalisation et utilisation de la symbolique du risque

Le développement des compétitions de snowboard s'est accompagné d'un modèle de professionnalisation particulier, calqué sur celui du skateboard (Humphreys, 1996). Dans ce

sport, la valeur et la légitimité des athlètes se basent très largement sur les symboles qu'ils véhiculent plutôt que sur leurs seuls résultats compétitifs (Humphreys, 1997). Et bien que la logique de concurrence n'épargne pas le snowboard⁴⁵, l'opposition aux valeurs de hiérarchie et de rationalisation, issue de la culture des sports californiens, a contribué à diminuer l'importance des résultats sportifs des athlètes. Les médias centrent davantage leurs intérêts sur les valeurs alternatives que peut évoquer la pratique des professionnels : ils insistent plus sur leur style de vie aventureux, les territoires grandioses et inaccessibles sur lesquels ils évoluent, plutôt que sur les places qu'ils obtiennent en compétition ou la rigueur de leur entraînement physique.

Dans ce registre, la médiatisation des prises de risques des athlètes est un symbole puissant permettant à la fois de distinguer la pratique des professionnels de celle du profane, et de magnifier leur pratique en leur attribuant un caractère « héroïque ». Le poids de ce type d'image est notamment attesté par le caractère fondamental que les pratiquants accordent à l'aspect spectaculaire et risqué des figures photographiées dans les magazines spécialisés, cette caractéristique faisant partie des critères principaux qui président à leur achat (Wheaton & Beal, 2003). L'émergence et la prise d'importance du média vidéo dès les années 80, avec la commercialisation de cassettes compilant les évolutions les plus acrobatiques des snowboardeurs (mais aussi leurs chutes), confirme elle aussi ce phénomène (Howe, 1998).

Ce mécanisme va trouver un aboutissement dans la création des « Winter X Games » à la fin des années 90.

⁴⁵ Cette logique s'est notamment traduite dans l'organisation de compétitions dès l'apparition du snurfer (ancêtre du snowboard) dans les années 60, sans que la question de la concurrence organisée ne fasse grand débat dans la communauté des pratiquants (Howe, 1998), comme cela avait pourtant pu l'être dans les domaines du surf (Booth, 1994) et du skateboard (Humphreys, 1997).

3-C-3 / Utilisation de la thématique du risque par le média télévisuel

Les « eXtremes Games » sont un événement sportif créé en 1994 par ESPN⁴⁶, grande chaîne de télévision sportive américaine. Cette compétition, organisée de façon annuelle, regroupe des disciplines dites « alternatives »⁴⁷, et propose pour chacune d'elles un certain nombre d'épreuves, parfois élaborées sur des modes distincts de ceux connus dans les fédérations nationales. La version hivernale de cet événement, créée en 1997, inclut une compétition de snowboard alors inédite : le boarder cross. Six pratiquants s'élancent en même temps sur une piste étroite, sinueuse et accidentée. Les contacts corporels entre compétiteurs sont ainsi favorisés et autorisés (dans certaines limites), et le premier à passer la ligne d'arrivée est désigné vainqueur. La chaîne privée adapte ainsi la mise en scène des compétitions de snowboard afin qu'elles satisfassent au mieux aux canons déterminant l'attractivité potentielle d'une émission. Les risques pris par les participants, à travers les chutes résultant des collisions, mais aussi les sauts aériens imposés par le relief du parcours, sont ainsi les principaux ingrédients permettant de dramatiser l'événement et de le rendre plus spectaculaire⁴⁸.

Dans le même élan, les compétitions de « big air » (cf. supra 2-C-2) sont intégrées dans ces événements pour mettre en exergue le côté acrobatique et le risque pris par les pratiquants. La mise en spectacle inhérente au média télévisuel va alors consacrer la notion d' « extrême » (et de risque) liée à ce sport (Rinehart et Sydnor, 2003). Ce phénomène est conforté par la faible

⁴⁶ Entertainment Sport Programming Network, créée en 1979. ESPN International est aujourd'hui le plus grand distributeur de programmes sportifs télévisés à travers le monde. Ses programmes sont diffusés dans 180 pays, traduits ou enregistrés en 11 langues.

⁴⁷ Les premiers « eXtremes Games » regroupaient des compétitions de skateboard, de saut à l'élastique, de VTT, d'escalade, de roller en ligne, de sky-surfing, de barefoot, de BMX, de street-luge et un « eco-challenge ».

⁴⁸ Tony Hawk, icône médiatique du skateboard, explique que le même processus est à l'œuvre dans son sport ; qu'une prise de risque toujours plus importante est devenue nécessaire pour des raisons d'audience : « To keep that audience (en parlant des eXtrem Games), the sport has to prove itself worthy in terms of talent required to participate, *level of danger*, and continual progression » (Rinehart, 1998, 406) Souligné par nous. « Pour maintenir l'audience, le sport doit faire ses preuves en terme de talent requis pour participer, en terme de prise de risque, et être en progression permanente ». Traduction libre.

couverture médiatique des compétitions de snowboard aux allures plus traditionnelles (slalom, géant, super géant) (Heino, 2000), se doublant d'une diminution de l'intérêt pour la pratique du snowboard de type alpin (cf. supra 2-C-2). Ceux-ci ne représentent que 6,5% des ventes en 2004, avec des chiffres en constante diminution depuis 1995 (SEATM, 2005)⁴⁹, alors que le nombre global des snowboardeurs ne cesse d'augmenter (Reynier et al., 2003).

3-C-4 / La normalisation de la pratique du snowboard et ses conséquences

Le snowboard était associé à ses débuts à des valeurs alternatives constituant les signes d'une sorte de communauté d'« avant-garde » dans le domaine des sports d'hiver. Mais son intégration progressive aux stations, sa massification croissante et sa marchandisation ont engendré une banalisation des signes qui lui étaient associés et qui représentaient dans les premiers temps l'appartenance à une communauté marginale (Storey, 1999 ; Donnelly, 1993). Dans le même temps, les signes et les comportements qui étaient auparavant interprétés comme révélateurs d'une « *population à risque* » (cf. supra 2-C-5-A) semblent avoir été peu à peu acceptés et intégrés au sein du mouvement sportif, démontrant au passage la subjectivité et le caractère artificiel de la notion de risque (Becker, 1985).

Le caractère distinctif du snowboard s'étant amoindri, il a dès lors perdu une partie de sa « valeur d'échange »⁵⁰ (Baudrillard, 1970). La diffusion et la banalisation des valeurs de ce sport, qui se réclamait à son origine d'aspirations anticommerciales, provoquent alors son

⁴⁹ La part des pratiquants de snowboard de type alpin n'a cessé de diminuer, représentant 39% des pratiquants en 1994, elle est passée à 23% en 1998 et 6% en 2003 (SEATM, 2005).

⁵⁰ De façon schématique, la valeur d'échange correspond à la valeur symbolique qui est donnée à un objet à l'intérieur d'un groupe social.

rejet par un certain nombre de pratiquants, dénigrant sa progressive « commodification »⁵¹ (Rinehart, 1998). Ce processus de « divulgation » et de banalisation, déjà décrit dans d'autres sports dits « alternatifs », mène généralement les pratiquants les plus impliqués dans la discipline à vouloir se démarquer des pratiquants occasionnels, qui par leur simple nombre font diminuer le prestige de ce type de pratique (Fox, 1987). Aussi, afin de renouveler les signes distinctifs permettant aux pratiquants de bénéficier du statut d'adhérent à un groupe confidentiel, alternatif ou élitiste (Bourdieu, 1979), ces derniers érigent de nouvelles normes n'étant plus accessibles aux profanes par l'intermédiaire du seul processus marchand. Alors que de simples signes matériels (possession d'un snowboard, vêtements ou coupe de cheveux spécifiques, etc.) suffisaient à reconnaître les pratiquants dans les premières années du développement de la pratique (Thorpe, 2004), l'élite redéfinit l'appartenance légitime à cette communauté en fonction de l'« authenticité » (Wheaton et Beal, 2003). Cette notion est souvent utilisée parmi les pratiquants de sports « alternatifs » afin de « contrer » les effets « mécaniques » de la divulgation de leur pratique. Dans le cas du snowboard, cette « authenticité » semble être subordonnée aux prises de risque.

En effet, la prise de risque étant un critère qui recoupe généralement la compétence technique (et donc le temps consacré à la discipline), la prise de risque est un élément qui permet de déterminer le niveau d'engagement (« commitment ») dans la discipline et donc une part du statut social du pratiquant au sein de la communauté. L'« authenticité » permet de juger l'implication « réelle » du pratiquant dans son sport et de détecter ceux qui arboreraient les signes apparents d'un pratiquant chevronné sans en avoir les compétences. Cette transformation des normes de jugement aurait quelque peu affaibli la valeur des signes matériels et renforcé le poids de certains comportements spécifiques orientés vers la prise de risque.

⁵¹ Expression idiomatique anglaise utilisée pour décrire la transformation d'un système de relations sociales, auparavant étranger à la logique marchande, qui s'engage dans un processus de marchandisation.

Dans le même temps, et toujours dans une logique de distinction, s'est opéré un processus de différenciation de certaines communautés de pratiquants.

4 - L'apparition des styles de pratique

La différenciation de certaines communautés au sein du snowboard débute avec l'émergence de différents « styles » de pratique, distinguant des ensembles de valeurs spécifiques dictant les conduites nécessaires à l'intégration de ces groupes (Fox, 1987).

4-A / Le freestyle

Les origines de ce premier style, le « freestyle », sont à retrouver dans la volonté des anciens pratiquants de skateboard convertis au snowboard de s'extraire symboliquement de la masse des pratiquants (Howe, 1998). Par un transfert des habitudes de pratiques héritées du skateboard, cette communauté privilégie la réalisation de figures acrobatiques jugées sur leur difficulté technique, leur enchaînement et le risque qu'elles représentent. Ces snowboarders inventent le half-pipe, structure neigeuse en forme de demi-tube permettant de réaliser des sauts acrobatiques lors du va-et-vient entre chacune de ces deux pentes. Directement issu de la pratique de la « rampe » en skateboard, le half-pipe est proposé en compétition officielle dès 1985 (Howe, 1998). L'officialisation de cette discipline marque l'entérinement d'un mode d'évaluation spécifique du snowboard par rapport au ski alpin. Alors que la totalité des

épreuves de ski alpin est exclusivement jugée sur le critère chronométrique⁵², le half-pipe est lui seulement évalué sur des critères techniques et esthétiques, et devient par là même emblématique de cette discipline.

L'acrobatie et la prise de risque physique sont inhérentes à cette discipline, et l'intérêt qu'elle suscite pousse à l'introduction de ce type de structures dans un nombre croissant de stations depuis le milieu des années 90. Ce goût pour les « figures » au détriment de la descente des pistes se traduit également en station par la création dans les années 90 de « snow-parks »⁵³, inspirés des skateparks.

Ces aménagements permettent aux snowboardeurs de s'essayer à des figures acrobatiques dans des endroits spécialement préparés, les figures les plus spectaculaires (souvent les plus risquées) étant les plus appréciées de la majorité des pratiquants et des spectateurs. Les risques physiques pris de façon volontaire et la résistance à la douleur lors des chutes ou des collisions deviennent, comme dans le skateboard, des critères centraux d'évaluation qui permettent de juger de l'« engagement » d'un individu dans sa pratique (Borden, 2001). Ainsi, le développement de ces structures en station semble confirmer le goût prononcé des pratiquants, si ce n'est pour le risque, pour ce qu'il symbolise dans cette communauté.

Alors que le freestyle devient rapidement une pratique symboliquement dominante parmi les snowboardeurs (au détriment de la version alpine ; cf. supra 3-C-3), les signes distinctifs qui lui sont associés font l'objet, dès le début des années 90, d'une campagne marketing et d'une marchandisation massive. L'accroissement du nombre des compétitions basées sur la notation des figures, et leur incorporation aux systèmes fédéraux en tant que discipline reconnue

⁵² Cette assertion n'étant vraie que si, comme le fait le Comité International Olympique, on différencie le ski alpin du ski acrobatique et du saut à ski (http://www.olympic.org/uk/index_uk.asp ; 26 avril 2006)

⁵³ Le snowpark se compose de différents tremplins et structures permettant de faire des figures acrobatiques avec un snowboard ou des skis.

atténuée peu à peu le caractère anticonformiste qui était lié à sa pratique. Enfin, la multiplication des infrastructures et des produits commerciaux lui étant dédiés permet à la masse des pratiquants de s'y essayer et de diffuser les signes matériels caractérisant ses pratiquants au moment de son introduction.

Cette évolution du snowboard est perçue par certains comme un détournement de la pratique de ses origines. Ils prônent un « retour aux sources » de l'esprit du snowboard en participant, au début des années 90, à l'émergence d'un nouveau style connu sous le nom de « freeride ».

4-B / Le freeride

Revendiquant les espaces naturels non aménagés et les champs de poudreuse comme terrains privilégiés de la pratique, les freeriders s'opposent à la « dérive » marchande et compétitive du snowboard. Cette revendication peut être mise en parallèle avec le mouvement des « soul-surfers », apparu 30 ans plus tôt dans le surf, notamment en réaction à la prise d'importance croissante des compétitions et des prix en argent accordés dans celles-ci (Booth, 1995, 2003). Ces surfeurs célébraient alors une philosophie environmentaliste basée sur un concept mystique de communion avec la nature, proche du sens qui lui était donné dans sa pratique originelle par les inventeurs hawaïens de ce sport. Dans le milieu du snowboard, la résurgence de cet esprit est symbolisée par la figure de Craig Kelly qui, alors qu'il est considéré en 1990 comme le meilleur compétiteur, se retire du système compétitif pour ne continuer à pratiquer que sur des terrains vierges (Howe, 1998). Ce style se diffuse comme le véritable signe d'une pratique aventureuse, à la fois symbole de forte capacité technique et d'engagement dans la confrontation au terrain non aménagé. La pratique du freeride recèle une part d'imprévu

reconnue, et le pratiquant qui s'y adonne peut faire valoir le caractère intrépide de sa course et s'assurer le prestige social qui en découle.

Dès 1991 sont organisés des championnats internationaux de freeride⁵⁴ (Vermeir et Reynier, 2007b) : les pratiquants sont invités à dévaler des pentes hors-pistes et sont évalués sur la prouesse technique développée pour déjouer les risques qu'ils choisissent délibérément de prendre. Les trajectoires les plus périlleuses sont les mieux notées, poussant les participants à tenter des sauts les plus spectaculaires possible, à emprunter des terrains où la chute peut se conclure par des blessures importantes. Les risques encourus sont un thème dont les médias rendent particulièrement compte à propos de ce type de compétitions ; la mort possible des pratiquants est parfois abordée⁵⁵, renforçant ainsi le prestige de l'élite capable de se confronter à ce type de risque.

L'importance donnée ici au risque pour juger du statut du snowboarder rappelle un processus déjà décrit dans le surf où le « Tow-in » reste la pratique la plus renommée en raison des risques encourus par les surfeurs (Booth, 2003). Dans ce type de surf, pratiqué sur des vagues dépassant la dizaine de mètres, la chute implique des risques de noyade importants, et les récifs qui affleurent souvent la surface peuvent occasionner des traumatismes et des lésions graves. Dès lors, le nombre de personnes s'adonnant à cette discipline est des plus limités, ce qui renforce son côté élitiste en même temps que le prestige de ces surfeurs.

Dans le snowboard, les capacités de gestion des risques naturels, les connaissances topographiques et nivologiques du terrain liées à une pratique fréquente semblaient être des éléments rédhibitoires à l'adoption massive du freeride par les pratiquants non experts.

⁵⁴ Le World Extreme Skiing Championship (WESC) à Valdez (Alaska).

⁵⁵ L'emphase du risque trouve un exemple significatif dans un sondage paru dans le magazine américain Medium, demandant aux lecteurs d'estimer quel sera le prochain snowboarder professionnel à mourir dans le cadre de sa pratique (Howe, 1998)

Mais la diffusion de l'image liée à ce nouveau style et la multiplication des initiatives commerciales permettant de s'y adonner ont fait leur œuvre (Touron, 2002). Les industriels ont largement communiqué sur les thèmes du plaisir et de la liberté éprouvés à évoluer sur des terrains vierges, mais aussi sur l'accessibilité d'une telle pratique grâce aux matériels qu'ils développaient (Catéra, 1998). Le caractère attractif de cette discipline a ainsi provoqué l'expansion du nombre de ses adeptes sans pour autant que leurs compétences limitées ne constituent un frein insurmontable : on sait que sur le tiers des pratiquants qui évoluent occasionnellement en hors-piste, 30% ne recherchent aucune information relative à la sécurité, 60% ne s'intéressent pas au risque d'avalanche et 33% ne se soucient pas des conditions météorologiques (Poizat, 2002).

4-C / Phénomènes liés à l'apparition des styles de pratique

Les deux styles de pratique précités, s'ils ont été créés sous l'impulsion des valeurs contre-culturelles associées au snowboard, ont fait de nombreux émules dans le monde du ski. Peu après leur apparition, ils ont été intégrés par une frange des skieurs qui, tout en conservant leur sport d'origine, ont réussi à s'associer à ces valeurs alternatives (Midol et Broyer, 1995). Ce cheminement est notamment ponctué par l'apparition du ski de bosses en 1992 aux Jeux olympiques d'Albertville. L'intégration dans la pratique du ski d'une discipline jugée sur la réalisation de figures acrobatiques marque ainsi l'évolution des skieurs et de leur fédération vers des pratiques à l'image moins traditionnelle. Dans cet élan, la Fédération Internationale et la Fédération Française de Ski (FIS et FFS) ont elles-mêmes intégré le vocable « freestyle » pour désigner l'ensemble des équipes de ski de bosses et de ski acrobatique (FIS, 2006 ; FFS, 2006), signe d'une prise en compte de l'essor des styles de pratiques dans le paysage des

sports d'hiver. Enfin, l'apparition, ces dernières années, de derbys⁵⁶ et de championnats de ski freeride regroupant de plus en plus de compétiteurs et de pratiquants autour de disciplines non représentées au sein de la FIS confirme ce phénomène.

Mais celui-ci n'est pas le seul fait de la volonté d'une fraction des skieurs. Il a également été suscité par certains industriels afin de réagir à la diminution croissante du marché du ski alpin (Tomme, 1995 ; cf. supra 3-C-1). Cette baisse, initiée à la fin des années 80, s'est accentuée dans le milieu de la décennie suivante avec une chute de près d'un tiers des ventes en 6 ans alors que le marché du snowboard progressait quant à lui de manière exponentielle, une fraction des pratiquants délaissant progressivement la pratique du ski pour adopter le snowboard (Catéra, 1998).

Les industriels ont donc cherché à limiter ce phénomène de conversion en proposant de nouveaux skis, conçus en essayant de reprendre les avantages reconnus à la pratique du snowboard comme la facilité d'apprentissage et d'évolution en terrain vierge (Tomme, 1995). C'est ainsi que les skis profilés⁵⁷ sont développés dans les années 90. Ils facilitent la prise de virage et limitent le bagage technique nécessaire à la maîtrise de sa trajectoire. Les techniciens ont aussi cherché à donner plus de polyvalence à leurs skis pour permettre aux sportifs d'évoluer à la fois sur piste damée et en neige poudreuse. Le développement de skis polyvalents devait permettre aux skieurs amateurs de terrains vierges de ne pas opter pour une nouvelle discipline (Catéra, 1998).

⁵⁶ Ils se présentent généralement comme des parcours sur terrain vierge, à réaliser dans le temps le plus court possible.

⁵⁷ La ligne de cote de ces skis est calquée sur celle des snowboards : la spatule et le talon sont plus larges que le patin. Ils sont généralement appelés skis « paraboliques », du nom d'un modèle de ski fabriqué par l'entreprise Elan et qui a connu un vif succès.

Le skiboard (aussi appelés snowblades⁵⁸, miniskis ou patinettes), dérivé du ski, est apparu au grand public dans la même période. Faisant généralement entre 80 et 120 cm, ces skis sont beaucoup plus courts que des skis classiques et sont eux aussi vantés pour la facilité de leur prise en main. Mais contrairement à la pratique du snowboard, du freeride et du freestyle, celle du snowblade ne semble pas être associée à la revendication d'un état d'esprit singulier, ni susciter un sentiment d'appartenance communautaire.

Dans le prolongement de cette logique, les industriels du ski se sont aussi intéressés au développement de gammes de snowboards. Mais n'ayant généralement pas fait figure de précurseur dans ce domaine, cette implication tardive les a fait souffrir d'un déficit d'image. Les grosses compagnies industrielles qui s'engagent tardivement sur le marché des sports « alternatifs » ont souvent une image de récupérateurs auprès des pratiquants chevronnés, qui les associent à des généralistes n'ayant pas une réelle compréhension des motivations spécifiques des pratiquants (Wheaton, 2003). Ce phénomène complique alors l'implication des grandes entreprises du ski alpin dans le marché du snowboard.

Néanmoins, le développement de nouveaux produits⁵⁹ et le travail marketing effectué ont permis de donner au ski une image un peu plus « jeune » et de l'associer en partie à la culture alternative. Les différents styles de pratiques ont donc peu à peu été adoptés par les skieurs, à tel point qu'aujourd'hui ces derniers représentent près de 40% des pratiquants déclarant avoir en station une pratique de freestyle ou de freeride (Reynier et al., 2003).

⁵⁸ Le nom de snowblade s'est progressivement imposé en France sous l'influence de l'entreprise Salomon, premier grand industriel à avoir promu le développement de cette discipline auprès du grand public sous cette appellation.

⁵⁹ Des skis à double spatule ont par exemple été développés sur le modèle du snowboard pour que les skieurs puissent évoluer dos à la pente.

5 - Évolution des pratiques en station de sports d'hiver et perceptions du risque des pratiquants.

Avec l'apparition du snowboard, un corps de valeurs particulières s'est introduit en station, marquant une période où la seule possession de cet engin suffisait à montrer les signes de son adhésion à l'idéologie des « sports de glisse ». Il était alors la marque d'une identité singulière se traduisant notamment par des représentations sociales spécifiques concernant les stations de sports d'hiver (Reynier, 1996). Le développement d'une idéologie spécifique par la communauté des snowboardeurs a alors été à l'origine de nombreuses controverses avec les skieurs traditionnels. Parmi les valeurs revendiquées par les snowboardeurs, celle d'une appréhension spécifique du risque a ainsi largement contribué à la mise en place de ces antagonismes, à tel point que le thème du risque est devenu l'argument principal pour réclamer la réglementation de leur pratique et de leur accès aux stations. Prenant conscience de la menace que cette thématique pouvait représenter pour le développement de la discipline, les snowboardeurs et les industriels ont alors entrepris de faire évoluer les symboles liés au risque dans ce sport afin de gommer les connotations négatives pouvant nuire à son intégration dans les stations.

Par la suite, les apparitions du freestyle, puis du freeride, ont elles aussi eu une influence particulière concernant la symbolique du risque en station, car ces deux styles ont à la fois permis de renouveler et réactualiser le sens donné au risque, mais aussi donné la possibilité aux skieurs de s'approprier des symboles « alternatifs » dont la revendication légitime était autrefois réservée aux snowboardeurs. Dès lors, la propriété matérielle du snowboard n'était plus centrale pour revendiquer le statut alternatif de la pratique et le style de pratique est

devenu un critère connu et reconnu, permettant un processus d'identification et d'appartenance communautaire chez les pratiquants (Thorpe, 2004).

La cohabitation de ces deux systèmes identitaires dans un même environnement, faisant référence à des valeurs qui, pour une bonne part, se recouvrent, pose la question de leur importance et de leurs spécificités respectives. La distinction originelle des communautés de pratiquants sur la base de l'engin utilisé semble désormais imprécise et l'on peut se demander si elle n'a pas aujourd'hui perdu de sa portée. Cet état de fait nous amène à poser plusieurs questions concernant la perception du risque en station. La première est de savoir si la pratique du snowboard, malgré sa normalisation et l'apparition des styles de pratiques, se traduit aujourd'hui par une perception particulière du risque de la part de ses pratiquants. La seconde est de savoir si les styles de pratique sont, eux aussi, liés à des appréhensions du risque spécifiques en station.

Chapitre 2 : Cadre théorique

Première partie : le risque

1 - Précisions terminologiques

Dans le domaine sportif, le risque a été l'objet de multiples recherches (p.ex. Collard, 1997 ; Griffet, 1994 ; Seigneur, 2004 ; Soulé, 2002a). Un bon nombre d'entre elles se sont attachées à circonscrire les attributs « objectifs » du risque dans diverses disciplines afin de produire une typologie du risque sportif.

Les sports ont par exemple été classés en trois catégories selon que les caractéristiques intrinsèques de la discipline impliquent, pour l'auteur, un risque de dommage physique plus ou moins important (Bouet, 1968). L'alpinisme, en raison du potentiel « spécifiquement dangereux » du contexte naturel dans lequel il s'accomplit, est ainsi défini comme étant plus risqué que le volley-ball. D'autres classifications s'appuient sur le caractère potentiellement létal du sport et ne référencent comme « sports à risque » que ceux pouvant impliquer la mort du pratiquant en cas d'erreur technique (p.ex. le parachute) (Penin, 2004). Ou encore, le risque sportif est défini en fonction des « logiques internes » qui gouvernent l'exercice de la discipline évaluée. On pourra alors prendre en compte les « sources d'incertitudes » liées au sport considéré (p.ex. incertitudes liées au milieu, aux interactions motrices. Parlebas, 1981),

ou le « risque d'épuisement » et la « menace d'un choc » pour juger de son caractère risqué (Defrance, 1983).

Ces différentes études se centrent donc sur la caractérisation des propriétés « objectives » du risque sportif. Le risque est alors défini comme un événement dommageable susceptible de se produire, ayant des impacts concrets et dont les conséquences sont variables. Il peut donc être appréhendé en termes probabilistes, notamment sous la forme de données accidentologiques.

Mais le risque peut aussi être abordé sous l'angle de sa perception, en tant qu'évaluation subjective d'un individu. De ce point de vue, l'histoire des pratiques en station montre qu'une discipline comme le snowboard a été caractérisée comme une « pratique à risque » alors même que les statistiques ne permettaient pas de la différencier du ski sur le plan de l'accidentologie générale (cf. Chap.1 2-C-5-A). Un même objet ou une même pratique peut ainsi faire l'objet d'évaluations différentes, et les risques perçus peuvent être divers selon les personnes ou les groupes qui les envisagent.

Envisager le risque en termes de perception amène à une autre précision terminologique concernant la « prise de risque ». Celle-ci se caractérise, selon nous, par la décision d'un individu de s'exposer, de façon consciente, à une situation qu'il évalue comme étant risquée pour en retirer un bénéfice quelconque. Nous différencions alors la « prise de risque » d'une « exposition au danger », cette dernière n'impliquant pas la conscientisation d'un risque par l'individu. Alors que l'« exposition à un danger » peut être appréhendée par l'intermédiaire de statistiques d'accidentologie soulignant le caractère nuisible ou létal d'une activité, la « prise de risque » met en exergue l'évaluation singulière d'un individu par rapport à une situation donnée.

Notre question de recherche portant spécifiquement sur la perception du risque en station de sports d'hiver, nous nous sommes intéressés aux différentes études ayant eu pour but d'identifier et d'analyser les différentes variables pouvant influencer ce type de processus.

2 - La mesure du risque dans les sciences humaines

L'adoption de comportements sécuritaires n'évolue pas forcément en fonction des connaissances que l'individu détient sur le caractère risqué de ses actes (Dawes & Kagan, 1988, Moatti et al., 1990). C'est à partir de ce constat que de nombreuses études ont été menées, à la fois pour mettre en évidence certains paradoxes concernant la perception du risque, et pour comprendre des logiques de décisions pouvant paraître « irrationnelles ».

2-A / L'économie comportementale

Le paradigme expérimental a largement été utilisé pour mettre en exergue les « incohérences » du jugement intuitif des sujets concernant la prise de décision en situation de « risque » (Kahneman et al., 1982). Le risque est ici envisagé de façon probabiliste et mathématique puisqu'il est défini comme le produit de la probabilité de l'événement néfaste et de l'importance du dommage (Rayner et Cantor, 1987 ; Yates et Stone, 1992 ; Covelto et Merkhofer, 1993).

Risque = Probabilité de l'événement néfaste * Importance du dommage

Plus simplement, il est caractérisé comme un résultat incertain dans lequel la possibilité d'un gain ou d'une perte est présente pour l'individu (Sigelman, 1985). La tradition micro-économique a ainsi fréquemment recréé la situation de prise de risque sous la forme d'un jeu de loterie présenté aux sujets, qui doivent alors prendre une décision afin de maximiser leurs chances de gains et minimiser leurs chances de pertes. Pour donner un exemple de ce type de démarche, l'*aversion à l'ambiguïté* dans les situations à risque a été montrée grâce au paradoxe d'Ellsberg (1961) : deux urnes contiennent chacune 10 boules rouges et noires, la première urne renferme exactement 5 boules de chaque couleur alors que la proportion de chaque couleur dans l'urne n°2 n'est pas connue. On propose alors au joueur un jeu identique pour chacune des urnes : il tire une boule, et s'il a parié sur la couleur de la boule qu'il sort, il gagne une certaine somme. Dans la première partie de l'expérience, on constate que l'individu est indifférent à parier sur le noir ou le rouge, qu'il joue avec la première ou la seconde urne : il semble donc leur attribuer la même probabilité subjective de gain. Pourtant, lorsqu'on offre au joueur la possibilité de choisir entre l'une ou l'autre des loteries, il préfère significativement le jeu n° 1. Ce paradoxe a ainsi mis en évidence l'*aversion à l'ambiguïté* : les individus préfèrent disposer de probabilités objectives pour juger d'une situation plutôt que d'avoir à les former eux-mêmes sur la base d'informations insuffisantes.

Dans le début des années 70 le modèle économiste a ainsi permis de caractériser de nombreux « biais cognitifs » qui, du point de vue statistique ou « logique », mettent en évidence une « rationalité limitée » des individus dans des situations de prises de décision en contexte risqué (Sjöberg, 1996 ; Wynne, 1982). Cette estimation du risque ne se fait pas en fonction des données de la situation, mais plutôt en fonction de la lecture personnelle que va faire le sujet de ces données (Wright et Ayton, 1994). Ainsi a-t-il été mis en évidence le « biais de représentativité » (Kahneman et Tversky, 2000), à savoir que lorsque l'individu doit évaluer

une situation « à risque » il tend à analyser la situation en la comparant à des stéréotypes disponibles, tout en écartant un certain nombre de probabilités *a priori*, qui devraient logiquement orienter son choix. Une illustration de ce biais peut être donnée par l'exemple suivant : lorsqu'on demande à un sujet si un individu quelconque a plus de chance de se tuer en allant en montagne ou en se baignant, le sujet aura tendance à opter pour le premier choix, bien que la probabilité *a priori* de mourir en se baignant soit plus forte (Majastre, 1990 in Soulé, 2007). La « pratique de la montagne » étant congruente avec le stéréotype disponible d'une discipline impliquant un risque mortel, le sujet choisit cette réponse bien que les données accidentologiques disponibles devraient logiquement l'incliner à être plus circonspect. Beaucoup d'autres « biais » ont été spécifiés, comme le fait qu'un individu soit prêt à risquer davantage pour éviter une perte que pour tirer un bénéfice ; ou encore qu'un même risque présenté de deux façons différentes peut amener le sujet à prendre des décisions différentes.

Au-delà de l'intérêt que représentent ces résultats, de nombreuses critiques ont été formulées à l'encontre de ces expériences faites dans le domaine de l'« économie comportementale ». Le paradigme économique ignore l'importance des émotions et des facteurs motivationnels dans la modélisation des perceptions du risque (Sjöberg, 1996). L'être humain est considéré comme averse au risque et les « prises de risque délibérées » ne sont pas prises en compte, puisque nous les définissons comme la décision consciente d'un individu de s'exposer à un danger perçu sans qu'il soit motivé par une contrepartie matérielle (Hahn et al., 1994 ; Raveneau, 2006a).

Ce modèle concernant la prise de décision est donc incapable d'expliquer ou de modéliser des activités telles que les sports d'hiver, où les risques pris par les pratiquants sont rarement récompensés de manière tangible (Le Breton, 2002). Les situations de risque sont définies

d'une manière probabiliste et les comportements sont considérés comme étant issus d'un calcul purement cognitif, alors qu'en contexte réel les risques peuvent rarement être évalués en termes monétaires ou comparés sur une même échelle (Heimer, 1988 ; Rayner et Cantor, 1987). Enfin, les études de laboratoires placent l'individu dans un contexte expérimental, en le mettant aux prises avec une situation abstraite, et quelques chercheurs restent dubitatifs sur la possibilité de généraliser certains résultats aux situations concrètes de la vie quotidienne (Peretti-Watel, 2000).

Ces études présentent généralement l'individu comme un être « handicapé » par un certain nombre de « biais cognitifs » qui l'empêchent de prendre la décision la plus « rationnelle » et la plus « utile » (Joffe, 2003). Les experts sont alors considérés comme les seuls possédant la compétence nécessaire pour caractériser la meilleure marche à suivre (Sjöberg, 1996). Dans le domaine des stations de sports d'hiver, certains travaux soulignent à ce propos que les actions mises en place pour la sécurité des usagers s'effectuent généralement sans prise en compte des perceptions des pratiquants (Soulé, 2001).

Pourtant, les comportements sécuritaires du public ne s'effectuent pas en seule fonction des conseils ou des injonctions des autorités. Les lacunes de ce type d'approches ont donc poussé les chercheurs à adopter d'autres démarches dans le but de mieux comprendre la perception de risques plus concrets. Sous l'impulsion des politiques et des gestionnaires, les études « psychométriques » ont alors été utilisées avec pour ambition de choisir des orientations plus adéquates concernant la prévention et la régulation des risques (Jenni, 1997).

2-B / La mesure psychométrique du risque

Les études psychométriques se sont développées à partir du constat que le risque ne pouvait être pensé seulement en terme de probabilités de dommages, et qu'il était nécessaire de prendre en compte les perceptions du public pour gérer les actions politiques concernant le risque (Fischhoff et al. 1984 ; Morgan et al. 1996). Le risque est alors caractérisé comme l'estimation subjective de la probabilité d'occurrence d'un accident, liée à la mesure dans laquelle l'individu peut être concerné par ses conséquences (Sjöberg, 2004).

Un des buts assignés à ces études a été de repérer les différents attributs pris en compte par les individus pour évaluer le caractère risqué d'une situation. Dans un premier temps, ce sont les perceptions du risque des individus à propos de domaines variés (p.ex. la recherche nucléaire, les OGM, la pratique du vélo) (Slovic, 1987, 1992) qui ont été comparées.

L'étude princeps ayant mené au développement du modèle psychométrique (Starr, 1969) suggère, parmi d'autres résultats, que les individus évaluent différemment le même risque selon qu'ils l'appréhendent comme une situation choisie de façon volontaire ou subie. Une situation à risque donnant l'impression d'avoir été volontairement choisie serait mieux tolérée que la même situation à laquelle on serait confronté de façon forcée. Cette distinction sera reprise par la suite en dissociant « risque » et « péril ». Le premier étant envisagé comme un « danger librement accepté et individuellement évitable », alors que le second « est attribué à l'environnement, et donc soustrait au contrôle de l'individu » (Hahn et al. 1994, 81; Douglas, 2004).

Ce n'est qu'en 1978 (Fischhoff et al.) que la première véritable étude psychométrique du risque est mise en place pour vérifier les conclusions de Starr. Des sujets sont interrogés à propos de 30 risques différents, en évaluant 12 variables pour chacun (cf. encadré n°2). Et

contrairement aux résultats de Starr, cette étude montre que le niveau de risque d'une situation est jugé équivalent selon que la situation est choisie de façon volontaire ou pas, mais que c'est le caractère « acceptable » du risque qui diminue si l'on s'estime contraint de « subir » cette situation. Il est aussi rapporté que le niveau de risque de beaucoup d'activités courantes n'est pas jugé comme étant « acceptable ».

Encadré n° 2 : Principales échelles qualitatives d'évaluation du risque utilisées dans les études de type psychométrique (Fischhoff et al., 1978 ; Slovic et al., 1980 ; Slovic et al., 1985) (Traduction libre). Elles se présentent généralement sous la forme d'une échelle de Likert en 7 points.

1 / Aspect choisi / subi de la prise de risque

Les gens se confrontent-ils à ce risque de manière volontaire ou pas ?

2 / Immédiateté de l'effet

Dans quelle mesure la mort peut-elle être immédiate avec ce risque ?

3 / Connaissances sur le risque (personnelle et scientifique)

-Dans quelle mesure le risque est-il connu précisément par les personnes qui y sont exposées ?

-Dans quelle mesure le risque est-il connu d'un point de vue scientifique ?

4 / Maîtrise

Le risque peut être maîtrisé en prévenant l'accident ou en réduisant ses conséquences une fois qu'il est survenu (maîtrise préventive et maîtrise des conséquences).

- Dans quelle mesure le risque peut-il être évité grâce à une compétence personnelle ?
- Après que le risque se soit concrétisé, dans quelle mesure peut-on réduire ses conséquences grâce à un comportement approprié ?

5 / Familiarité

Le risque est-il nouveau, ou reconnu et familier ?

6 / Chronique – Catastrophique

Le risque tue-t-il les gens de manière individuelle et indépendante (risque chronique) ou tue-t-il un grand nombre de personnes de manière groupée (risque catastrophique).

7 / Commun – Terrifiant

Est-ce que c'est un risque avec lequel les gens ont appris à vivre et qu'ils peuvent envisager calmement, ou ce risque est-il particulièrement terrifiant ?

8 / Gravité des conséquences

Lorsque le risque se concrétise, dans quelle mesure est-il fatal ?

9 / Exposition sociale

Combien de personnes sont-elles exposées à ce risque en France ?

10 / Équité

Dans quelle mesure ceux qui prennent le risque sont-ils ceux qui peuvent en tirer bénéfice ?

11/ Impact sur les générations futures.

Dans quelle mesure ce risque, s'il perdure, présente-t-il un risque pour les générations futures ?

12 / Exposition personnelle

Dans quelle mesure croyez-vous être personnellement exposé à ce risque ?

13 / Catastrophe globale

Dans quelle mesure ce risque présente-t-il un potentiel catastrophique de mort et de destruction à travers le monde ?

14 / Visibilité des dommages

Lorsque ce risque survient, dans quelle mesure les dommages sont-ils visibles ?

15 / Modification

Le risque est-il actuellement en train de diminuer ou d'augmenter ?

16 / Capacité de réduction

Dans quelle mesure les risques liés à cette activité peuvent-ils être réduits ?

De ces premières études, plusieurs enseignements généraux ont pu être tirés (Slovic et al., 1986 ; Slovic, 1992).

Le premier est que le risque est un concept multidimensionnel, qu'il peut être mesuré et quantifié grâce à des méthodes psychométriques, et que de nombreuses variables sont prises en compte par le public pour l'évaluer (Fischhoff et al., 1978).

Ensuite, il apparaît que la quinzaine de variables utilisées dans ce type de tests se regroupent généralement sous la forme de 2 ou 3 grands facteurs (Slovic et al., 1985). Le premier facteur regroupe une dizaine de variables corrélées, indiquant qu'un risque évalué comme étant « subi » (vs choisi de façon volontaire) est aussi généralement évalué comme étant « non maîtrisable », « terrifiant », et dommageable pour les générations futures. Le second facteur montre quant à lui que le risque est d'autant mieux « accepté » qu'il est évalué comme ayant des effets « immédiats », qu'il est « connu » et familier (cf. encadré n° 2). Enfin, le dernier

facteur a rapport avec l' « exposition sociale et personnelle » au risque et désigne les deux variables du même nom (cf. encadré n° 2).

Ces études ont aussi montré que les « experts » ne diffèrent pas tant des profanes dans leur évaluation du risque. Car s'il est vrai que les experts évaluent le niveau de risque d'une activité en se basant essentiellement sur la fréquence de morts provoquées (Slovic et al., 1979), ils font des évaluations très similaires aux profanes lorsqu'on leur demande d'utiliser les échelles qualitatives (cf. encadré n°2) pour juger un risque.

Enfin, le « potentiel catastrophique » d'un risque, calculé en termes de nombre de morts par an, est un des déterminants les plus importants du niveau de risque perçu.

De 1978 à 1996, au moins 55 études portant sur la perception du risque ont utilisé le même modèle d'investigation (Jenni, 1997), pour l'appliquer à des domaines spécifiques tels que certains risques particuliers (p. ex. Gardiner et al., 1982, concernant l'énergie nucléaire), la comparaison des perceptions de différentes populations et les études interculturelles (p.ex. Karpowicz-Larzeg et Mullet, 1993), ou encore l'évaluation de nouvelles variables concernant l'appréhension du risque (p.ex. Hohenemser et al., 1983).

L'étude de risques spécifiques (p.ex. : le risque d'accident de chemin de fer) et les recherches interculturelles ont mis en lumière certains mécanismes. Elles ont, par exemple, pu confirmer que les perceptions du risque, comme dans les études plus générales, se structurent le plus souvent en 2 ou 3 grands facteurs explicatifs. Néanmoins, elles attirent l'attention sur le fait que des risques dont les perceptions peuvent paraître ressemblantes de prime abord (p.ex. l'énergie nucléaire et l'énergie électrique), s'expliquent parfois en fonction de raisonnements collectifs bien spécifiques (Fischhoff et al., 1978). Elles soulignent aussi que les principes de

variation communs, observés dans les réponses données par différentes populations, peuvent s'accompagner de prises de position distinctes. Ces études invitent donc à la prudence concernant la généralisation de certains résultats.

La méthode psychométrique a ainsi permis de progresser dans la compréhension des mécanismes de perception du risque. En étudiant des risques concrets, elle a défini certaines grandes variables psychologiques prises en compte pour évaluer un risque, et son approche quantitative a rendu possible la caractérisation de perceptions communes à certains groupes. Pourtant, ce type de recherches est aussi l'objet de critiques d'ordre méthodologique (Jenni, 1997), notamment en ce qui concerne l'utilisation des analyses factorielles. Par exemple, sur l'utilisation des moyennes des réponses, qui estompe des différences individuelles parfois importantes et intéressantes à repérer (Holtgrave et Weber, 1993), ou encore sur les variables d'évaluation, qui sont produites et choisies par les chercheurs, et qui peuvent donc grandement influencer les résultats obtenus. Il est également reproché à cette approche de se focaliser sur l'aspect quantitatif de la perception et de ne pas prendre en compte le contexte écologique pour expliquer les évaluations faites par les individus (Sjöberg, 1996). La psychométrie serait alors incapable, en dernier ressort, d'expliquer pourquoi les individus diffèrent dans leur appréhension du risque (Sjöberg et al, 2004 ; Otway et Wynne, 1989) ; tout en gardant à l'esprit qu'elle n'a pas été utilisée pour apporter ce type de réponses, mais plutôt pour caractériser l'importance donnée à certains risques par le public et pour éclairer les « questionnaires » sur ses réactions (Jenni, 1997).

Malgré des avancées notables, les études psychométriques, comme l'« économie comportementale », définissent le risque comme une notion perçue *a priori* comme néfaste. Elles présentent donc certaines lacunes pour aborder le champ des pratiques sportives, où les

risques sont parfois pris de façon volontaire, et doivent être complétées par d'autres approches pour comprendre le sens positif que les individus lui donnent parfois (Lyng, 1990).

2-C / La théorie culturelle

De nombreux auteurs ont insisté sur l'importance des facteurs culturels, sociaux et historiques pour comprendre et interpréter la perception du risque des individus (Boholm, 1998; Dake, 1992 ; Pidgeon, 1991 ; Duclos, 1987 ; Frey, 1991). Les premières études à les avoir spécifiquement mis en exergue datent des années 80 (Douglas et Wildavsky, 1982) et montrent que le système de normes propre à une société, parce qu'il est primordial dans la détermination des valeurs des individus, détermine l'importance variable qu'ils accordent à certains risques. Les sources de dangers potentielles sont si nombreuses que les normes sociales permettent d'établir un classement des risques à prendre en compte et d'homogénéiser ainsi les perceptions des individus. La finalité d'une telle position collective serait de fonder et de maintenir à la fois la cohésion et l'identité du groupe, en déterminant une réponse communautaire par rapport aux dangers qui peuvent la menacer. L'approche culturelle réfute ainsi la notion de « biais » perceptif, car elle replace ces « erreurs » au sein d'une logique culturelle permettant de leur redonner du sens. Elle donne ainsi de la cohérence à des prises de décisions qui, lorsqu'elles sont décontextualisées, peuvent paraître absurdes, et enrichit les démarches expérimentales qui se limitent souvent au constat de l'« irrationalité » des individus (Teuber, 1990 in Peretti-Watel, 2000).

2-D / Becker et les « pratiques déviantes »

La théorie culturelle (Douglas et Wildavsky, 1982), en prenant en compte l'environnement social du sujet, permet notamment d'expliquer le sens positif pouvant parfois être donné au risque. Cependant, elle ne permet pas de comprendre clairement les variations du rapport au risque auquel un individu peut être soumis au cours de son existence (Becker, 1985). L'histoire du groupe est prise en compte, mais les mécanismes psychosociologiques qui influencent l'individu dans sa pratique ne sont pas détaillés.

Ainsi, un individu peut, selon la période, avoir des « pratiques déviantes », puis les abandonner, puis les reprendre. Définissant les « pratiques déviantes » comme toute pratique « qui transgresse des normes acceptées par tel groupe social ou par telle institution » (Becker, 1985, 9), les analyses de Becker peuvent, selon nous, s'appliquer aux « pratiques à risque », dès lors que les comportements ainsi désignés sont publiquement réprochés.

Pour expliquer le processus de transformation de la perception d'une pratique déviante (ou « à risque »), Becker insiste sur l'importance de l'histoire du sujet, qui en fonction de l'attitude des groupes qu'il est amené à côtoyer et à déférer, va être influencé dans ses pratiques.

En premier lieu, la situation objective de l'individu peut l'amener à faire évoluer son rapport à la déviance. Par exemple, la mise en couple ou la venue d'un enfant peut rendre l'individu plus sensible au respect des normes sociales, par égard pour les gens qui le côtoient et dont la réputation pourrait être compromise par ses « activités déviantes » si elles venaient à être rendues publiques.

L'auteur utilise aussi le concept de *carrière* (Becker, 1985) pour décrire les conditions nécessaires à l'engagement d'un individu « normal » dans une « pratique déviante », et expliquer les différentes phases de son « apprentissage ».

En prenant l'exemple des fumeurs de marijuana, il montre que le commencement d'une pratique « déviante » passe par la diminution de la perception des risques liés à la pratique. Ce processus s'amorce généralement grâce à un groupe de camarades qui donnent au sujet les arguments permettant de minimiser le caractère néfaste d'une pratique réprouvée, favorisant ainsi son commencement. L'individu va alors apprendre au sein du groupe « la technique » sans laquelle il peut être amené à sous-doser sa prise de drogue (ce qui limite les chances qu'elle soit détectée), puis « apprendre la perception des effets », sans quoi il serait incapable d'identifier les conséquences « appréciables » de la drogue. Chacune de ces étapes nécessite un entourage social « compétent », et l'échec de n'importe laquelle de ces phases induit l'arrêt de la pratique. Ainsi, l'histoire de l'individu peut être marquée par la rencontre d'« initiateurs » qui sauront (ou pas) lui faire apprécier l'usage de substances narcotiques, qui sauront aussi le guider dans l'évolution de sa pratique (l'augmentation des doses et la maîtrise affective des nouveaux effets induits) ; l'absence de ces personnes « guides » pouvant amener le sujet à stopper sa pratique, faute d'avoir réussi à en renouveler l'intérêt.

Becker met ainsi en évidence le lien très fort existant entre la perception du caractère risqué d'une pratique et son exercice, puisque c'est l'entourage social de l'individu qui va l'amener à modifier ses perceptions, conditionnant l'essai de la pratique à risque, puis son maintien. Il montre que la perception du « risque » ne peut être dissociée de la perception de « la prise de risque » en établissant que la perception de la prise de drogue est assujettie à la perception de la drogue elle-même.

Le parcours personnel de l'individu permet ainsi de comprendre la façon dont il peut être amené à modifier sa perception et ses pratiques à risque au cours de son histoire.

Mais Becker ne circonscrit pas ici l'appréhension de la déviance (ou du risque) à l'histoire personnelle du sujet. S'il veut pouvoir rendre compte de l'entendement du caractère déviant

d'une pratique, il souligne d'abord l'importance capitale du groupe et de son histoire pour comprendre les sensibilités collectives pouvant caractériser une communauté vis-à-vis d'une pratique répréhensive, et qui s'expriment dans les perceptions spécifiques de ses membres. Il met en évidence la variabilité historique de la définition des « pratiques et des populations déviantes » et de la stigmatisation de ces dernières. Grâce au concept d' « entrepreneurs de morale » (Becker, 1985), il montre que la définition de ces catégories est sujette à l'initiative de groupes qui entreprennent de faire punir les « présumés coupables ». Ces « accusateurs » développent un argumentaire public ayant pour dessein de transformer la perception de certains actes en comportements immoraux, et attirent l'attention des autres sur cette population, de façon à ce que le public n'ait pas la possibilité d'ignorer cette communauté désormais marquée. La variabilité de la définition d'un groupe « à risque » peut être illustrée avec l'exemple du snowboard, stigmatisé par les skieurs et parfois interdit en station à ses débuts, et devenu par la suite une pratique légitime et reconnue comme un sport à part entière (cf. Chap.1). Les différents groupes sociaux luttent ainsi pour imposer leur propre définition de la pratique comme étant la plus légitime, celle-ci conditionnant la perception publique de la pratique et donc la commodité de son exercice.

Becker souligne encore la subjectivité du caractère « risqué » par le fait qu'un individu peut acquérir ce statut, non pas du fait qu'il a contrevenu à la règle, mais parce qu'il n'a pas respecté celui qui est censé la faire appliquer. Enfin, il précise qu'il est nécessaire de compléter l'analyse en détaillant les motivations des « entrepreneurs de morale » à faire honorer un certain ordre. Il indique que celles-ci sont à rechercher dans les intérêts que ces individus ont à s'engager dans l'activité moralisante, pouvant par exemple résider dans l'acquisition d'une identité forte par l'intermédiaire de la cause qu'ils font exister.

Becker démontre ainsi que la définition des pratiques déviantes est une variable historique soumise aux fluctuations des normes sociales, et que les individus qui auraient des « pratiques à risque » sont stigmatisés pour des raisons morales, que l'on présente le plus souvent en invoquant l'objectivité.

Becker limite ici son sujet aux pratiques à risque publiquement dévalorisées et stigmatisées. Pourtant, les pratiques à risque ne font pas l'objet d'un dénigrement systématique. Certaines pratiques sportives sont, par exemple, un cas particulièrement pertinent de la façon dont une pratique qualifiée « à risque » peut être valorisante sur le plan social ; à l'image de l'alpiniste et du marin qui profitent de l'image gratifiante que leur discipline leur confère en raison de la prise de risque qui leur est associée.

2-E / Goffman et « la face »

Concernant la signification sociale des comportements « à risque » et leur caractère potentiellement valorisant, les travaux d'Erving Goffman (1974) sont particulièrement féconds pour comprendre la façon dont les individus peuvent donner un sens positif à leur prise de risque ou celle des autres.

Goffman replace « les conduites à risque » dans le cadre plus général des rites d'interactions qui rythment les échanges sociaux (Goffman, 1974). À travers ses comportements, l'individu fait acte de représentation (dans l'acception théâtrale du terme) et construit une image de lui-même influant sur les relations qu'il pourra entretenir avec les autres. L'importance capitale de cette image sociale incline ainsi l'individu à contrôler les impressions que les

autres personnes vont pouvoir se faire à son égard. Dans ce contexte, Goffman définit alors *la face* comme étant « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier » (1974, 9).

L'auteur dépeint ensuite un cadre particulier d'interactions qu'il nomme *l'action*, et le décrit comme le lieu où il y a « des chances à courir », c'est-à-dire une alternative à choisir entre plusieurs comportements, dont les conséquences seront différentes pour l'individu. *L'action* peut alors être caractérisée comme étant *fatale*, c'est-à-dire à la fois qu'elle *tire à conséquence* et qu'elle est *problématique*. Autrement dit, pour que *l'action* soit *fatale* il faut respectivement que, d'une part, elle ait une réelle capacité, par ses conséquences, à peser sur la vie ultérieure de celui qui l'aura accomplie ; et que, d'autre part, elle ne soit pas réalisée de manière inconsciente et automatique, mais de façon volontaire et en présence d'alternatives. Ainsi, l'activité choisie pour tuer le temps dans une salle d'attente sera problématique (pour choisir le magazine permettant de patienter) mais ne portera pas à conséquence ; et se rendre (ou non) sur son lieu de travail pendant les horaires imposés est une action qui porte à conséquence mais qui n'est pas problématique, puisque son aspect routinier en fait oublier les alternatives possibles. Goffman décrit ainsi l'activité de l'alpiniste comme un lieu d'*action fatale* puisque c'est une activité à la fois librement choisie et pouvant avoir une incidence profonde sur l'intégrité physique de celui qui s'y adonne. *L'activité fatale* est donc en soi un comportement à risque (dont la nature peut varier), mais dont la finalité ne se résume pas à lui-même.

Car si l'individu se risque à de telles activités, sa mise est à la fois matérielle, mais aussi sociale. Cette mise sociale est *le caractère* de l'individu, c'est-à-dire un ensemble de propriétés psychologiques que les autres personnes vont inférer à partir de ses comportements, et qui déterminent pour une part les attitudes qu'elles adopteront face à lui (p.ex. dédain, admiration, amour, indifférence). Car tout comportement a une valeur sociale pour le groupe

qui l'observe, et l'individu qui s'engage dans ce type d'*action fatale* espère donner des informations favorables sur lui-même au groupe dans lequel il s'insère ou veut s'insérer.

Le *caractère* est ici à différencier des *qualités primordiales* de l'individu pour comprendre la valeur sociale donnée à la prise de risque. On reconnaît au sujet un certain nombre de *qualités primordiales* lorsque dans l'exercice de ses fonctions ou en contexte de jeu, il fait preuve d'habiletés ou de compétences particulièrement appréciables. Ce pourront être l'endurance et la force pour un alpiniste, le sang-froid et la précision pour un joueur de billard, la sensibilité et la dextérité pour un violoniste. Il est reconnu que chacun peut exercer ces qualités, les développer pour progresser dans la maîtrise de sa discipline. Mais c'est seulement lorsque les circonstances deviennent *fatales* que le sujet peut faire montre de son *caractère*. La conscience des risques liés à l'action peut faire perdre ses moyens à l'individu et remettre en cause la maîtrise de ses *qualités primordiales* dans ce type de contexte particulier. On pourra dire de quelqu'un qui est resté impassible face à une situation critique, qu'il a fait preuve d'une « grande force de caractère », et de quelqu'un qui s'effondre au moment crucial qu'il a eu une « faiblesse de caractère ». Les *qualités primordiales* et le *caractère* d'un individu sont tous les deux constitutifs de sa réputation, mais le *caractère* ne s'exprime que dans un contexte *fatal*. Les *qualités primordiales* peuvent être approuvées, désapprouvées, ou n'être l'objet d'aucun jugement. Par contre, le *caractère* « est toujours pesé d'un point de vue moral, pour la simple raison que l'aptitude à mobiliser ses facultés dans l'instant est toujours sujette à évaluation sociale » (1974, 178). C'est pourquoi le *caractère* a une valeur particulièrement importante d'un point de vue social. Car celui qui sait surmonter l'épreuve sans faillir bénéficie dans son entourage d'une grande considération.

À travers cette analyse, Goffman décrit certaines des conditions sous lesquelles la prise de risque peut être socialement perçue comme positive. Il montre que les prises de risque des individus sont soumises à des mécanismes sociaux qui conditionnent leur perception par le public, et qu'elles peuvent, en certaines circonstances, conférer du prestige social à celui qui les prend. Il est ainsi confirmé que l'attrait de la situation risquée réside, en tout cas pour partie, dans une finalité qu'elle ne porte pas en elle-même, et que la perception du risque est soumise à des logiques sociales culturellement définies.

Mais si les mécanismes culturels décrits ici expliquent essentiellement la perception du risque en fonction de la valeur sociale qu'il recèle, d'autres études développent davantage l'hypothèse que les prises de risque peuvent s'expliquer en fonction de facteurs historiques concernant l'intégration sociale de l'individu.

2-F / Les déterminants anthropologiques de la prise de risque

Devant l'engouement moderne de nos sociétés contemporaines pour certaines pratiques dites « à risque » (Baddeley, 2002 ; Ehrenberg, 1988 ; Le Breton, 1991), quelques chercheurs ont avancé que les causes de cet essor étaient à rechercher dans des motifs d'ordre anthropologique. Les développements théoriques ayant abordé la prise de risque à partir de ce point de vue ont alors souvent mis en exergue la volonté des individus d'éprouver une sensation de contrôle par l'intermédiaire de ce type de pratiques. Schématiquement, l'individu moderne aurait, devant la complexification du monde qui l'entoure, la perception d'un contrôle sans cesse diminué sur sa propre existence, au regard de forces sociales lui semblant toujours plus déterminantes dans son histoire sans qu'il puisse s'y soustraire (Le Breton, 1991, 2002). Le rôle des décisions personnelles dans la conduite de sa vie serait perçu comme

de plus en plus minime, et les finalités de l'existence, qui pouvaient auparavant avoir un caractère d'évidence (Héritier, 1977, in Kaufmann, 2004), seraient remises en question. De ce phénomène résulterait alors une sensation de vide, que l'individu chercherait à combler en éprouvant des situations dans lesquelles il peut établir la preuve de la légitimité de son existence. Pour ce faire, le sujet opterait consciemment pour des conduites ordaliques, c'est-à-dire des comportements « périlleux » susceptibles de lui causer des dommages importants, mais pouvant également se révéler inoffensifs en fonction de son comportement ou des aléas de la situation. Dans le cas où le sujet évite l'accident, il éprouverait alors le renforcement du sens donné à son existence, interprétant cette issue positive comme un signe lui confirmant le bien-fondé de son existence.

Les pratiques « à risque » seraient ainsi perçues comme positives, car pourvoyeuses de sensations utiles à un équilibre mental conditionnant l'acceptation de certaines conditions de vie caractéristiques de nos sociétés modernes. Et dans ce contexte, le sport étant souvent connoté comme une activité bénéfique, les pratiques « à risque » sportives bénéficieraient d'une meilleure évaluation par rapport à d'autres domaines plus dépréciatifs (p.ex. prise de drogue, conduite en état d'ivresse).

Dans le domaine sportif, ces analyses concernant les motivations à la prise de risque ont été retrouvées, à quelques nuances près, dans le milieu des libéristes⁶⁰ (Lyng, 1990). La motivation des parachutistes consisterait dans la sensation de maîtrise de leur discipline, dans la démonstration de leur expertise et de leur capacité à innover dans l'instant pour garder le contrôle d'une situation délicate. Mais alors que ce type d'activité avait été décrit comme une activité ordalique, et donc soumise à un certain aléa, il apparaît que les libéristes exècrent la sensation de hasard dans leur pratique (Peretti-Watel, 2003). Ils recherchent le moment

⁶⁰ Praticants de la chute libre.

critique dans lequel ils percevront leur prise de décision et leur comportement comme d'une importance capitale pour neutraliser le risque.

Au-delà de cette différence entre les deux analyses, ces travaux concluent donc sur une motivation d'ordre anthropologique ou existentiel. Le risque, ou plutôt la capacité perçue de l'individu à s'y soustraire dans un moment critique, semble permettre à l'individu de donner un surcroît de sens à son existence, en lui faisant percevoir une sensation de contrôle intense. Ce mécanisme psychologique expliquerait la perception positive du risque des pratiquants, et confirmerait l'importance de la notion de contrôle, déjà désignée comme étant « centrale » pour appréhender le thème du risque (Gibbs, 1989).

Pourtant, plusieurs études ethnographiques récentes et spécifiquement consacrées aux prises de risque en contexte sportif apportent différentes objections aux recherches évoquées.

Par exemple, certains peinent à trouver une motivation commune et universelle aux pratiquants des différentes disciplines étudiées (Raveneau, 2006b : la plongée sous-marine; Rennesson, 2006 : la boxe thaïlandaise, Loirand, 2006 : parachutisme). Ces auteurs soutiennent davantage l'hypothèse d'un rapport au risque des pratiquants déterminé par l'histoire, la culture et les caractéristiques sociales spécifiques du groupe auquel ils appartiennent. Il a par exemple été montré que le rapport au risque des parachutistes a largement évolué au sein du milieu fédéral français dans les 30 dernières années. D'origine militaire, le parachutisme était fondé « sur la célébration et la valorisation permanente du risque » (Loirand, 2006, 625) tant que le recrutement des pratiquants était d'origine populaire et que l'encadrement était géré par d'anciens instructeurs militaires. Mais avec l'arrivée, dès les années 70, d'une politique fédérale ouvertement sportive, la compétition, la sécurité, « les sensations liées à l'expérience de la maîtrise de ses déplacements dans l'air » (Loirand, 2006, 633) ont progressivement été intégrées comme les nouvelles normes de la discipline, en même

temps que le recrutement social évoluait vers des classes sociales plus aisées et plus « cultivées ». Alors que le risque constituait l'élément principal justifiant cette pratique dans les années 60, l'évolution de la fédération s'est accompagnée d'une transformation des symboles qui légitimaient la discipline auprès des pratiquants, jusqu'à ce que celle-ci soit explicitement revendiquée comme sécuritaire.

À la lumière de cette étude, l'auteur plaide, comme d'autres (Raveneau, 2006a), pour une analyse du rapport au risque, non pas centrée sur la recherche d'invariants généraux, mais plutôt contextualisée à l'échelle d'un groupe social particulier, dont l'histoire et la culture spécifiques doivent permettre de découvrir le sens original que cette communauté donne à la prise de risque.

Dans cette optique, la nécessité de s'appuyer sur une connaissance fine des symboles utilisés par les pratiquants dans leur discipline a été soulignée. Il a par exemple été montré que la majorité des pratiquants d'escalade, dont la discipline est souvent considérée comme un « sport à risque » en raison de son association avec l'alpinisme dans l'imaginaire collectif, n'encouragent la prise de risque physique à aucune phase de la discipline (De Leseleuc, 1998). L'observation appliquée des pratiques et des discours des « grimpeurs » contredit alors le sens commun et permet de caractériser l'escalade libre comme une discipline dont la logique sociale est sécuritaire.

3 - De la perception à la représentation du risque

Les travaux que nous avons abordés montrent que la perception du risque est soumise à de nombreuses variables d'ordre psychosociologiques. Les premières recherches expérimentales

ayant mis en évidence ces influences ont interprété leurs résultats en concluant généralement sur le fait que de nombreux biais psychologiques perturbent la perception du risque, et qu'en leur absence elle serait plus « juste » car davantage rationnelle.

Mais l'étude des perceptions du risque dans leur contexte naturel permet d'amender ces conclusions. La prise en compte de la valeur sociale donnée au risque, en fonction des cultures spécifiques dans lesquelles les sujets s'insèrent, a ainsi permis de comprendre le sens qui lui était donné par les individus. Il a alors été montré que le risque est une notion dont la définition est historiquement variable et que sa perception est socialement construite. Le sujet qui perçoit le risque est ainsi marqué dans son évaluation par son appartenance à un groupe, par l'histoire de ce groupe et les valeurs qu'il véhicule. On comprend dès lors que la perception du risque n'est pas subordonnée au seul principe de sécurité, mais que les différents symboles (parfois positifs) liés au risque peuvent induire des comportements définis comme « imprudents ». La perception du risque des individus est donc à appréhender comme le fruit d'un travail socio-cognitif faisant la synthèse de processus individuels et de phénomènes collectifs.

À partir de ce constat, différents auteurs ont souligné l'impropriété du terme « perception du risque » (Peretti-Watel, 2000 ; Joffe, 2003). L'appréhension du risque ne serait pas une perception, dans le sens où celle-ci implique de « se retrouver en contact direct avec une réalité tangible » (Peretti-Watel, 2000, 199). Certains psychologues différencient en ce sens une réalité de « premier ordre » et une réalité de « second ordre » (Watzlawick, 1988). La première serait la réalité « brute », telle qu'elle nous est transmise par l'intermédiaire de nos sens. La seconde résulterait de la vaste synthèse et de la mise en lien de toutes nos expériences : elle serait le cadre interprétatif de la réalité de premier ordre, prescrivant la valeur et la signification attribuées aux objets perçus. Cette grille de décodage, généralement

associée au « sens commun » (Elejabarrieta, 1996) des individus, se manifeste alors dans les raisonnements simplificateurs que chacun met en œuvre pour analyser une situation de façon brève et concise. L'élaboration de ces « grilles de décodage » du réel ne se fait pas de façon autonome par l'individu, mais résulte des interactions qu'il a avec son environnement à la fois public et privé. C'est notamment à travers les expériences de socialisation et sa nécessaire intégration à un groupe d'appartenance que le sujet construit la trame cognitive et affective lui permettant de donner un sens particulier au réel (Berger et Luckman, 2005). Ainsi, chacun naît puis évolue dans des groupes sociaux déjà dépositaires d'une culture et de pratiques, qui lui sont transmises et qui donnent des significations particulières à l'environnement (Duveen, 1999). L'individu interprète alors « le réel » sur la base de ces structures collectives déjà présentes, qu'il intègre de manière inconsciente au contact du groupe et à travers les relations qu'il entretient avec ses membres.

L'évaluation d'un risque étant un processus de construction symbolique, certains auteurs préfèrent alors utiliser le terme de « représentation du risque ». Celui-ci permettrait de mettre en exergue le processus de construction symbolique auquel le sujet se soumet pour donner du sens aux dangers qu'il rencontre. Il permet aussi de ne pas déprécier *a priori* le sens positif que certaines personnes peuvent donner au risque (cf. supra 2-D et 2-E) (Joffe, 2003). Enfin, l'adoption du terme de *représentation* implique de ne pas caractériser certaines évaluations comme étant « inappropriés » face au danger, et demande plutôt la compréhension des différentes influences psychosociologiques pouvant inciter le sujet à avoir des comportements parfois jugés comme « irrationnels », notamment lorsqu'ils sont envisagés en fonction des avantages matériels pouvant en être retirés.

Seconde partie : les représentations sociales

1 / Le processus représentationnel

1-A / Origines du concept de représentations sociales

La théorie des représentations sociales permet d'étudier l'appréhension particulière d'une notion par un groupe et les principes de sa mise en place, se situant au carrefour entre des processus individuels, interindividuels et intergroupes (Doise, 1985). Ce concept a été conçu sur la base de celui de représentations collectives, élaboré par le sociologue Émile Durkheim (1967). Ce dernier cherche alors à élucider le fonctionnement des phénomènes de conscience collective qui, dans la perspective sociologique, subordonnent les consciences individuelles pour les astreindre à un certain nombre de normes réglant les conduites et les attitudes (p.ex. normes morales, règles juridiques, traditions religieuses). Bien que les représentations collectives existent à travers les individus, elles s'en distinguent et ont un fonctionnement propre, assurant leur pérennisation au-delà de la variabilité des comportements individuels.

Moscovici propose alors de renouveler ce concept lorsqu'il développe la théorie des représentations sociales (1961). Il décrit des représentations moins figées, dont la dynamique s'organise autour des échanges entre groupes et individus. Les représentations ne sont plus appréhendées comme un modèle conceptuel immuable imposant des règles de conduite aux individus, mais comme un phénomène collectif capable de se transformer sous l'impulsion des groupes et des conduites nouvelles. Ainsi, les représentations sociales ne sont « ni tout à fait individuelles, ni tout à fait sociales, mais dans une position intermédiaire d'interaction

réciroque d'un niveau avec l'autre » (Roussiau et Bonardi, 2001, 48). Enfin, les représentations sociales se démarquent de la logique macrosociale associée aux représentations collectives et s'intéressent plus aux dynamiques de groupes qu'aux dynamiques sociétales. Elles mettent en exergue la multiplicité des représentations d'un même objet en fonction du groupe qui se l'approprié.

À la date de sa création, cette théorie avait notamment pour ambition de se démarquer des approches béhavioristes en abandonnant la distinction entre sujet et objet. Selon Moscovici, il n'existe « pas de coupure entre l'univers extérieur et l'univers intérieur de l'individu (ou du groupe). Le sujet et l'objet ne sont pas foncièrement distincts » (1969, 9) et la perception d'un objet (et le sens qui lui est accordé) est relative à la relation que le sujet percevant entretient avec lui. L'idée d'une réalité objective est infirmée, l'objet étant reconstruit par l'individu afin de le faire rentrer en cohérence avec les autres éléments symboliques qui peuplent son imaginaire (Abric, 1994b). Les représentations sociales envisagent la genèse du « sens commun » des individus à travers les rapports sociaux qu'ils entretiennent au sein d'un groupe, mais aussi dans les rapports que ce collectif nourrit avec d'autres groupes sociaux. Les représentations sociales décrivent la perception comme une construction symbolique, influencée par le système d'opinions (mais pas seulement) qu'une communauté partage à propos d'un objet (Moscovici, 1986). La représentation ne se présente alors pas comme une déformation de la « réalité objective » mais véritablement comme la construction de la réalité de l'individu, à travers les échanges interindividuels qu'il va avoir avec d'autres sujets. Cette théorie constructiviste dépeint l'individu et le groupe comme co-constructeurs de la réalité, qu'ils perçoivent à travers les symboles et les valeurs qu'ils prêtent aux faits et aux phénomènes qu'ils observent. Les représentations sociales s'attachent donc à la fois à décrire

« la réalité » d'un groupe, à comprendre les symboles que celui-ci y investit, et à identifier l'origine de ces derniers.

Dans le champ des représentations sociales, les objets sur lesquels portent les études sont rarement sujets à questionnement (Mariotti, 2003). Alors que l'évitement de ce type de question suggère une réponse implicitement positive, il est pourtant admis que de nombreux objets et pratiques sociales ne suscitent pas de processus représentationnel auprès du public (Guimelli, 1994), en tout cas au sens où l'entend la théorie des représentations sociales.

Certains chercheurs ont proposé différents critères permettant d'évaluer la capacité potentielle d'un objet à faire naître une représentation sociale, et de juger en partie de l'intérêt ou de la légitimité de son étude. Aussi convient-il, dans le cadre de notre étude, de se poser la question de savoir si le risque en station est un objet susceptible de générer un processus représentationnel.

1-B / Étude de la pertinence du risque comme objet de représentations sociales

1-B-1 / Dispersion de l'information et polymorphisme de l'objet social

Dans un premier temps, il est nécessaire de déterminer l'« ampleur » de l'objet, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances qu'il est nécessaire de connaître pour prétendre en avoir une idée précise et complète. Selon Moscovici (1961), plus un objet est complexe, plus son appréhension favorise des approches parcellaires, lacunaires et personnelles, et plus il est capable de susciter la communication à son propos. Les discussions étant propices à la

distorsion des informations et à la création de points de vues constitués, elles forment un contexte favorable à la naissance des représentations sociales.

Les informations « objectives » concernant le risque en station, à savoir les données accidentologiques, ne sont pas aisément accessibles et restent peu diffusées auprès du grand public en raison de leur fort pouvoir de nuisance potentiel concernant l'activité commerciale des stations (Soulé, 2002b). Leur absence forme donc le premier obstacle à la connaissance des usagers, favorisant les conjectures. Ensuite, les stations sont elles-mêmes dans une position qui les incite à tenir des discours contradictoires à propos du risque : une partie de ce discours est sécuritaire, incitant les usagers à la prudence et à la responsabilité, et l'autre met l'accent sur la liberté, l'absence de contraintes, la pratique du hors-piste et parfois la promotion de structures spécifiquement dédiées aux acrobaties sur les pistes (Alban, 2003). Cette communication dissonante, destinée à contenter les attentes de différents publics, est caractéristique de la complexité de cet objet. Elle renforce ainsi la difficulté des individus à concevoir le risque de manière univoque et soutient la formation d'appréhensions différentes.

Le critère d'« ampleur » recoupe celui de « *polymorphisme* » (Moliner, 1996), également essentiel au développement d'une représentation sociale. Celui-ci désigne le fait que la notion étudiée doit avoir la capacité de susciter des interprétations diverses auprès de différents publics.

La culture spécifique de chaque groupe social prédispose ses membres à prêter attention à certains risques et à leur attribuer des significations particulières (cf. Risque 2-C). Dans le contexte des stations de sports d'hiver, ce processus semble par exemple s'être traduit, dans le groupe des snowboarders, par l'association des valeurs de jeu et de sensation à la notion de risque, alors que les skieurs ne lui prêtaient pas ce type de vertus. L'histoire spécifique des

différents groupes en station incline donc à penser que les pratiquants continuent aujourd'hui de donner des sens particuliers au risque en fonction de leur culture (cf. Chap.1).

1-B-2 / Pression à l'inférence et système d'orthodoxie

La compréhension et la prévision des risques qu'une situation génère sont un impératif pour l'individu qui tient à préserver son intégrité physique. L'individu cherche alors à élaborer une théorie explicative autour du risque qu'il identifie, à concevoir des liens de cause à effet lui permettant notamment de guider ses comportements. Ce processus, décrit par Moscovici (1961) comme une *pression à l'inférence*, est une condition nécessaire à l'émergence de représentations sociales. Renforçant ce mécanisme, la perception des risques quotidiens s'applique progressivement à un nombre de domaines de plus en plus grand (hygiène, consommation alimentaire, sexualité, transports, loisirs...etc.) (Peretti-Watel, 2000). Le risque est devenu un thème élémentaire et fondamental, une façon d'envisager n'importe quelle activité humaine. Les individus sont donc de plus en plus incités à envisager les risques liés à chacune de leurs pratiques et à élaborer des théories explicatives pour les appréhender, ce qui favorise l'émergence de représentations sociales à leur propos.

Mais pour que ce travail puisse mener à l'émergence de représentations il est aussi nécessaire qu'il se fasse de façon libre, condition sans laquelle la représentation relève de l'idéologie et perd de son caractère évolutif. *L'absence de système d'orthodoxie* et de contrôle idéologique interne au groupe, c'est-à-dire l'absence d'organisme capable d'imposer à ses membres une vision uniforme à propos d'un objet (Deconchy, 1984), est donc indispensable au développement d'une représentation (Moliner, 1996). Car ce type d'instance neutralise

grandement le travail discursif nécessaire à l'élaboration progressive de la représentation. Le consensus est imposé « du dehors » sans que l'accord des participants ait fait l'objet d'un dialogue ouvert et libre. Le système orthodoxe demande de façon formelle aux individus de se conformer à un point de vue particulier, et soumet ainsi les « hérétiques » à la réprobation publique. L'étude de ce type d'idéologies ou de dogmes représente un intérêt certain, mais ils ne doivent pas être considérés comme des représentations sociales (Doise, 1990).

Le risque en montagne, bien qu'il soit l'objet d'études de plusieurs organismes d'état (SNOSM, ANENA)⁶¹, n'est pas soumis à une volonté d'uniformisation. De plus, ces organes publics sont peu connus des pratiquants et ont donc peu d'impact auprès d'eux (Poizat, 2001). La diversité des sources capables d'influencer le public dans ses perceptions est considérable (mass-médias, magazines spécialisés, personnel des stations, autres pratiquants...etc.) et aucune ne semble investie d'une légitimité ou d'un pouvoir suffisant pour imposer une manière unique d'aborder la question du risque en station de sports d'hiver.

1-B-3 / Focalisation et groupes multiples

L'absence d'un système d'orthodoxie doit permettre la « focalisation » (Moscovici, 1961), définissant les positions intellectuelles spécifiques que peuvent adopter différents groupes sociaux vis-à-vis d'un objet de représentations. Les groupes sont porteurs de cultures pouvant les amener à centrer leur attention sur un aspect particulier de l'objet social. Les différentes communautés sont ainsi enclines à confronter leurs vues, à développer des argumentaires distincts pour les légitimer, favorisant l'émergence de représentations sociales.

⁶¹ Système National d'Observation de la Sécurité en Montagne ; Association Nationale pour l'Etude de la neige et des Avalanches.

En station de sports d'hiver, les influences culturelles issues du mouvement « Beat » se sont traduites par l'émergence de nouvelles disciplines sportives s'opposant aux valeurs traditionnellement véhiculées dans le milieu sportif. En prônant notamment la recherche de sensations comme un but majeur de la pratique sportive, les pratiquants de sports de glisse auraient donné des connotations positives au risque alors qu'il était jusqu'alors appréhendé essentiellement comme un objet néfaste (cf. Chap.1 3-A).

Les différentes valeurs investies dans le risque sont devenues propices à la polémique, allant jusqu'à provoquer la stigmatisation de certains pratiquants. On peut donc logiquement penser que ces différences de point de vue marquées ont favorisé l'émergence d'un processus représentationnel.

Si le processus représentationnel suppose un phénomène de focalisation, il implique alors la *présence de plusieurs groupes* sociaux qu'il est nécessaire de circonscrire (Moliner, 1996). Car seule leur présence effective est susceptible de provoquer les échanges donnant naissance aux représentations sociales. Dans le cadre de cette théorie, le groupe est considéré comme « un ensemble d'individus interagissant les uns avec les autres et placés dans une position commune vis-à-vis d'un objet social » (Moliner, 2002). Il faut ainsi pouvoir identifier les relations d'interdépendance entre les membres d'un groupe et l'objectif commun présidant à leur association, que celle-ci se manifeste de manière formelle ou informelle. Dans le cadre des stations, les groupes se manifestent d'abord par un engin de pratique commun (p.ex. ski, snowboard), lui-même lié à des attentes et des comportements spécifiques en station (Reynier, 1996), mais aussi par des appartenances symboliques à la fois reconnues et revendiquées (p.ex. freestyle, freeride). On peut alors supposer que l'objectif premier des différents groupes est de pérenniser leur pratique et les valeurs qui lui sont associées, puisqu'ils conditionnent leur existence même.

Ces observations amènent à traiter des enjeux qui sous-tendent les groupes à élaborer des représentations sociales. Car si les groupes ne nourrissent aucun intérêt spécifique à défendre un point de vue particulier à propos d'un objet, ils n'élaboreront pas un système d'opinions structuré qui mobilise leur attention et la réflexion collective. Il est donc nécessaire de définir les enjeux spécifiques liant un groupe à l'objet de représentation (Moliner, 1996).

1-B-4 / Enjeux et dynamique sociale

En premier lieu, *l'enjeu peut être identitaire* (Mugny et Carugati, 1985 ; Abric, 1994b ; Bonnac, 2002). Les représentations sociales d'un groupe permettent à ses membres de coordonner leurs interactions sur un modèle partagé. Les représentations sont porteuses d'opinions, d'images et de valeurs qui vont orienter la succession des échanges verbaux, décider des points de vue pouvant être envisagés par rapport à l'objet et des principaux arguments susceptibles d'être discutés à son propos. En spécifiant les modes d'échanges privilégiés entre les membres d'un groupe, les représentations sociales renforcent aussi la cohérence des interactions au sein de ce groupe, et contribuent ainsi à lui donner une identité propre. Ceux qui se conforment à ces règles adoptent alors au niveau individuel une part de cette identité collective. Et de façon corrélative, lorsque les individus porteurs de représentations se confrontent aux membres d'un groupe aux représentations différentes, le décalage perçu renforce le sentiment d'appartenance groupale (Asch, 1952). C'est pourquoi le processus représentationnel peut relever d'un enjeu identitaire. Ce type d'enjeu suppose que l'existence du groupe est intimement liée à l'objet de la représentation et qu'il constitue donc, pour le groupe, une préoccupation centrale. Cette situation particulière, qualifiée de *structurelle* (Moliner, 1990), représente l'une des deux configurations permettant l'émergence

d'un processus représentationnel. La seconde est de type *conjoncturel* et se rencontre lorsqu'un groupe constitué se trouve confronté à un objet étranger et problématique. L'enjeu sous-tendant l'élaboration d'une représentation sociale est, dans ce cas là, de maintenir la cohésion du groupe en participant à l'élaboration d'une vision commune et partagée de l'objet.

Bien évidemment, ces catégorisations en différents types d'enjeux et de configurations ne doivent pas faire croire en leur stricte division. Leur mise en évidence présente cependant l'intérêt d'appréhender les déterminants des processus représentationnels qui, pour un groupe donné, relèveront davantage d'un type d'enjeu que de l'autre.

Ainsi, dans le cadre de notre étude, nous semble-t-il possible d'écrire que les snowboarders, les freestylers et les freeriders se situent, par rapport au risque, dans une configuration structurelle. Ces différents groupes se sont en effet organisés autour de cet objet, qui bien que rarement revendiqué en tant que tel, constitue apparemment pour ces pratiquants une préoccupation centrale (cf. Chap. 1). Dès lors, sa maîtrise notionnelle leur permettrait de protéger et de définir leur identité propre. Pour les autres pratiquants, la situation est différente, puisque le risque ne semble pas être pour eux un élément identitaire fort. Néanmoins, il constitue sans conteste un objet problématique à propos duquel ils ont dû se positionner (cf. Chap.1 2-C-5).

Nous voyons donc que les enjeux déterminant l'élaboration d'une représentation sociale sont intimement liés aux relations que les groupes entretiennent les uns avec les autres et qu'ils s'insèrent donc dans une dynamique sociale (Moliner, 1996).

Les représentations cristallisent les valeurs et les enjeux investis dans l'objet social, et c'est à ce titre qu'elles influencent les échanges symboliques existant entre les groupes sociaux.

Ainsi, lorsque différentes communautés sont en interaction dans un même espace social, elles ont notamment pour objectif d'imposer leurs valeurs comme étant les plus légitimes (Bourdieu, 1979). Les représentations sociales deviennent alors un outil de communication utile pour atteindre ce but. Enfin, la dynamique sociale peut être stimulée lorsque l'objet social est le motif d'un désaccord ou d'une polémique inter-groupes. Les antagonismes permettant de clarifier et de fortifier certaines positions, ils sont enclins à structurer les groupes et les relations groupales d'une manière forte (Marchand, 2000)

Le risque est un thème qui a provoqué ce type d'antagonismes au sein des stations de sports d'hiver dans le début des années 90 (cf. Chap.1 2-C-5). Il est parfois le support de discussions engagées entre différents groupes qui revendiquent à son propos des valeurs apparemment contradictoires.

1-C / La formation des représentations sociales

L'appropriation d'un objet social sous la forme d'une représentation sociale se traduit par un processus impliquant des opérations cognitives, elles-mêmes influencées par des logiques sociales. La formation des représentations décrit ainsi un phénomène psycho-social, dans lequel deux grandes phases successives sont généralement distinguées : l'objectivation et l'ancrage (Moscovici, 1961 ; Abric, 1984).

1-C-1/ L'objectivation

Dans la vie quotidienne, chaque individu est amené, dans ses actes de langage ou de pensée, à utiliser un certain nombre de concepts ou d'objets socialement définis (le « bonheur »,

l' « entreprise », les « gitans », le « risque », ...etc.). La plupart d'entre eux sont d'un usage si courant qu'ils prêtent rarement à l'interrogation. Pourtant, leur définition claire et concise est malaisée et se résume le plus souvent dans notre esprit à une succession d'images dont nous semblons intuitivement saisir le dénominateur commun. Le processus d'*objectivation* décrit précisément ce processus constituant la première étape de la formation des représentations sociales : la concrétisation de notions abstraites afin d'en faciliter l'appréhension et l'usage quotidien (Farr, 1984). Ce processus est lui-même composé de deux phases (Jodelet, 1984 ; Moscovici, 1981).

La première est la *transformation iconique*, qui opère lorsque l'individu *sélectionne* certaines informations liées à la notion considérée. La prise en compte de toutes les informations concernant l'objet étant impossible, l'individu est d'abord soumis à une étape de tri socialement caractérisée. L'individu opère un choix concernant un petit nombre d'informations ou de symboles qui sont évalués comme étant les plus pertinents et les plus caractéristiques de l'objet. L'opération donne ainsi un caractère fonctionnel et véloce à la mise en image du concept. Cette simplification de l'objet s'avère indispensable à l'utilisation commode des représentations dans les actes de communication. Les informations ainsi saisies sont *décontextualisées*, et ce d'autant plus qu'elles sont empruntées à un domaine qui est scientifique ou étranger à notre vie courante. Cette étape permet alors de s'approprier un objet social sans s'« encombrer » d'un nombre considérable d'éléments ou d'une théorie complexe pouvant l'accompagner. Concernant l'objectivation de « la psychanalyse », la théorie est par exemple réduite pour l'essentiel à quatre éléments (le conscient, l'inconscient, le refoulement et le complexe) considérés de manière autonome vis-à-vis du reste de la théorie psychanalytique (Moscovici, 1961). L'opération de sélection des informations s'élabore en fonction de critères culturels et normatifs. Ainsi, certains éléments vont être retenus alors que

d'autres seront écartés. C'est par exemple le cas pour la notion de « libido » qui se retrouve absente du petit groupe de symboles utilisés pour organiser la représentation de la psychanalyse, bien que son importance soit primordiale sur le plan théorique. Le risque étant lui aussi une notion particulièrement « sensible », les éléments choisis pour le définir ainsi que leur importance respective au sein de la représentation peuvent certainement permettre d'appréhender sa « composante normative ».

La *naturalisation* est la seconde phase du processus d'objectivation. Elle consiste en l'illustration concrète et quotidienne du concept. Les informations considérées comme pertinentes sont mises en correspondance avec des scènes de vies observées : les images lui donnent l'aspect « d'une réalité ayant une existence autonome » et le concept perd son caractère abstrait (Elejabarrieta, 1996, 143). Dans la représentation de la psychanalyse, le lapsus verbal peut ainsi être traduit comme la manifestation concrète de l'inconscient d'une personne, et celle qui rougit devant un public devenir l'illustration du complexe. En substituant une illustration simple à une idée complexe, ce processus permet de donner vie au concept et de simplifier la réalité en la schématisant (Doise, 1985).

De par son caractère éminemment social, l'objectivation conduirait à la construction de connaissances collectivement partagées qui constitueraient la base proprement commune des représentations sociales.

1-C-2 / L'ancrage

La phase d'ancrage sert à préciser le sens d'un événement ou d'un phénomène par un individu en l'insérant dans son système de connaissances déjà constitué et en le comparant ainsi à

d'autres faits déjà connus. Il permet d'intégrer la représentation en la faisant correspondre à des cadres de réflexion préétablis chez l'individu. Ainsi, Moscovici (1961) rapporte que la psychanalyse est interprétée par une forte proportion de chrétiens comme une forme de confession. Les nouvelles représentations (p. ex. celles de la psychanalyse), en s'assimilant aux cadres généraux de pensée (p. ex. le cadre religieux), acquièrent généralement une signification normalisée, compréhensible sans remise en cause des schèmes de pensée déjà présents. L'objet social considéré est alors incorporé au système de valeur du groupe dont l'individu est le porteur. L'ancrage décide ainsi de la fonctionnalité des éléments sélectionnés lors de la phase d'objectivation.

Ce processus a pour principale fonction de donner une utilité aux nouveaux savoirs acquis et d'aider à la maîtrise de l'environnement symbolique. Il permet de contextualiser les connaissances, de leur trouver rapidement une application servant les intérêts de l'individu en fonction de son insertion sociale. Ainsi, en situation, selon qu'un groupe appréhende le risque comme un symbole identitaire fort ou qu'il se sert de cette notion comme un outil de discrimination (cf. Chap. 1), le risque pourra être assimilé à une valeur potentiellement positive ou bien négative. C'est par le jeu des échanges et des conversations au sein du groupe que celui-ci va définir une position commune vis-à-vis de l'objet. La dynamique sociale et les enjeux liés à l'objet de représentation considéré expliquent alors que deux groupes différents puissent intégrer une même notion à des systèmes symboliques distincts. De ce fait, l'ancrage permet au groupe de prendre position vis-à-vis de l'objet en fonction de son histoire, de ses normes et de ses intérêts. Du processus d'ancrage résulte ainsi que les représentations vont être largement dépendantes des croyances, des appartenances et des expériences des individus qui les élaborent. L'ancrage correspond à « l'enracinement social de la représentation et de son objet » (Jodelet, 1997, 375).

1-D / Principes structurants des représentations sociales

Si l'objectivation et l'ancrage renseignent sur les processus menant à la sélection et la mise en lien des éléments symboliques relatifs à un objet social, l'étude d'une représentation passe par l'identification de ses éléments et la compréhension des relations qu'ils entretiennent. En effet, les représentations forment des structures, dans le sens où les éléments qui la composent ne prennent un sens que relativement à l'ensemble des autres éléments. La compréhension des représentations implique donc de mettre à jour leur architecture.

1-D-1 / La dimension structurale des représentations

Les représentations sociales ne sont pas composées d'éléments qui leur sont spécifiques puisqu'elles sont la combinaison d'informations, d'opinions, de croyances, d'images, de stéréotypes et d'attitudes qu'un groupe social élabore à propos d'un objet donné (Abric, 1989 ; Roussiau et Bonardi, 2001). Une des spécificités de ce concept tient plutôt dans le fait qu'il décrit un « ensemble organisé et hiérarchisé » d'éléments (Abric, 1996, 11), et qu'il cherche à en définir l'agencement.

Les représentations sociales révèlent la structure qui permet à l'individu de donner du sens aux informations recueillies. Celles-ci n'ont pas un sens intrinsèque et ce n'est pas de leur simple présence que découle la signification donnée à un objet (Rouquette et Rateau, 1998). Elles n'acquièrent leur signification que dans les relations d'équivalence ou d'opposition qu'elles entretiennent entre elles, dans la position hiérarchique qu'elles détiennent sur l'échelle des valeurs liée à l'objet considéré. L'étude des représentations sociales passe alors

par la mise au jour de cette structure, déterminant les acceptions particulières d'un objet en fonction des associations et des antagonismes qui le lient à d'autres notions.

1-D-2 / Le noyau central et les éléments périphériques

Dans ses travaux princeps, Moscovici (1961) avait énoncé l'idée d'une organisation des représentations sociales autour d'un nombre restreint d'éléments ayant une valeur particulière. À propos de la « psychanalyse » (en tant qu'objet de représentations sociales), l'auteur avait ainsi conclu à l'importance spécifique de certaines notions (p. ex. « l'inconscient » ou « les complexes ») permettant aux profanes de s'approprier cette théorie en la schématisant. Ces quelques éléments faisaient, selon lui, partie d'un « noyau figuratif » se composant d'un petit nombre de cognitions simples et imagées, donnant un cadre interprétatif rudimentaire pour interpréter les informations récoltées à propos de la psychanalyse (Jodelet, 1984).

1-D-2-A / Le noyau central

Dans la lignée des travaux de Moscovici, Abric étudie l'organisation structurale des représentations sociales (1984, 1987, 1989). Reprenant l'idée d'un « noyau figuratif » regroupant les « notions clefs » de la représentation, Abric développe le concept de « noyau central » auquel il adjoint des « éléments périphériques ».

Le noyau central est constitué d'un faible nombre de cognitions, se caractérisant par le consensus qu'elles créent autour d'elles lorsque l'on cherche à définir l'objet de la

représentation concernée⁶². Le noyau central constitue ainsi la partie la plus stable de la représentation sociale, comprenant les éléments les plus susceptibles d'être conservés dans la définition de la représentation malgré les évolutions du contexte dans lequel sont situés les personnes et les groupes. La représentation sociale de l'ensemble de la communauté des pratiquants des stations devrait donc vraisemblablement s'organiser autour des mêmes éléments centraux, les différents groupes repérés évoluant dans le même contexte socio-culturel global (Reynier, 1996). Dans le cadre de cette étude, ce n'est donc pas au niveau des éléments essentiels de la définition du risque que devraient s'exprimer les différences inter-groupes.

Les éléments centraux sont des notions « plus ou moins abstraites » (Flament, 1989), « décontextualisés [et] dissociés du contexte qui les a produits », ce qui leur donne à la fois « une plus grande autonomie » et une possibilité d'utilisation plus vaste pour les individus (Abric, 1994b, 21). Ils ont ainsi à la fois une valeur symbolique et un fort pouvoir associatif (Moliner, 2001). Les éléments centraux sont simples, imagés, cohérents (Abric, 1994), et fonctionnent comme des principes descriptifs de l'objet (Rouquette et Rateau, 1998). Ils peuvent être normatifs (impliquant un jugement en renvoyant à une norme sociale ; Moliner, 1992) ou fonctionnels (renvoyant à une activité pratique ; Abric et Tafani, 1995) et sont indispensables à la définition de l'objet de représentation. Moliner a ainsi montré que la réfutation d'un élément central rend impossible l'identification de l'objet de représentation (1993a) (cf. infra). L'identification des éléments du noyau central se révèle ainsi nécessaire dans un premier temps, pour cerner la structure et les cognitions indispensables à la définition de l'objet étudié.

⁶² L'« amitié » et l'« égalité » sont, par exemple, les deux éléments centraux de la représentation sociale du « groupe » (Rateau, 1995).

À l'intérieur du noyau central, les différents éléments qui le composent semblent pouvoir être investis de statuts différents. Rateau (1995) a ainsi différencié des éléments centraux « principaux », véritablement nécessaires à la reconnaissance de l'objet, et des éléments centraux « adjoints », liés à une variante spécifique de la représentation. Dans la représentation sociale du « groupe », l'auteur a pu caractériser l'« amitié » (élément central) comme un élément véritablement nécessaire à la reconnaissance du « groupe », et l'« égalité » entre les membres comme un élément définissant la variante du « groupe idéal ». Les sujets reconnaissaient l'amitié comme un élément indispensable à tout groupe, et l'absence de hiérarchie comme une condition souhaitable mais rarement atteinte. Le premier élément est alors relié à une représentation fonctionnelle, et le second à une version « idéalisée » du groupe. Cette potentielle différenciation des éléments demande d'être attentif à la nature et à la fonction qu'ils occupent au sein du noyau central, et implique aussi de rechercher leur éventuelle hiérarchisation. Cette vigilance est, à notre avis, d'autant plus nécessaire dans notre étude que le risque fait l'objet de processus de déni (Joffe, 1999) et que la construction d'une version « idéalisée » du risque pourrait ainsi permettre à l'individu de s'en tenir « à distance ».

Rateau, en étudiant la hiérarchisation des éléments du noyau central a ainsi proposé « l'existence de réseaux de représentations pour un groupe social et un objet donné » (Rateau, 1995, 48). Un groupe pourrait alors être porteur de plusieurs représentations pour un même objet, celui-ci étant à la fois défini par un petit nombre d'éléments « principaux » communs aux différentes versions de la représentation, et par des éléments « adjoints » spécifiant la variante de l'objet considérée par le groupe.

Deux fonctions sont généralement assignées au noyau central. La première est une fonction « organisatrice » : les éléments centraux ont vocation à déterminer la nature des liens qui

unissent entre eux les différentes cognitions composant la représentation (Abric, 1994a). La seconde fonction est dite « génératrice » : le noyau central a la capacité d'influer sur le sens des autres éléments de la représentation. Affecté de la fonction organisatrice, le noyau central pèse sur les liens sémantiques qui sont faits entre les différents éléments de la représentation et précise ainsi le sens donné aux éléments périphériques.

Il faut toutefois signaler que la fonction « génératrice » du noyau central a récemment été remise en cause (Bataille, 2002 ; Moliner et Martos, 2005a, 2005b). Le caractère souvent abstrait des éléments centraux a été mis en exergue, rappelant ce que Moscovici soulignait déjà dans ses travaux sur la psychanalyse, à savoir que les éléments du « noyau figuratif » avaient « une valeur indicative sans avoir une signification très précise » (Moscovici, 1961, 241). Ainsi, les notions de « complexe », de « refoulement », de « conscient » et d' « inconscient », bien qu'elles soient indispensables aux sujets pour définir la psychanalyse, restaient le plus souvent sans définition précise lorsqu'on demandait aux gens de les caractériser. Pour Moliner et Martos « ce serait les éléments périphériques, concrets et contextualisés, qui modèleraient le sens des éléments centraux abstraits et symboliques » (2005, 3). Les éléments centraux ne seraient pas générateurs, mais plutôt récepteurs de sens (Bataille, 2002). Cette particularité expliquerait alors le caractère consensuel de ces notions, car, profitant du flou sémantique qui les entoure, chacun serait enclin à y insuffler un sens tout personnel sans que les autres personnes du groupe n'aient la capacité de remettre cette signification en cause en en proposant une définition claire et précise. Moliner et Martos proposent alors de distinguer trois nouvelles fonctions pour le système central (2005a, 2005b). La première est une fonction de dénotation : les éléments centraux proposent des « étiquettes verbales » qui circonscrivent un large champ sémantique autour d'un objet, sans donner de signification aux éléments périphériques. Ainsi, le système central permettrait d'évoquer

l'objet de représentation en faisant appel à un nombre réduit de notions caractéristiques, mais sans présumer du sens à lui donner.

La seconde est une fonction d'agrégation : les éléments centraux, du fait de leur abstraction relative, permettent d'évoquer des aspects très divers de l'objet de représentation et forment ainsi des grandes catégories de l'entendement vis-à-vis de l'environnement social. Ainsi, « la culture », élément central de la représentation sociale des « études », peut à la fois évoquer des connaissances concrètes et directement liées à la professionnalisation des étudiants, mais aussi un savoir plus théorique, utile à la formation des élèves en tant que citoyens.

Enfin, la fonction de fédération est proposée : le flou terminologique entourant un élément central provoque l'illusion d'une signification implicitement partagée entre les membres d'une communauté. Alors même que chacun peut investir dans cet élément central un sens particulier, l'individu pensera que le sens qu'il donne à cet élément est une signification partagée par l'ensemble du groupe. Bataille (2002) illustre cette fonction avec une étude sur les représentations sociales de l'école maternelle. Les différents acteurs (enseignantes, assistantes, parents) partagent deux éléments centraux concernant les apprentissages élémentaires dispensés en maternelle : l'*autonomie* et la *sociabilité*. Mais si pour les enseignants et les parents de milieux aisés l'autonomie et la sociabilité sont « associées au développement de la personne et à la capacité à entrer en contact avec les autres », pour les assistantes et les parents de milieux populaires ces deux termes renvoient à « la capacité à se débrouiller tout(e) seul(e) (p.ex. savoir s'habiller) et à la conformité (faire comme les autres) » (Bataille, 2002, 29). La prise en compte de ces analyses demande ainsi de questionner la nature des éléments du noyau central d'une représentation, et d'examiner la

complémentarité supposée des éléments périphériques, censés assurer la fonction évaluative de la représentation (cf. supra 1-D-2-B).

1-D-2-B / Les éléments périphériques

Les éléments périphériques sont composés des « opinions, des descriptions, des stéréotypes et des croyances » concernant l'objet de représentation (Rouquette et Rateau, 1998, 33). Ils forment la partie « la plus accessible, mais aussi la plus vivante et la plus concrète » de la représentation (Abric, 1994a)⁶³. Ces éléments ne sont pas de même nature que ceux du noyau central, car leur absence ne remet pas en cause la reconnaissance de l'objet de représentation par les individus (Moliner, 1993). Ils sont avant tout liés au domaine pratique et ont une fonction à la fois de prescription des comportements et de guide pour les prises de position des sujets (Abric, 1994a ; Flament, 1987, 1989 ; Bourgeat, 2002). Ils permettent notamment de concrétiser les éléments centraux, en leur donnant un versant fonctionnel et utile à la prise de décision (Moliner, 2001).

Le système périphérique se caractérise par l'hétérogénéité des éléments qu'il contient (Roussiau et Bonardi, 2001) et autorise ainsi l'individualisation des représentations autour du socle commun que représentent les éléments centraux. Le système périphérique se compose des valeurs et des opinions représentatives des expériences personnelles de l'individu, sans jamais remettre en cause l'objet autour duquel il s'articule. Cette particularité donne aux éléments périphériques une fonction de « régulation » (Rateau, 1995) puisqu'ils conditionnent la personnalisation de la représentation et l'adaptation des conduites dans un contexte donné. Dans la mesure où les expériences et les opinions des individus sont fortement influencées par

⁶³ Les « mêmes intérêts » et les « mêmes opinions » sont par exemple deux éléments périphériques appartenant à la représentation sociale du « groupe ».

leur appartenance groupale, le système périphérique peut alors refléter certaines particularités communautaires, telles que celles appréhendées dans le cadre de cette recherche. L'étude de ce système peut ainsi permettre la circonscription de différents groupes, dont le noyau central reste commun mais dont les prises de position vis-à-vis de l'objet sont spécifiques (Tafari et al. 2002) ; configuration que nous pensons être caractéristique des représentations sociales ici étudiées.

Les éléments périphériques sont aussi ceux qui vont être les plus sensibles au contexte immédiat : en raison de leur caractère opérationnel, leur hiérarchie est susceptible d'évoluer en fonction du contexte, de façon à ce qu'ils soient adaptés à la situation rencontrée. Associées au fait qu'ils puissent être révoqués sans affecter la définition du système central, ces caractéristiques leur donnent aussi la capacité de « protéger » le noyau de la représentation (Rouquette et Rateau, 1998) : ils autorisent la gestion des dissonances entre les différentes prises de position individuelles (Bonardi et Roussiau, 2001) sans contester l'importance des éléments centraux. Ils sont ainsi parfois définis comme un système « pare-chocs » (Flament, 1987).

Les différentes cognitions qui composent le système périphérique sont hiérarchisées (Flament et Moliner, 1989) et chacune peut avoir une importance différente selon qu'elle joue un rôle majeur dans l'illustration d'un élément central ou qu'elle apporte une contribution plus modeste. Certains éléments périphériques peuvent, par exemple, avoir une saillance équivalente à certains éléments centraux (Moliner, 1988 in Vergès, 1994), notamment lorsqu'ils ont pour fonction de « concrétiser » l'un de ces éléments dans la représentation. Enfin, contrairement à ce qui a longtemps été admis, les éléments périphériques seraient prescripteurs du sens donné aux éléments centraux (cf. supra 1-D-2-A). En s'associant à ces derniers, ils compléteraient leur caractère plus ou moins abstrait par une signification concrète

(Moliner et Martos, 2005a, 2005b). Ce dernier point demande ainsi d'identifier la hiérarchie des éléments périphériques pour cerner les aspects concrets qui précisent la signification donnée à la représentation par les individus. Et dans le prolongement de cette démarche, la caractérisation et l'analyse de systèmes périphériques spécifiques à certains groupes permettent de préciser la dynamique sociale et de comprendre les conflits de groupe qui peuvent entourer l'objet de représentation (cf. supra 1-B-3).

1-D-3 / Les « principes organisateurs »

Une théorie alternative à celle du noyau central a été développée pour rendre compte de la formation et du fonctionnement des représentations sociales : la théorie des « principes organisateurs » (Doise, 1985). Selon Doise, les représentations sociales sont avant tout « des principes générateurs de prises de position liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports » (Doise, 1985, 85). Bien que cette théorie appréhende elle aussi les représentations comme un savoir relationnel issu du produit de la communication, elle prend le contre-pied de la notion de consensus que la théorie du noyau central rattache aux représentations sociales, et préfère mettre l'accent sur la diversité des expressions individuelles (Bonardi et Roussiau, 2001). Selon cette théorie, les représentations sont avant tout liées à l'incorporation des schèmes de pensée propres à un groupe, et leur étude revient plus particulièrement à étudier les correspondances entre l'assimilation de systèmes symboliques et des appartenances sociales spécifiques. Les principes organisateurs mettent ainsi en exergue la « dimension attitudinale » des représentations et s'orientent vers l'étude spécifique des représentations en tant que déterminants des prises de position des individus et des groupes.

Pour expliciter sa théorie, Doise s'inspire en particulier du concept de *champ* élaboré par Bourdieu (1979). Selon ce dernier, les objets sociaux (le sport, l'éducation, l'art, la science...etc.) constituent des enjeux auprès des groupes sociaux, qui cherchent à imposer leurs propres valeurs comme étant les plus légitimes pour définir l'objet en question⁶⁴. Le *champ* délimite alors l'espace social rassemblant tous les groupes et les individus capables d'influer sur la hiérarchie des valeurs associées à l'objet en question, et se structure selon des principes d'opposition et de hiérarchie qui classent les groupes en fonction de leur capacité relative à imposer la définition légitime de cet objet social. Les représentations sociales des individus seraient issues de l'assimilation des valeurs portées par leur groupe en rapport à un objet social, organisées à la fois selon les principes structurants du champ, mais aussi en fonction de la place que leur groupe occupe dans la hiérarchie sociale spécifique liée à cet objet.

Plus précisément, ce sont les relations existant entre les mécanismes psychologiques, les relations interpersonnelles, les appartenances et les statuts sociaux, et enfin le niveau idéologique des relations sociales générales⁶⁵ qui doivent être interrogées pour saisir le sens des représentations sociales d'un individu ou d'un groupe (Doise, 1982, 1985). Car les représentations sociales se déterminent, selon Doise, en fonction de logiques sociales fonctionnant à des échelles différentes, partant du niveau macrosocial pour finalement se répercuter sur les schèmes de pensée de l'individu. Ainsi, en s'appuyant sur le concept de champ, les principes organisateurs s'attachent à faire le lien entre les ancrages particuliers de différentes communautés et leurs prises de position spécifiques par rapport à un objet social.

⁶⁴ De manière grossière, on peut ainsi donner l'exemple des classes populaires définissant des valeurs viriles du foot comme un modèle d'excellence sportive, alors que les classes supérieures préfèrent y substituer la maîtrise technique nécessaire à la pratique du golf (Pociello, C. et al., 1981).

⁶⁵ Un système religieux séculaire ayant laissé son empreinte sur la vie quotidienne des individus peut par exemple être considéré comme relevant du niveau idéologique.

Au sein des domaines skiabiles, l'apparition de nouveaux sports et de styles de pratique a abouti à la reconnaissance de différents groupes de pratiquants, revendiquant des cultures et des opinions spécifiques. La notion de risque apparaissant comme une valeur d'importance pour chacun de ces groupes il est fort probable que les spécificités culturelles de ces communautés se répercutent sur l'appréhension du risque de ses membres. De ce fait, il paraît essentiel d'étudier le lien entre de potentielles différences de représentation et des insertions sociales spécifiques. Dans ce but, la théorie des principes organisateurs semble particulièrement adaptée.

Dès lors, nous envisageons l'utilisation conjointe de la théorie du noyau central avec celle des principes organisateurs.

1-D-4 / Théorie du noyau central et principes organisateurs.

Les théories du « noyau central » et des « principes organisateurs » ont souvent été considérées comme incompatibles, la première donnant une importance prédominante à la notion de consensus dans la structure des représentations, et la seconde insistant plutôt sur l'expression d'opinions différenciées. Pourtant, la théorie des principes organisateurs ne réfute pas complètement l'idée de consensus, puisqu'elle reconnaît que les variations interindividuelles s'organisent à partir de principes communs (Doise, 1985). De même, la théorie du noyau central admet l'existence d'éléments périphériques laissant place aux variations interindividuelles.

Le rapprochement de ces deux théories nous amène alors à considérer que les différences interindividuelles repérées au niveau des éléments périphériques de la représentation résultent des variations des prises de position par rapport à des enjeux communs. Ces variations

dépendraient alors des appartenances sociales de chacun, mais également des situations dans lesquelles elles sont produites (Doise, 1990). Dès lors, nous pouvons considérer que les représentations sociales fournissent aux individus une base commune d'appréhension de la réalité se référant, d'une part à un petit nombre d'éléments nécessaires à la définition des objets (le noyau central), et d'autre part aux grands principes à partir desquels ils se positionnent pour l'évaluer (les principes organisateurs). Ce socle consensuel se composerait donc de deux systèmes ayant des fonctions spécifiques, puisque le premier sert à définir l'objet de manière relativement consensuelle afin de donner à l'objet une signification reconnue par le plus grand nombre, alors que le second engendre des divergences évaluatives (Moliner, 1995 ; Tafani, 2001). On peut alors considérer que la théorie du noyau central permet de focaliser l'étude des représentations sur un niveau de consensus propre à une communauté « élargie », et à l'intérieur de laquelle la théorie des principes organisateurs servira à étudier les prises de position spécifiques de certains groupes. Aussi peut-il y avoir consensus pour définir ce qu'est le risque en station, consensus concernant les grands principes à partir desquels les individus appréhendent cette notion, et divergences quant aux jugements qui seront faits à son propos. L'étude d'ancrages spécifiques par l'utilisation de la théorie des principes organisateurs permet ainsi de définir les différents aspects fonctionnels qui peuvent être donnés au noyau central en fonction des intérêts et de la culture propres aux différents groupes que l'on choisit d'étudier.

Les éléments périphériques étant l'expression des variations interindividuelles, nous pouvons dès lors penser que leur production relève de processus socio-cognitifs différents de ceux concourant à l'élaboration des éléments centraux d'une représentation. Ceci suggère alors que ces deux types d'éléments ne sauraient être de même nature. Soulignons d'ailleurs que si celle-ci est rarement appréhendée de manière spécifique, les premiers sont décrits comme des

éléments symboliques, abstraits et décontextualisés, les seconds étant quant à eux appréhendés comme étant des éléments concrets et fonctionnels (cf. supra 1-D-2-B).

Dès lors, dans le cadre de notre travail, les recueils des éléments périphériques et centraux de la représentation sociale du risque en station feront appel à des modes de questionnements distincts, susceptibles d'activer des processus cognitifs correspondant à la nature spécifique des éléments étudiés (cf. Etude 1 3).

Le recours à la théorie du noyau central devrait nous permettre d'identifier les éléments centraux et périphériques de la représentation sociale du risque en station, de décrire leur organisation et d'identifier dans quelle mesure elle diffère selon les différents groupes étudiés. Il sera ainsi possible de mettre en lumière les croyances communes, de repérer les éventuelles modulations interindividuelles, et d'appréhender le sens donné par chacun des groupes à la notion étudiée. Cependant, seul le recours à la théorie des principes organisateurs permettra de reconstruire les principes générateurs de variations de cette représentation et d'étudier leur ancrage dans des réalités collectives. La mise en évidence de ces principes permettra alors de comprendre pourquoi les représentations sociales de certains groupes diffèrent, de donner du sens aux différences observées en les rattachant aux ancrages sociaux qui les produisent, et de rendre explicite ce qui organise les différences représentationnelles susceptibles d'être observées. La spécificité des opinions s'exprimant par l'intermédiaire des éléments périphériques, c'est à travers l'organisation de ce type d'éléments que se matérialisent les principes organisateurs (Tafari et al., 2002). L'utilisation d'une analyse en composantes principales permettant de regrouper des opinions particulières sous un principe d'évaluation commun, c'est par l'intermédiaire de ce procédé que les principes organisateurs seront matérialisés (Doise et al., 1992 ; cf. Etude 1 2-B).

1-E / Les fonctions des représentations sociales

En premier lieu, les représentations sociales ont un rôle de *cadre interprétatif* pour les membres d'un groupe (cf. supra 1-A). Elles sont un système de symboles partagés par une communauté à propos d'un objet social, permettant à la fois aux individus de donner un sens aux faits qu'ils observent, mais aussi de pouvoir partager ces significations avec l'ensemble du groupe. Elles forment alors un système de connaissances commun à une communauté, devenant la base nécessaire à une communication efficace au sein de celle-ci (cf. supra 1-B-4). Dans le cadre des stations, la représentation sociale du risque permet ainsi aux pratiquants de s'accorder sur une définition minimale et consensuelle du risque, autorisant et facilitant les échanges à son propos.

En assurant la fonction de prescrire un sens particulier aux situations rencontrées, les représentations servent aussi de *guide pour l'action* (cf. supra 1-D-2-B). En définissant la finalité d'une situation, deux représentations différentes d'une même tâche vont pouvoir occasionner des comportements différents chez les sujets (Abric, 1971). La représentation d'une situation peut ainsi influencer la sélection des informations et le sens qui leur est donné (cf. supra 1-B-3) de façon à ce que la réalité « objective » soit interprétée de manière conforme à la représentation préalablement formée (Abric, 1987). En station, cela implique que les individus, porteurs de représentations différentes, auront une appréhension spécifique du risque, pouvant influencer leurs comportements.

Si en déterminant l'analyse d'une situation, une représentation délimite préalablement le champ des actions possibles, elle fournit aussi a posteriori le système de règles, de valeurs et de symboles utile à la *justification* des comportements adoptés (Doise, 1973). Ce système

donne la possibilité aux groupes et aux individus de légitimer leurs actions en les intégrant dans un cadre notionnel apportant une certaine cohérence aux comportements adoptés.

Enfin, en délimitant, au sein d'une communauté, le sens investi dans un objet social, les représentations sociales sont pourvoyeuses d'*identité* (Jodelet, 1984 ; Moscovici et Hewstone, 1983), ainsi que nous l'avons montré à propos des enjeux sous-tendant l'élaboration du processus représentationnel (cf. supra 1-B-4). Elles peuvent contribuer à circonscrire les limites d'un groupe social en permettant à ses membres de définir d'autres groupes sociaux en leur attribuant des caractéristiques spécifiques (Jodelet, 1989b). Les représentations sociales recourent alors la théorie de l'identité sociale (Breakwell, 1993 ; Tajfel, 1978, 1981) et étayent le sentiment identitaire en participant à la perception d'une appartenance à un groupe singulier. Elles renforcent le sentiment d'une séparation entre un « nous » et « les autres » et marquent l'appartenance à une « communauté d'esprits » qui, même lorsqu'elle ne se base pas sur des expériences de socialisation concrètes, fournit « les catégories par lesquelles les individus se répartissent et créent le sens du monde social » (Polletta et Jasper, 2001, 298).

Les représentations sociales deviennent ainsi des ressources pour l'édification des identités individuelles par l'intermédiaire du sentiment communautaire qu'elles peuvent véhiculer. Dans le cadre des stations nous avons vu que les pratiques sportives et les styles de pratiques sont suffisamment marqués pour être susceptibles de provoquer un sentiment identitaire, et que le risque semble être une notion d'importance sur le plan de la dynamique sociale (cf. supra 1-B-4). En fonction des histoires et des caractéristiques spécifiques de chaque groupe, le risque peut alors devenir l'objet d'un enjeu identitaire et être investi de valeurs spécifiques en fonction de la communauté qui l'appréhende. Notre étude aura aussi pour but d'explorer certains aspects de cette question.

2 - La mémoire collective

Un certain nombre d'auteurs (p.ex. Dargentas, 2002 ; Clémence, 2002 ; De Sa et Oliveira, 2002) ont souligné l'intérêt du concept de *mémoire collective* (Halbwachs, 1997) pour appréhender le fonctionnement et les origines sociales des représentations, considérant que les souvenirs d'une communauté ont une influence certaine sur la perception de son environnement et sur ses modes d'action. Il semblerait donc que cette notion puisse fournir des éléments précieux pour comprendre le poids de l'histoire collective sur la genèse et le fonctionnement des représentations sociales.

De façon succincte, la mémoire collective peut se définir comme l'ensemble des souvenirs vécus et réinterprétés par le groupe. Elle se constitue « dans le travail d'homogénéisation des représentations du passé et de réduction de la diversité des souvenirs » (Lavabre, 2006), qui s'opère à travers les communications entre les membres du groupe.

Halbwachs, lorsqu'il élabore ce concept, cherche à jeter les bases d'une « psychologie collective »⁶⁶ (Marcel et Mucchielli, 1999). Faisant explicitement référence à la notion de représentation collective créée par Durkheim, Halbwachs se sert du concept de mémoire collective pour comprendre les « représentations, [les] pensées, [les] volontés qui s'expriment dans les pratiques collectives » (Halbwachs, 1918, 359).

Sur la base de la traditionnelle opposition individu/société, les questions structurant le débat autour des représentations collectives s'intéressent alors à identifier la part de l'individuel et du collectif dans les phénomènes de conscience collectifs (Marcel et Mucchielli, 1999).

⁶⁶ Titre de la chaire nouvellement créée qu'il obtiendra au Collège de France lors de sa nomination en 1944.

Halbwachs adopte alors une démarche originale. Selon lui, la mémoire est nécessairement un processus collectif par le fait que l'individu est social, que son histoire et son identité sont indissociables des communautés dans lesquelles il s'insère, et que la culture dont il est ainsi porteur est toujours à l'œuvre au moment de se remémorer un objet, quel qu'il soit. Ainsi, se souvenir d'une situation ou d'un endroit qu'on aurait été le seul à avoir vu, et dont on n'aurait parlé à personne, serait malgré tout un souvenir collectif. Car la manière dont cet événement est interprété, les signes qui auront retenu l'attention et qui vont ensuite guider le processus de remémoration, auront été influencés par des référents dont les origines sont indiscutablement sociales (Halbwachs, 1997).

2-A / Caractéristiques de la mémoire collective

2-A-1 / Des processus fonctionnant à des niveaux multiples

Halbwachs décrit la mémoire collective comme la résultante de processus agissant à différents étages de la vie sociale. Il réfute l'idée de processus strictement intrapersonnel dans le fonctionnement de ce concept et envisage son étude selon trois niveaux. La première étape demande de s'intéresser à la construction sociale de la mémoire *individuelle*, la seconde de comprendre l'élaboration de la mémoire collective au sein de *groupes intermédiaires* (famille et classes sociales), la dernière d'appréhender les influences plus générales de la « *société globale* » et « *des civilisations* » (p.ex. les courants religieux multiséculaires caractérisant l'appartenance à un groupe) (Marcel et Mucchielli, 1999).

La conception de la mémoire collective comme processus global résultant d'influences psycho-sociologiques de différents niveaux se rapproche ainsi du fonctionnement des

représentations sociales, décrit comme la combinaison de mécanismes fonctionnant à des échelles différentes (Doise, 1985 ; Moscovici, 1961) : les processus psychologiques, les relations interindividuelles, intergroupes et les mouvements idéologiques sont tous impliqués dans leur émergence. Il a ainsi été suggéré qu'une analyse complète du processus des représentations sociales ne pourrait faire l'économie d'un seul de ces points de vue.

2-A-2 / L'importance de l'insertion sociale de l'individu

Halbwachs insiste sur le fait que « nos sentiments et nos pensées les plus personnelles prennent leur source dans des milieux et des circonstances sociales définis » (Halbwachs 1997, 65), que l'histoire du groupe est un élément essentiel pour comprendre les influences sociales qui pèsent sur la façon dont nous appréhendons notre environnement. Il décrit le souvenir des événements comme étant parfois imprégné de croyances relevant d'un passé ancien, et précise que « les coutumes modernes reposent sur des couches anciennes qui affleurent en plus d'un endroit » (Halbwachs, 1997, 115). L'inscription de l'individu dans un groupe, l'histoire de sa socialisation, de son apprentissage des normes et des valeurs communautaires paraissent alors indispensables pour comprendre la façon dont il appréhende le monde social.

De la même façon, les représentations d'un nouvel objet social s'enracinent parfois dans des pratiques et des schèmes de pensées anciens (Jodelet, 1989a). La nature des représentations sociales d'un individu est indissociable de son inscription dans un réseau de relations sociales et des caractéristiques des groupes auxquels il appartient. L'ancrage (cf. supra 1-C-2) décrit notamment les influences de ces appartenances groupales sur la structuration des représentations : l'individu fait nécessairement référence à un système culturel déjà assimilé lorsqu'il doit prendre en compte un nouvel objet social (Haas et Jodelet, 1999).

Les similitudes des fonctionnements de ces deux concepts ont été rapprochées, concluant sur l'intérêt de croiser ces deux modèles théoriques, et notamment de faire « appel au passé, à l'histoire, à la mémoire, [...] pour repérer ce qui du passé s'insère dans les nouvelles représentations » afin de comprendre leur genèse (Roussiau et Bonardi, 2002, 41).

L'histoire de certaines communautés en station vis-à-vis de la notion de risque est particulièrement chargée, car le risque a été identifié comme un sujet posant problème à ces groupes au moment de leur intégration (cf. Chap.1 2-C-5). Le concept de mémoire collective souligne l'importance de l'histoire et les influences persistantes qu'elle peut avoir sur la perception des membres d'un groupe. En utilisant ce concept nous voulons insister sur l'importance de l'étude de la relation entre l'histoire particulière de certaines communautés en stations vis-à-vis du risque et de sa perception par les membres du groupe.

2-A-3 / Des guides pour la perception

Pour Halbwachs, « la perception résulte d'un long dressage et d'une discipline (sociale) qui ne s'interrompt pas » (1997, 87). L'appréhension de la réalité n'est pas qu'un simple recueil de données, mais bien une construction symbolique dont les principes sont à retrouver dans l'histoire du groupe, qui a transmis à l'individu les valeurs et les normes utilisées pour cette construction. Il précise alors que dans ce processus de transmission « ce ne sont pas seulement les faits, mais les manières d'être et de penser d'autrefois qui se fixent ainsi dans sa mémoire » (ibid., p. 112). La mémoire collective désigne des cadres d'appréhension qui « ne se ramènent pas à des dates, à des noms et des formules, [...] ils représentent des courants de pensée et d'expérience où nous retrouvons notre passé que parce qu'il en a été traversé »

(ibid., p113). Cette mémoire collective interviendrait donc « dans la façon dont les individus élaborent leur conception d'objets idéels, sociaux ou matériels... » (Haas et Jodelet, 1999, 58).

De même, les représentations sociales ne sont pas envisagées comme une connaissance objective de la réalité, mais plutôt comme une instance psychosociologique permettant à l'individu de donner un sens à son environnement qui soit compatible avec ses expériences et les normes sociales qui l'entourent. La représentation « remodèle et reconstitue les éléments de l'environnement où le comportement doit avoir lieu » (Moscovici, 1976, 47). En ce sens, elle « n'est pas simple reproduction, mais construction et comporte dans la communication une part d'autonomie et de création individuelle ou collective » (Jodelet, 1984, 369). Elle a pour fonction de « façonner » la perception de l'individu en donnant un sens au « réel » qui soit compatible avec celui que lui donne le groupe. Les représentations peuvent ainsi être considérées comme « des filtres ou même des guides lors du tri par l'individu des informations et des connaissances qui seront stockées en mémoire » (Roussiau et Bonardi 2002, 36). L'*objectivation* (cf. supra 1-C-1) illustre cette fonction puisqu'elle permet la sélection des informations qui vont ensuite permettre de concrétiser un objet social et de relever ses manifestations dans la vie quotidienne. Cette opération nécessite des choix qui, même s'ils ne sont pas conscients, suivent une logique qui se conforme à des impératifs d'ordre social (Berger et Luckman, 2005).

Ainsi, les représentations sociales, comme la mémoire collective, ne se résument pas à une succession d'opinions et d'images, mais sont aussi des « principes générateurs de prises de position » (cf. supra 1-D-3), des structures de réflexions transmises par les groupes sociaux dans lesquels nous évoluons et qui vont modeler notre vision du monde. Il semble donc essentiel de considérer l'histoire et la dynamique sociale des différents groupes repérés en

station pour pouvoir correctement interpréter les symboles qu'ils investissent dans la notion de risque.

2-A-4 / Des cadres pour la communication

Si les représentations sociales « déterminent le champ des communications possibles » (Moscovici, 1961, 49), la mémoire collective donne elle aussi un cadre collectif sur lequel les souvenirs personnels peuvent se rattacher et devenir signifiants pour l'ensemble du groupe. Établie de façon collective, elle harmonise, ordonne et règle en partie le bon déroulement des discussions à propos d'un thème, permettant ainsi la communication de nos expériences individuelles (Halbwachs, 1997). La mémoire collective est alors à appréhender comme un savoir mettant à disposition un fonds commun de repères et d'images permettant aux individus de communiquer sur la base de conventions partagées.

Les représentations sociales se rapprochent ici de la mémoire collective par le fait qu'elles tiennent le rôle d'une trame de communication. Non pas parce qu'elles imposent aux discussions une forme consensuelle, mais plutôt parce qu'elles en fixent le cadre et qu'elles marquent l'inventaire des notions pouvant être invoquées et discutées (cf. supra 1-B-4). Par leur dimension structurale, elles permettent aux individus de s'accorder sur la définition de certaines valeurs et de certaines propositions, autorisant ensuite la polémique, mais autour d'un vocable commun et compris de façon mutuelle. Dans cette logique, la stigmatisation de certains groupes en station pour des motifs sécuritaires (cf. Chap.1 2-C-5) a pu influencer leur cadre de communication lorsqu'ils viennent à envisager la notion de risque. Cette influence devrait alors pouvoir être décelée en repérant d'éventuelles spécificités dans les représentations de ces groupes.

La mémoire collective est un concept qui se rapproche par de nombreux aspects de celui des représentations sociales. Mais lorsqu'Halbwachs a élaboré cette théorie, il a plus particulièrement porté son intérêt sur l'histoire des communautés, sur le processus chronologique d'édification et de transmission de structures symboliques véhiculées par le passé commun d'un collectif.

2-B / Le groupe : support de la mémoire collective

Selon Halbwachs (1997), le groupe est le véritable lieu où se localise la mémoire de l'individu. Adoptant une attitude radicale, il postule que le support du souvenir ne doit pas être recherché chez le sujet mais dans son environnement social. Les souvenirs « sont rappelés du dehors, et les groupes dont je fais partie m'offrent à chaque instant les moyens de les reconstruire, à condition que je me retourne vers eux et que j'adopte au moins temporairement leurs façons de penser » (Halbwachs, 1994, 6). Le souvenir de l'individu prend vie en s'étayant sur l'histoire du groupe, mais l'intervention de la mémoire collective ne peut intervenir qu'à la condition que l'on puisse retrouver son statut au sein de la communauté. Car un sentiment de rupture avec le groupe amène l'individu à vivre son souvenir comme s'il lui était étranger : les structures de communication qui sont propres au groupe lui font défaut et ne lui permettent plus de retrouver le sens initial du souvenir.

De façon corollaire, la mémoire collective d'une communauté est limitée à la période d'existence du groupe et à la conservation des différents liens qui unissent ses membres. Et réciproquement, le groupe se caractérise par le fait que ses membres sont capables de se remémorer l'histoire commune, mais surtout la structure des relations qui ont uni les

personnes qui le composaient. La perpétuation de la mémoire collective n'est pas alors subordonnée au rassemblement physique et fréquent de ses membres, mais bien à la préservation d'un certain « esprit de corps ». Dans cette optique, la distinction d'une mémoire collective, ou d'un ensemble de repères symboliques communs et distinctifs pour une communauté d'individus repérée en station permettra de confirmer la présence d'un groupe dans son acception identitaire.

La mémoire collective du groupe n'est pas à confondre avec sa mémoire historique⁶⁷. Les souvenirs s'enracinent dans l'expérience et « c'est le passé vécu, bien plus que le passé appris par l'histoire écrite, sur lequel pourra plus tard s'appuyer (la) mémoire » (Halbwachs, 1997, 118). Cette position n'implique pas que l'histoire écrite ne marque pas la mémoire de l'individu, mais elle n'incorporera la mémoire collective que s'il lui est fait référence dans les échanges intra-groupe et si elle influe concrètement sur la vie du groupe. L'importance du vécu dans la mémoire collective ne doit pas non plus être comprise comme donnant une importance prédominante au partage d'expériences physiques au sens restreint du terme. L'expérience doit aussi être entendue comme le partage entre membres du groupe de certaines notions, notamment par l'intermédiaire du langage et des conversations. Les discussions avec les membres les plus anciens ou les mieux intégrés dans le groupe permettent ainsi la transmission de certains points de vue et de postures propres au groupe qui vont permettre, par un effet de propagation, de pérenniser cette mémoire collective qui le caractérise. Les dialectes, les expressions et les langues vernaculaires sont alors des modes de transmissions particulièrement efficaces de la mémoire collective, notamment dans la mesure où ils permettent de marquer implicitement les limites de la communauté à qui est capable d'en

⁶⁷ De façon schématique, on peut considérer cette dernière comme l'histoire officielle écrite par les historiens légitimés. Plus figée que la mémoire collective, elle est préservée des évolutions que subit la mémoire collective à travers la communication des membres du groupe.

saisir le sens (cf. encadré n°1, dans lequel apparaissent les termes de « step up gap », « hip », « kickers », dont le sens n'est connu que par une communauté restreinte de pratiquants).

Les conversations et les témoignages dont font part les membres du groupe étayent ainsi la mémoire du sujet et y suppléent à l'occasion. Certains des événements liés à la vie communautaire de l'individu peuvent avoir été oubliés bien qu'il puisse être sûr de les avoir vécus (p. ex. le premier jour au collège, la première cigarette...etc.) ; mais ces moments qu'il peut être incapable de se remémorer en propre peuvent être assimilés sur la base des assertions des membres du groupe qui l'entourait alors. La mémoire collective influence ainsi la mémoire du sujet et lui donne l'occasion d'assimiler des souvenirs, alors même qu'il lui est parfois impossible de les distinguer de manière précise dans son esprit. Le groupe se porte garant de certains faits ou de certaines interprétations que le sujet enregistre alors comme ses propres souvenirs et qui, ainsi partagés, sont désormais intégrés à la mémoire collective du groupe. Si l'assimilation de « souvenirs fictifs »⁶⁸ est possible par ce biais, les assertions des autres membres ont aussi la fonction de modifier certains des souvenirs individuels qui sont réinterprétés du fait de l'appartenance du sujet au groupe. Le souvenir devient une reconstruction du passé et celui-ci peut être remodelé de façon à s'intégrer au mieux à la mémoire collective des différents groupes auxquels l'individu appartient successivement, pour autant qu'il ait un lien avec la vie propre du groupe. La mémoire peut ainsi être complétée et se renouveler lors de l'intégration d'une nouvelle communauté si certains souvenirs deviennent obsolètes vis-à-vis de la nouvelle inscription communautaire de l'individu. Par ce processus de transmission, la présence de certaines logiques ou de certains symboles liés à l'histoire passée du groupe peuvent perdurer dans une communauté malgré leur caractère anachronique. Nous étudierons la présence éventuelle de ces signes pour

⁶⁸ C'est-à-dire le souvenir ou l'évocation d'un événement que l'on n'a pas vécu, mais que l'on tient pour réel, et que l'on cite en son nom propre.

infirmer ou confirmer la présence d'une mémoire collective prégnante au sein des groupes repérés en station.

La taille du groupe est aussi un des aspects pouvant influencer sur l'importance donnée à la mémoire collective au sein d'un groupe. Plus le groupe est restreint, plus le maillage de la mémoire est fin. Par exemple, dans un petit village, les habitants sont susceptibles de tous se connaître entre eux ; chacun peut détenir des informations sur les autres, donnant une certaine densité à la mémoire collective. Les événements qui vont former la vie du groupe seront rapportés par diverses sources, et la cohérence de ces rapports va donner la possibilité à chacun de s'approprier les faits rapportés comme un souvenir, qui sera alors intégré à la mémoire collective du groupe. Nous essaierons ainsi de voir à travers les groupes repérés en station, si le critère de taille est déterminant pour repérer la présence d'une mémoire collective forte.

La mémoire collective du groupe inclut aussi l'histoire de la formation du groupe et de ses rapports avec les autres communautés. Le groupe peut par exemple émerger à la faveur d'un traitement commun de la part des groupes extérieurs. En effet, lorsque les individus sont désignés par les autres comme faisant partie d'un groupe, la perception d'un destin commun devient plus aisée, et la distinction de son appartenance à un groupe particulier facilite la présence d'un sentiment communautaire (Tajfel, 1981). De la même façon, si un ensemble d'individus est amené, dans le même environnement, à ressentir un sentiment de frustration, d'aliénation ou d'injustice, la communauté de pensée favorise l'éclosion d'un groupe (Killian, 1964 ; Elias et Scotson, 2001). Ainsi, des expériences de stigmatisation comme celles que les snowboarders ont vécues, peuvent favoriser l'élaboration de normes partagées pouvant servir de bases à la construction d'une réalité sociale commune qui permet au groupe de se former.

De plus, « la vertu identitaire des mouvements sociaux n'est [...] pas égale dans le temps. Elle connaît son maximum au début et dans les phases ascendantes » (Kaufmann, 2004, 143). Les conflits sociaux sont particulièrement enclins à marquer la naissance d'un groupe constitué : « c'est la lutte politique, surtout quand elle utilise la violence, qui institue les identités collectives et les donne à voir ensuite comme substantielles » (Ibid, p.131).

Appliqués au contexte des stations, ces éléments laissent supposer que les conflits ayant existé entre les différentes communautés ont pu marquer fortement la mémoire collective mais aussi les représentations sociales des snowboarders.

2-C / Repérage de la mémoire collective à travers la structure des représentations sociales

De nombreux auteurs ont souligné les homologues existant entre les représentations sociales et la mémoire collective, en relevant par exemple leur fonction identitaire, leur transmission privilégiée par le biais du langage, ou leur nature symbolique (Viaud, 2003 ; cf. supra 2-A).

Mais les chercheurs se sont aussi intéressés aux correspondances pouvant exister entre certaines caractéristiques structurales des représentations sociales et la mémoire collective. Sans que des travaux empiriques ne viennent encore pleinement confirmer l'hypothèse, un certain nombre d'indices laissent penser que les éléments du noyau central des représentations appartiennent à la mémoire collective du groupe social étudié (Abric, 1994b ; Bonnac, 2002 ; Roussiau et Renard, 2003)

Roussiau et Bonardi (2002) recensent ainsi des travaux pouvant accréditer cette théorie en remarquant que le système central d'une représentation peut parfois s'assimiler à un stéréotype social (Doraï, 1989) et que sa stabilité peut être rapprochée de la persistance

historique de la mémoire collective au sein d'un groupe ; ou encore que le noyau central d'une représentation est parfois composé de schèmes normatifs (Moliner, 1992b) et que cette dimension évaluative le rapproche de la catégorie des préjugés et de la mémoire collective.

L'hypothèse forte serait alors « que la mémoire collective est englobée dans le système central de chaque représentation [...] » (Roussiau et Bonardi, 2002, 38). À l'inverse, le système périphérique, caractérisé par le fait qu'il est davantage individualisé et variable en fonction du contexte immédiat, serait impropre à caractériser la mémoire collective alors que « le système central apparaît fondamentalement lié à l'histoire du groupe et à la mémoire collective » (Bonnec, 2002, 178).

L'idée de retrouver des éléments propres à la mémoire collective dans la structure des représentations sociales est aussi envisagée en utilisant la théorie des « principes organisateurs » des représentations (Doise, 1990). En effet, les représentations sociales s'organisent sur le modèle de « principes qui résultent d'un processus de production socio-historique » (Rouquette, 1997b, 128 in Roussiau et Bonardi, 2002), et « [...] les structures à dimension institutionnelle et historique jouent au niveau de la formation et du maintien d'une représentation ainsi qu'à celui de l'organisation et du contenu propre de la mémoire individuelle comme collective [...] » (Roussiau et Bonardi, 2002, 47). Il est ainsi probable que des éléments de l'histoire du groupe puissent fortement influencer sur les principes organisateurs et que la mémoire collective puisse parfois être repérée à travers la structure des représentations.

Ainsi, qu'elle soit repérée par l'intermédiaire des éléments du noyau central ou des principes organisateurs, la mémoire collective identifiée sera alors celle d'une communauté élargie, reposant sur des éléments qui expriment les composantes consensuelles de la représentation.

Pourtant, nous pensons qu'il est aussi possible de repérer des mémoires collectives plus spécifiques, en lien avec des prises de position particulières de groupes dont l'ampleur est plus restreinte. La mise en correspondance d'un système d'opinions communautaire particulier avec des éléments cruciaux de l'histoire du groupe considéré permettrait alors d'attester l'existence de cette mémoire collective et de son influence sur le façonnement de ses représentations sociales.

Si la mémoire collective est identifiable à travers le système d'opinion spécifique d'un groupe, alors elle se repérera par l'intermédiaire des éléments périphériques de la représentation, ces derniers traduisant les prises de position spécifiques des communautés (cf. supra 1-D-2-B).

Dans le cadre de cette étude, nous nous attacherons donc à analyser les éventuelles spécificités des systèmes d'opinions des groupes étudiés au regard leur histoire particulière. S'ils paraissent fortement reliés, nous pourrons alors étayer la présence de la mémoire collective au sein des représentations sociales du risque en station.

Troisième partie : formulation des hypothèses

En station de sports d'hiver, le développement des pratiques de glisse, puis l'émergence des différents styles, se sont opérés sur la base de revendications culturelles spécifiques, faisant apparemment du risque un objet d'investissement particulier pour chacun de ces groupes (cf. Chap.1). Le risque étant une notion subjective dont l'élaboration est influencée par des processus d'ordre psycho-sociologiques (cf. Risque), nous avons eu recours au concept des représentations sociales afin de saisir les spécificités de son appréhension.

L'hypothèse principale de notre travail est que les pratiquants des stations, identifiés d'une part à partir de leur pratique sportive (ski, snowboard), et d'autre part à partir du style de glisse auquel ils s'identifient (freestyle, freeride, autre), diffèrent selon la représentation sociale qu'ils ont du risque en station de sports d'hiver. Cette hypothèse est précisée par les hypothèses complémentaires suivantes :

- Bien qu'il soit possible de repérer des différences entre les représentations sociales des snowboardeurs et des skieurs d'une part, et des freestylers, des freeriders et des autres pratiquants d'autre part, celles-ci se structureraient néanmoins autour des mêmes éléments centraux, qui représenteraient le "savoir commun" partagé par l'ensemble des pratiquants à propos du risque en station de sports d'hiver. L'idée d'un "fond social commun" (Le Bouedec, 1984, 269) à partir duquel les pratiquants se différencient est fondée sur l'idée que l'ensemble d'entre eux seraient issus du même contexte socio-culturel général, et qu'ils seraient donc soumis à une certaine normalisation culturelle, même s'ils disposent de marges de manœuvre leur permettant de se forger des opinions qui leur sont spécifiques.
- C'est au travers des éléments périphériques que les variations entre les représentations des différents groupes de pratiquants se repéreraient. Ces particularités proviendraient du fait

qu'ils sont porteurs d'une histoire et d'une culture singulières, s'étant notamment cristallisées autour de la question du risque.

- De l'hypothèse précédente découle que des segments de la mémoire collective de certains groupes de pratiquants devraient être repérés à travers la singularité des éléments périphériques de leur représentation.
- Enfin, les différences susceptibles d'exister entre les représentations étudiées perdureraient par delà les spécificités socio-démographiques des différents groupes de pratiquants considérés, du fait qu'elles sont véritablement liées à leur adhésion à des systèmes de normes et de valeurs spécifiques.

Chapitre 3 : Etude 1

Première partie : méthodologie

1- Elaboration de l'instrument d'observation

Pour étudier les représentations sociales du risque en station de sports d'hiver, nous avons choisi de nous appuyer, dans un premier temps, sur la théorie du noyau central (cf. Représentations sociales 1-D-2). Cette orientation implique d'identifier et de discriminer les éléments du noyau central de ceux du système périphérique, et dans ce but, les démarches quantitatives sont couramment utilisées (Abric, 1994b).

Le questionnaire étant un outil efficace et commode pour le recueil d'informations à grande échelle, nous avons décidé d'opter pour celui-ci afin de repérer la « saillance »⁶⁹ et la connexité des différents éléments (Rouquette et Rateau, 1998). Néanmoins, l'élaboration du questionnaire ne peut se faire dans une démarche a priori, car elle est susceptible de fausser la pertinence des réponses recueillies (Bourdieu, 1980). En effet, pour que les questions et le type de réponses proposés puissent correspondre aux schèmes de pensée des personnes

⁶⁹ La saillance d'un terme correspond à sa fréquence d'évocation lorsqu'on demande à un individu d'associer spontanément un mot à un thème donné (le risque, dans notre étude) (Rouquette et Rateau, 1998).

interrogées, une phase de pré-enquête, destinée à repérer les thèmes autour desquels s'organise la représentation étudiée est nécessaire.

2 - La phase de pré-enquête

2-A / Les outils d'analyse

La pré-enquête a été réalisée sous la forme d'entretiens individuels et d'un entretien collectif (*focus group*). L'ensemble de ces entretiens a été réalisé en s'inspirant de la technique non directive décrite par Carl Rogers (1968) : à partir d'une question de départ formulée par l'enquêteur, les personnes interrogées traitent librement des thèmes qu'elles souhaitent aborder, l'enquêteur limitant son rôle à la facilitation de l'expression des personnes questionnées, et au recentrage du débat dans le cas où celles-ci s'écartent trop du thème de la recherche. La question posée était « qu'est-ce qu'évoque pour vous le risque en station de sports d'hiver ? ». Cette question a été choisie du fait qu'elle était assez précise pour circonscrire le sujet d'étude au contexte des stations, sans donner de limite sur le type de risques pouvant être envisagé par les individus.

Trente entretiens ont ainsi été réalisés. Ils ont duré chacun entre 20 et 45 minutes. Les informations recueillies ont été complétées par celles issues d'un « focus group » (Gibbs, 1997) réalisé en présence de 5 personnes et ayant duré environ deux heures.

2-B / Les personnes interrogées

Les personnes interrogées ont été choisies de telle sorte qu'elles fassent toutes partie de l'univers d'enquête, qu'elles appartiennent à des groupes socio-démographiques divers et que leurs pratiques sportives en station regroupent l'ensemble des pratiques sportives rencontrées sur les domaines skiabiles⁷⁰ ; ceci afin de répertorier avec le plus d'exhaustivité possible le champ sémantique induit par la question précitée.

2-C / L'analyse thématique

L'analyse des entretiens a été réalisée sous la forme d'une analyse thématique (Mucchielli, 1996 ; Bardin, 2001). La difficulté de cette analyse consiste à regrouper les énoncés en catégories significatives, tout en ne limitant pas la richesse du corpus récolté.

Aussi a-t-il été choisi de regrouper les énoncés analogues, c'est-à-dire se référant au même « noyau de sens », sous un seul et unique thème. Par exemple les termes, « vieux skis » et « mauvaises fixations » ont-ils été, dans un premier temps, regroupés dans la catégorie « matériel ». Par contre, certains mots, à la fois fréquemment cités et évoqués de manière indépendante et autonome dans le discours, ont été considérés comme étant à eux seuls constitutifs d'une catégorie de sens et n'ont pas été inclus dans une catégorie plus globale. Ainsi en a-t-il été du terme « avalanche », par exemple, qui n'a pas été inséré dans le thème des « risques naturels ».

La procédure ainsi mise en œuvre a permis de révéler que le champ sémantique du risque en station s'organise autour de trente-trois thèmes différents (cf. tableau. n° 1).

⁷⁰ Nous avons ainsi fait varier l'âge, le sexe, la situation familiale et professionnelle, le lieu de résidence, le type, le style, et le niveau de pratique sportive des personnes interrogées.

Tableau n° 1 : le champ sémantique du risque en station de sports d'hiver

<u>Thèmes</u>	Significations
Etourderie	En station, on prend souvent des risques par étourderie.
Hors-piste	Le hors-piste est un risque important en station.
Inconscience	Les comportements « inconscients » de certains pratiquants sont une source importante de risques.
Risque calculé	On peut prendre des risques, tout en ayant une pratique très sécuritaire.
Vitesse	Les risques proviennent de ceux qui vont trop vite sur les pistes.
Surpassement	Si on cherche à dépasser ses limites sur les pistes, on est obligé de prendre des risques.
Dissociation	La dissociation des différents groupes de pratiquants en station permettrait de réduire les risques courus par chacun.
Non réglementation	Réglementer davantage les sports d'hiver serait regrettable.
Jeu	Prendre des risques permet de s'amuser.
Remontées mécaniques	Les remontées mécaniques représentent un risque en station.
Pratique en bande	Quand on pratique en groupe, on prend automatiquement plus de risques que si on pratique seul.
Prise de risque	Quand on s'« engage » totalement dans la pratique les risques pris peuvent être importants.
Matériel	Un matériel de mauvaise qualité est une source de risque.
Collision	Il existe le risque de heurter quelqu'un quand on pratique le ski en station.
Chute	On ressent la peur de tomber quand on pratique en station.
Sur-fréquentation	Lorsqu'il y a trop de monde qui skie sur la même piste que nous, cela génère un sentiment d'insécurité.
Avalanche	Le risque d'avalanche est présent en station.
Sécurité	Les stations sont un environnement totalement sécuritaire.
Sensations	Sans prise de risque, on éprouve moins de sensations.
Intérêt	Un minimum de prise de risque est nécessaire pour que la pratique ait un intérêt.
Réglementation	Réglementer plus permettrait de diminuer les risques en station.
Fatigue	Quand on est fatigué sur les pistes, on a plus de risques d'avoir un accident.
Irrespect	Le comportement irrespectueux de certains usagers constitue une source de risque.
Éléments naturels	Les incertitudes liées aux éléments naturels sont une source de risque en station.
Surfeurs	Les surfeurs sont une source de risque particulière en station.
Méconnaissance du milieu	Le manque de connaissances sur le milieu montagnard est un facteur de risque.
Entretien des pistes	Quand les pistes sont mal entretenues, elles sont une source de risque importante.
Enfants	Les enfants sont une catégorie de pratiquants très vulnérable en station.
Débutants	Les débutants ne maîtrisent pas leur technique et représentent donc un risque.
Progrès	Pour progresser, il faut se confronter à ses limites, ce qui engendre une prise de risque.
Station dangereuse	Les stations sont un lieu dangereux où l'on risque toujours de se blesser.
Stress	En station, le risque engendre une situation de stress permanent.
Jeunes	Les jeunes représentent une source de risque particulière pour les autres.

Ces thèmes évoquent différents domaines tels que les diverses sources de risque en station, qu'elles soient artificielles (ex : remontées mécaniques), naturelles (ex : avalanche) ou humaines (ex : sur-fréquentation), les moyens de se prémunir du risque (ex : règlement), les sentiments générés par la perception du risque (ex : stress), ou encore les raisons pouvant amener les pratiquants à prendre des risques de façon volontaire (ex : jeu).

3 - La construction du questionnaire

Différents types de questionnaires peuvent être utilisés dans l'étude des représentations sociales, en fonction de l'objectif que l'on s'assigne, et divers facteurs interviennent alors dans le choix de la méthodologie la mieux adaptée : la taille du groupe social étudié, l'environnement de passation du questionnaire, les caractéristiques de la population interrogée (telles que l'âge, la disponibilité, le niveau scolaire), la théorie qui sous-tend la recherche...etc. (Moliner et al., 2002). Néanmoins, dans le premier temps de collecte des informations, la nature des éléments étudiés (centraux vs périphérique) ne semble pas être considérée comme un facteur à prendre en compte pour déterminer le type de questionnaire employé. Ainsi, les questionnaires d'opinions avec échelle de type Likert, les questionnaires d'association libre avec mot inducteur (Vergès, 1992), la méthode de choix successifs par blocs (Guimelli, 1989) sont utilisés pour repérer les éléments centraux et périphériques de façon indifférenciée⁷¹.

Ces deux types d'éléments sont en effet décrits comme étant de natures voisines : le noyau central est composé d'« éléments cognitifs et normatifs » (Roussiau et Bonardi, 2001, 120) et

⁷¹ Même s'ils nécessitent ensuite l'utilisation d'un questionnaire de « mise en cause » pour vérifier la centralité de certains éléments (cf. infra).

le système périphérique « se compose comme lui, d'un ensemble d'éléments ou de cognitions » (p.123).

Pourtant, la description des fonctions de ces éléments confirme qu'ils sont bien d'une nature qualitative différente : les éléments centraux sont de nature symbolique, décontextualisés, plutôt abstraits et au fort pouvoir associatif (cf. supra), alors que les éléments périphériques sont de nature concrète, prescripteurs de comportements, fortement liés aux contextes pratiques et déterminent des prises de position (cf. supra). Moliner (1995) suggère même à ce propos que les éléments centraux et les éléments utiles à l'évaluation ou au jugement « se situent dans des espaces cognitifs différents » (p. 54).

Au regard de ces différences, nous avons élaboré un questionnaire constitué de trois parties distinctes, dont les deux premières cherchent à correspondre aux particularités de chaque sorte d'éléments afin de les isoler de manière spécifique.

La première partie, destinée à repérer le noyau central, se compose d'une seule et unique question (cf. annexe n° 1) : « Quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque l'on vous dit « risque en station de sports d'hiver » ? ». Le sujet doit alors choisir 5 réponses parmi 22 des 33 thèmes autour desquels s'organise le champ sémantique du risque en station. Cette restriction a été réalisée au regard du principe de « saillance » des éléments centraux (Rouquette et Rateau, 1998) : ces derniers faisant partie des éléments les plus fréquemment évoqués par le sujet pour décrire l'objet de représentation, nous n'avons pas retenu les items apparaissant de façon marginale dans la phase de pré-enquête.

Les 22 modalités de réponse ont été proposées sous la forme d'un mot ou d'une expression courte, de façon à les présenter sous une forme abstraite, décontextualisée et symbolique, proche des caractéristiques généralement prêtées aux éléments centraux.

La seconde partie du questionnaire est consacrée au repérage des éléments périphériques. Elle se compose de 33 questions présentées sous la forme d'opinions, à propos desquelles les pratiquants doivent exprimer leur degré d'accord ou de désaccord en se positionnant sur une échelle de Likert en 6 points.

Les questions font référence à l'un des 33 thèmes du champ sémantique du risque en station de sport d'hiver. Leur formulation est généralement conforme aux expressions utilisées par les personnes interviewées au cours de la phase de pré-enquête (cf. supra). Ce type de question, sous forme d'opinion, nous a semblé être le plus à même de se rapprocher de la nature concrète et opérationnelle généralement associée aux éléments périphériques (cf. supra).

Enfin, la dernière partie du questionnaire est relative aux caractéristiques socio-démographiques et sportives des enquêtés. Elle est destinée à rendre possible une double identification sportive des individus, l'une réalisée sur la base de l'engin de glisse qu'ils utilisent (p.ex. ski, snowboard) et l'autre sur leur sentiment d'appartenance à un certain style de pratique (p.ex. freestyle, freeride). Elle permet aussi de rendre compte des caractéristiques socio-démographiques des populations étudiées (p.ex. sexe, âge), afin d'appréhender leurs éventuelles spécificités.

Le questionnaire définitif (cf. annexe n°1) a été élaboré à la suite de deux pré-tests, réalisés chacun auprès d'une vingtaine de personnes ayant des caractéristiques socio-démographiques et sportives disparates et appartenant toutes à l'univers d'enquête. Ces pré-tests avaient pour objectif d'évaluer l'intelligibilité du questionnaire, de repérer et de corriger certaines de ses imperfections.

4 - La construction de l'échantillon

4-A / Le choix des stations

Afin d'obtenir un échantillon qui représente au mieux la population des pratiquants des stations, la méthode d'échantillonnage choisie a consisté à interroger dans chaque grand type de stations défini par le SEATM (2002) un nombre de personnes qui soit proportionnel à leur taux de fréquentation (cf. tableau n°2).

Réalisée selon un critère portant à la fois sur le chiffre d'affaires moyen et sur le moment de puissance des stations⁷², la typologie du SEATM (2002) distingue les très grandes, les grandes, les moyennes et les petites stations.

Pour chacun des 4 types de stations ainsi définis, leur fréquentation a été estimée à partir du nombre de « journées skieurs » enregistrées dans chacun d'eux⁷³ : 24 900 000 (49,6%) dans les très grandes stations, 15 700 000 (31,27%) dans les grandes stations, 6 600 000 (27,83%) dans les moyennes, et 3 000 000 (6%) dans les petites. C'est sur la base de ces informations que le nombre de questionnaires à faire remplir dans chaque type de station a été déterminé.

Le massif dans lequel l'enquête s'est déroulée, c'est-à-dire les Alpes du Nord (Isère et Savoie), a été choisi en prenant en compte, d'une part, les limites de nos moyens matériels, et d'autre part, le fait que la moitié de la pratique des sports d'hiver se déroulerait dans ces deux départements ; ce chiffre ayant été estimé à partir des pourcentages des chiffres d'affaires

⁷² Le moment de puissance d'une station est la somme de l'ensemble des dénivelés des remontées mécaniques, multipliés par leur débit maximal théorique (en personnes par heure).

⁷³ SEATM, données non publiées.

(CA) de chaque massif par rapport au CA global estimé pour l'ensemble des stations françaises (SEATM, 2002)⁷⁴.

Dans chacun des types, le choix des stations dans lesquelles s'est déroulée l'enquête a été défini de manière aléatoire.

Tableau n°2 : Répartition de l'échantillon et de la population parente selon les types de stations.

Type de station	Proportions SEATM	Proportions échantillon
Très grandes stations	50 %	56,58 %
Grandes stations	31 %	29,7 %
Moyennes stations	13 %	9 %
Petites stations	6 %	5 %

4-B / Détermination du taux de sondage selon les périodes d'enquête

Sachant que l'enquête devait se dérouler au cours des mois de février et de mars, nous nous sommes de nouveau référés au CA global et à sa répartition selon les périodes de l'année afin de déterminer le nombre de personnes à interroger pendant les vacances scolaires d'hiver et en dehors de ces vacances. Les vacances scolaires d'hiver représentent à elles seules 35% du CA global et la période inter-vacances de mars 20,5%. Ce qui représente, sur les mois de février et de mars, 63% du CA en période de vacances et 37% hors période de vacances. C'est sur la base de cette répartition, deux tiers, un tiers, que nous avons estimé le nombre de personnes à interroger durant ces différentes périodes.

⁷⁴ Les stations des Alpes du Nord cumulent 79,6 % du chiffre d'affaires global des stations françaises pour la saison 2001-2002, les Pyrénées et les Alpes du Sud faisant chacun 9% de ce même chiffre d'affaires (SEATM, 2002).

4-C / Détermination de la taille de l'échantillon

Bien que la détermination *a priori* de la taille des échantillons laisse beaucoup de place à l'empirisme (Berthier et Berthier, 1971), nous avons choisi d'interroger un millier de personnes, ce nombre semblant suffisant pour obtenir des résultats d'une précision acceptable, notamment en ce qui concerne les sous-groupes.

4-D / Mode de passation et choix des pratiquants

Afin que tous les individus de la population parente aient la même probabilité d'être interrogés, la passation des questionnaires a été réalisée en faisant varier les facteurs suivants : jour de la semaine, horaire dans la journée, lieux dans la station (terrasse de café, salle hors sac, front de neige, restaurants d'altitude, file d'attente de remontée mécanique). Tous les pratiquants ont été interrogés en respectant la méthode du choix aléatoire⁷⁵. Les questionnaires ont tous été remplis de façon individuelle et au moment même de leur passation⁷⁶. Les enfants de moins de 13 ans n'ont pas été interrogés, le sens de certaines questions pouvant être difficilement compréhensible pour des enfants de cet âge.

⁷⁵ Une personne sur 5 dans les files d'attente, une personne par table à la terrasse des cafés...etc.

⁷⁶ Le taux de refus de participation a été estimé à 5%.

Seconde partie : résultats

1 - Les pratiquants des stations de sports d'hiver

1-A / Introduction

Afin d'être en mesure de répondre aux hypothèses émises, il convient, dans un premier temps, d'identifier les spécificités socio-démographiques des pratiquants, ces derniers étant caractérisés, d'une part à partir de leur pratique sportive, et d'autre part à partir du style de glisse auquel ils s'identifient.

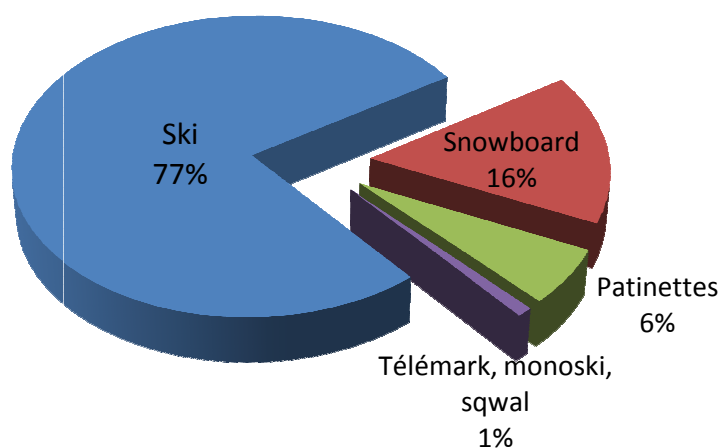
Suite au dépouillement d'environ 1200 questionnaires, 1025 ont été exploités, les questionnaires non terminés n'ayant pas été pris en compte.

1-B / Données sportives générales

1-B-1 / Répartition des pratiquants selon leur pratique sportive dominante

La répartition des pratiquants, selon la pratique sportive à laquelle ils s'adonnent le plus fréquemment en station, révèle que les « disciplines alternatives » représentent un peu moins du quart de l'ensemble des pratiques sur le domaine skiable alpin (22,7%). Parmi celles-ci le snowboard est la plus représentée (16%), démontrant l'importance et la stabilisation de cette pratique aujourd'hui, alors même qu'elle était très minoritaire à la fin des années 80 et qu'une majorité des pratiquants des « sports de glisse » en station lui préférerait le monoski (cf. Chap.1

2-B). Il est à noter que les autres « nouvelles glisses » (monoski, télémark, sqwal) sont aujourd'hui quasi inexistantes, leurs « adeptes » représentant moins du centième des pratiquants (0,6%). À l'inverse, les patinettes (ou skiboards), introduites en station à la fin des années 90, connaissent depuis 4 ans une nette évolution (SEATM, 2002) et regroupent 5,9% de l'ensemble des pratiquants des stations.

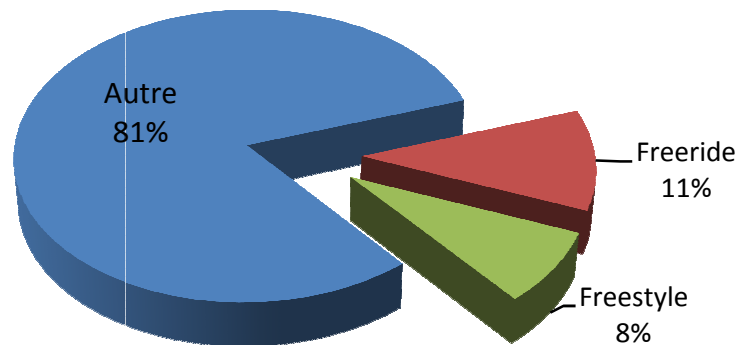


Graphique n°1 : répartition des pratiquants selon leur pratique sportive dominante

1-B-2 / Répartition des pratiquants selon le style de glisse auquel ils s'identifient

La répartition des pratiquants selon le style de glisse auquel ils s'identifient révèle qu'un usager sur cinq (19,3%) se définit comme appartenant à un des styles de glisse (freestyle, freeride) s'étant développés depuis une trentaine d'années en station (cf. graphique n°2). Ces résultats montrent, en premier lieu, que ces styles provoquent aujourd'hui un sentiment d'appartenance dépassant largement la dimension anecdotique. Les freestylers et les freeriders représenteraient en effet près de 1 300 000 individus sur les 7 000 000 de pratiquants qui fréquentent les stations françaises chaque année (ODIT, 2007). Comparativement aux freestylers, les adeptes du freeride sont majoritaires. Cette sur-représentation se retrouve

d'ailleurs autant chez les pratiquants de ski que ceux de snowboard puisque le rapport entre le nombre de freeriders et de freestylers est le même dans ces deux disciplines (cf. infra 1-B-3).



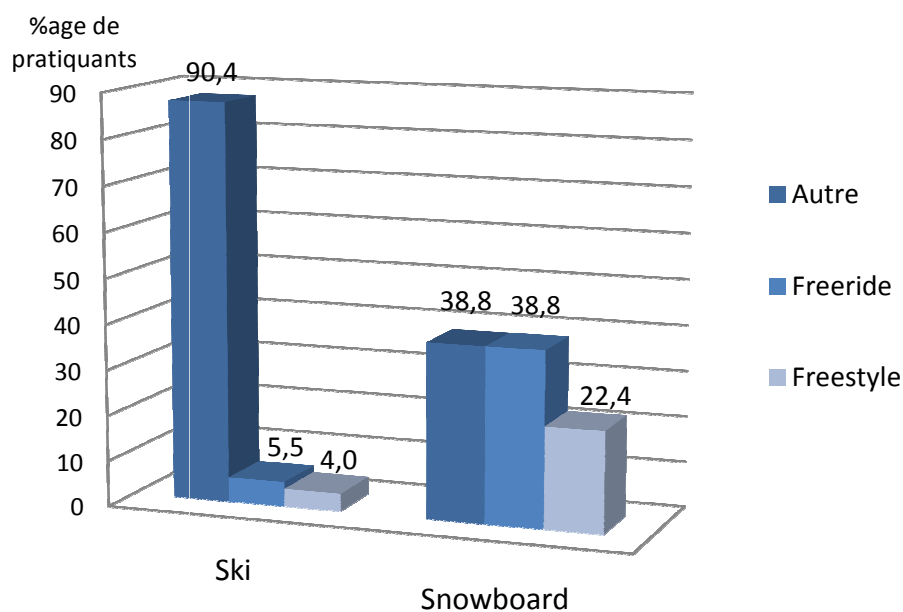
Graphique n°2 : répartition des pratiquants selon le style de glisse auquel ils s'identifient

1-B-3/ Répartition des pratiquants selon leur style de glisse et leur pratique sportive dominante

Le style de glisse auquel les pratiquants s'identifient est très dépendant de leur pratique sportive (χ^2 (2, N = 873) = 222,13; p <.001). En effet, seul un tiers des snowboardeurs (38,8%) n'assimilent pas leur pratique à un style de glisse issu de la « mouvance alternative » (cf. graphique n° 3), contre près de neuf skieurs sur dix. Ce résultat confirme le lien existant entre ces styles et la pratique du snowboard ainsi que la prégnance de leur filiation historique (cf. Chap.1 4).

En dépit du fait que les pratiquants revendiquant un style de pratique singulier soient proportionnellement plus nombreux dans le snowboard, il est à signaler que plus d'un tiers des adeptes du freeride et du freestyle sont des skieurs (cf. tableau n° 3). L'intégration de ces styles

dans la communauté des skieurs est donc bien effective (cf. Chap.1 4-C) même si elle reste minoritaire. Ces résultats montrent que malgré une forte dépendance entre l'engin de glisse prioritairement utilisé et le style de glisse auquel les pratiquants s'identifient, ces deux caractéristiques ne peuvent être confondues.



Graphique n° 3 : répartition des pratiquants selon le style auquel ils s'identifient et leur pratique sportive dominante

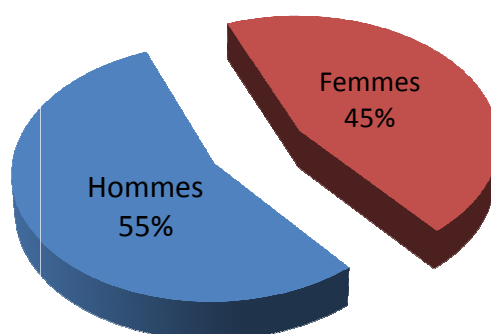
	Ski	Snowboard
Autre	91,7%	8,3%
Freeride	40,4%	59,6%
Freestyle	46,0%	54,0%

Tableau n° 3 : répartition des différents sports en fonction du style de glisse auquel les pratiquants s'identifient

1-C / Identification des spécificités socio-démographiques des pratiquants

1-C-1 / Répartition des pratiquants selon leur sexe

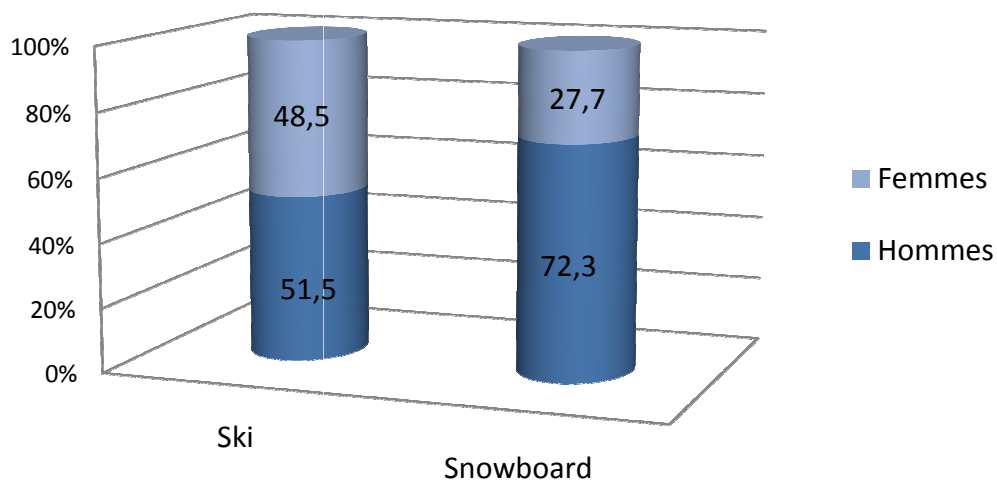
Les hommes sont légèrement plus représentés que les femmes (55,3 % d'hommes contre 44,7 % de femmes) sur les domaines skiables alpins. Les pratiquants des sports d'hiver en station paraissent donc, de ce point de vue, globalement conformes à la population sportive française puisque cette légère sur-représentation masculine y est également constatée, les hommes représentant 52 % des sportifs français (Mignon et Truchot, 2001).



Graphique n°4 : répartition des pratiquants selon leur sexe

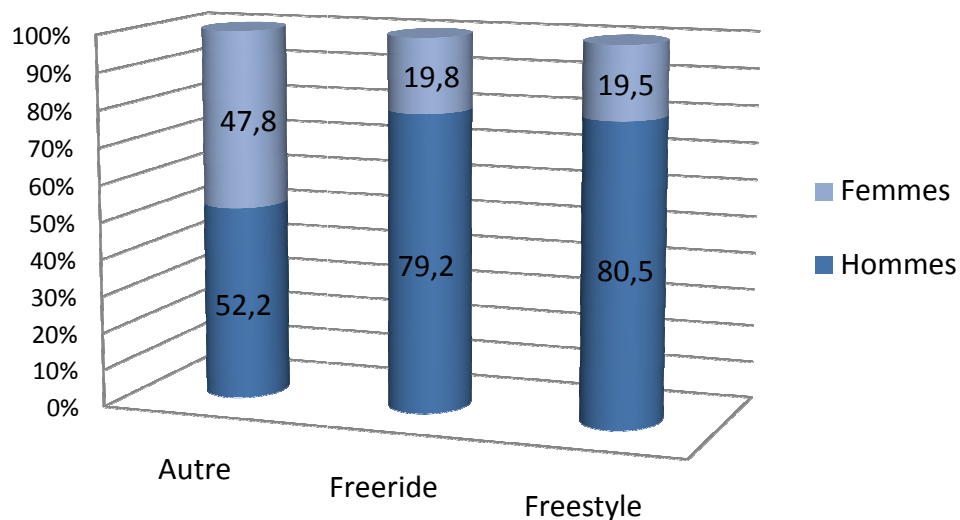
La dépendance entre le sexe et la pratique des individus est très significative (χ^2 (1, N = 899) = 24,29 ; $p < .001$). Alors que les hommes et les femmes sont représentés en ski dans des proportions quasi similaires (48,5 % de femmes et 51,5 % d'hommes), le snowboard est une discipline essentiellement masculine (27,7 % de femmes). Ce résultat concorde avec les faibles taux de pratique féminine déjà enregistrés dans d'autres sports de glisse tels que le surf et le skateboard (cf. Chap.1 2-C-5-A). En outre, ce constat pose la question des déterminants

de cette sur-représentation masculine dans le snowboard, puisqu'il n'exige pas davantage que le ski de compétences de force ou de résistance, généralement associées aux hommes (Anderson, 1999).



Graphique n° 5 : répartition des pratiquants en fonction de leur engin de glisse et de leur sexe

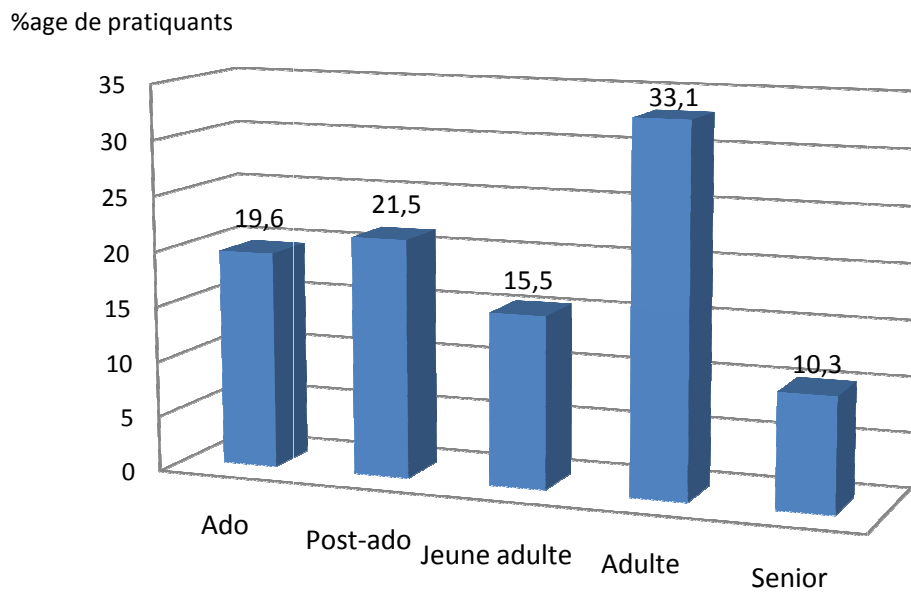
La dépendance entre le style de glisse et le sexe des pratiquants est elle aussi très significative ($\chi^2 (2, N = 1025) = 71,74 ; p < .001$). L'identification à un style de glisse issu de « la mouvance alternative » est essentiellement le fait des hommes, puisqu'ils représentent plus des trois quarts des pratiquants de freeride (79,2%) et de freestyle (80,5%) (cf. graphique n° 6). La sur-représentation masculine observée dans la pratique du snowboard est donc ici retrouvée, et même accentuée.



Graphique n°6 : répartition des pratiquants en fonction du style de glisse auquel ils s'identifient et de leur sexe

1-C-2 / Répartition des pratiquants selon leur âge

L'âge moyen des pratiquants des stations (âgés de plus de 13 ans) est de 30,2 ans. Les moins de 30 ans (≤ 30 ans) représentent plus de la moitié de cette population et attestent de sa jeunesse. Cette tendance se retrouve dans toutes les disciplines présentes en station, bien que la jeunesse relative des pratiquants soit particulièrement marquée chez les snowboardeurs (cf. graphique n°8)

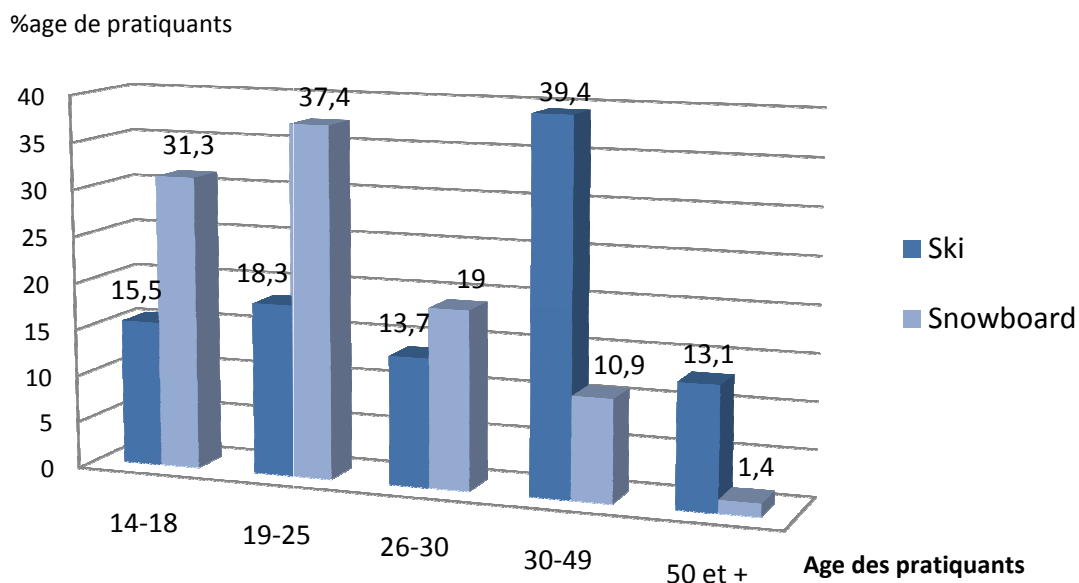


Graphique n° 7 : répartition des pratiquants selon leur classe d'âge

Ado : 14-18 ans ; Post-ado : 19-25 ans ; Jeune adulte : 26-30 ans ; Adulte : 31-49 ans ; Seniors : 50 ans et +

Les âges moyens des snowboardeurs (22,9 ans) et des skieurs (32,2 ans) diffèrent significativement ($p < .001$).

La catégorisation des pratiquants en fonction de leur âge, établie en référence à d'autres travaux (Reynier, 1996), révèle que le snowboard recrute un public particulièrement jeune puisque 1/3 des pratiquants ont moins de 18 ans et 2/3 ont moins de 25 ans (cf. graphique n° 8). Ce résultat entérine une des propriétés associées aux snowboardeurs, utilisée pour justifier du risque particulier qu'ils représentent sur les pistes, à savoir leur jeunesse relative (cf. Chap.1 2-C-5-A). Associé au fait que les snowboardeurs sont majoritairement des hommes (cf. graphique n° 5), ce constat facilite l'expression du stéréotype concernant le risque accru que représente ce type de public.



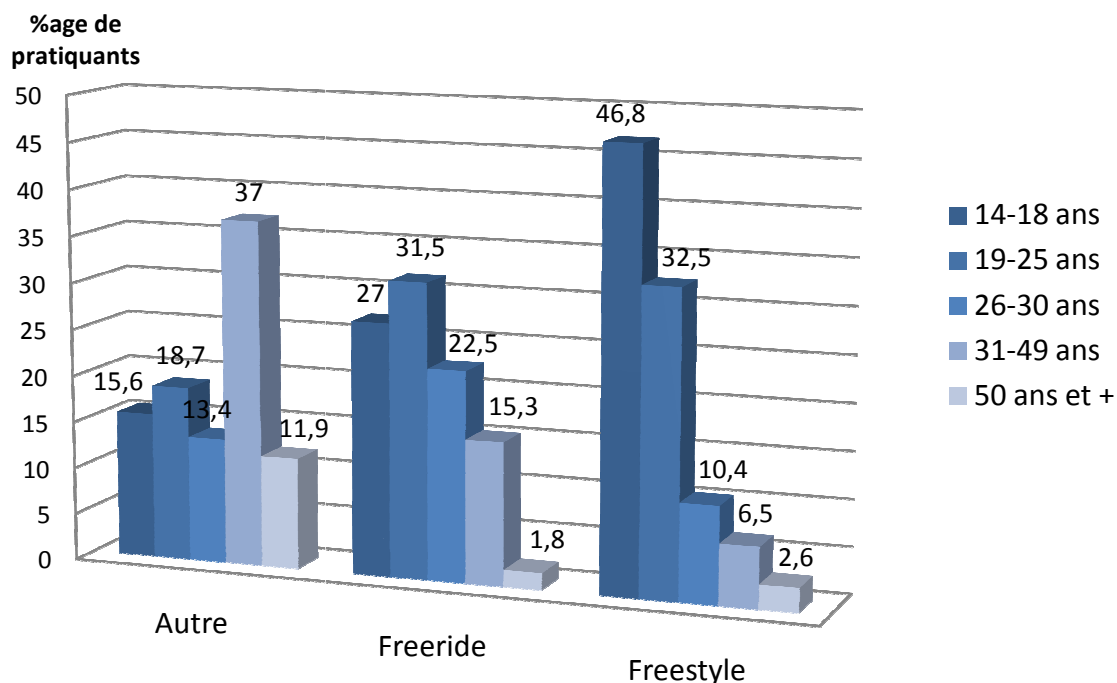
Graphique n° 8 : répartition des pratiquants en fonction de leur engin de glisse et de leur classe d'âge

À l'opposé, seul 1/3 des skieurs ont moins de 25 ans (33,8%) et leur moyenne d'âge (32,2 ans) est de 10 ans plus vieille que celle des snowboardeurs. Il est à noter que cette différence s'est accentuée dans les dernières années puisqu'en 1994, la moyenne d'âge des skieurs n'était que de 27 ans, et celle des snowboardeurs de 24 ans (Reynier et al., 2004). Ce vieillissement serait essentiellement lié à un allongement de la pratique du ski avec l'âge, la proportion prise par les seniors (plus de 50 ans) dans cette pratique ayant quasiment doublé en dix ans.

La pratique du ski reste très majoritaire dans l'ensemble des classes d'âges puisqu'elle représente toujours plus de 60 % des pratiquants dans chacune de celles-ci. La proportion de skieurs, contrairement à celle des snowboardeurs, augmente constamment avec l'avancée dans les classes d'âge pour représenter 9/10^{ème} des adultes (31-49 ans) et la quasi-totalité (95,9%) des seniors (50 ans et plus).

Entre la classe d'âge à laquelle appartiennent les pratiquants et le style de glisse auquel ils s'identifient la dépendance est significative ($\chi^2 (8, N = 893) = 96,54 ; p < .001$). Les adultes (31-49 ans) sont les plus représentés parmi les pratiquants ne s'identifiant pas aux styles de glisse issus de la "mouvance alternative" (37%). Le freestyle est par contre une « tendance » très jeune puisqu'elle recrute quasiment la moitié de ses adeptes (46,8%) parmi les moins de 18 ans (cf. graphique n° 9). Le freeride et le freestyle sont particulièrement sous-représentés chez les adultes (31-49 ans) et les seniors (50 ans et plus) (6,5% d'adultes en freestyle et 1,8% de seniors en freeride).

La proportion des pratiquants s'identifiant à un style de glisse particulier (freeride, freestyle) décroît au fur et à mesure que l'on progresse dans les classes d'âge (de 42,7% chez les ados (13-18 ans) à 10,9% chez les seniors).

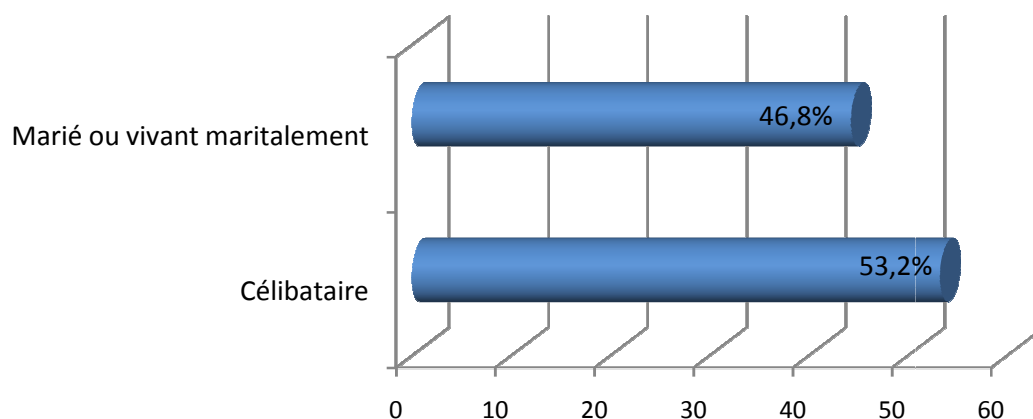


Graphique n° 9 : répartition des pratiquants selon leur style de glisse et leur classe d'âge

1-C-3 / Répartition des pratiquants selon leur situation familiale

Parmi les pratiquants des stations, les célibataires sont majoritairement représentés (53,2 %).

Ceci s'explique notamment par la jeunesse relative des pratiquants (cf. supra)



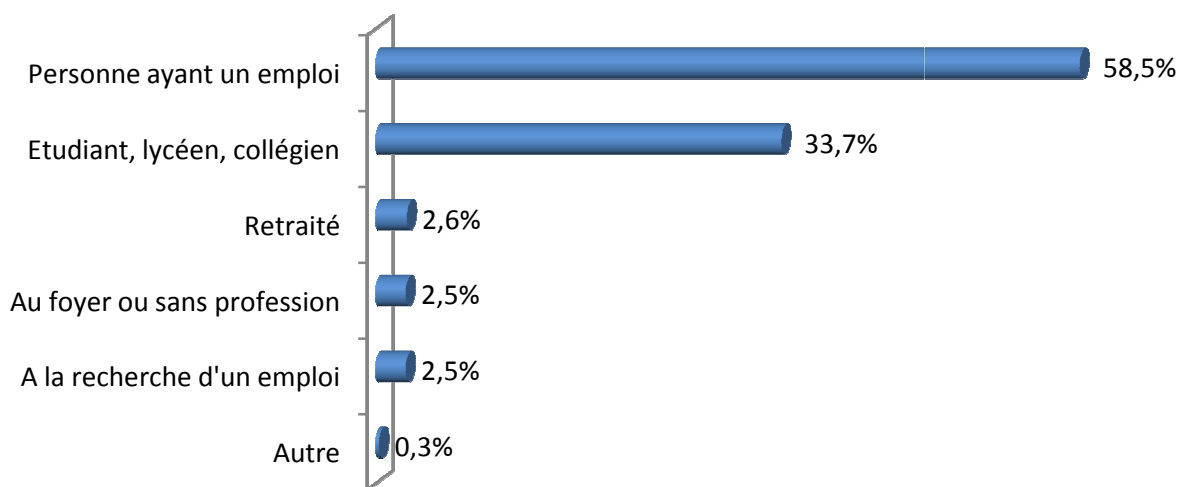
Graphique n°10 : répartition des pratiquants selon leur situation familiale

Les freestylers, les freeriders et les autres pratiquants diffèrent significativement selon leur situation familiale ($\chi^2 (2, N = 913) = 58.85 ; p < .001$), il en est de même en ce qui concerne les snowboardeurs et les skieurs ($\chi^2 (1, N = 880) = 72.95 ; p < .001$).

Néanmoins, ces relations entre la situation familiale et la pratique sportive d'une part, et le style de glisse d'autre part, ne doivent pas être interprétées comme des relations directes. En effet, elles résultent uniquement des différences d'âges entre les populations étudiées (cf. annexe n°2).

1-C-4 / Répartition des pratiquants selon leur activité professionnelle

Les personnes ayant un emploi, les étudiants, les lycéens et les collégiens représentent la quasi-totalité des pratiquants des stations (92,8 %). Les élèves et les étudiants sont particulièrement nombreux parmi les pratiquants des stations puisqu'ils représentent le tiers de cette population, contre 11,3 % de la population française (INSEE, 2006).



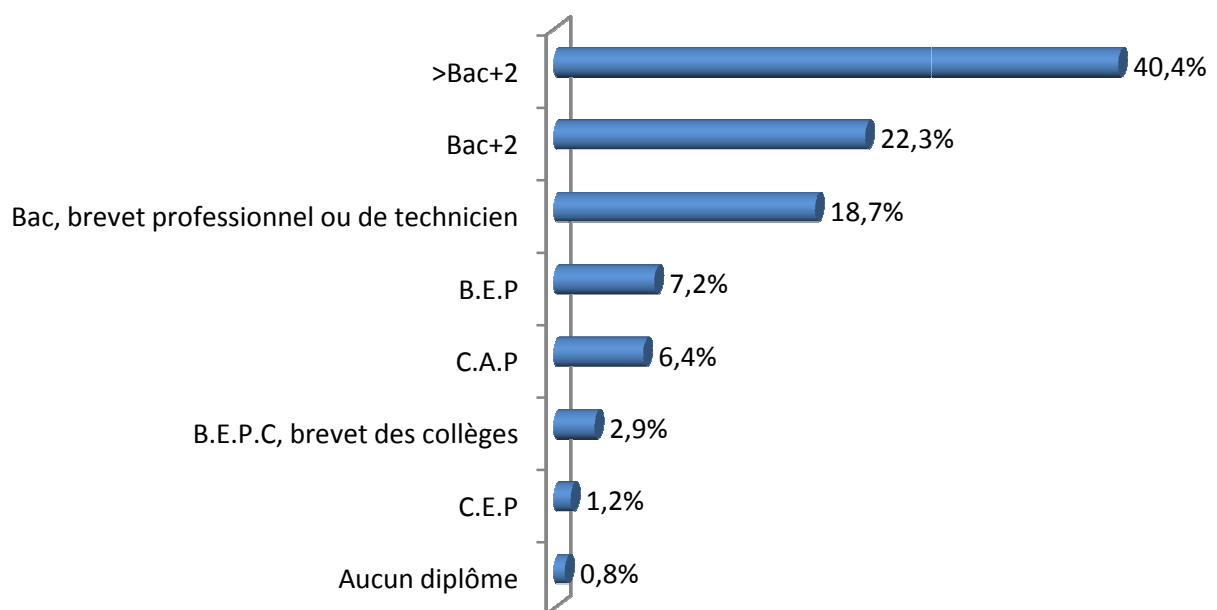
Graphique n°11 : répartition des pratiquants selon leur activité professionnelle

Les snowboardeurs et les skieurs ayant terminé leurs études ne diffèrent pas selon leur activité professionnelle ($\chi^2 (2, N = 598) = 0.82 ; p > 0.5$)⁷⁷. Cette absence de différence s'observe également pour les freestylers, les freeriders et les autres pratiquants ($\chi^2 (4, N = 612) = 3.4 ; p > .05$)⁸¹.

⁷⁷ Les catégories "au foyer et sans profession" et "à la recherche d'un emploi" ont été regroupées, car leur maintien conduisait à la réalisation de sous groupes d'effectifs trop restreints. De même, la catégorie "autre" n'a pas été prise en compte.

1-C-5 / Répartition des pratiquants selon leur niveau de diplôme

81,4 % des pratiquants ayant terminé leurs études ont un niveau de diplôme supérieur ou équivalent au bac. Cette proportion étant de 29,7 % dans la population française globale (INSEE, 2006), ce résultat semble indiquer que les pratiquants des stations seraient majoritairement issus des classes sociales favorisées, les niveaux de diplômes étant fortement liés aux catégories socio-professionnelles (Mermet, 1992).



Graphique n°12 : répartition des pratiquants selon leur niveau de diplôme

Les snowboarders et les skieurs ayant terminé leurs études ne diffèrent pas selon leur niveau de diplôme ($\chi^2 (3, N = 649) = 3.4 ; p > 0.5$)⁷⁸, il en est de même en ce qui concerne les freestylers, les freeriders et les autres pratiquants ($\chi^2 (6, N = 669) = 10.16 ; p > 0.5$)⁸².

⁷⁸ Les niveaux de diplôme ont été regroupés en 4 catégories afin de ne pas conduire à des sous-groupes d'effectifs trop restreints.

1-C-6 / Conclusion

L'analyse des caractéristiques socio-démographiques des pratiquants des stations révèle que cette population se caractérise, comparativement à la population française globale, par sa jeunesse, sa sur-qualification et sa large proportion de célibataires.

Seuls l'âge et le sexe influent sur le type de d'activités pratiquées en station et sur l'identification à un style de glisse particulier : les snowboarders sont plus jeunes que les skieurs, l'appartenance au sexe masculin étant également un caractère discriminant de la pratique de ce sport. Ces mêmes caractéristiques permettent de distinguer les freestylers et les freeriders des autres pratiquants. Dès lors, l'âge et le sexe seront les deux variables socio-démographiques que nous retiendrons afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle les différences représentationnelles susceptibles d'être observées ne résultent pas des spécificités socio-démographiques des populations étudiées.

2- Les représentations sociales du risque en station

2-A / Les éléments centraux de la représentation

Afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle les représentations sociales des différents groupes de pratiquants se structurent autour des mêmes éléments centraux, nous avons procédé à une analyse de similitudes. Celle-ci utilise l'indice de similarité de Jaccard (Doise et al., 1992) : les réponses obtenues à la question n°1 « Quels sont les cinq premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque l'on vous dit « risques en station de sports d'hiver » (cf. annexe n°1) ont été traitées en rapportant le nombre de co-occurrences⁷⁹ entre deux items (correspondant au nombre de sujets ayant cité deux items en même temps) au nombre de personnes ayant cité au moins l'un des deux items. Cette étape permet à la fois d'évaluer la saillance (fréquence d'apparition) des items et leur degré de connexité, conformément à ce que préconise la théorie du noyau central (Abric, 1994a).

Ensuite, la centralité des items a été évaluée en se référant à la valeur moyenne des indices de similarité caractérisant chaque item pris isolément (cf. tableau n° 4). Cette analyse a été réalisée en rapport avec les différentes pratiques enregistrées en station, tant du point de vue de l'engin de pratique (ski et snowboard) que du style revendiqué (freeride, freestyle, autre).

La valeur moyenne des indices indique le degré de centralité des éléments d'une représentation, mais ne permet pas, dans l'absolu, de définir s'ils font ou non partie du noyau central en l'absence de l'utilisation de méthodes de contrôle de la centralité (Moliner et al. 2002). Aussi avons-nous décidé, dans un premier temps, de retenir les quatre éléments les plus centraux de chacune des représentations étudiées (éléments possédant donc les valeurs

⁷⁹ Les résultats des tableaux de co-occurrences et d'indices de similarité de se trouvent dans l'annexe n° 3.

les plus fortes). Ce choix s'est effectué au regard du nombre moyen d'éléments centraux généralement repérés dans ce type de recherche, et du fait que les quatre premiers éléments ainsi retenus permettent de souligner une communauté de symboles unanimement partagée par l'ensemble des pratiquants étudiés.

Les résultats révèlent donc que les quatre éléments les plus centraux de la représentation du risque en station sont les mêmes pour chacun des groupes retenus : l'*inconscience*, l'*avalanche*, le *hors-piste* et la *collision*.

Tableau n° 4 : centralité des items

Thème	Ski	Snowboard	Autre	Freeride	Freestyle
Mauvaise Neige	.078	.073	.076	.079	.103
Vitesse	.129	.109	.131	.127	.107
Prise de risque	.059	.086	.057	.069	.121
Irrespect	.129	.105	.129	.127	.109
Matériel	.039	.030	.040	.038	.041
Collision	.133	.136	.133	.134	.130
Chutes	.103	.111	.107	.107	.110
Inconscience	.139	.123	.140	.139	.128
Sensation	.029	.029	.025	.033	.049
Stress	.025	0	.024	.023	.014
Les autres	.047	.075	.047	.054	.078
Avalanche	.133	.153	.134	.139	.155
Hors-piste	.134	.123	.136	.134	.126
Surfréquentation	.078	.086	.077	.079	.085
Fatigue	.092	.095	.094	.092	.077
Plaisir	.030	.053	.029	.033	.040
Surfeurs	.059	.025	.058	.053	.016
Météo	.080	.094	.076	.085	.118
Étourderie	.026	.036	.026	.028	.047
Technique	.110	.110	.108	.110	.092
Méconnaiss.	.079	.055	.076	.082	.083
Blessure	.067	.100	.069	.077	.094

Note du tableau : les cases grisées indiquent, pour chaque discipline et chaque style, les indices de centralité les plus forts.

2-B / Les éléments périphériques de la représentation

2-B-1 / L'analyse factorielle exploratoire

2-B-1-A / Descriptions des regroupements d'items observés et des particularités liées aux différents groupes de pratiquants

Les réponses aux 33 questions d'opinions destinées à mesurer les éléments de la représentation sociale étudiée ont été soumises à une analyse en composantes principales (ACP) de type varimax normalisé grâce au logiciel Statistica. Utilisé dans le cadre d'une démarche exploratoire, ce type d'analyse permet d'obtenir une vision structurée et immédiatement accessible de la manière dont les variables covarient, et de résumer ainsi les variations d'un certain nombre d'évaluations dans une population donnée. Comparer les degrés d'approbation des différentes populations sur chacune des questions prises isolément ne présentait en effet que peu d'intérêt en l'absence d'un cadre global d'interprétation.

Pour cette analyse factorielle exploratoire, la règle de la limite la plus basse (Guttman, 1954) a été appliquée : le nombre de facteurs à extraire dans l'analyse en composantes principales devait être équivalent au nombre de valeurs propres supérieures à 1. De plus, chaque facteur devait rendre compte d'au moins 5 % de la variance totale et ne saturer que sur un seul facteur avec un poids supérieur ou égal à .40. Certains facteurs s'écartant peu de cette norme ont néanmoins été conservés en raison de leur pouvoir explicatif et de l'existence de critères moins restrictifs pour décider des items utiles à prendre en compte (Moliner et al., 2002). C'est sur la base de cette analyse que les éléments périphériques de la représentation ont été regroupés.

De plus, à partir de chacun de ces facteurs, nous avons ensuite construit une variable de scores factoriels permettant d'évaluer la position des répondants sur chaque facteur. Le score factoriel correspond à la somme des notes obtenues à chacun des items composant le regroupement en question, pondérées par le score de saturation de l'item sur son axe. Cette nouvelle variable peut alors être utilisée « pour examiner les réponses des individus en lien avec d'autres caractéristiques de ces individus » (Doise et al., 1992, 113).

Afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle les divers groupes étudiés diffèrent selon la représentation qu'ils ont du risque en station, nous avons comparé les moyennes de ces groupes sur les variables extraites de l'ACP en utilisant le test de Student pour comparer les scores des snowboarders et des skieurs, et le test de l'Anova pour comparer les scores des freeriders, des freestylers et des autres pratiquants. Pour pouvoir confirmer que les différences repérées sont liées au mode de regroupement choisi, et ce toutes choses étant égales par ailleurs, nous avons réalisé des régressions linéaires multiples utilisant l'âge, le sexe, l'engin de pratique et le style de pratique en variables indépendantes et le score factoriel en variable dépendante⁸⁰.

⁸⁰ Les variables qualitatives à deux modalités ont été codées grâce à l'utilisation d'une variable muette (1 ou 0) ; pour les variables à trois modalités nous avons utilisé une variable de référence (0-0) et deux variables muettes (1-0 ; 0-1).

Tableau n°5 : saturations des items du questionnaire sur les huit facteurs extraits par l'analyse factorielle pour facteurs obliques

Items	1	2	3	4	5	6	7	8
Il me semble que lorsque je prends des risques c'est souvent par étourderie.	-.055	.067	.021	.019	.008	.071	.021	.664
En station, le principal danger c'est la pratique du hors-piste.	-.081	.044	.114	.025	.168	-.059	.111	.708
C'est bien souvent parce qu'ils se comportent comme des inconscients que certains pratiquants sont dangereux.	-.125	.481	.120	.075	-.042	-.191	-.069	.174
Les risques que les autres nous font subir sur la piste résultent souvent du fait qu'ils ne maîtrisent pas leur technique.	-.012	.138	.125	.141	.150	-.667	.003	-.012
La vitesse est l'une des principales raisons pour lesquelles les autres nous font courir des risques.	-.118	.301	.027	.525	-.074	-.199	-.043	.195
Pour se surpasser, dépasser ses propres limites, il faut prendre des risques.	.705	.052	-.103	-.013	.007	-.093	-.026	-.022
Il y aurait moins de risque si les différentes catégories de pratiquants étaient plus ou moins séparées sur les pistes.	.227	.120	.038	.077	.608	-.090	.204	-.005
Je trouverais dommage que pour des raisons de sécurité on en vienne à réglementer davantage la pratique des sports d'hiver.	.154	.080	.110	.049	-.722	-.154	.097	-.108
Prendre des risques, ça fait partie du jeu, si on ne prend pas un minimum de risque ce n'est pas marrant.	.756	-.073	.006	-.040	-.104	-.042	.061	-.064
La pratique en bande engendre nécessairement une prise de risque supérieure.	.162	.080	-.052	.630	-.018	.080	.071	.193
Quand je skie je cherche à m'engager totalement, du coup je prends des risques et c'est parfois un peu du quitte ou double.	.460	-.186	.072	.326	-.021	.176	.059	.303
En matière de sécurité, je considère que la qualité du matériel utilisé est un élément important.	.015	.075	.138	.002	.064	.007	.718	.017
Ce que je crains en station, c'est avant tout le risque de collision.	.026	.643	-.005	.123	.120	-.078	-.080	.059
J'ai souvent peur de tomber lorsque je skie.	-.023	.263	.059	-.022	.181	.583	-.149	.225
Lorsqu'il y a beaucoup de monde sur les pistes je me sens en insécurité.	.056	.631	-.068	.116	.165	.202	.024	-.035
Je pense beaucoup au risque d'avalanche lorsque je suis en station.	.048	-.113	.696	-.054	.035	.084	-.176	.042
Les stations permettent de découvrir les joies de la neige en toute sécurité.	-.100	.048	-.328	-.057	-.111	-.287	.597	.224
Si on ne prend pas de risque, on perd beaucoup au niveau des sensations.	.794	-.043	.097	-.005	-.035	.065	-.053	-.011
Le ski, ça n'a un sens que s'il y a un minimum de prises de risque, skier en totale sécurité ça ne m'intéresse pas	.691	-.143	.160	.006	.005	.020	-.068	-.084
Afin de limiter les risques en station, je serais assez favorable à une réglementation plus stricte.	-.262	.123	.138	.274	.600	.090	-.060	.173
Quand je commence à me sentir fatigué, je crains de me faire mal.	-.082	.576	.001	-.036	-.041	.158	.194	.002
Si certains constituent un facteur de danger en station, c'est avant tout parce qu'ils ne respectent pas les autres.	-.162	.526	.063	.073	-.063	-.125	.168	.001
Je considère qu'en station les incertitudes liées aux éléments naturels représentent un facteur de risque important.	.056	.074	.724	.103	-.045	-.018	.105	.154
En station, les surfeurs représentent un risque non négligeable.	-.112	.106	.070	.417	.380	-.040	.022	-.072
La méconnaissance du milieu montagnard est un facteur de risque important en station.	-.051	.122	.546	-.025	.051	-.149	.283	-.061
Il me semble que le mauvais entretien des pistes y est pour beaucoup dans les accidents en station.	.135	-.029	.374	.093	.009	.204	.456	.051
Si l'on veut progresser, il est indispensable de prendre des risques.	.740	.056	-.044	-.019	-.041	.027	.088	-.038
Aujourd'hui je ne suis pas tranquille sur les pistes, je stresse et du coup je skie dans des conditions pas sympas.	-.008	.014	.096	.334	.160	.598	.076	-.125
Il me semble que les jeunes représentent une source de risque importante en station.	-.047	.014	.035	.686	.180	.061	-.042	-.167
Valeur propre	3.257	2.00	1.73	1.715	1.63	1.58	1.41	1.38
% de variance expliqué	.108	.066	.057	.057	.054	.052	.047	.046

Les saturations supérieures à 0.40 qui déterminent les facteurs sont marquées par les cases grisées.

Les résultats de cette analyse (cf. tableau n° 5) révèlent que la représentation sociale du risque s'organise autour de 8 facteurs expliquant 48,7 % de la variance totale.

Les résultats concernant la comparaison des moyennes obtenues par les différents groupes de pratiquants étudiés sur chacune des huit variables issues de l'ACP sont résumés dans les tableaux n° 6 et 7.

Tableau n° 6 : moyennes des freestylers, des freeriders et des autres pratiquants sur les 8 variables construites à partir des facteurs extraits de l'ACP

	V 1**	V 2**	V3(*)	V 4**	V5**	V 6**	V7 (*)	V 8**
Freeride	13,45	12,92	6,75	6,97	0,49	-0,30	7,42	3,76
Freestyle	14,18	12,07	6,41	6,88	1,04	0,06	7,60	4,19
Autre	11,42	13,71	6,28	7,95	1,41	0,33	7,74	4,78
Moyenne	11,91	13,48	6,33	7,76	1,26	0,24	7,71	4,63
Val. Neutre	14,52	10	6,88	7,91	1,7	1,8	6,2	4,8

Note du tableau : Les variables grisées sont celles qui permettent de différencier les groupes de pratiquants d'après l'ANOVA effectuée (** p<.001 ; *)p<.1). La valeur neutre correspond au score obtenu en donnant une valeur moyenne (3,5 pour une échelle en 6 points) à chacun des items du regroupement considéré.

Tableau n° 7 : moyennes des skieurs et des snowboardeurs sur les 8 variables construites à partir des facteurs extraits de l'ACP

	V 1**	V 2**	V3*	V 4**	V5**	V 6	V7	V 8**
Ski	11,48	13,64	6,27	7,94	1,40	0,27	7,74	4,72
Snowboard	13,81	13,12	6,69	6,97	0,57	0,05	7,60	4,08
Moyenne	11,88	13,55	6,34	7,77	1,26	0,23	7,71	4,61
Val. Neutre	14,52	10	6,88	7,91	1,7	1,8	6,2	4,8

Note du tableau : les variables grisées sont celles qui permettent de différencier les groupes de pratiquants d'après le test de Student effectué (** p<.01 ; * p<.05). La valeur neutre correspond au score obtenu en donnant une valeur moyenne (3,5 pour une échelle en 6 points) à chacun des items du regroupement considéré.

Le premier regroupement se compose d'opinions valorisant l'aspect nécessaire, voire indispensable, de la prise de risque. Le risque fait ici partie intégrante de l'activité, il « fait partie du jeu », du sens de l'activité, et son absence compromettrait l'intérêt même de la pratique. Le risque s'exprime en termes de sensations, de jeu, de plaisir, de limites personnelles que l'on cherche à dépasser, de moyen pour progresser, qui sont des valeurs prioritairement invoquées pour décrire les spécificités des « sports de glisse » (Midol, 1993). Ce constat confirme ici que le positionnement par rapport au risque appelle, dans le même temps, un positionnement par rapport aux valeurs de la glisse. Ce regroupement révèle également que la principale source de variations dans les prises de position des pratiquants par rapport au risque est de type évaluatif. Est-il utile, nuisible, générateur de satisfactions ou au contraire de désagréments ?

Tableau n° 8 : régressions linéaires pour la variable n° 1

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	T	Signification
	B	Erreur Standard	Bêta		
Age	-0,072	0,031	-0,216	-6,809	,000
Snowboard	0,965	0,034	0,080	2,328	,020
Homme	1,475	0,031	0,167	5,373	,000
Freeride	0,644	0,033	0,046	1,377	,168
Freestyle	1,124	0,032	0,068	2,113	,034

Les résultats de tests statistiques réalisés révèlent en premier lieu qu'il existe, sur la variable n°1 construite à partir de ce regroupement, des différences entre les scores des freestylers, des freeriders et des autres pratiquants ($p < .05$; cf. tableau n°6), les deux premiers donnant des connotations plus positives au risque que les derniers. Ces différences sont liées au style de glisse revendiqué par les pratiquants ($p < .05$; cf. tableau n°8) et ne peuvent être imputées à leurs spécificités socio-démographiques et sportives. Autrement dit, le style de pratique

revendiqué est lié à une représentation spécifique du risque en station, toutes choses étant égales par ailleurs. À titre d'exemple, 40 % des freestylers et 30,8 % des freeriders pensent que leur pratique n'a de sens que s'il y a un minimum de prises de risque, alors que seulement 19,4 % des autres pratiquants défendent cette même idée. De la même façon, plus de 55% des freeriders et des freestylers déclarent que l'absence de prise de risque limite grandement les sensations vécues au moment de la pratique, alors que seul un tiers des skieurs partagent cette opinion.

Sur cette première variable, les snowboardeurs et les skieurs diffèrent également entre eux ($p < .05$; cf. tableau n°7). Les premiers valorisent davantage le risque que les seconds, en l'associant majoritairement au jeu (55,8 %), les skieurs n'étant jamais plus de 35% à le percevoir de la sorte. Ces différences ne pouvant être imputées aux spécificités socio-démographiques des populations étudiées ou à leur identification à un style de glisse particulier ($p < .05$; cf. tableaux n°8), elles peuvent donc véritablement être interprétées comme étant liées au type de pratique.

L'ensemble des résultats ici obtenus révèle que certains groupes de pratiquants valorisent davantage le risque que d'autres. Néanmoins, ceci ne doit pas masquer le fait qu'ils obtiennent tous un score inférieur à la valeur neutre sur cette première variable (cf. tableaux n° 6 et 7) et que l'ensemble d'entre eux ne conditionne donc pas l'intérêt de leur pratique au risque qu'elle génère.

À titre d'exemple, et contrairement à de nombreuses idées reçues (cf. Chap.1), 71,4 % des snowboardeurs et 69,2% des freeriders sont plutôt défavorables à l'idée selon laquelle leur pratique n'a de sens que s'il y a un minimum de prises de risque.

Ce résultat amène à relativiser certaines observations traitant de la connotation positive que prendrait le risque au sein du domaine sportif (Dunning, 1986 in Peretti-Watel, 2004 ; Lupton & Tulloch, 2002), et plus particulièrement celles faisant de la prise de risque l'une des finalités des sports de glisse.

Le second regroupement révèle la propension des individus à effectuer des inférences ayant pour but d'expliquer pourquoi les pratiquants constituent en station une source de danger. Les raisons invoquées tentent surtout d'expliquer pourquoi « les autres » sont dangereux, elles privilégient les variables individuelles (respectivement 92,5 % et 89,3 % des individus mettent en cause leur inconscience et leur irrespect) plutôt que contextuelles (75,6 % des pratiquants déclarent se sentir en insécurité lorsqu'il y a beaucoup de monde sur les pistes). Cette tendance va dans le sens des travaux de Heider (1958) soulignant que l'on est davantage enclin à situer les causes d'un événement chez les personnes que dans l'environnement. Pour ce qui est de l'explication du danger que le pratiquant est susceptible de représenter pour lui-même, la fatigue est invoquée par 86,6 % des pratiquants. Soulignons la différence existant entre l'explication de la dangerosité d'autrui et la sienne, puisque la première met en cause la personne dans son entier, sa personnalité, contrairement à la seconde.

Tableau n° 9 : régressions linéaires pour la variable n° 2

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	T	Signification
	B	Erreur Standard	Bêta		
Age	0,032	0,032	0,185	5,766	,000
Snowboard	0,377	0,035	0,060	1,717	,086
Homme	-0,683	0,031	-0,148	-4,702	,000
Freeride	-0,535	0,034	-0,073	-2,162	,030
Freestyle	-1,189	0,032	-0,139	-4,222	,000

Sur la variable n°2 issue de ce regroupement, et comme sur la précédente, les groupes étudiés, que ce soit sur la base du sport pratiqué ou du style revendiqué, obtiennent des scores significativement différents ($p < .05$), toutes choses étant égales par ailleurs (cf. tableaux n° 6, 7 et 9). Les freestylers et les freeriders obtiennent un score inférieur à celui des autres pratiquants ($p < .05$) et les snowboarders un score moindre que celui des skieurs.

Ces groupes de pratiquants (freeriders, freestylers et snowboarders) cherchent donc moins que les autres à expliquer pourquoi les pratiquants constituent une source de danger en station, ce résultat pouvant en partie s'expliquer par le fait qu'ils ont, vis-à-vis du risque, une attitude moins négative que les autres (cf. variable n°1). Comparativement aux autres pratiquants ils se trouveraient de ce point de vue dans un « état de basse tension cognitive » (Langer et al., 1978), évitant ainsi les activités cognitives plus sophistiquées telles que les activités d'inférence (Deschamp et Beauvois, 1996). Moins préoccupés par cette question ils seraient donc moins tentés d'y répondre.

Dans le même temps, la plupart de ces explications étant centrées sur la dangerosité d'autrui, les résultats obtenus montrent que ces groupes de pratiquants sont moins focalisés sur les autres, ce qui semble corroborer les analyses selon lesquelles ces communautés véhiculent une éthique individualiste (Humphreys, 2003). Celle-ci appellerait à se polariser sur sa propre personne et à moins se soucier des autres. Les explications ici proposées permettent en partie de rendre compte des résultats obtenus sur le quatrième regroupement.

Le quatrième regroupement se compose d'items dans lesquels des populations, mais également des comportements « à risques » (les jeunes, les surfeurs, la vitesse et la pratique en bande), sont spécifiquement désignés. Ce regroupement semble relever du processus de

catégorisation sociale, lequel permet de juger du caractère plus ou moins dangereux des personnes à partir de certaines de leurs caractéristiques.

Si globalement les jeunes ne sont pas considérés comme représentant une source de risque importante en station (34 % des pratiquants partagent cette idée), tel n'est pas le cas des surfeurs qui sont par contre majoritairement appréhendés de la sorte (54 % d'avis favorables). Enfin, alors que les avis sont légèrement plus mitigés à propos de la dangerosité de la pratique en bande (51% d'avis favorables) la vitesse fait l'objet d'un relatif consensus puisque près de 7 pratiquants sur 10 considèrent qu'elle est l'une des principales raisons pour lesquelles les autres leur font courir des risques en station.

Tableau n° 10 : régressions linéaires pour la variable n° 4

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	T	Signification
	B	Erreur Standard	Bêta		
Age	0,035	0,032	0,209	6,440	,000
Snowboard	-0,261	0,035	-0,043	-1,229	,219
Homme	0,175	0,031	0,039	1,245	,213
Freeride	-0,716	0,034	-0,102	-2,987	,002
Freestyle	-0,713	0,032	-0,087	-2,619	,008

Sur la variable n°4, les freestylers et les freeriders diffèrent significativement des autres pratiquants, toutes choses étant égales par ailleurs (cf. tableaux 6 et 10). Les pratiquants revendiquant un style sont en effet moins enclins à catégoriser les producteurs de danger, c'est-à-dire à avoir des attitudes négatives envers certaines catégories de pratiquants considérées comme dangereuses ($p < .05$). Cette différence est tout particulièrement le fait des freestylers, qui sont par exemple 20% plus nombreux que les freeriders à penser que les snowboarders ne représentent pas un risque particulier.

En ce qui concerne les snowboarders, bien qu'ils obtiennent des scores inférieurs à ceux des skieurs, on ne peut imputer ces différences au sport qu'ils pratiquent avec un taux d'erreur possible en deçà de 5%.

Les risques rassemblés dans le troisième regroupement évoquent l'importance du danger représenté par les incertitudes liées au milieu montagnard et sa méconnaissance. Le fait que les risques liés aux éléments naturels fassent partie du même regroupement indique qu'ils sont traités de manière spécifique. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les pratiquants relient ces risques à la notion de « péril », dans le sens où ils ne représentent pas un « danger librement accepté et individuellement évitable », mais un danger « attribué à l'environnement, et donc soustrait à tout contrôle, soit au contrôle de l'individu » (Hahn et al., 1994, 81).

L'appartenance de la *méconnaissance du milieu montagnard* à ce regroupement suggère que celle-ci est perçue comme une donnée sur laquelle les pratiquants auraient finalement peu d'emprise et ne serait donc pas modifiable. Au-delà de la question de la complexité de ce milieu et donc de sa connaissance, les campagnes préventives participeraient à cette déresponsabilisation des pratiquants. Faiblement axées sur leur formation et leur autonomisation, elles se résument le plus souvent à des rappels de prudence (utilisation de l'ARVA, consultation des sources d'informations : drapeaux, pisteurs, bulletin d'estimation du risque d'avalanche ...) (Soulé, 2004), sans viser la transmission des connaissances sur la neige et les avalanches. Par contre, les messages préventifs insistent fortement sur la nécessité, pour pratiquer en dehors des pistes, d'être encadré par un professionnel de la montagne, trop souvent présenté comme le seul garant de leur sécurité (Alban, 2003).

Les résultats sur la variable n°3 révèlent que la plupart des pratiquants (82,7 %) s'accordent plutôt pour dire qu'ils ne pensent pas beaucoup au risque d'avalanches lorsqu'ils sont en station et que, d'une manière générale, les aléas liés aux éléments naturels ne sont pas un facteur de risque particulièrement important en ces lieux (la proportion de pratiquants défendant cette idée équivaut à celle la rejetant). La sécurisation du milieu naturel étant à la fois l'objet d'une grande attention et d'une forte médiatisation de la part des gestionnaires de station (déclenchement des avalanches, signalement de la difficulté des pistes, jalonnage du domaine hors piste sécurisé, diffusion des bulletins nivologiques...etc.), cela peut conduire les pratiquants à minimiser ce type de risque.

Soulignons enfin que le risque lié aux avalanches est dissocié, dans son traitement, de celui lié à la pratique du hors-piste (cf. infra - 8^{ème} variable), puisqu'ils ne font pas partie du même regroupement. Cette dissociation qui contredit à la fois l'accidentologie⁸¹ et les lieux communs interroge.

Tableau n° 11 : régressions linéaires pour la variable n° 3

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	T	Signification
	B	Erreur Standard	Bêta		
Age	-0,014	0,033	-0,073	-2,161	,030
Snowboard	0,101	0,036	-0,014	0,397	,690
Homme	-0,113	0,033	-0,022	-0,675	,499
Freeride	0,322	0,035	0,040	1,124	,260
Freestyle	-0,185	0,034	-0,019	-0,568	,569

Aucun des groupes étudiés, que ce soit sur la base du style ou du sport pratiqué, ne diffère significativement sur la variable n°3, toutes choses égales par ailleurs (cf. tableau n°11). On aurait logiquement pu s'attendre à une spécificité des réponses des freeriders, en raison de

⁸¹ Sur la période [2000/2004] 49,5 % des décès et 45,5% des accidents dus à des avalanches sont liés à la pratique du hors-piste (ANENA, 2004).

l'importance que ce style donne à la pratique en terrain vierge (cf. Chap. 1 4-B). Les résultats obtenus révèlent que la focalisation de ce groupe sur l'évolution en milieu non aménagé n'est pas associée à une appréhension particulière des risques naturels.

Le risque lié à la pratique du hors-piste est traité conjointement avec celui lié aux étourderies (8ème regroupement). Le lien pouvant être établi entre ces deux items suggère que les pratiquants, dans leur appréhension du risque en station, se positionnent notamment par rapport à la question de l'attention (vs manque d'attention) que réclament les situations dans lesquelles ils ont librement et volontairement choisi de s'engager. Perçue comme une pratique nécessitant beaucoup de vigilance, le hors-piste est jugé comme étant d'autant plus risqué que les pratiquants considèrent être étourdis. Le hors-piste ne serait donc pas jugé en lui-même comme une activité au risque contingent, mais soumis à la vigilance du pratiquant.

Tableau n° 12 : régressions linéaires pour la variable n° 8

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	T	Signification
	B	Erreur Standard	Bêta		
Age	0,001	0,033	0,009	0,296	,766
Snowboard	-0,223	0,036	-0,049	-1,355	,175
Homme	-0,124	0,032	-0,037	-1,141	,253
Freeride	-0,833	0,035	-0,157	-4,476	,000
Freestyle	-0,433	0,033	-0,069	-2,048	,040

Les groupes repérés sur la base du style de pratique diffèrent significativement les uns des autres sur la variable n°8, toutes choses étant égales par ailleurs (cf. tableau n°12). Ce sont, dans l'ordre, les freeriders, les freestylers et les autres pratiquants qui sont le moins enclins à considérer l'étourderie et la pratique du hors-piste comme des facteurs de risque. A titre d'exemple, un tiers (34,3 %) seulement des freeriders pensent que la pratique du hors-piste représente le principal danger en station alors que 61 % des autres pratiquants défendent cette

même idée. Au-delà de la question d'un sentiment de contrôle qui serait plus marqué chez les uns que chez les autres, la sous-estimation relative du risque du hors-piste par les freestylers et les freeriders pourrait être analysée en terme d'« illusion de contrôle » (Kahneman et al., 1982), puisque la pratique du hors-piste est privilégiée par la plupart des freeriders et dans une moindre mesure des freestylers alors qu'elle est minoritaire chez les autres pratiquants (Reynier et al., 2003). Les résultats obtenus sur cette huitième variable vont également dans le sens des analyses selon lesquelles le risque ne serait pas recherché pour lui-même dans les nouvelles glisses (Stranger, 1999). En effet, la pratique du hors-piste, bien qu'elle soit privilégiée par les adeptes du freestyle et du freeride, n'est pas associée à un risque particulier au sein de ces communautés.

En ce qui concerne les snowboardeurs et les skieurs, ils ne diffèrent pas sur cette huitième variable, toutes choses étant égales par ailleurs (cf. tableau n°12). Il est possible que l'association symbolique du snowboard avec la pratique du hors-piste se soit affaiblie avec l'apparition du freeride, qui revendique spécifiquement ce type de pratique (cf. Chap.1 4-B).

Le cinquième regroupement se réfère aux moyens de se prémunir contre les comportements, mais également les populations « à risque » : réglementation plus drastique, segmentation des différentes catégories de pratiquants sur les pistes. La majorité d'entre eux (59,7 %) pense qu'il y aurait moins de risques en station si les différentes catégories de pratiquants étaient plus ou moins séparées sur les pistes. Néanmoins, la plupart d'entre eux (66,3 %) ne souhaitent pas que, pour des raisons de sécurité, on en vienne à davantage réglementer la pratique des sports d'hiver. Ces résultats sont à mettre en relation avec ceux montrant que la liberté constitue l'une des valeurs centrales attribuées par les pratiquants aux stations (Reynier et Chifflet, 1999) et aux espaces de loisirs en général (Fischer, 1986). Soulignons d'ailleurs que la dissociation des pratiquants sur les pistes était l'une des idées fréquemment évoquées

en France afin de se prémunir du danger que les snowboarders étaient censés représenter, mais qu'elle n'avait pas été retenue à cause de ses conséquences supposées anti-commerciales (cf. Chap.1 3-C-1).

Tableau n° 13 : régressions linéaires pour la variable n°5

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	T	Signification
	B	Erreur Standard	Bêta		
Age	0,007	0,033	0,046	1,397	.162
Snowboard	-0,471	0,036	-0,082	-2,279	.022
Homme	-0,642	0,032	-0,152	-4,721	.000
Freeride	-0,373	0,035	-0,056	-1,602	.109
Freestyle	0,211	0,033	0,027	0,798	.424

Sur la variable n°5, seuls les groupes repérés en fonction du sport pratiqué diffèrent entre eux, toutes choses étant égales par ailleurs (cf. tableau n°13). Bien que les pratiquants se révèlent être globalement contre un durcissement de la réglementation pour des raisons sécuritaires, ceci est particulièrement vrai pour les snowboarders. À titre d'exemple, 70% d'entre eux s'opposent à une réglementation plus stricte sur les pistes contre un peu plus de la moitié des skieurs. Ces résultats pourraient notamment s'expliquer par la période de stigmatisation que les snowboarders ont connue en station, et qui s'était en partie traduite par des mesures restrictives destinées à limiter la pratique de ce sport (cf. Chap. 1 2-C-5). Le souvenir de cette période pourrait alors les incliner à juger ce type de règlements comme potentiellement menaçant.

L'absence de différences entre les freestylers, les freeriders et les autres pratiquants (cf. tableau n°13) pourrait également s'expliquer par le fait que les deux premiers styles, bien qu'issus du snowboard, n'ont pas été réprouvés de la sorte. Leurs pratiquants seraient donc moins enclins à se positionner à propos de la question de la réglementation en station.

Le sixième regroupement renvoie au sentiment de compétence technique des individus. De ce point de vue, les individus ayant une haute estime de leurs capacités sont également ceux qui sont les plus enclins à considérer le faible niveau technique des autres comme une source de danger. À l'inverse, ceux qui doutent de leurs capacités développent un sentiment de stress qu'ils attribuent directement à leur faible niveau technique et non à celui des autres.

Tableau n° 14 : régressions linéaires pour la variable n°6

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	T	Signification
	B	Erreur Standard	Bêta		
Age	-0,012	0,033	-0,092	-2,760	.005
Snowboard	-0,130	0,036	0,026	0,735	.461
Homme	-0,363	-0,032	-0,101	-3,098	.002
Freeride	-0,603	-0,035	-0,106	-3,018	.002
Freestyle	0,249	-0,034	-0,037	-1,098	.272

Sur la variable n°6, seules les différences entre les freestylers, les freeriders et les autres pratiquants sont significatives ($p < .05$), toutes choses étant égales par ailleurs (cf. tableau n°14). Ces différences résultent principalement du positionnement des freeriders, ces derniers développant un sentiment de compétence technique et de sécurité physique plus important que les autres (cf. tableau n°6). Ainsi, 84,6 % des freeriders, contre 74,3 % des freestylers, considèrent que les risques que les autres leur font subir résultent souvent du fait qu'ils ne maîtrisent pas leur technique. Dans le même temps, les freeriders sont aussi ceux qui ont le moins peur de chuter et qui se sentent le moins stressés sur les pistes.

Ces résultats, d'une part, vont dans le sens de l'idée selon laquelle le sentiment de maîtrise technique et la sensation de contrôle caractérisent la population des freeriders, et d'autre part,

corroborent les analyses décrivant le développement et la centration sur ses capacités propres comme la motivation principale des pratiquants de certains « sports à risque » (Lyng, 1990, cf. Risque 2-F).

Le septième regroupement se compose d'items qui évoquent les risques résultant d'une défaillance des « systèmes experts », c'est-à-dire « des domaines techniques, des savoir-faire régis par des règles standardisées et donc valables quel que soit le professionnel qualifié qui les met en œuvre » (Peretti-Watel, 88, 2000), et du sentiment de sécurité qui leur est associé.

Plus les pratiquants considèrent le mauvais entretien des pistes et du matériel utilisé comme des facteurs de risque en station (ce qui est de cas, respectivement, de 41,4% et de 85,9% des pratiquants), plus ils se sentent en sécurité (sentiment d'ailleurs largement partagé puisque 88,4 % des pratiquants pensent que les stations leur permettent de « découvrir les joies de la neige en toute sécurité »). Ce regroupement semble renvoyer au registre de la confiance, défini par Giddens (1994) comme le sentiment de sécurité justifié par la fiabilité d'un système.

Tableau n° 15 : régressions linéaires pour la variable n°7

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	T	Signification
	B	Erreur Standard	Bêta		
Age	0,007	0,033	0,066	1,984	.047
Snowboard	0,090	0,036	0,022	0,602	.547
Homme	-0,116	-0,032	-0,038	-1,164	.244
Freeride	-0,371	-0,035	-0,077	-2,184	.029
Freestyle	-0,036	-0,034	-0,006	-0,190	.848

Sur la septième variable, seuls les groupes effectués sur la base du style diffèrent entre eux, avec une forte tendance à la significativité ($p=.058$; cf. tableau n°6), toutes choses étant égales par ailleurs. Ces différences résultent essentiellement des oppositions entre les scores des freeriders et des autres pratiquants, les premiers accordant moins d'importance aux systèmes experts que les seconds (cf. tableau n°6). Cette spécificité entre en cohérence avec le principe explicatif de la sixième variable puisque les pratiquants s'affiliant au mouvement des sports de glisse privilégient les facteurs de sécurité relevant de compétences personnelles et, en retour, accordent une importance moindre aux facteurs artificiels de sécurisation de la pratique.

2-B-1-B / Discussion concernant les spécificités des représentations sociales du risque en fonction du style de pratique

L'analyse des représentations sociales du risque chez les pratiquants de sports d'hiver révèle que les freeriders, les freestylers et les autres pratiquants investissent dans cet objet un ensemble de significations spécifiques.

Certes, le risque n'est pas revendiqué en tant que tel dans l'idéologie propre aux sports de glisse et aux styles qui en sont dérivés. Pourtant, il s'est toujours situé au cœur des polémiques suscitées par le développement de ces nouvelles glisses en station (cf. Chap.1), mais également des débats plus généraux relatifs à la caractérisation de ces modalités de pratiques sportives. Il est utile de rappeler ici que les différences repérées traitent du risque sous sa forme symbolique et comme objet de représentations (Peretti-Watel, 2000), et ne doivent pas être confondues avec une « prise de risque » objectivement repérée. Ainsi, alors même qu'elles sont parfois qualifiées de « sports à risques », rien ne permet d'affirmer

aujourd'hui que les « nouvelles glisses » soient plus dangereuses que les pratiques sportives « traditionnelles ». Dans le cas des sports d'hiver, les différents styles de pratiques identifiés ne diffèrent pas selon le risque corporel qu'ils engendrent : les freestylers et les freeriders n'ont pas une expérience de l'accident significativement supérieure à celle des autres pratiquants (entre 19% et 24% de chacun de ces groupes a connu au moins une fois l'accident durant sa pratique) (Vermeir et al., 2003). Mais ce serait précisément à partir de certaines des divergences de représentations ici étudiées que les perceptions de ces pratiques se seraient structurées autour de l'idée d'une dangerosité accrue, d'ailleurs largement relayée par les médias (cf. Chap.1).

L'une de ces différences se réfère effectivement à une valorisation du risque plus marquée chez les freeriders et les freestylers que chez les autres pratiquants, celle-ci ne pouvant néanmoins être assimilée à une inclination pour le risque, comme cela a pourtant été largement fait. Cette différence, perçue par le plus grand nombre, s'accompagne d'autres distinctions n'ayant pas fait l'objet d'une telle attention.

L'ensemble d'entre elles semble pouvoir s'expliquer à partir du sentiment de contrôle développé par les individus, lequel renvoie à la croyance qu'ils entretiennent à propos de leur capacité à maîtriser l'environnement. Alors que les freeriders, et dans une moindre mesure les freestylers, développent un plus fort sentiment de contrôle par leur maîtrise technique et leur attention plus marquée (variables 6 et 8), ils sont également moins enclins à relier la sécurisation de leur pratique aux systèmes experts (variable 7). Ce processus de délégation a d'ailleurs été interprété comme relevant, non pas d'une confiance absolue dans ces systèmes, mais d'un sentiment d'absence de maîtrise (Giddens, 1994). Ce sentiment de contrôle permet également d'expliquer pourquoi les pratiquants affiliés à un style de glisse particulier accordent des valeurs significativement plus positives au risque (variable 1) : l'impression de

dominer le risque infléchit la vision négative d'un risque « subi » dont on peut être la victime à tout moment (cf. Risque 2-B). Enfin, cette centration sur sa maîtrise personnelle permet également de rendre compte du fait que les freestylers et freeriders sont moins prédisposés à attribuer le risque aux caractéristiques individuelles des autres pratiquants (variable 2) et à stigmatiser, à ce propos, certaines catégories de pratiquants (variable 4).

Nos résultats vont dans le sens d'analyses portant sur les sports dits « extrêmes » et montrant que le sentiment de contrôle constitue l'un des fondements du sentiment communautaire des pratiquants de ces sports, le critère de maîtrise étant primordial pour statuer sur l'appartenance au groupe et reposant sur la différenciation entre ceux qui savent garder le contrôle individuel en situation perçue comme risquée et ceux qui ne le peuvent pas (Lyng 1990 ; Drouet et Kemo Keimbou, 2005). Wolfe (1969) illustre ce processus avec l'exemple du « right stuff » dans le milieu des pilotes d'essai, sorte de croyance en un instinct de survie les protégeant de l'accident. Chacun des membres croit posséder cette disposition particulière, liée à la maîtrise de situations risquées ; l'accident mortel venant révéler aux yeux des autres que la victime ne possédait finalement pas cet attribut du groupe.

2-B-1-C / Discussion concernant les spécificités des représentations sociales du risque en fonction du sport pratiqué

Concernant les différents groupes de pratiquants repérés à partir du sport pratiqué, l'histoire récente de la communauté des snowboarders semble pouvoir rendre compte en partie des spécificités de leur représentation et plus particulièrement du fait qu'elle s'élabore autour des thèmes de la valorisation du risque, du danger représenté par autrui et de la réglementation.

Le premier a directement été mis en cause par la communauté des skieurs afin de demander des mesures discriminatoires envers les snowboarders. Les skieurs, grâce à leur statut « dominant », ont pu jouer le rôle d'« entrepreneur de morale » (cf. Risque 2-D ; Becker, 1985) et établir des normes permettant de désigner les snowboarders comme une population à risque, les poussant alors à assimiler ce statut de « déviant ». Même si la valorisation du risque formait très certainement, dès le départ, un système de références permettant aux snowboarders de se réunir autour de symboles défendus et partagés, nous pensons que sa remise en cause a contribué à renforcer son poids symbolique et identitaire au sein de la communauté.

L'"étiquetage" (Becker, 1985) des snowboarders dans les premiers temps de la pratique permettrait également de rendre compte de leur moindre propension à focaliser leur attention sur les autres pratiquants et à incriminer leur responsabilité dans l'explication des risques encourus sur les pistes. À force d'être victimes de préjugés, ils les auraient en effet incorporés, se percevant dès lors comme étant relativement dangereux, et seraient de ce fait moins amenés à considérer autrui comme une source de danger potentielle (Elias et Scotson, 2001). Il est remarquable de noter à ce propos que le tiers des snowboarders considèrent qu'ils représentent en station un risque non négligeable, alors que selon les statistiques de l'association Médecins de Montagne rien ne permet à la date de l'étude de conclure en leur plus grande dangerosité, leur taux d'accident étant comparable à celui des skieurs (MDEM, 2003).

Enfin, si leur refus plus marqué de la réglementation en station fait largement écho aux revendications du mouvement sportif alternatif, nous pensons que cette différence trouve de nouveau des éléments d'explication dans la stigmatisation dont ils ont été l'objet. Les mesures réglementaires seraient en effet vécues par les snowboarders comme étant particulièrement

menaçantes à leur égard, contrairement aux skieurs qui ont rarement été associés à une menace spécifique dans leur ensemble, et qui seraient donc davantage enclins à considérer les mesures réglementaires comme étant sécuritaires et non pas coercitives.

L'ensemble des résultats présentés laisse supposer l'existence, chez les snowboardeurs, d'un rapport au risque qui serait marqué par la mémoire collective (Halbwachs, 1997 ; cf. Représentations sociales 2) de ce groupe. Ainsi, alors même que le snowboard est de moins en moins stigmatisé (p.ex. plus d'interdiction en station) et qu'il acquiert même une image valorisante (p.ex. support publicitaire important), il semble que l'appréhension du risque chez ses pratiquants soit construite autour du souvenir d'une pratique vécue comme illégitime et mal tolérée sur les pistes, alors même que la plupart d'entre eux, du fait de leur jeunesse, n'ont pas vécu cette période de forte stigmatisation. Ce constat renforce ainsi l'idée d'une influence de la mémoire collective du groupe sur ses représentations. La discrimination dont les snowboardeurs ont été l'objet alimenterait donc encore l'imaginaire de cette communauté et constituerait un élément pertinent de leur construction identitaire.

2-B-1-D / Influence de la mémoire collective des groupes de pratiquants sur leurs représentations sociales

L'explication de l'influence de la mémoire collective du groupe des snowboardeurs sur leur représentation sociale peut s'expliquer par différents facteurs. Premièrement, il a été montré que la période d'émergence d'un groupe et les conflits intergroupes sont des contextes historiques particulièrement propices à la cristallisation des identités communautaires (cf. Représentations sociales 2-B). Or le thème de la discrimination peut être clairement associé à

la période du développement du snowboard en station (cf. Chap.1 2-C-5). Il paraît donc vraisemblable que la prégnance du thème de la discrimination puisse être l'expression des vertus identitaires de la mémoire collective chez les snowboardeurs.

Il a aussi été montré que les groupes socialement dominés sont les plus enclins à utiliser la tradition orale pour sauvegarder l'histoire du groupe et donc pérenniser leur mémoire collective (Connerton, 1989). Le fait que le thème de la discrimination, qui structure les prises de position des snowboardeurs, soit directement lié à une période durant laquelle ces pratiquants ont subi une forte domination de la part des skieurs conforte l'idée que c'est bien la mémoire collective du groupe des snowboardeurs qui s'exprime ici à travers leur représentation.

Enfin, le fait que les représentations des snowboardeurs soient marquées par un thème relatif à un état antérieur du groupe est aussi à appréhender comme le moyen pour ce groupe de mettre en avant des caractéristiques distinctives et de conserver la spécificité de leur identité.

En effet, l'introduction des styles de pratique a rendu possible l'appropriation par les skieurs de certains symboles dont les snowboardeurs étaient auparavant les seuls détenteurs légitimes (cf. Chap.1 4-C). La normalisation du snowboard a ainsi fait perdre à ses pratiquants des caractéristiques autrefois spécifiques à ce groupe en station. Tous ces éléments ont donc perdu de leur valeur distinctive et ne donnent plus les arguments permettant aux snowboardeurs de revendiquer une identité propre.

Par contre, aucun groupe de pratiquants en station ne peut revendiquer avoir fait l'objet d'une stigmatisation de la même ampleur que les snowboardeurs aux débuts de la pratique. Et c'est certainement dans cette histoire particulière que les snowboardeurs trouvent la singularité leur permettant de se différencier des « autres » et d'exprimer une identité propre. C'est le caractère spécifique de cette histoire, à travers cet ancien statut de dominé, qui a pu pousser la

communauté des snowboarders à se centrer sur cet élément pour déterminer les principes structurants de leur mémoire collective, dont la présence se manifeste dans leurs représentations sociales du risque.

L'influence de la mémoire collective des snowboarders est ici particulièrement discernable du fait qu'elle est liée à des événements historiques ayant laissé de nombreuses traces écrites et qu'elle s'enregistre dans des événements clairement identifiés, tels que les mesures coercitives subies par les snowboarders

Les groupes des freestylers et des freeriders ne se sont pas, quant à eux, formés en réaction à un autre groupe hostile, mais davantage avec la volonté de se distinguer symboliquement des groupes antérieurs (notamment les snowboarders) (cf. Chap.1. 4). Et c'est aujourd'hui un ensemble de valeurs spécifiques plutôt qu'une posture d'opposition qui semble s'imposer dans la structure de leurs représentations sociales. En l'état actuel de nos recherches, il est néanmoins difficile de repérer clairement l'influence de la mémoire collective de ce groupe sur ses représentations, à l'instar de ce que nous avons fait pour les snowboarders.

Ainsi, bien que les homologues détectées entre les théories des représentations sociales et de la mémoire collective inclinent à penser que cette dernière devrait se repérer prioritairement par l'intermédiaire du noyau central (cf. Représentations sociales 2-C), c'est à travers les prises de positions des pratiquants que nous avons pu identifier l'influence de la mémoire collective sur les représentations sociales. Ceci ne veut pas dire pour autant que les éléments centraux ne puissent être reliés à des événements ayant ponctué l'histoire des pratiquants de stations de sports d'hiver ; mais c'est la focalisation sur les histoires spécifiques des différents groupes de pratiquants et la particularité de leur structure périphérique qui nous permettent ici de percevoir le poids de la mémoire collective sur leurs représentations. Ainsi, c'est la théorie

des « principes organisateurs » (Doise, 1985 ; cf. Représentations sociales 1-D-3), en soulignant la correspondance entre des systèmes symboliques spécifiques et l'appartenance à des groupes sociaux distincts, qui nous permet de mettre en évidence la présence de la mémoire collective de certains groupes au sein de la représentation sociale du risque de leurs pratiquants.

2-B-1-E / Discussion générale

Les résultats de l'analyse factorielle montrent que le critère du style de glisse, comparé au sport pratiqué, permet davantage de distinguer les groupes de pratiquants concernant leurs représentations sociales du risque en station. En effet, alors que seules 3 variables peuvent être considérées comme distinctives entre les différents sports repérés (variables 1, 2 et 5), les différents groupes issus du style de pratique ont des prises de position statistiquement différentes sur 6 variables⁸² (n°1, 2, 4, 6, 7 et 8).

Dès lors, si l'on accepte que le positionnement par rapport au risque conditionne l'existence des trois groupes de pratiquants ici repérés (snowboarders, freeriders et freestylers), et qu'il constitue donc pour l'ensemble de leurs membres une préoccupation centrale, il est alors possible d'écrire que le style est aujourd'hui un support identitaire plus fort que le sport pratiqué. Ainsi, il apparaît que le critère du style, bien qu'il puisse paraître plus subjectif et moins prégnant, car moins facilement associé à un support matériel (tel que l'engin de pratique), serait un support identitaire plus fort que le sport pratiqué, si l'on admet que les identités collectives sont d'autant plus fortes que les points de vue sont homogènes sur le plan

⁸² En considérant que les scores des trois groupes soient statistiquement différents sur le septième facteur ($p=0.58$).

intragroupe et distinctifs dans les relations intergroupes (cf. Représentations sociales 1-B-4 et 1-E). Ceci confirme que le sentiment identitaire n'est pas nécessairement lié à la présence d'un support concret et que la genèse d'un groupe peut s'établir sur la base de critères qui semblent moins distincts (Kaufmann, 2004).

Le fait que le style de glisse soit un critère plus différenciateur concernant les représentations du risque en station peut s'expliquer par le fait que le snowboard a largement perdu le caractère distinctif qu'il pouvait avoir au moment de son introduction (cf. Chap.1 3-C-4). L'euphémisation des symboles qui lui étaient associés ont permis la normalisation et la massification de sa pratique en même temps qu'elle lui faisait perdre de sa spécificité. L'apparition des styles de glisse résultant de ce phénomène de banalisation et permettant à nouveau aux pratiquants de se particulariser, ce critère serait aujourd'hui plus pertinent pour caractériser les groupes de pratiquants en station concernant leurs représentations du risque. De plus, bien que la dichotomie sportive ski/snowboard paraisse plus susceptible d'organiser certains schèmes de pensées, car objectivement repérée par des engins de pratique différents, par la publication de magazines spécifiques (p.ex. Ski magazine / Snowsurf) et l'existence de championnats sportifs distincts, les styles de pratique s'engagent progressivement dans le même processus. En effet, il existe désormais des magazines sportifs qui négligent la catégorie des disciplines et qui traitent simultanément de différents sports pourvu qu'ils soient pratiqués d'une façon qui corresponde aux valeurs d'un style de pratique (p.ex. The Box magazine, Freestyler, Desillusion magazine). Ce phénomène se repère aussi dans l'émergence progressive de sites internet (p.ex. agoride.com) ou de chaînes de télévision focalisées sur les styles de pratiques plutôt que sur les disciplines sportives (p.ex. Extreme sports channel⁸³), ou encore dans le fait que pour la plupart des compétitions de type « derbys » (cf. Chap.1 4-C),

⁸³ Créée en mai 1999 dans sa version anglophone, cette chaîne est accessible en langue française depuis septembre 2003 sur Canalsat.

les organisateurs fournissent aux concurrents un classement « scratch » ne tenant compte que de la performance réalisée, mais pas de la discipline pratiquée.

Ces quelques traductions objectives de la prédominance du style sur le sport pratiqué ont ainsi la capacité d'influer sur les systèmes symboliques utilisés par les pratiquants et de contribuer à la formation de groupes utilisant ce type de catégorisation. Confirmant ce phénomène, notre travail permet de montrer que l'identification des pratiquants à des styles particuliers est liée à un système d'opinions spécifique. Ce sentiment d'appartenance permet ainsi de faire des regroupements qui ont du sens et qui ne sont pas seulement de l'ordre du fantasme médiatique et du marketing industriel.

Enfin, bien que la majorité des variables construites à partir des regroupements extraits de l'ACP ne permettent de différencier les groupes de pratiquants que sur une seule modalité de regroupement⁸⁴ (style ou pratique), il est à noter que les deux premiers facteurs permettent de différencier tous les groupes de pratiquants. Si les groupes issus du style et de l'engin de pratique se différencient de manière significative sur les deux facteurs les plus explicatifs concernant la variance observée, c'est certainement une conséquence de la filiation existant entre la pratique du snowboard et les styles qui se sont développés en station (cf. Chap.1 4). Ainsi, la valorisation du risque et une attention moindre concernant les risques que représentent les autres pratiquants font partie des particularités communes à l'ensemble de ces groupes. Elles peuvent donc être considérées comme faisant partie du socle commun des valeurs qui relie le snowboard et les styles de glisse concernant l'appréhension du risque en station. Le fait que ces similitudes concernent les deux facteurs les plus explicatifs confirme ainsi la proximité des valeurs portées par ces différents groupes, malgré les différences observées

⁸⁴ Les facteurs 4, 6, 7 et 8 ne permettent de différencier les pratiquants que pour la modalité du style et le facteur 5 que pour la modalité

Chapitre 4 : Etude 2

1 - Introduction

Les représentations sociales se caractérisent par un certain nombre de cognitions relatives à un objet précis, s'organisant d'une manière particulière pour le décrire. En d'autres termes, les représentations sociales se définissent à la fois par leur contenu, mais aussi par leur structure, qui décrit l'importance des différentes cognitions utilisées et les liens qu'elles entretiennent entre elles. La première étude réalisée a permis, entre autres, de circonscrire l'ensemble des éléments participant à la représentation sociale du risque en station de sports d'hiver. Par contre, elle ne permet pas de conclure définitivement sur la structure de la représentation. En effet, dans le cadre de la théorie du noyau central (cf. Représentations sociales 1-D-2-A), une analyse de similitude, seule, ne peut déterminer avec certitude la composition de ce noyau (Abric, 2003), censé regrouper les éléments les plus importants de la représentation.

2 - La distinction qualitative des éléments de la représentation

La distinction des éléments périphériques et centraux sur le plan qualitatif découle de l'observation du fait que deux éléments peuvent être évoqués à des fréquences comparables

pour caractériser l'objet de représentation, tout en ayant des importances très diverses concernant sa définition (Moliner, 1989).

L'expérience montre ainsi que pour la représentation sociale du « groupe d'amis idéal », les éléments « communauté d'opinion » et « absence de chef » sont, en moyenne, associés à l'objet dans des proportions comparables⁸⁵. Par contre, lorsqu'on demande si un « groupe d'amis idéal » est compatible avec « la présence d'un chef » en son sein, 73% des sujets répondent de façon négative, alors que seuls 21% considèrent la présence d'« opinions divergentes » comme inconciliable avec la représentation qu'ils se font d'un « groupe idéal d'amis ». Les résultats montrent ainsi que seul l'élément « absence d'un chef » est indispensable pour définir l'objet puisque sa réfutation rend impossible la reconnaissance de l'objet de représentation (à l'inverse de l'élément « communauté d'opinion » repéré comme un élément facultatif). L'« absence de chef » est alors considérée comme un élément central, puisqu'indispensable pour la définition du « groupe idéal d'amis ».

On constate ainsi que pour avoir une idée précise de la structure d'une représentation, il est nécessaire de déterminer la hiérarchie des éléments qui la composent, et donc de connaître avec précision les éléments appartenant au noyau central.

Le premier objectif de la seconde étude réside ainsi dans la vérification du caractère central des éléments déjà repérés comme susceptibles d'appartenir au noyau de la représentation (cf. Etude 1).

⁸⁵ Respectivement 75% et 74% des sujets confirment que la « communauté d'opinion » et l'« absence de chef » leur servent à définir un « groupe d'amis idéal ».

3 - Choix de la méthodologie

Trois types de méthodes sont généralement utilisés pour déterminer le caractère central des éléments d'une représentation.

3-A / Les schèmes cognitifs de base

La première méthode utilise le modèle des Schèmes Cognitifs de Base (SCB) (Guimelli et Rouquette, 1992). Alors que l'analyse de similitude permet de décrire la force des liens unissant l'objet de représentations aux éléments utilisés pour le définir, le modèle des SCB s'attache plus particulièrement à décrire la nature de ces liens. Schématiquement, le questionnaire utilisé présente au sujet un élément susceptible d'être central, auquel l'individu doit associer trois mots, puis demande de préciser les liens qu'il perçoit entre le terme présenté et les mots associés, à partir d'une liste de 28 connecteurs⁸⁶ (plusieurs connecteurs pouvant être utilisés pour caractériser une même association). Le nombre des connecteurs entre le terme inducteur et les mots associés est alors évalué, partant du principe que plus le terme inducteur implique un nombre important de connecteurs, plus il contribue à l'organisation de la représentation, et plus il a donc de chances d'appartenir au noyau central. Ce type de méthodologie permet ainsi d'étudier la nature qualitative des éléments de la représentation et d'éprouver la nature centrale des éléments qui sont testés. Mais cette technique est particulièrement inadaptée à une passation de questionnaires en contexte écologique. Elle demande un temps important et une attention soutenue de la part des sujets, les opérations cognitives à effectuer étant complexes. Notre étude devant être menée en

⁸⁶ Regroupés en 5 familles, ces connecteurs peuvent par exemple décrire une relation d'opposition, d'inclusion, de description, de jugement normatif.

station de sports d'hiver, auprès d'un public de vacanciers, nous n'avons donc pas opté pour l'utilisation de cette méthode.

3-B / L'induction par scénario ambigu

Une autre méthode de vérification de la centralité est celle de l'Induction par Scénario Ambigu (ISA) (Moliner, 1993), conçue à partir de l'idée que les éléments centraux sont particulièrement distinctifs et que leur singularité doit permettre de différencier deux objets de représentations très ressemblants.

Pour appliquer cette méthode, il est tout d'abord nécessaire d'élaborer un texte court correspondant à une description ambiguë de l'objet étudié, pouvant mener à l'identification d'autres objets dans des proportions comparables. Ainsi lors d'une étude sur la représentation de l'*entreprise* (Moliner, 1993), le texte élaboré n'était choisi que par 33% des sujets comme correspondant à l'« entreprise », les autres l'ayant par exemple interprété comme la description d'une association ou d'une organisation internationale.

Après s'être ainsi assuré de l'ambiguïté du texte, deux versions spécifiques sont testées auprès de deux groupes de sujets : dans la première mouture, le texte initial se conclut par une petite phrase déclarant qu'il s'agit de la description de l'objet de la représentation (« l'objet ici décrit est une entreprise »), tandis que dans la seconde version on conclut le texte en le dissociant de l'objet de représentation (« l'objet ici décrit n'est pas une entreprise »).

Cette démarche a pour but d'amener les sujets à interpréter un même texte avec des grilles d'analyse différentes, soit en prêtant à l'objet ambigu les caractéristiques de l'objet de la représentation, soit celles d'un autre objet.

À la suite de chacun des deux textes, les individus remplissent un questionnaire les interrogeant sur les différentes caractéristiques qu'ils pourraient prêter à l'objet décrit.

L'intérêt de cette méthodologie réside alors dans la comparaison des réponses obtenues pour les deux textes. Schématiquement, deux cas de figure se présentent. Dans la première situation, la caractéristique sur laquelle les sujets sont interrogés obtient un taux de réponse positive similaire pour chacun des deux textes, ce qui permet de conclure que l'élément testé n'est pas caractéristique de l'objet étudié puisqu'un autre objet partage cette caractéristique avec lui. Dans le second cas, si seul le texte qui est associé à l'objet de la représentation obtient un fort taux de réponse positive pour une caractéristique spécifique, ceci laisse supposer qu'elle lui est bien spécifique et qu'elle fait donc partie des éléments centraux de la représentation étudiée.

Différents avantages sont reconnus à cette méthode. Le questionnaire est simple et les questions proposées ne demandent pas d'effort cognitif particulier aux sujets devant y répondre. Elle peut ainsi être utilisée en contexte écologique, et l'interprétation des résultats obtenus se révèle aisée. Néanmoins, la rédaction du texte ambigu peut poser de grosses difficultés (Moliner et al., 2002), notamment pour qu'il soit véritablement plurivoque et donc susceptible d'amener à la reconnaissance de plusieurs objets différents dans des proportions comparables.

La composition de ce type de texte sur le thème du risque en station ayant été jugée particulièrement complexe, c'est le troisième type de méthode qui a été utilisé.

3-C / La mise en cause

La technique de la « mise en cause » (MEC) (Moliner, 1989, 1994) repose sur l'idée que les éléments centraux sont indispensables à la reconnaissance de l'objet, et qu'ils sont donc « inconditionnels ». Cette méthode suppose alors que la négation d'un de ces éléments rend impossible la reconnaissance de l'objet. Ainsi, pour reprendre l'exemple de la représentation du « groupe idéal d'amis » (cf. supra 1), l'évocation de la « présence d'un chef » au sein de ce type de groupes contredit un élément central de cette représentation et 73% des sujets rejettent alors la possibilité qu'il puisse s'agir d'un « groupe idéal d'amis ».

Les questionnaires de mise en cause sont alors construits sur la base du processus de double négation. Au commencement du questionnaire, l'objet de la représentation étudiée est décrit (p. ex. la fonction d'infirmière). Puis chacun des éléments préalablement identifiés est mis en cause (première négation) grâce à une série de questions demandant aux sujets si, pour chacun de ces éléments, leur négation est compatible avec leur définition de l'objet (ex. : peut-on dire d'une personne qu'elle est infirmière si elle n'a pas conscience de ses responsabilités ; cf. infra).

La théorie suppose alors que le rejet de l'objet de la représentation (deuxième négation) ne peut être provoqué que par la négation d'un élément central, les éléments centraux ne pouvant être réfutés sans remettre en cause la cohérence globale de la représentation. Si la description proposée est déclarée incompatible avec l'objet de représentation, alors le caractère central de l'élément évoqué est vérifié.

Dans le cadre d'une étude sur la représentation de « la fonction d'infirmière » (Moliner, 1998), le questionnaire de « mise en cause » proposait ainsi aux sujets de répondre aux questions suivantes:

À votre avis, peut-on dire qu'une personne est une infirmière si :

- elle n'a pas conscience de ses responsabilités.

- elle n'a pas acquis une certaine technicité.

- elle ne respecte pas la hiérarchie.

...etc.

Pour chaque question, les sujets sont généralement amenés à indiquer leur niveau d'accord ou de désaccord sur échelle de type Likert. Le taux de réponse négative obtenu pour chaque question est alors interprété en fonction d'une valeur seuil fixée pour déterminer l'appartenance (ou non) de l'élément au noyau central.

La mise en cause des trois items pris en exemple a provoqué des réponses négatives à 96,6% pour le premier, 90% pour le second et 33,3% pour le dernier. Le test de Kolmogorov-Smirnov⁸⁷ fut alors appliqué à ces données pour conclure que les deux premiers items appartiennent au noyau central de la représentation de la « fonction d'infirmière » alors que le dernier n'en fait pas partie.

En toute rigueur, la théorie du noyau central prédit que seuls les items provoquant un taux de réponse négative voisin des 100% peuvent être considérés comme centraux. Néanmoins, il est très rare de rencontrer un tel consensus à propos d'une question, même lorsque les populations interrogées sont particulièrement homogènes (Moliner et Martos, 2005a). Cette règle a alors été assouplie et on se base maintenant plus généralement sur la proportion de

⁸⁷ Test de comparaison de fonctions de répartition pouvant par exemple déterminer si la distribution des données suit une fonction continue ou non, une loi normale ou pas.

réponses négatives enregistrées. Cette dernière peut, par exemple, être comparée à une norme arbitraire de 75 % en utilisant le test du Chi². Ne sont alors considérés comme centraux que les éléments étant significativement rejetés à plus de 75% (Tafari et Bellon, 2001).

4 - Élaboration de l'instrument d'observation

Dans notre étude, le questionnaire de mise en cause a été conçu à partir des douze éléments ayant les plus forts indices de centralité (cf. Etude 1) : l'inconscience, le hors-piste, l'avalanche, la collision, l'irrespect, la vitesse, le niveau technique, la chute, la fatigue, la surfréquentation, la méconnaissance du milieu montagnard et la météo. Ce nombre permettait ainsi de tester le caractère central des éléments repérés comme susceptibles d'être centraux (les quatre premiers) lors de l'analyse de similitude, et de vérifier que les autres n'étaient effectivement pas considérés comme centraux par les sujets. Les éléments testés ont toutefois été limités au nombre de douze, à la fois pour restreindre la longueur du questionnaire, mais aussi parce que les autres éléments avaient des indices de centralité trop faible pour pouvoir raisonnablement penser qu'ils puissent faire partie du noyau central de la représentation.

Reprenant un type de formulation déjà éprouvé (Moliner, 1989), le premier questionnaire se présentait sous la forme suivante :

« Pensez-vous que vous courez un risque en station si... »

1. Il n'y a jamais d'avalanches
2. Les pratiquants ne sont pas irrespectueux les uns envers les autres
3. Les pratiquants ne vont pas trop vite sur les pistes

4. Les conditions météo ne sont pas mauvaises

...etc.

Les sujets devaient alors donner leur degré d'accord ou de désaccord pour chaque item, sur une échelle de Likert en deux points (plutôt oui, plutôt non).

4-A / La phase de pré-test

Une phase de pré-test, destinée à évaluer l'intelligibilité et l'opérationnalité du questionnaire, a alors été conduite auprès d'individus faisant tous partie de la population parente, et ayant des caractéristiques socio-démographiques et sportives aussi diverses que possible.

Les retours ont révélé que ce premier questionnaire présentait plusieurs imperfections.

- La formulation de la question d'accroche paraissait peu claire à certains sujets, ceux-ci restant perplexes quant au niveau de risque à évaluer comme suffisant pour émettre une réponse positive.
- La formulation générale du questionnaire sous la forme de la double négation était jugée complexe, les sujets n'étant parfois plus sûrs du sens de la réponse qu'ils donnaient à chaque item.
- Certains items paraissaient peu crédibles aux sujets (p.ex. « il n'y a pas de collisions sur les pistes »), et leur donnaient l'impression d'avoir à évaluer des situations invraisemblables.
- Le choix entre seulement deux réponses était parfois mal apprécié par les sujets qui auraient souhaité s'exprimer avec plus de nuance.

- Une part importante des sujets, évoquant le lieu commun « le risque zéro n'existe pas », révoquait la possibilité d'une absence de risque, puis cochait sans discernement la réponse positive pour l'ensemble des items.

À la suite de cette pré-enquête, un nouveau questionnaire a été élaboré en prenant en compte les remarques évoquées

La question de départ a été modifiée. La formulation « pensez vous que... » a été remplacée par « selon vous, peut-on dire que... ». Ce changement avait pour objectif de présenter la question comme ayant pour but le recueil d'un avis personnel et subjectif. Car avec l'ancienne formulation, certains participants semblaient penser que nous cherchions à comparer leurs réponses avec des niveaux de risque que nous aurions préalablement et objectivement repérés. Ensuite, dans la seconde partie de la question, la formulation « Pensez vous *que vous courez un risque* en station si... » a été modifiée en « Selon vous, *peut-on dire qu'il y a des risques* en station si... ». Ce changement avait pour but de minorer l'implication personnelle du sujet dans sa réponse, pouvant limiter sa capacité de répondre à certaines questions.

La formulation de certains items sous la forme négative a été abandonnée, ce choix paraissant indispensable pour une énonciation claire et compréhensible de certains items, au détriment de la rigueur méthodologique voulant que chaque item soit construit de la même manière. Par exemple, l'item relatif au thème du matériel est passé de « si on a pas du mauvais matériel » à « si on a du bon matériel ».

L'échelle de Likert a été modifiée pour que les sujets puissent choisir entre 4 positionnements possibles (2 choix positifs et 2 négatifs).

Le questionnaire utilisé (cf. annexe n° 4) se composait donc d'une première question (« Selon vous, peut-on dire qu'il y a des risques en station... ») suivie de la mise en cause de chacun des thèmes retenus (p.ex. ... « s'il n'y a pas trop de monde sur les pistes »).

4-B / Passation du questionnaire

Cette étude a été menée durant le mois de février 2004, en période de vacances scolaires, dans deux stations iséroises très fréquentées (l'Alpe d'huez et les Deux alpes), favorisant ainsi la passation d'un nombre important de questionnaires en un minimum de temps. Celle-ci a été réalisée suivant la même méthode que celle utilisée lors de la première étude (cf. supra), en faisant notamment varier les lieux de passation des questionnaires (file d'attente de remontée mécanique, front de neige, salle hors sac...etc.) et les horaires dans la journée. De la même façon, tous les pratiquants ont été interrogés en respectant la méthode du choix aléatoire.

4-C / Résultats et limites de l'enquête

Trois cents questionnaires ont ainsi été recueillis. Pour chaque item, les réponses qui se répartissaient sur quatre échelons ont été regroupées selon qu'elles exprimaient un avis plutôt positif (réponses 1 et 2) ou négatif (réponses 3 et 4) (Moliner et al., 2002). Nous nous sommes alors intéressés au pourcentage de réponses négatives de chaque item, devant exprimer son degré de centralité.

De nombreux résultats se sont montrés peu concordant avec la structure classique des réponses généralement obtenue par ce type de questionnaire, laissant supposer que celui-ci présentait un certain nombre de biais méthodologiques.

En premier lieu, la hiérarchie des items trouvée lors de la première étude n'était en rien confirmée puisqu'aucun des quatre éléments désignés comme les plus centraux par le questionnaire de mise en cause ne correspondait à ceux repérés lors de l'analyse de similitude. Ensuite, l'application du test du Chi², généralement utilisée pour repérer les éléments centraux à l'issue d'un questionnaire de mise en cause (cf. supra 2-C), ne permettait pas de mettre en évidence la présence d'un élément central, même différent de ceux repérés lors de la première étude. Ce qui signifie, en d'autres termes, qu'aucun d'entre eux n'était significativement rejeté à plus de 75% (Tafari et Bellon, 2001).

De plus, la variabilité des réponses données aux différents items était quasi nulle. Autrement dit, les réponses données étaient souvent soit toutes positives, soit toutes négatives. Les sujets paraissaient adopter une certaine logique de réponse au début du questionnaire et l'appliquer de manière indifférenciée à tous les items lus. Enfin, le lieu commun « le risque zéro n'existe pas » semblait de nouveau "parasiter" les résultats obtenus. Un grand nombre de sujets répondaient en effet de manière positive à tous les items, considérant probablement que l'infirmité d'un risque spécifique en station (p.ex. il n'y a pas de risque d'avalanche) ne permettait pas de considérer la station comme un lieu sécuritaire.

Ces différentes constatations nous ont alors amenés à considérer les résultats de cette étude comme fortement biaisés et donc inexploitable. Cette étude a donc été reprise avec une méthodologie modifiée afin de pallier les difficultés rencontrées.

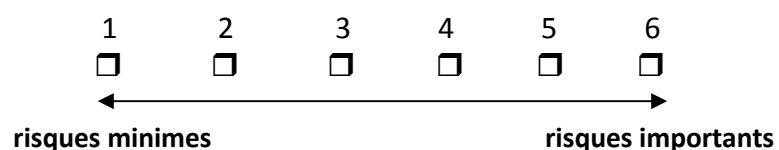
4-D / Construction du second questionnaire

Le nouveau questionnaire a été construit sous la forme de petits scénarii (Louche et Moliner, 2001) : un personnage fictif est décrit dans une situation où il évite le risque mis en cause par l’item. Le sujet est alors amené à se prononcer sur l’importance des autres risques que le personnage court en station, en se positionnant sur une échelle en 6 points allant de « risques minimales » à « risques importants » (cf. annexe n°5). Cette nouvelle formulation avait pour principal but de rendre les items plus crédibles, et donc d’éviter le rejet de certaines questions ayant été désignées comme invraisemblables : en prenant l’exemple d’une personne particulière qui éliminerait un risque lors de sa pratique, nous avons ainsi pu éviter certains items qui, de par leur caractère généraliste, étaient perçus comme irréalistes ou absurdes (p.ex. « peut-on dire qu’il y a des risques en station *s’il n’y a pas de risque de chute* »).

Dans la même logique, certaines phrases du questionnaire ont été reformulées et nuancées (p.ex. « Dans la station où Monsieur X pratique, il n’y a *quasiment* aucun risque de collision. »), pour augmenter leur crédibilité.

Exemple de question :

-Dans la station où Monsieur X pratique, personne ne se comporte comme un inconscient sur les pistes. Peut-on dire que les autres risques qu’il encourt en skiant dans cette station restent vraiment importants ?



L'échelle de Likert a aussi été élargie, pour permettre aux sujets de donner des réponses plus nuancées.

Pour neutraliser du mieux possible l'effet lié à l'évocation du lieu commun « le risque zéro n'existe pas » (cf. supra 3-A), l'encart de présentation du questionnaire a été modifié comme suit :

« Si par définition le risque zéro n'existe pas en station, il y a inévitablement des risques auxquels vous accordez davantage d'importance qu'à d'autres. Ce questionnaire a pour but de mieux connaître l'importance que vous donnez à chacun d'eux. Merci de bien vouloir répondre. » (cf. annexe n°5)

Les sujets sont ainsi motivés à diversifier leurs réponses en hiérarchisant un minimum leurs réponses.

Pour parer aux « effets d'ordre », pouvant influencer certaines réponses en fonction des items ou des réponses qui les ont précédés (De singly, 1992), quatre versions du questionnaire ont été construites en modifiant l'ordre des items.

5 - Détermination de l'échantillon et conditions de passation

Le questionnaire a été soumis à 150 personnes dans la station des 2 Alpes (Isère) durant le mois de février 2006, en période de vacances scolaires, selon la même méthode que celle utilisée pour la première étude (cf. supra 3-B).

6 - Résultats

Sur la base des 150 questionnaires recueillis, 132 ont été analysés, les autres étant incomplets. Comme pour le premier questionnaire de mise en cause, les réponses ont été regroupées selon qu'elles exprimaient un avis plutôt positif (réponses 1, 2, 3) ou négatif (réponses 4, 5 et 6) (Moliner et al. 2002) concernant la présence de risques en station.

Tableau n° 16 : pourcentages de réponses négatives et positives concernant les différents items du questionnaire de mise en cause (cf. annexe n°5) et significativité de l'écart de l'échantillon par rapport à une norme de 75 % de réponses négatives.

Items	Réponses négatives	Réponses positives	Significativité X² à 75%
Inconscience	87,1% (115)	12,9% (17)	p<.001
Collision	85,6% (113)	14,4% (19)	p<.004
Irrespect	81,1% (107)	18,9% (25)	p<.107
Niveau technique	80,8% (105)	19,2% (25)	p<.129
Fatigue	78,0% (103)	22,0% (29)	p<.147
Sur-fréquentation	78,6% (103)	21,4% (28)	p<.337
Méconnaissance du milieu naturel	73,5% (97)	26,5% (35)	p<.687
Hors-piste	69,7% (92)	30,3% (40)	
Vitesse	68,2% (90)	31,8% (42)	
Météo	67,4% (89)	32,6% (43)	
Avalanche	62,1% (82)	37,9% (50)	
Chute	59,1% (78)	40,9% (54)	
Ensemble	73,8%	26,2%	

Pour déterminer le caractère central d'un élément, il est souvent considéré que si plus des trois quarts des sujets répondent de façon négative et remettent en cause l'item, alors il s'agit d'un élément central de la représentation (Tafari et Bellon, 2001). Nous avons donc procédé au calcul d'un χ^2 d'ajustement, nous permettant de savoir pour chaque item si le taux de réponse négative obtenu était significativement supérieur à la limite retenue.

Les résultats de ce test indiquent que seuls deux items obtiennent plus de 75% de réponses négatives avec un seuil d'erreur fixé à .05 (cf. tableau n°16). Les thèmes de l'*inconscience* et de la *collision* sont donc les deux seuls éléments à pouvoir être considérés comme centraux au sein de la représentation du risque en station de sports d'hiver. Comme attendu, ces deux éléments font partie des quatre dont l'indice de centralité laissait supposer qu'ils puissent faire partie du noyau central à la fin de la première étude (*Inconscience, hors-piste, avalanche et collision*)

7 - Interprétations

En premier lieu, il est à noter que les deux éléments centraux de la représentation du risque en station, à savoir l'*inconscience* et la *collision*, sont de genres différents.

L'« inconscience » est un élément normatif qui renvoie à l'image d'un pratiquant dont le comportement ne respecte pas les normes de sécurité considérées comme essentielles en station (d'après le sens qui lui était donné par les sujets lors des entretiens exploratoires). Ce thème fait référence au caractère imprudent, inconsidéré et irréfléchi d'un comportement. Il souligne l'irresponsabilité et la négligence des pratiquants, qui représentent alors un risque pour les autres individus.

A l'inverse, la « collision » est un élément de nature descriptive. Il illustre le risque d'être percuté par un autre pratiquant (le terme de collision n'ayant pas été évoqué en entretien pour désigner la rencontre d'un obstacle naturel).

Bien que ces deux éléments soient de genres différents, ils partagent la caractéristique de renvoyer explicitement à des risques (ou des facteurs de risque) humains sans faire référence à des éléments du contexte naturel dans lequel évolue le pratiquant (contrairement à certains autres éléments testés tels que *la météo*, *les avalanches*, *la méconnaissance du milieu naturel*, et *le hors-piste*). Ceci ne signifie pas que les risques liés aux éléments naturels sont appréhendés comme une catégorie à part, mais qu'en vertu des fonctions organisatrice et génératrice du noyau central (cf. Représentations sociales 1-D-2-A), ce type de risques devrait prendre sens en étant essentiellement associé aux éléments centraux (p.ex. *hors piste* et *inconscience*).

On peut aussi remarquer que la présence exclusive de risques « humains » au sein du noyau central est cohérente avec le champ sémantique de la représentation étudiée, puisqu'il se compose essentiellement de thèmes de cette nature (cf. Etude 1 -première partie- 2-C).

Si la *collision* et l'*inconscience* font référence à des risques humains, elles sont spécifiquement focalisées sur les risques que les autres font prendre aux pratiquants, et pas sur les risques que le pratiquant peut représenter pour lui-même (p.ex. item du questionnaire en annexe n°1 : quand je commence à me sentir fatigué, je crains de me faire mal.). Les éléments centraux indiquent donc que les risques sont avant tout appréhendés par les pratiquants comme provenant de l'extérieur, se focalisant sur les risques « subis » (vs « choisis » cf. Risque 2-B). Ceci peut s'expliquer par un processus d'externalisation du danger (Joffe, 1999). Dans un but de protection personnelle, les individus seraient enclins à externaliser le risque en

l'associant aux « autres » de façon prioritaire. Si ce phénomène explique en partie des phénomènes psychologiques tels que l'optimisme comparatif (Weinstein, 1980), conduisant les individus à estimer qu'ils courent généralement moins de risques qu'autrui, il peut aussi expliquer que les individus préfèrent imputer le risque aux autres plutôt qu'à eux-mêmes.

Sur un plan plus pragmatique, ce processus s'illustre par l'écart existant entre la représentation du risque en station et sa réalité statistique. En effet, la désignation de la « collision » comme élément central de la représentation rentre en contradiction avec les statistiques accidentologiques qui désignent la chute comme étant à l'origine de 90 à 95% des accidents en station (Soulé et Corneloup, 2007). Ainsi, aucun risque imputant la propre responsabilité des pratiquants n'est présent dans le noyau central de la représentation.

Enfin, comparés aux éléments dont l'indice de centralité laissait supposer qu'ils pouvaient appartenir au noyau central à l'issue de la première étude (*Inconscience, Hors-piste, Avalanche et Collision*), le questionnaire de mise en cause a permis de rejeter deux éléments : *hors-piste* et *avalanche*. On peut supposer qu'une des raisons de l'éviction de ces deux éléments tient au fait qu'ils s'associent au contexte naturel de la pratique, alors que le noyau central s'oriente vers des risques de nature humaine.

7-A / Interprétations des éléments périphériques

Selon la théorie des représentations sociales, les éléments du noyau central ont une fonction organisatrice et génératrice (cf. Représentations sociales 1-D-2-A), destinées à déterminer la nature des liens qui unissent les différents éléments de la représentation et à en détailler le sens. Selon ce principe, l'importance ou la saillance d'un élément périphérique provient des

liens qu'il peut entretenir avec les éléments du noyau central (Flament, 1994). Suivant cette logique d'analyse, la hiérarchie des éléments périphériques enregistrée (cf. tableau n°17) permet de dresser plusieurs constats.

Tableau n° 17 : saillance des éléments périphériques de la représentation sociale du risque en station⁸⁸

Items	Valeur moyenne	Items	Valeur moyenne
1/Inconscience	5,22	18/Éléments naturels	3,46
2/Irrespect	4,92	19/Pratique en bande	3,44
3/Matériel utilisé	4,83	20/Réglementation	3,25
4/Fatigue	4,63	21/Entretien des pistes	3,2
5/Collision	4,63	22/Surpassement	3,13
6/Sécurité totale	4,63	23/Sensations	2,99
7/Technique	4,45	24/Chute	2,99
8/Risque calculé	4,39	25/Risque Jeu	2,98
9/Sur-fréquentation	4,33	26/Etourderie	2,9
10/Enfants	4,3	27/Progression	2,88
11/Non-réglementation	4,17	28/Jeunes	2,81
12/Méconnaissance du milieu naturel	4,15	29/Prise de risque	2,69
13/Vitesse	4,13	30/Risque nécessaire	2,46
14/Débutants	4,02	31/Stress	2,44
15/Hors-piste	3,81	32/Remontées mécaniques	2,37
16/Dissociation des pratiquants	3,8	33/Avalanches	2,23
17/Snowboarders	3,59		

⁸⁸ Les différents items sont présentés dans leur intégralité dans l'annexe n°1.

Le premier réside dans les faibles scores des items connotant le risque de façon positive. Des six items repérés par le premier facteur de l'ACP réalisée lors de la première étude (Items 22, 23, 25, 27, 29, 30 du tableau n°17), aucun ne dépasse la valeur moyenne de 3,5 au-delà de laquelle on peut considérer que la population est globalement d'accord avec l'item proposé.

Bien que des thèmes comme les *sensations*, la *progression technique* ou le *jeu* aient été identifiés comme faisant partie du champ sémantique du risque en station, ces aspects positifs semblent avoir une importance annexe pour illustrer le risque en station. Pourtant, ce groupe d'items ne doit certainement pas être considéré comme marginal concernant la structuration de la représentation sociale étudiée. En effet, à la lumière des résultats de la première étude, ces thèmes structurent la représentation du risque en station de façon importante (cf. Etude 1). Ainsi, il semblerait plutôt qu'ils constituent le pendant de la version négative du risque qui est mise en avant par les pratiquants. Ils participent à la structuration de la représentation du risque sur un axe évaluatif, permettant aux individus de marquer le risque en station comme un élément fondamentalement négatif.

Le fait que le risque soit appréhendé essentiellement en termes négatifs peut sembler paradoxal comparé à l'importance donnée à l'item *sécurité totale* (85,7% des pratiquants sont d'avis que « les stations permettent de découvrir les joies de la neige en toute sécurité) et au faible score de l'item *stress* (3/4 des pratiquants ne ressentent pas de stress lié aux risques de la pratique). Mais le sentiment global de sécurité est logiquement une condition préalable à la pratique des sports d'hiver en station, dans la mesure où ils sont appréhendés comme un loisir (Reynier, 1996). Selon nous, le ressenti de sécurité ne doit pas ici être considéré comme contradictoire avec le noyau de la représentation, mais plutôt comme apportant une précision concernant le niveau de prise en compte du risque en station, dans un contexte ordinaire de pratique.

On peut aussi remarquer que les éléments liés au contexte naturel (*avalanche* et *éléments naturels*), aux structures de pratique (*remontées mécaniques* et *entretien des pistes*) et à l'aspect réglementaire sont tous des thèmes qui, globalement, ne sont pas appréhendés comme des sources de risques importantes en station, puisqu'ils obtiennent tous un score en deçà de la valeur moyenne de 3,5. Les risques exogènes, non liés aux pratiquants eux-mêmes mais définissant plutôt le contexte de pratique, semblent ainsi être des éléments de second plan pour définir le risque en station. Ces résultats viennent eux aussi confirmer la structure du noyau central désignant les autres pratiquants comme la composante fondamentale organisant les représentations du risque en station.

Enfin, la quasi-totalité des éléments périphériques étant globalement pris en compte pour appréhender le risque en station (> à la moyenne de 3,5) sont des éléments qui n'ont pas de connotations positives et qui sont principalement liés aux risques que les pratiquants représentent pour les autres. Ils décrivent des dispositions d'esprit (*irrespect*), des lacunes (*technique, méconnaissance du milieu naturel*), des publics spécifiques (*enfants, débutants, snowboarders*), des modes de pratiques (*hors-piste, vitesse*) et des contextes propices à l'apparition d'un risque (*sur-fréquentation*).

Néanmoins, deux éléments saillants (*matériel utilisé* et *fatigue*) paraissent dissonants vis-à-vis de cette logique cognitive, le premier parce qu'il désigne un risque lié à un facteur matériel et le second parce qu'il incarne un risque que le pratiquant représente pour lui-même. Pour le premier élément, on peut remarquer que près de 50% des pratiquants louent leur matériel en station (AFIT, 2003), ce qui pourrait expliquer qu'ils puissent considérer leur matériel comme un risque que les loueurs leur font subir.

Enfin, on peut penser que la *fatigue* est un élément perçu comme amoindrissant le contrôle de sa propre pratique et favorisant le risque de *collision*, l'association avec cet élément central donnant une importance particulière au thème de la fatigue.

Chapitre 5 :

Réflexions concernant les méthodes de caractérisation des éléments centraux et périphériques

1 - Comparaison de deux formes de questionnement spécifiques utilisées pour le repérage des éléments de la représentation

Comme nous l'avons signalé supra (cf. Représentations sociales 1-D-2-A et 1-D-2-B), la littérature laisse supposer que les systèmes centraux et périphériques se composent d'éléments de natures différentes. Deux formes de questionnement différentes ont donc été utilisées dans notre étude, afin de repérer les éléments centraux et périphériques (cf. Etude 1 - méthodologie 3). La première se présentait sous la forme d'une question d'association de mots, et la seconde interrogeait le sujet sur son degré d'accord avec différentes opinions énoncées. Dans ces deux formes de questionnement, chacun des mots à associer ou des opinions à évaluer faisait référence à l'un des 33 thèmes circonscrivant le champ sémantique du risque en station (cf. Etude 1 - méthodologie 2-C)

Afin de tester le bien-fondé de cette distinction entre les deux formes de questionnement, nous avons comparé le rang de fréquence d'évocation (cf. tableau n°18) et le rang de valeur moyenne⁸⁹ (cf. tableau n°19) obtenus par les thèmes utilisés conjointement dans chacune

⁸⁹ Ces valeurs sont obtenues en faisant, pour chaque item, la moyenne des notes données par chaque personne interrogée.

d'entre elles (cf. tableau n°20). Parmi ces thèmes, nous n'avons pas retenu ceux dont les formulations pour chacune des formes de questionnement semblaient trop différentes pour que leurs scores soient comparables.

Ces deux types de questionnement étant différents, les résultats qu'ils enregistrent (fréquences d'évocation et valeurs moyennes) ne sont pas de même nature et ne peuvent par conséquent être comparés sur une même échelle (en tout cas d'un point de vue strict). Néanmoins, il nous a semblé intéressant d'étudier les différences de résultats obtenues, afin d'appréhender l'influence respective de l'une ou l'autre forme de questionnement sur la recension des éléments d'une représentation sociale.

Tableau n°18 : pourcentage d'évocation et rang obtenus par les différents thèmes utilisés dans l'épreuve d'association de mots (cf. question n°1 de l'annexe n°1).

Thèmes	%age d'évocation	Rang	Thèmes	%age d'évocation	Rang
Avalanches	46,00%	1	Sur-fréquentation	18,00%	12
Inconscience	45,60%	2	Mauvaise neige	17,70%	13
Collision	44,50%	3	Blessures	16,40%	14
Hors-piste	43,80%	4	Mort	14,40%	15
Vitesse	40,20%	5	Surfeurs	10,90%	16
Irrespect	38,10%	6	Les autres	9,50%	17
Absence maîtrise tech.	30,60%	7	Matériel adapté	6,90%	18
Chutes	28,40%	8	Etourderie	4,30%	19
Fatigue	23,00%	9	Plaisir	3,40%	20
Météo	20,00%	10	Sensation	3,20%	21
Méconn. du milieu	19,70%	11	Stress	3,20%	22

Tableau n°19 : valeur moyenne et rang obtenus par les différents thèmes utilisés avec le questionnaire d'opinion (cf. question n°2 de l'annexe n°1).

Thèmes	Valeur moyenne	Rang	Thèmes	Valeur moyenne	Rang
Inconscience	5,21	1	Eléments naturels	3,46	18
Irrespect	4,91	2	Pratique en bande	3,44	19
Matériel utilisé	4,83	3	Réglementation	3,23	20
Fatigue	4,64	4	Entretien des pistes	3,18	21
Collision	4,63	5	Surpassement	3,14	22
Sécurité totale	4,63	6	Sensations	3,02	23
Technique	4,46	7	Risque Jeu	3,01	24
Risque calculé	4,4	8	Chute	2,95	25
Sur-fréquentation	4,31	9	Etourderie	2,89	26
Enfants	4,28	10	Progression	2,89	27
Non-réglementation	4,18	11	Jeunes	2,82	28
Méconn. du milieu	4,13	12	Mort	2,7	29
Vitesse	4,12	13	Risque nécessaire	2,49	30
Débutants	4,02	14	Stress	2,43	31
Hors-piste	3,79	15	Remontées mécaniques	2,36	32
Dissociation	3,79	16	Avalanches	2,26	33
Surfeurs	3,58	17			

Tableau n°20 : comparaison des rangs obtenus par les thèmes utilisés conjointement dans les deux formes de questionnement

Thèmes	Rang 1 ^{er} quest.	Rang 2 nd quest.	Ecart	Thèmes	Rang 1 ^{er} quest.	Rang 2 nd quest.	Ecart
Avalanches	1	33	32	Fatigue	9	4	5
Inconscience	2	1	1	Méconn du milieu	11	12	1
Collision	3	5	2	Sur-fréquentation	12	9	3
Hors-piste	4	15	11	Surfeurs	16	17	1
Vitesse	5	13	8	Matériel adapté	18	3	15
Irrespect	6	2	4	Etourderie	19	26	13
Absence maîtrise tech.	7	7	0	Sensation	21	23	2
Chutes	8	25	23	Stress	22	31	9

Note du tableau : les thèmes dont les formulations respectives, dans l'une et l'autre forme de questionnement, nous semblaient trop différentes pour que leurs scores soient comparables, n'ont pas été retenus dans ce tableau.

2 - Discussion

Les résultats semblent mettre en évidence différents groupes de thèmes, selon qu'ils obtiennent un classement proche pour chacune des formes de questionnement utilisées (p.ex. *Inconscience*, *Collision* et *Irrespect* qui ont des écarts de rang inférieurs à 5), ou qu'ils obtiennent un écart important (p.ex. *Avalanche*, *Hors-piste*, *Vitesse*, *Chutes* qui ont des écarts de rang supérieur à 7) (cf. tableau n°20). Un thème est à souligner particulièrement concernant la différence de résultats qu'il obtient entre les deux formes de questionnement :

Avalanche. En effet, alors qu'il est le premier à être associé au « risque en station de sport d'hiver » en tâche d'association, il est celui qui obtient la valeur la plus faible lorsqu'on demande aux enquêtés s'ils « pensent au risque d'avalanche lorsqu'ils sont en station de sports d'hiver ».

Ainsi, les différents thèmes dont les résultats sont particulièrement dissonants selon le type de questionnement que l'on emploie montrent, dans un premier temps, que la méthodologie employée pour le recueil des éléments d'une représentation a une influence majeure sur les résultats obtenus.

Le fait que certains thèmes puissent ressortir dans l'une, l'autre ou les deux formes de questionnement nous amène à penser que les deux formulations utilisées induisent des contextes de réponse spécifiques. Ces derniers mettraient alors en exergue des systèmes de référence singuliers concernant notamment l'appréhension du risque en station.

Dans un premier temps, nous proposons que, *d'une manière générale*, les questions d'association permettent le recueil d'éléments symboliques et abstraits. En effet, nous pensons que le questionnaire d'association, qui utilise une méthode d'évocation plutôt abstraite⁹⁰, n'incline pas la personne à se remémorer ses propres actions ou ses propres décisions en matière de sécurité en station. Ce questionnaire serait plutôt enclin à activer des éléments cognitifs prenant la forme de symboles ou d'images fortement associés à l'objet évoqué, mais qui peuvent être absents du système des éléments qui seront réellement utilisés pour décider d'un comportement ou d'une évaluation concrète concernant l'objet pris en compte. Ainsi, des éléments tels que *Avalanche* et *Hors-Piste* sont particulièrement associés à la question du « risque en station de sports d'hiver » lorsqu'elle est présentée de manière décontextualisée

⁹⁰ La question utilisée étant « Quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsqu'on vous dit « risque en station de sports d'hiver » ? ».

(classés n°1 et 4 sur le tableau n°18), alors que lorsque le même objet est exposé sous un angle plus fonctionnel, ces mêmes éléments apparaissent comme des thèmes mineurs quant à l'appréhension du risque en station (classés n°33 et 15 sur tableau n°19). Le questionnaire d'association favoriserait ainsi la remémoration de symboles proches d'une image idéalisée de l'objet qui, n'étant pas confrontés à une instance psychologique réflexive permettant de resituer leur utilisation dans une situation concrète, ne sont pas écartés comme ils semblent l'être lorsqu'ils sont soumis à une analyse plus pragmatique.

Nous pensons donc qu'à l'opposé des questions d'association, les questionnaires d'opinion, qui utilisent des propositions impliquant personnellement le sujet et lui demandant de se positionner, réclament un effort cognitif propice à faire émerger des éléments dont les propriétés fonctionnelles sont pertinentes en contexte réel ; et que ces mêmes questionnaires écartent les symboles/images qui sont fortement associés au thème d'étude mais qui ne sont pas utilisés comme des thèmes de référence dans un contexte concret (p.ex. *Avalanche* et *Hors-piste*).

Un autre constat permet de renforcer l'idée que les deux formes de questionnement enregistrent bien des propriétés qualitatives différentes concernant les éléments des représentations sociales. Alors que certains éléments obtiennent un fort score sur la première forme de questionnaire combiné à un score modeste sur la seconde, le phénomène inverse est aussi enregistré dans notre étude. C'est par exemple le cas avec un élément tel que « *le matériel utilisé* », qui est évalué comme particulièrement important lorsqu'il faut estimer les facteurs de risque de manière concrète⁹¹, mais qui n'apparaît pas comme un symbole particulièrement associé au thème du « risque en station de sports d'hiver » (moins de 7% des

⁹¹ 88,4 % des pratiquants évaluent le *matériel* comme « un élément important en matière de sécurité ».

personnes interrogées le citent avec la première forme de questionnement). Là encore, cet exemple laisse supposer que les deux types de questionnement repèrent bien deux caractéristiques distinctes puisque les éléments choisis peuvent avoir des scores importants sur chaque forme de questionnement de manière indépendante.

Enfin, certains thèmes sont particulièrement consensuels selon les scores qu'ils enregistrent dans les deux formes de questionnement, qu'ils aient des résultats élevés (p.ex. *Inconscience*, *Collision* ou *Irrespect*) ou faibles (p.ex. *Surfeurs*, *Etourderie* ou *Sensation*). Certains éléments seraient donc à la fois des éléments symboliques associés de manière privilégiée à l'objet de représentation lorsqu'il est présenté sous une forme abstraite, mais aussi des éléments spécialement fonctionnels utilisés dans une démarche d'évaluation concrète des risques sur les pistes. Ces éléments semblent alors posséder de manière conjointe les deux propriétés que sont censées révéler de manière différenciée les deux formes de questionnement.

3- Réflexions concernant la méthodologie de repérage des éléments centraux

Nous avons voulu comparer nos travaux à ceux de Rateau (1995) qui décrit un noyau central composés d'éléments *principaux* ou *adjoints*. Dans cette étude, l'auteur développe une problématique concernant les propriétés des éléments centraux qui peuvent, selon lui, correspondre soit à une image *idéalisée* ou alors plus *réelle* de l'objet de représentation. Ces éléments, en fonction du type d'image auquel ils correspondent, auraient alors une importance plus ou moins prédominante dans le système des éléments servant à définir l'objet.

Pour montrer ceci, Rateau reprend l'étude d'un objet de représentation bien connu : *le groupe* (Flament, 1971 ; Moliner, 1988). À travers l'étude des éléments centraux de la représentation du groupe (*l'amitié* et *l'égalité*) il montre que la mise en cause de ces deux éléments donne des résultats significativement différents selon que les gens doivent les mettre en rapport avec la définition d'un *groupe idéal* ou d'un *groupe réel*. En jouant sur l'aspect concret ou chimérique de l'objet de représentation, Rateau montre que l'élément *égalité* n'est considéré comme fondamental que pour la représentation du *groupe idéal*⁹², mais qu'il perd son statut primordial lorsqu'il est mis en rapport avec la représentation du *groupe réel*⁹³. *L'amitié* serait un élément inconditionnel de la représentation sociale du groupe, alors que *l'égalité* serait un peu moins essentielle pour la définition du groupe, dans la mesure où l'absence de hiérarchie est un élément fortement souhaité, mais rarement identifié dans les groupes que nous sommes amenés à côtoyer dans la vie concrète. L'auteur interprète ses résultats en supposant que l'association privilégiée d'un élément central avec une version idéale (mais non fonctionnelle) de l'objet peut lui donner une importance moindre au sein du système central. Un élément central qui entrerait en contradiction avec l'expérience quotidienne aurait ainsi une importance minorée au sein du système central, par rapport à des éléments centraux correspondant à la fois à la vision *idéale* mais aussi *réelle* de l'objet (p.ex. *l'amitié*).

Il conclut alors sur l'existence d'éléments centraux *principaux*, ceux dont les scores les désignent comme des éléments centraux que la version de l'objet étudiée soit *idéale* ou *réelle*, et des éléments centraux *adjoints*, qui restent centraux lorsque la version de l'objet est idéale mais qui deviennent plus accessoires lorsqu'on évoque une version plus fonctionnelle de l'objet.

⁹² 73% des participants déclarent alors que la mise en cause de *l'égalité* ne correspond pas à leur définition du *groupe idéal*.

⁹³ 56% des participants déclarent que la mise en cause de *l'égalité* n'est pas en contradiction avec leur définition du *groupe réel*.

Dans un premier temps, nous aimerions reprendre la problématique de l'étude de Rateau concernant la dichotomie réel/idéal. Comme nous l'avons détaillé plus haut, les éléments centraux sont décrits par la théorie comme étant plutôt abstraits, symboliques et décontextualisés alors que les éléments périphériques sont concrets, liés aux contextes pratiques et déterminent des prises de position.

La première remarque que nous pouvons faire concerne l'apparente contradiction des conclusions de Rateau avec ces éléments théoriques puisqu'il détecte des aspects spécifiquement fonctionnels dans un élément central.

Il semble que ce désaccord puisse éclairer certains résultats de notre étude. La double méthodologie que nous employons, inspirée par les qualités supposées différentes des éléments centraux et périphériques, confirme la spécificité des éléments d'une représentation, selon qu'ils correspondent à une version idéalisée/abstraite de l'objet (cf. *Avalanche*) ou à une version plus fonctionnelle/concrète (cf. *Matériel utilisé*). Mais la mise en exergue de ces deux propriétés ne peut être mise correctement en évidence, selon nous, que par l'utilisation de méthodologies spécifiques, propres à activer l'une au l'autre de ces qualités ; par exemple une question d'association pour repérer l'importance symbolique des éléments de la représentation, et une question d'opinion, fortement contextualisée pour caractériser l'importance de ces mêmes éléments dans le système d'évaluation concrète et quotidienne de l'objet.

Dès lors, se pose la question de l'incidence de l'utilisation de certaines méthodes de vérification de la centralité des éléments centraux. En effet, les méthodes d'« induction par scénario ambigu » (cf. Chap.4 3-B) et de « mise en cause » (cf. Chap.4 3-C) utilisent toutes les deux des textes ou des phrases qui demandent à l'individu d'imaginer une situation concrète, puis d'estimer si le rejet de l'élément proposé est compatible avec l'objet de

représentation. Ces protocoles auraient donc une forte tendance à la censure des éléments non fonctionnels de la représentation étudiée.

Dans le cas où ces méthodologies sont utilisées sur la base des éléments recueillis à la suite d'une question d'association, nous pensons que les éléments désignés comme centraux sont ceux qui sont à la fois fortement associés à l'objet sur le plan symbolique, et qui ont une propriété fonctionnelle assez forte pour ne pas être éliminés par une méthode qui repère cette caractéristique spécifique des éléments.

L'utilisation successive de ces deux méthodes pourrait alors mener à la confusion de deux propriétés d'un élément que nous pensons spécifiques et indépendantes⁹⁴, à savoir son caractère symbolique et son caractère fonctionnel. Les éléments centraux ou inconditionnels seraient alors ceux qui additionnent ces deux qualités et ne devraient plus être considérés comme des éléments abstraits ou décontextualisés mais comme des éléments étant primordiaux sur le plan symbolique mais aussi sur le plan fonctionnel.

Les éléments désignés comme essentiels par la question d'association, mais dont les propriétés fonctionnelles sont infirmées par une question contextualisée, pourraient être envisagés comme une catégorie à part entière, c'est-à-dire comme des éléments cognitifs nourrissant l'imaginaire des individus, mais dont la propriété fonctionnelle est faible. Il serait alors par exemple intéressant de saisir le processus qui mène à la production de ce type d'élément.

Concernant l'objet du risque en montagne, Hoibian (2002) donne un certain nombre de pistes pouvant éclairer ce processus. En décrivant la manière dont les accidents de montagne sont médiatisés (télévision, presse, radio), il souligne la manière simpliste dont ils sont traités. Il

⁹⁴ Mais pouvant être présentes de manière simultanée.

relève que les journalistes restreignent largement le choix des événements traités (le plus souvent les accidents mortels, survenant dans le milieu des alpinistes), sans les contextualiser (comparé aux alpinistes, le nombre d'accidents mortels est supérieur parmi les randonneurs), ni les nuancer (diminution relative du nombre de décès sur le long terme) ; qu'ils accentuent le caractère dramatique des accidents, qu'ils personnifient parfois la montagne (« la montagne a encore tué »), renforçant ainsi une imagerie et un sens commun déjà intégrés par le public (Hoibian, 2002). Ces logiques médiatiques mènent, selon Hoibian, à une simplification excessive des informations qui nuit à l'intelligibilité des événements, et qui focalise le public sur un type de risque auquel il ne peut que difficilement s'identifier.

Cette médiatisation sélective pourrait, par exemple, expliquer en partie les résultats obtenus avec le thème de l'*avalanche* dans notre étude. Ce type d'événement, en raison de son caractère à la fois spectaculaire, imprévisible et souvent dramatique est médiatisé sur une logique sensationnaliste. Ceci pourrait alors expliquer que sur une tâche d'évocation, le thème de l'avalanche soit particulièrement cité, mais qu'à la réflexion on ait du mal à envisager un tel risque concernant sa propre pratique.

Conclusion générale

Depuis le début des années 80, les sports de glisse, marqués dans leur symbolique par une forte valorisation du risque sportif, ont connu un développement conséquent. La reconnaissance de ces pratiques et des valeurs qui leurs sont associées étant liées aux évolutions sociales et culturelles des sociétés dans lesquelles elles sont apparues, le rapport au risque se doit d'être appréhendé comme un construit variant selon les époques et les sociétés. Le développement des sports de glisse en station en est une illustration remarquable. En effet, leur introduction sur les domaines skiables alpins, et particulièrement celle du snowboard, a initialement provoqué de nombreuses polémiques, que les gestionnaires des stations et les skieurs ont le plus souvent justifiées en invoquant le risque que ces nouveaux pratiquants étaient censés représenter sur les pistes. Pourtant, une vingtaine d'années plus tard, la pratique du snowboard ne provoque plus de controverse marquée. Les valeurs que ce sport véhiculait au moment de son apparition semblent même s'être propagées parmi l'ensemble des pratiques sportives des stations, l'émergence de différents styles de pratique (le freestyle et le freeride) permettant aux skieurs de s'associer aux symboles alternatifs de la glisse tout en gardant leur pratique d'origine. Malgré cette apparente massification, l'appréhension du risque sportif en station ne semble pouvoir être dissociée de l'histoire et de la culture de ces différents groupes puisqu'ils se sont largement organisés autour de lui.

Aujourd'hui, les pratiques du snowboard, du freestyle et du freeride s'étant relativement banalisées, nous nous sommes posés la question de savoir si elles étaient toujours liées à une

perception particulière du risque de la part de ses pratiquants dans le contexte des stations de sports d'hiver.

Pour répondre à cette question, nous avons, dans la première partie de ce travail, retracé l'histoire des sports de glisse en station, et plus particulièrement celle du snowboard, en attachant une attention particulière aux aspects symboliques de son développement.

L'hédonisme, l'épanouissement individuel, la recherche de sensation et la valorisation du risque, qui étaient rapprochés de cette « catégorie » de sports dans les années 60, ont été adoptés par les adeptes du snowboard dès le commencement. Cette association symbolique avec le thème du risque a alors provoqué de nombreuses oppositions, se concrétisant notamment sous la forme d'interdiction ou de restrictions quant à l'évolution des snowboardeurs en station. Ces pratiquants se sont dans le même temps organisés sous la forme d'associations, mais le milieu fédéral a lui aussi eu de fortes réticences pour intégrer cette discipline dont les symboles ne correspondaient pas aux valeurs sportives traditionnelles.

Pourtant, à partir des années 90, la plupart des oppositions à ce sport sont tombées sous l'influence de facteurs économiques et culturels. Les pratiquants de cette discipline étant de plus en plus nombreux, ils représentaient une manne financière potentielle que les industriels ne pouvaient pas ignorer dans un contexte où le marché du ski était moribond. Et de leur côté, les snowboardeurs s'engageaient dans des actions de communication pour normaliser l'image qui leur était associée, dans le but de faciliter leur intégration. Ainsi, sous les actions combinées des industriels et des pratiquants, la notion de risque associée à cette pratique a alors progressivement perdu de son aspect radical, sans pour autant être abandonnée. Les thèmes de responsabilité, de maîtrise et même de sécurité sont venus se marier à la symbolique du risque que les snowboardeurs véhiculaient alors.

La massification du snowboard lui ayant fait perdre une part de son caractère distinctif, c'est aussi à cette époque que des groupes de snowboarders spécifiques se sont constitués, revendiquant chacun un style de pratique et un rapport au risque particuliers. Les snowboarders renouvelaient ainsi le caractère anticonformiste dans lequel résidait en partie leur attrait pour ce sport. Le premier de ces groupes, le freestyle, définissait son originalité dans la volonté de développer une version acrobatique de la pratique, centrée sur la réalisation de figures risquées. Tandis que le second groupe, le freeride, revendiquait la pratique en terrain vierge, fondée sur la maîtrise des risques liés aux éléments naturels.

Le processus de marchandisation ayant fait son œuvre, chacun de ces styles s'est graduellement diffusé, d'abord dans la communauté des snowboarders puis dans celle des skieurs. La propriété matérielle d'un snowboard n'étant alors plus essentielle pour revendiquer les valeurs des sports de glisse en station, une frange des skieurs a ainsi pu se les approprier, assimilant du même coup la symbolique du risque qui leur était associée.

Ce travail inédit, portant notamment sur l'évolution historique des valeurs liées au thème du risque en station, a permis de mettre en exergue le caractère éminemment symbolique de cette notion. Le risque semble ainsi constituer un objet social dont la maîtrise notionnelle représenterait un enjeu pour les différentes communautés de pratiquants présentes sur les domaines skiabiles.

Aussi, concernant le cadre théorique destiné à l'interprétation des perceptions du risque des pratiquants, nous avons choisi d'opter pour un modèle mettant l'accent sur les mécanismes sociaux et culturels qui influencent l'appréhension du risque.

Il a ainsi été montré que le système de normes propre à un groupe social détermine l'importance variable qu'il accorde aux différents risques qu'il perçoit. Cette approche permet alors d'interpréter certaines appréhensions du risque en fonction des logiques culturelles dans lesquelles elles s'insèrent, et de redonner du sens à des comportements pouvant paraître « irrationnels » au premier abord. Ce type de travaux a notamment établi que le thème du risque était associé à des notions morales, et donc variables, pouvant servir à la stigmatisation et au contrôle de certaines populations dont les valeurs s'écartent des normes imposées par le groupe social dominant. Le risque peut alors devenir un enjeu de lutte symbolique pour définir la perception des bonnes et des mauvaises pratiques, permettant à différents groupes sociaux de légitimer leurs pratiques ou de stigmatiser celles d'autres communautés.

Certaines études ethnologiques ont, quant à elles, mis l'accent sur la variabilité du sens pouvant être donné au risque, et notamment sur l'évolution de ses significations au sein d'un même groupe à des périodes différentes de son histoire. Sur la base de ce constat soulignant le caractère symbolique du risque, la théorie des représentations sociales semblait à même de nous donner des outils d'ordre théorique et méthodologique utiles à la caractérisation du système de valeurs utilisé par les pratiquants de sports d'hiver pour appréhender le risque en station.

La théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961) permet d'étudier l'appréhension particulière d'une notion par un groupe. Elle postule que l'individu perçoit la réalité à travers une « grille de lecture » qu'il acquiert à travers les échanges qu'il entretient avec les autres membres de son groupe social, et que cette « grille » prescrit la signification à donner aux objets pris en compte. Chaque groupe serait ainsi détenteur d'un système de symboles particulier, utilisé de façon commune par l'ensemble des membres de la communauté lorsque l'un d'eux cherche à appréhender un objet social. Pour caractériser cet ensemble de valeurs,

nous nous sommes alors appuyés sur la théorie du noyau central (Abric, 1987) permettant de dégager la structure de ce système symbolique. De façon complémentaire, la théorie des principes organisateurs (Doise, 1985) et le concept de mémoire collective (Halbwachs, 1997) ont été utilisés pour pouvoir mettre en exergue les correspondances potentielles pouvant exister entre les représentations sociales du risque des pratiquants et l'histoire particulière de leur groupe.

Les principales hypothèses de notre travail étaient alors les suivantes. Premièrement, les différents groupes de pratiquants, qu'ils soient distingués sur la base de la pratique sportive (ski, snowboard) ou du style (freeride, freestyle, autre), devraient se différencier selon la représentation sociale qu'ils ont du risque en station de sports d'hiver. Deuxièmement, ces différences se repéreraient uniquement au travers des éléments périphériques mis en avant par chaque groupe, le noyau central de la représentation étant commun à l'ensemble des pratiquants. Enfin, les différences représentationnelles susceptibles d'être observées perdureraient par delà les spécificités socio-démographiques des différents groupes de pratiquants considérés, signifiant par là même qu'elles seraient véritablement liées à leur adhésion à des systèmes de normes et de valeurs spécifiques.

Pour vérifier que les éléments du noyau central soient communs à tous les groupes repérés, nous avons effectué une première étude en station, au cours de laquelle plus d'un millier de questionnaires ont été recueillis. Après avoir soumis les données à une analyse de similitude, les résultats suggéraient alors que les quatre éléments les plus centraux de la représentation étaient les mêmes pour chacun des groupes, à savoir l'*inconscience*, le *hors-piste*, l'*avalanche* et la *collision*.

Néanmoins, la nature centrale d'un élément étant une propriété en partie qualitative, il était nécessaire de compléter cette première étude en appliquant une procédure de « mise en cause », indispensable pour statuer définitivement sur le caractère central, ou non, des éléments déjà repérés. Sur la base des 150 questionnaires recueillis, deux éléments (*avalanche* et *hors-piste*) n'ont pas satisfaisait aux critères retenus ; ainsi, seuls les éléments *inconscience* et *collision* ont pu être caractérisés comme appartenant à la structure centrale de la représentation du risque en station.

D'après le sens que les sujets donnaient à ces deux éléments lors des entretiens exploratoires, il est alors apparu que la représentation étudiée se focalise sur des risques humains, sans que l'environnement naturel ne soit appréhendé comme un risque essentiel. Ce constat n'implique pas que les risques « naturels » ne sont pas pris en compte dans la perception du risque en station, mais d'après la propriété « organisatrice » du noyau central, les pratiquants devraient les associer aux éléments centraux au moment de leur prise en compte.

Ensuite, l'*inconscience* et la *collision* font référence aux risques que « les autres » font prendre aux pratiquants, sans que les risques que les pratiquants représentent pour eux-mêmes ne soient évoqués. Cette centration sur des risques « subis » s'expliquerait par le phénomène général d'« externalisation » du risque (Joffe, 1999), permettant aux pratiquants de s'exonérer psychologiquement de leur responsabilité potentielle, dans un but de protection personnelle. Enfin, il est à noter que les éléments du noyau central signalent une représentation des pratiquants qui rentre en contradiction avec l'accidentologie repérée sur les pistes. En effet, alors que la *collision* semble être une source de risque perçue comme capitale en station, 90 à 95% des accidents enregistrés sont dus à des chutes individuelles. Pourtant, aucun élément imputant la propre responsabilité des pratiquants n'est présent au sein du noyau central.

Lors de la première étude, les éléments périphériques ont également été repérés grâce aux réponses obtenues à 33 questions d'opinions. Soumises à une analyse en composante principale, ces réponses ont été rassemblées en huit grands regroupements. Chacun d'eux a fait l'objet de la construction d'une nouvelle variable, sur laquelle les scores obtenus par les différents groupes de pratiquants ont pu être comparés. Des régressions linéaires multiples ont alors été utilisées afin de répondre à la question de savoir si les différences observées ne résultaient pas des spécificités socio-démographiques des populations étudiées.

Les résultats ainsi obtenus ont montré que les différents groupes de pratiquants différaient selon les éléments périphériques de leur représentation, ces différences étant liées au sport pratiqué et/ou au style, toutes choses étant égales par ailleurs.

Tout d'abord, les différences entre les représentations des freestylers, des freeriders et des autres pratiquants montrent que les deux premiers valorisent davantage le risque que les derniers, les résultats obtenus par les adeptes du "free" ne pouvant néanmoins être interprétés comme une inclination pour le risque, contrairement à ce qui a souvent été fait.

Ensuite, toutes les différences repérées à partir du critère du style semblent s'organiser en fonction du principe de contrôle, renvoyant à la croyance que les individus entretiennent à propos de leur capacité à maîtriser l'environnement. Alors que les freeriders et les freestylers développent un plus fort sentiment de contrôle technique, ils sont également moins enclins à relier leur sécurité à des facteurs externes tels que les infrastructures utilisées ou la compétence des professionnels employés pour sécuriser les domaines skiables en station. Ce sentiment de contrôle permet aussi d'expliquer la valeur significativement plus positive que ces deux groupes associent au risque, ou encore leur moindre propension à percevoir les autres pratiquants comme une source de risque en station. Cette analyse corrobore ainsi les

conclusions d'autres travaux ayant porté sur l'appréhension du risque dans certains « sports de glisse », montrant que la notion de contrôle constitue l'un des fondements du sentiment communautaire des pratiquants (Lyng, 1990).

Concernant les différences liées au sport pratiqué, les snowboarders se distinguent des skieurs par une valorisation du risque plus marquée, par une moindre importance donnée au risque que les autres pratiquants pourraient représenter, et par un plus fort rejet de la réglementation destinée à des fins sécuritaires. La mémoire collective de ce groupe permet, selon nous, d'expliquer en partie ces différences. En effet, la propension de ce groupe à valoriser le risque a été à l'origine de sa stigmatisation en station, ayant notamment conduit à l'instauration de règles interdisant ou limitant leur évolution sur les domaines skiables. Ceci expliquerait la focalisation particulière de cette communauté sur les aspects négatifs des règlements. De plus, ayant été désignés à leurs débuts comme un groupe à risque en station, les snowboarders auraient en partie assimilé ce stéréotype, et ils seraient de ce fait moins amenés à considérer autrui comme une source de danger potentielle (Elias et Scotson, 2001).

Le snowboard ayant acquis aujourd'hui une image valorisante en station, le fait que l'appréhension du risque par ses pratiquants semble construite autour d'une pratique vécue comme illégitime et mal tolérée sur les pistes nous pousse à croire que la mémoire collective de ce groupe a une influence forte sur ses représentations du risque.

Enfin, les résultats obtenus ont montré que le critère du style de glisse, comparé au sport pratiqué, permettait davantage de distinguer les groupes de pratiquants concernant leur représentation du risque en station. Si l'on accepte que le positionnement par rapport au risque conditionne l'existence de ces trois groupes de pratiquants, et qu'il constitue pour eux une préoccupation centrale, il est alors possible d'écrire que le style est aujourd'hui un support

identitaire plus fort que le sport pratiqué. Le style de glisse pouvant paraître plus subjectif et moins prégnant, car moins facilement repérable que le sport, ceci confirmerait alors le fait que le sentiment identitaire n'est pas nécessairement lié à la présence d'un support concret et que la genèse d'un groupe peut s'établir sur la base de critères qui semblent moins distincts.

Certains points théoriques et méthodologiques ont aussi été abordés dans ce travail de thèse. Le premier concerne les méthodes utilisées pour la caractérisation des éléments centraux et périphériques. La littérature laissant supposer que les systèmes centraux et périphériques sont composés d'éléments de natures différentes, deux formes de questionnements ont été utilisées dans notre étude pour repérer ces deux types d'éléments. La comparaison des résultats issus d'un questionnaire d'associations de mots et d'un questionnaire d'opinions portant sur des thèmes communs a alors permis de faire certaines observations.

La première est que la méthodologie employée pour recueillir les éléments d'une représentation a une influence majeure sur les résultats obtenus. En effet, certains thèmes ont donné lieu à des réponses particulièrement contrastées selon la forme de questionnement utilisée pour les récolter. Les résultats obtenus suggèrent ainsi l'utilisation de méthodologies distinctes, propres à repérer les natures spécifiques de chacun des deux types d'éléments. Nous avons ainsi proposé d'utiliser prioritairement le questionnaire d'association de mots pour caractériser les éléments centraux, compte tenu de leur nature abstraite et symbolique, et de leur fort pouvoir associatif ; et le questionnaire d'opinions pour les éléments périphériques, de nature concrète, illustrative et fonctionnelle.

Ensuite, les résultats semblent confirmer que les natures abstraites et fonctionnelles d'un élément, bien qu'elles soient spécifiques et indépendantes, ne sont pas exclusives, et que certains éléments peuvent être importants pour l'individu à la fois sur le plan symbolique, mais aussi sur un plan pragmatique (Rateau, 1995). Cette analyse pose alors la question de la

détermination du statut central ou périphérique de deux types d'éléments : ceux qui ont une forte importance à la fois sur le plan symbolique et fonctionnel, et ceux qui ont une forte importance uniquement sur le plan symbolique.

Enfin, un second point théorique a été abordé dans ce travail concernant le repérage de la mémoire collective à travers la structure des représentations sociales. Alors que les homologues détectées entre les théories des représentations sociales et de la mémoire collective inclinent à penser que cette dernière devrait être prioritairement repérée par l'intermédiaire du noyau central, c'est davantage à travers les prises de positions des pratiquants que nous avons pu identifier l'influence de la mémoire collective sur les représentations sociales. Ceci ne signifie pas pour autant que la mémoire collective ne puisse être repérée à travers les éléments centraux d'une représentation. Néanmoins, c'est la théorie des « principes organisateurs » (Doise, 1985), en soulignant la correspondance entre des systèmes symboliques spécifiques et l'appartenance à des groupes sociaux distincts, qui nous a permis de mettre en évidence la présence de la mémoire collective de certains groupes au sein de la représentation sociale du risque de leurs pratiquants.

Les résultats de notre étude ont permis de montrer que l'identification des pratiquants à un sport ou à un style de glisse particulier est liée à une appréhension spécifique du risque en station. Ce travail, qui s'inscrit dans un champ de recherche plus large concernant les nouvelles pratiques sportives alpines, a permis de réfuter un certain nombre d'idées reçues à ce sujet et présente, selon nous, un intérêt indéniable pour d'éventuelles implications dans le milieu professionnel des stations de sports d'hiver.

Néanmoins, l'analyse comparative des populations étudiées ayant été menée dans la globalité, il serait intéressant désormais de poser notre regard sur chacun des groupes sportifs étudiés

afin d'analyser plus finement leurs spécificités. À titre d'exemple, d'autres analyses factorielles, menées à l'échelle de chaque groupe et non sur la population globale des pratiquants, pourraient apporter des précisions quant aux logiques d'appréhension mises en place par chaque communauté pour appréhender le risque en station. L'apport d'une démarche plus qualitative permettrait également d'enrichir les interprétations ici faites.

Enfin, la prise en compte des comportements effectifs des pratiquants pourrait également introduire une dimension d'analyse tout à fait intéressante en participant, d'une part à une meilleure compréhension de l'objet étudié, et d'autre part aux débats plus généraux concernant les liens unissant les représentations sociales et les pratiques.

Bibliographie

- Abric, J. C. (1971). Experimental study of group creativity : Task representation, group structure, and performance. *European Journal of Social Psychology*, 311-326(1).
- Abric, J. C. (1984). A theoretical and experimental approach to the study of social representations in a situation of interaction. In R. M. Farr & S. Moscovici (Eds.), *Social Representations*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Abric, J. C. (1987). *Coopération, compétition et représentations sociales*. Cousset: Delval.
- Abric, J. C. (1989). L'étude expérimentale des représentations sociales. In D. Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales* (pp. 188-203). Paris: P.U.F.
- Abric, J. C. (1994a). L'organisation interne des représentations sociales: système central et système périphérique. In C. Guimelli (Ed.), *Structure et transformations des représentations sociales*. Neuchâtel/Paris: Delachaux et Niestlé.
- Abric, J. C. (1994b). Les représentations sociales: aspects théoriques. In J. C. Abric (Ed.), *Pratiques sociales et représentations* (pp. 11-36). Paris: Presses Universitaires de France.
- Abric, J. C. (1996). De l'importance des représentations sociales dans les problèmes de l'exclusion sociale. In J. C. Abric (Ed.), *Exclusion sociale, insertion et prévention*. Saint-Agne: Eres.
- Abric, J. C. (2003). *Méthodes d'étude des représentations sociales*. Ramonville Saint-Agne: Editions érès.
- Abric, J. C., & Tafani, E. (1995). Nature et fonctionnement du noyau central d'une représentation sociale: la représentation de l'entreprise. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 28, 22-31.
- AFIT. (2003). Panel national ski: un outil d'observation continue de la demande des clients des stations de sports d'hiver.
From:http://www.sportsnature.org/telechargements/nouvelles_publications/Afit_panel_national_ski.pdf.
- Aitkens, M. (1990). Have snowboard, will soar. *The Physician and Sport Medicine*, 18(1), 114-120.
- Alban, E. (2003). *L'image diffusée du risque et de la prévention par les brochures publicitaires des stations de sports d'hiver* (Mémoire de Maîtrise). Grenoble: UFR-APS.

- Amouros, C. (2002). Le ski: modernité, plaisir, imaginaire. In UPMF (Ed.), *Sociétés et cultures imaginaires* (Vol. 8). Grenoble.
- Anderson, K. L. (1999). Snowboarding. The Construction of Gender in an Emerging Sport. *Journal of Sport and Social Issues*, 23(1), 55-79.
- ANENA. (2004). Accidentologie. From Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches:
<http://www.anena.org/avalanche/accidentologie/ava_accid_menu.html>
- Asch, S. E. (1952). *Social Psychology*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.
- Baddeley, M. (2002). *Sports extrêmes, sportifs de l'extrême : en quête de limites* Paris: Georg.
- Bardin, L. (2001). *L'analyse de contenu*. Paris: P.U.F.
- Barthélémy, M. (2002). Les aventures organisées ou l'illusion du risque. L'exemple du Marathon des sables. *Cahiers espaces*, 73, 61-67.
- Bataille, M. (2002). Un noyau peut-il ne pas être central? In C. Garnier & W. Doise (Eds.), *Les représentations sociales. Balisage du domaine d'études*. Montréal: Editions Nouvelles AMS.
- Baudrillard. (1970). *La société de consommation, ses mythes, ses structures*. Paris: Denoël.
- Beal, B. (1995). Disqualifying the Official: An Exploration of Social Resistance Through the Subculture of Skateboarding. *Sociology of Sport Journal*, 12, 252-267.
- Beal, B., & Weidman, L. (2003). Authenticity in the Skateboarding World. In R. E. Rinehart & S. Sydnor (Eds.), *To the Extreme. Alternative sports, inside and out* (pp. 337-352). Albany: State University of New York Press.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders*. Paris: Métailié.
- Bell, N. J., & Bell, R. W. (1993). *Adolescent Risk Taking*. Newbury Park: Sage.
- Berger, P., & Luckmann, T. (2005). *La construction sociale de la réalité*. Paris: Armand Colin.
- Bernardin, J. (2004). Histoire du Snowboard. 2006, from
http://www.ucpa.com/snowboard/snowboard_historique.aspx
- Berthier, F., & Berthier, N. (1971). *Le sondage d'opinion*. Paris: Bordas.
- Bessas, Y. (1982). *La Glisse*. Paris: Fayard.

- Boholm, A. (1998). Comparative studies of risk perception: a review of twenty years. *Journal of Risk Research*, 1(2), 135-163.
- Bonnec, Y. (2002). Identité régionale, nationale et européenne. Organisation et statut de la mémoire sociale au sein des représentations sociales. In S. Laurens & N. Roussiau (Eds.), *Mémoire sociale. Identités et représentations sociales*. (pp. 175-186). Rennes: PUR.
- Booth, D. (1994). Surfin' 60s: A Case Study in the History of Pleasure and Discipline. *Australian Historical Studies*, 103, 262-279.
- Booth, D. (1995). Ambiguities in Pleasure and Discipline : The Development of Competitive Surfing. *Journal of Sport History*, 22(3), 189-206.
- Booth, D. (2001). From Bikinis to Boardshorts : Wahines and the Paradoxes of Surfing Culture. *Journal of Sport History*, 28(1), 3-22.
- Booth, D. (2003). Expression Sessions. Surfing, Style, and Prestige. In R. Rinehart & S. Sydnor (Eds.), *To the Extreme : Alternative Sports, Inside and Out* (pp. 315-333). Albany: State University of New York Press.
- Borani, C., & Chappaz, G. (1992). Surf " C'est le ski de l'an 2000". *Ski Français*, 312, 67-83.
- Borden, I. (2001). *Skateboarding, Space and the City : Architecture and the Body*. Oxford: Berg Publishers.
- Bouet, M. (1968). *La signification du sport*. Paris: Editions Universitaires.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction: critique sociale du jugement*. Paris: Editions de minuit.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris: Editions de minuit.
- Bourdieu, P. (1984). La "jeunesse" n'est qu'un mot. In *Questions de sociologie* (pp. 143-154). Paris: Les éditions de minuit.
- Bourgeat, G. (2002). A propos du statut des éléments d'une représentation sociale: vers un modèle intégrateur? In C. Garnier & W. Doise (Eds.), *Les représentations sociales. Balisage du domaine d'études*. Montréal: Editions Nouvelles AMS.
- Breakwell, G. M. (1993). Social representations and social identity. *Papers on Social Representations*, 2(3).
- Bruyat, T. (1986). Au secours, v'là la fédé! *Nouvelles sensations*, 3, 17-18.
- Burton. (2004). Back in the day contents. From <http://www.burton.com>

- Catéra, R. (1998). *La stratégie de Ski Rossignol dans le segment du freeskiing*. Grenoble: Institut d'Etudes Politiques.
- Chappuis, F. (1994). La responsabilité pénale dans les cas d'accidents de snowboard. *Macolin*, 11, 9.
- Clémence, A. (2002). Prises de position et dynamique de la pensée représentative. In S. Laurens & N. Roussiau (Eds.), *La mémoire sociale. Identités et Représentations Sociales*. (pp. 51-62). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Cognat, B. (1973). *La montagne colonisée*. Paris: Les éditions du Cerf.
- Collard, L. (1997). Approche sociologique des sports à risque. *STAPS*, 44, 83-95.
- Connerton, P. (1989). *How Societies Remember*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Covello, V. T., & Merkhofer, M. W. (1993). *Risk Assessment Methods: Approaches for Assessing Health and Environmental Risks*. New-York: Plenum.
- Dake, K. (1992). Myths of nature: culture and the social construction of risk. *Journal of Social Issues*, 48(61-82).
- Dargentas, M. (2002). Mémoire sociale et enjeux identitaires: à propos de la représentation sociale de la pratique d'incinération en Grèce. In S. Laurens & N. Roussiau (Eds.), *La mémoire sociale. Identités et représentations sociales*. (pp. 151-162). Rennes: PUR.
- Dawes, R., & Kagan, J. (1988). *Rational choice in an uncertain world*: Hartcourt.
- De Leseuleuc, E. (1998). L'escalade contemporaine : goût du risque ou passion de la... lecture? *Revue Agora débats jeunesse*, 11, 65-72.
- De Sa, C. P., & Oliveira, D. C. (2002). Le système central des représentations sociales et la mémoire collective. In C. Garnier & W. Doise (Eds.), *Les représentations sociales. Balisage du domaine d'études*. Montréal: Editions Nouvelles AMS.
- De Singly, F. (1992). *L'enquête et ses méthodes: le questionnaire*. Paris: Nathan.
- Defrance, J. (1983). La tentation de l'accident. Le risque en sport et sa légitimation. *Culture technique*, 11, 317-321.
- Defrance, J. (1987). Comment interpréter l'évolution des pratiques sportives? *Esprit*, 4, 139-147.
- Defrance, J. (1989). Un schisme sportif. Clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 79, 76-91.

- Deschamps, J.-C., & Beauvois, J.-L. (1996). *Des attitudes aux attributions* (Vol. 2). Grenoble: P.U.G.
- Deyon, P. (2000). *La France et l'aménagement de son territoire (1945-2015)*: LGDJ.
- Di Ruzza, F., & Gerbier, B. (1981). Un sport en crise: le ski français. In *Sport et Société*. Paris: Vigot.
- Doise, W. (1973). Relations et représentations intergroupes. In S. Moscovici (Ed.), *Introduction à la psychologie sociale* (Vol. 2). Paris: Larousse.
- Doise, W. (1982). *L'explication en psychologie sociale*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Doise, W. (1985). Les représentations sociales: définition d'un concept. *Connexions*, 45, 243-253.
- Doise, W. (1990). Les représentations sociales. In R. Ghiglione, C. Bonnet & J.-F. Richard (Eds.), *Traité de psychologie cognitive* (pp. 111-174). Paris: Dunod.
- Doise, W., Clémence, A., & Lorenzi-Cioldi, F. (1992). *Représentations sociales et analyse de données*. Grenoble: P.U.G.
- Donnelly, P. (1993). Subcultures in Sport: Resilience and Transformation. In A. Ingham & J. Loy (Eds.), *Sport in social development: Traditions, transitions, and transformations* (pp. 119-145). Champaign: Human Kinetics.
- Doraï, M. (1989). Représentations sociales et stéréotypie. In J.-L. Beauvois, R. V. Joule & J.-M. Monteil (Eds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales* (Vol. 2, pp. 97-115). Fribourg: Delval.
- Douglas, M. (2004). *Comment penser les institutions*. Paris: La Découverte.
- Douglas, M., & Wildavsky, A. (1982). *Risk and culture : An essay on the selection of technological and environmental dangers*. Berkeley: University of California Press.
- Drouet, Y., & Kemo Keimbou, D.-C. (2005). "Comment devient-on Freerider?". Une approche socio-anthropologique. *Loisir et Société*, 28(1), 67-88.
- Duclos, D. (1987). La construction sociale des risques majeurs. In J. L. Fabiani & J. Theys (Eds.), *La société vulnérable* (pp. 37-54). Paris: Presses de l'Ecole normale supérieure.
- Dunning, E. (1986). Sport as a Male Preserve : Notes on the Social Sources of Masculinity and its Transformations. In N. Elias & E. Dunning (Eds.), *Quest for Excitement: Sport and Leisure in the Civilizing Process*. Oxford: Blackwell.
- Durkheim, E. (1967). Représentations individuelles et représentations collectives. In *Sociologie et philosophie*. Paris: P.U.F.

- Duveen, G. (1999). Le développement des représentations sociales chez les jeunes enfants: un exemple, le genre. In M.-L. Rouquette & C. Garnier (Eds.), *La genèse des représentations sociales*. Montréal: Editions Nouvelles AMS.
- Ehrenberg, A. (1991, 1996). *Le culte de la performance*. Paris: Hachette Littérature.
- Elejabarrieta, F. (1996). Le concept de représentations sociales. In J.-C. Deschamps & J.-L. Beauvois (Eds.), *Psychologie sociale* (Vol. 2, pp. 137-150). Grenoble: P.U.G.
- Elias, N., & Scotson, J. L. (2001). *Logiques de l'exclusion*. Paris: Pocket.
- Ellsberg, D. (1961). Risk, ambiguity and the savage axioms. *Quarterly Journal of Economics*, 75, 643-669.
- Farr, R. M. (1984). Les représentations sociales. In S. Moscovici (Ed.), *Psychologie sociale*. Paris: P.U.F.
- Fischer, G. N. (1986). Espace de loisirs et participation sociale. *Loisir et Société*, 9, 83-94.
- Fischhoff, B., Slovic, P., Lichtenstein, S., Read, S., & Combs, B. (1978). How Safe is Safe Enough? A Psychometric Study of Attitudes towards Technological Risks and Benefits. *Policy Sciences*, 9(127-152).
- Fischhoff, B., Watson, S. R., & Hope, C. (1984). Defining Risk. *Policy Sciences*, 17(123-139).
- Flament, C. (1971). Image des relations amicales dans des groupes hiérarchisés. *Année Psychologique*, 71, 116-125.
- Flament, C. (1987). Pratiques et représentations sociales. In J.-L. Beauvois, R. V. Joule & J.-M. Monteil (Eds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales* (Vol. 1). Fribourg: Delval.
- Flament, C. (1989). Structure et dynamique des représentations sociales. In D. Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Flament, C. (1994). Aspects périphériques des représentations sociales. In C. Guimelli (Ed.), *Structures et transformations des représentations sociales* (pp. 85-117). Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- Flament, C., & Moliner, P. (1989). Contribution expérimentale à la théorie du noyau central. In J.-L. Beauvois, R. V. Joule & J.-M. Monteil (Eds.), *Représentations et processus socio-cognitifs* (Vol. 2, pp. 133-141). Cousset: Del Val.
- Forget. (1993). Sports d'hiver et sécurité: mettre de l'ordre sur les pistes! *Neige et Avalanches*, 63, 9-10.
- Fox, K. J. (1987). Real punks and pretenders: The social organization of a counter-culture. *Journal of Contemporary Ethnography*, 16(3), 344-370.

- Free_Respect. (2006). L'état d'esprit Free Respect. 2006, from <http://free.respect.free.fr/esprit.htm>
- Frey, J. H. (1991). Social Risk and the Meaning of Sport. *Sociology of Sport Journal*, 8, 136-145.
- Gardiner, G. T., Tiemman, A. R., Gould, L. C., DeLuca, D. R., Doob, L. W., & Stolwijk, J. A. J. (1982). Risk and Benefit Perception, Acceptability Judgments, and Self-Reported Actions Towards Nuclear Power. *The Journal of Social Psychology*, 116, 179-197.
- Gibbs, A. (1997). Focus Groups [Electronic Version]. *Social Research Update*. From <http://www.soc.surrey.ac.uk/sru/SRU19.html>.
- Gibbs, J. B. (1989). *Control: Sociology's central notion*. Urbana: University of Illinois Press.
- Giddens, A. (1994). *Modernity and Self-Identity*. Stanford: Stanford University Press.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Griffet, J. (1994). Décision, risque, émotion. *Science et motricité*, 23, 3-12.
- Guérin, J. P. (1984). *L'aménagement de la montagne - politiques, discours et productions d'espaces*. Grenoble: Ophrys.
- Guérin, J. P. (1990). Dynamique des pratiques sportives et productions d'espaces: l'exemple du ski et de l'alpinisme. In B. Errais, D. Mathieu & J. Praicheux (Eds.), (pp. 27-32).
- Guérin, J. P., & Gumuchian, H. (1978). *Pourquoi les sports d'hiver? Mythologies et pratiques*. Grenoble: Institut de Géographie Alpine.
- Guibert, C. (2003). *Politiques sportives locales et processus d'identification territorial. Le cas des "villes de surf" des littoraux aquitain et marocain*. Paper presented at the Rencontre internationales : Démocratie et Management Local. Québec.
- Guimelli, C. (1989). Pratiques nouvelles et transformations sans rupture d'une représentation sociale: la représentation de la chasse et de la nature. In J.-L. Beauvois, R.-V. Joule & J.-M. Monteil (Eds.), *Représentations et processus sociocognitifs* (pp. 117-141). Cousset: Del Val.
- Guimelli, C. (1994). Introduction. In *Structures et transformations des représentations sociales* (pp. 11-24). Neuchâtel/Paris: Delachaux et Niestlé.
- Guimelli, C., & Rouquette, M.-L. (1992). Contribution du modèle des schèmes cognitifs de base à l'analyse structurale des représentations sociales. *Bulletin de Psychologie*, XLV(405), 196-202.

- Guttman, L. (1954). Some necessary conditions for common factor analysis. *Psychometrika*, 19, 149-185.
- Haas, V., & Jodelet, D. (1999). Pensée et mémoire sociale. In J. P. Pétard (Ed.), *Psychologie sociale*. Rosny: Bréal.
- Hahn, A., Eirmbter, W. H., & Jacob, R. (1994). Le SIDA: savoir ordinaire et insécurité. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 104, 81-89.
- Halbwachs, M. (1918). La doctrine d'Emile Durkheim. *Revue philosophique*, 353-411.
- Halbwachs, M. (1994). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris: Albin Michel.
- Halbwachs, M. (1997). *La Mémoire collective*. Paris: Albin Michel.
- Heider, F. (1958). *The Psychology of Interpersonal Relations*. New York: Wiley.
- Heimer, C. A. (1988). Social Structure, Psychology and the Estimation of Risk. *Annual Review of Sociology*, 14, 491-519.
- Heino, R. (2000). New Sports. What Is So Punk About Snowboarding? *Journal of Sport and Social Issues*, 24(1), 176-191.
- Héritier, F. (1977). L'identité samo. In Lévi-Strauss (Ed.), *L'Identité*. Paris: Grasset.
- Hohenemser, C., Kates, R. W., & Slovic, P. (1983). The Nature of Technological Hazard. *Science*, 220, 373-384.
- Hoibian, O. (2002). Accident de montagne et médiatisation. Construire l'événement. In O. Hoibian & J. Defrance (Eds.), *Deux siècles d'alpinisme européens. Origine et mutations des activités de grimpe*. (pp. 311-331): L'harmattan.
- Holtgrave, D. R., & Weber, E. U. (1993). Dimensions of Risk Perception for Financial and Health Risks. *Risk Analysis*, 13(5), 553-558.
- Howe, S. (1998). *(Sick) a cultural history of snowboarding*. New York: St. Martin Press.
- Humphreys, D. (1996). Snowboarders: Bodies out of Control and in Conflict. *Sporting Traditions*, 13(1), 1-23.
- Humphreys, D. (1997). Shredheads go mainstream? Snowboarding and alternative youth. *International Review for the Sociology of Sport*, 32(2), 147-160.
- Humphreys, D. (2003). Selling Out Snowboarding. The Alternative Response to Commercial Co-optation. In R. Rinehart & S. Sydnor (Eds.), *To the Extreme : Alternative Sports, Inside and Out* (pp. 407-428). Albany: State University of New York Press.

- INSEE. (2006). La France en faits et chiffres (Publication. Retrieved 27/11/2006, from INSEE: http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp)
- Jenni, K. E. (1997). *Attributes for risk evaluation*. Pittsburgh : CMU.
- Jodelet, D. (1984). Représentations sociales: phénomènes, concept et théorie. In S. Moscovici (Ed.), *Psychologie sociale* (pp. 357-378). Paris: P.U.F.
- Jodelet, D. (1989a). *Folies et représentations sociales*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Jodelet, D. (1989b). Représentations sociales : un domaine en expansion. In D. Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales* (pp. 31-61). Paris: P.U.F.
- Joffe, H. (1999). *Risk and "The Other"*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Joffe, H. (2003). Risk: From perception to social representation. *British Journal of Social Psychology*, 42, 55-73.
- Kahneman, D., Slovic, P., & Tversky, A. (1982). *Judgment under Uncertainty : Heuristics and Biases*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kahneman, D., & Tversky, A. (2000). *Choices, Values and Frames.*: Cambridge University Press.
- Karpowicz-Larzeg, C., & Mullet, E. (1993). Societal Risk as Seen by the French Public. *Risk Analysis*, 13(3), 253-258.
- Katerelos, I. D. (1993). *Pratiques, conditionnalité et sous-structuration au sein des représentations sociales.*, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Katz, D. (1994). *Just do it: The Nike spirit in the corporate world*. Holbrook: Adams Publishing.
- Kaufmann, J.-C. (2004). *L'invention de soi*. Paris: Hachette Littératures.
- Killian, L. M. (1964). Social Movements. In R. E. L. Faris (Ed.), *Handbook of Modern Sociology*. Chicago: Rand McNally.
- Kogan, N., & Wallach, M. A. (1967). Risk taking as a function of the situation, the person, the group. In *New direction in Psychology III*. New York: Holt Rinehart & Winston Inc.
- Lacroix, G., & Bessy, O. (1994). Glisse d'hier et surf d'aujourd'hui. In J. P. Augustin (Ed.), *Surf atlantique. Les Territoires de l'Ephémère* (pp. 25-48). Talence: Editions de la maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Langer, E., Blank, A., & Chanowitz, B. (1978). The Mindlessness of Ostensibly Thoughtful Action : The Role of Placebic Information in Interpersonal Interaction. *Journal of Personality and Social Psychology*, 36, 635-642.

- Lavabre, M.-C. (2006). Pour une sociologie de la mémoire collective.
From: <http://www.cnrs.fr/cw/fr/pres/compress/memoire/lavabre.htm>
- Lavaud, B. (1970). *Les sports d'hiver en France*. Paris: La documentation française.
- Law, A. (2001). Surfing the Safety Net. "Dole Bludging", "Surfies" and "Governmentality in Australia". *International Review for the Sociology of Sport*, 36(1), 25-40.
- Le Bouedec, G. (1984). Contribution à la méthodologie d'étude des représentations sociales. *Cahiers de Psychologie Cognitive*, 4(3), 245-272.
- Le Breton, D. (1991). *Passions du risque*. Paris: Métailié.
- Le Breton, D. (1993). Prise de risque et aventure. *Cahiers espaces*, 33, 12-17.
- Le Breton, D. (2002). *Conduites à risque*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Loirand, G. (2006). Parachutisme: célébration du danger. *Ethnologie Française*, 36(4), 625-634.
- Loret, A. (1995). *Génération glisse: Dans l'eau, l'air, la neige...la révolution du sport des "années fun"*. Paris: Editions Autrement.
- Loret, A. (1997). Le sport en mouvement. *Cultures en mouvement*, 2, 34-37.
- Louche, C., & Moliner, P. (2001). Sens et représentation du travail chez des télétravailleurs classiques. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 50, 70-79.
- Lupton, D., & Tulloch, J. (2002). "Risk is Part of Your Life": Risk Epistemologies among a Group of Australians. *Sociology*, 36(2), 317-334.
- Lyng, S. (1990). Edgework: A Social Psychological Analysis of Voluntary Risk Taking. *American Journal of Sociology*, 95(4), 851-886.
- Majastre, J. O. (1990). *Risque et incertitude*. Paper presented at the Vertiges, sports à risque et toxicomanies, Marseille.
- Marcel, J.-C., & Mucchielli, L. (1999). Un fondement du lien social : la mémoire collective selon Maurice Halbwachs. *Technologies. Idéologies. Pratiques. Revue d'anthropologie des connaissances*, 13(2), 63-88.
- Marchand, P. (2000). *Cognition, communication et construction politique des objets. Contribution à une psychosociologie cognitivodiscursive de la vie politique*. Habilitation à Diriger des Recherches, Le Mirail, Toulouse.

- Mariotti, F. (2003). Tous les objets sociaux sont-ils des objets de représentations sociales? Questions autour de la pertinence. *Journal International des Représentations Sociales*, 1, 2-18.
- Maurice, A. (1987). *Le Surfer et le Militant, Valeurs et sensibilités politiques des jeunes en France et en Allemagne, des années 60 aux années 90*. Paris: Editions Autrement.
- MDEM. (2003). Résultats nationaux. Saison 2002-2003. Association Médecins de Montagne From <http://www.mdem.org/public/statistiques/stat-par-saisons/resultats/National%202003.pdf>.
- Midol, N. (1993). Cultural Dissents and Technical Innovations in the " Whiz " Sports. *International Review for the Sociology of Sport*, 28(1), 23-32.
- Midol, N., & Broyer, G. (1995). Toward an Anthropological Analysis of New Sport Cultures : The Case of Whiz Sports in France. *Sociology of Sport Journal*, 12, 204-212.
- Mignon, P., & Truchot, G. (2001). *La France sportive*: Ministère de la jeunesse et des sports.
- MJS/INSEP. (2001). *Les pratiques sportives en France*. Paris: INSEP.
- Moatti, J. P., Dab, W., Pollak, M., Quesnel, P., Anes, A., Beltzer, N., et al. (1990). Les attitudes et comportements des français face au SIDA. *La recherche*, 223, 888-895.
- Moliner, P. (1988). *La représentation sociale comme grille de lecture. Etude expérimentale de sa structure et aperçu sur ses processus de transformation*. Université de Provence, Aix-en-Provence.
- Moliner, P. (1989). Validation expérimentale de l'hypothèse du noyau central des représentations sociales. *Bulletin de Psychologie*, 42, 759-762.
- Moliner, P. (1992). Représentations sociales, schèmes conditionnels et schèmes normatifs. *Bulletin de psychologie*, XLV(405), 325-329.
- Moliner, P. (1993). ISA : l'Induction par Scénario Ambigu. Une méthode pour l'étude des représentations sociales. *Revue internationale de psychologie sociale*, 2, 7-21.
- Moliner, P. (1994). Les méthodes de repérage et d'identification du noyau des représentations. In C. Guimelli (Ed.), *Structures et transformations des représentations sociales* (pp. 199-232). Neuchâtel/Paris: Delachaux et Niestlé.
- Moliner, P. (1995). Noyau central, principes organisateurs et modèle bi-dimensionnel des représentations sociales. Vers une intégration théorique. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 28, 44-55.
- Moliner, P. (1996). *Images et représentations sociales: De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*. Grenoble: P.U.G.

- Moliner, P. (2001). Formation et stabilisation des représentations sociales. In P. Moliner (Ed.), *La dynamique des représentations sociales* (pp. 15-41). Grenoble: P.U.G.
- Moliner, P., & Martos, A. (2005a). La fonction génératrice de sens du noyau des représentations sociales: une remise en cause? *Papers on social representations*, 14, 1-12.
- Moliner, P., & Martos, A. (2005b). Une redéfinition des fonctions du noyau des représentations sociales. *Journal International des Représentations Sociales*, 2(1), 89-96.
- Moliner, P., Rateau, P., & Cohen Scali, V. (2002). *Les représentations sociales. Pratique des études de terrain*. Rennes: P.U.R.
- Morgan, M. G., Fischhoff, B., Lave, L., & Fischbeck, P. (1996). A Proposal for Ranking Risk within Federal Agencies. In J. C. Davies (Ed.), *Comparing Environmental Risks: Tools for Setting Government Priorities* (pp. 111-148). Washington, DC: Resources for the Future.
- Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: P.U.F.
- Moscovici, S. (1969). Préface In C. Herzlich (Ed.), *Santé et maladie: analyse d'une représentation sociale*. Paris: Mouton & co.
- Moscovici, S. (1981). On social representations. In J. P. Forgas (Ed.), *Social Cognition, Perspectives on Everyday Knowledge*. London: Academic Press.
- Moscovici, S. (1986). L'ère des représentations sociales. In W. Doise & A. Palmonari (Eds.), *L'étude des représentations sociales*. Neuchâtel/Paris: Delachaux et Niestlé.
- Moscovici, S., & Hewstone, M. (1983). Social Representations and Social Explanations : From the "Naive" to the "Amateur" Scientist. In M. Hewstone (Ed.), *Attribution Theory : Social and Functional Extensions*. Oxford: Blackwell.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Mugny, G., & Carugati, F. (1985). *L'intelligence au pluriel: les représentations sociales de l'intelligence et de son développement*. Cousset: Del Val.
- Objectiveride. (2006). Les championnats du monde de freeride 2001.
From <http://www.objectiveride.com/video.php?sel=8>

- ODIT. (2007). Le positionnement de l'offre française de sport d'hiver.
From [http://www.odit-france.fr/Le_positionnement_de_l_offre_f.232.0.html?
&tx_oditdossiersenligne_pi1\[page\]=10.%20La%20fr%E9quentation&cHash=4f485e1a
07](http://www.odit-france.fr/Le_positionnement_de_l_offre_f.232.0.html?&tx_oditdossiersenligne_pi1[page]=10.%20La%20fr%E9quentation&cHash=4f485e1a07)
- Otway, H., & Wynne, B. (1989). Risk communication: Paradigm and Paradox. *Risk Analysis*, 9(2), 141-146.
- Parlebas, P. (1981). *Contribution à un lexique commenté en sciences de l'action motrice*. Paris: INSEP.
- Penin, N. (2004). "L'amour du risque". Modes d'engagements féminins dans les pratiques sportives à risque. *STAPS*, 66, 195-207.
- Peretti-Watel, P. (2000). *Sociologie du risque*. Paris: Armand Colin.
- Peretti-Watel, P. (2003). Interprétation et quantification des prises de risque délibérées. *Cahiers internationaux de sociologie*, 114, 125-141.
- Peretti-Watel, P., Guagliardo, V., Verger, P., Pruvost, J., Mignon, P., & Obadia, Y. (2004). Risky Behaviour among Young Elite-Student-Athletes. *International Review for the Sociology of Sport*, 39(2), 233-244.
- Pidgeon, N. F. (1991). Safety culture and risk management in organizations. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 22, 129-140.
- Pociello, C. (1981). "La force, l'énergie, la grâce et les réflexes". Le jeu complexe des dispositions culturelles et sportives. In *Sports et sociétés. Approche socioculturelle des pratiques* (pp. 171-237). Paris: Vigot.
- Pociello, C. (1987). Un nouvel esprit d'aventure. De l'écologie douce à l'écologie dure. *Esprit*, 4, 95-105.
- Pociello, C. (1995). *Les cultures sportives*. Paris: P.U.F.
- Pociello, C. (1999). *Sports et sciences sociales. Histoire, sociologie et prospective*. Paris: Vigot.
- Poizat, D. (2001). *Les enjeux de l'information dans la prévention des accidents liés à la pratique des sports d'hiver*. Université Grenoble 3 Stendhal, Grenoble.
- Poizat, D. (2002). Qui sont les pratiquants du ski hors piste? *Cahiers espaces*, 73, 53-60.
- Polletta, F., & Jasper, M. (2001). Collective Identity and Social Movements. *Annual Review of Sociology*, 27.

- Rateau, P. (1995). Le noyau central des représentations sociales comme système hiérarchisé. Une étude sur la représentation du groupe. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 26, 29-52.
- Raveneau, G. (2006a). La plongée sous-marine, entre neutralisation du risque et affirmation de la sécurité. *Ethnologie Française*, 36(4), 613-624.
- Raveneau, G. (2006b). Prises de risque sportives: représentations et constructions sociales. *Ethnologie Française*, 36(4), 581-590.
- Rayner, S., & Cantor, R. (1987). How fair is safe enough? The cultural approach to societal technology choice. *Risk Analysis*, 7, 3-9.
- Reed, R. (2005). *The way of the snowboarder*. New York: Harry N. Abrams Inc.
- Renneson, S. (2006). La boxe thaïlandaise: assurer le spectacle et ne pas perdre la face. *Ethnologie Française*, 36(4), 643-650.
- Révil, A. (1995, 26 Février). Les dérapages incontrôlés du snowboard. *Le Monde*, p. 16.
- Reynier, V. (1996). *Les pratiquants des stations de sports d'hiver : représentations sociales et comportements territoriaux*. Université Joseph Fourier, Grenoble.
- Reynier, V., & Chantelat, P. (2005). Les comportements territoriaux des pratiquants des stations de sports d'hiver. *Loisir et société*, 28(1), 49-65.
- Reynier, V., & Chifflet, P. (1999). Les représentations sociales de la station en tant qu'élément explicatif des conflits entre les skieurs alpins et les surfeurs. *STAPS*, 48, 67-80.
- Reynier, V., & Raspaud, M. (1994). Surf des neiges et sécurité. *Neige et avalanches*, 67, 22-26.
- Reynier, V., Vermeir, K., & Soulé, B. (2003). *Caractéristiques socio-démographiques et sportives des pratiquants des domaines skiables alpins*: Rapport commandité par la société Rossignol.
- Reynier, V., Vermeir, K., & Soulé, B. (2004). Sports d'hiver. Les nouvelles glisses se banalisent. *Revue Espaces*, 214, 12-14.
- Rinehart, R. (1998). Inside of the Outside. Pecking Orders Within Alternative Sport at ESPN's 1995 "The eXtremes Games". *Journal of Sport and Social Issues*, 22(4), 398-415.
- Rinehart, R., & Sydnor, S. (2003). Proem. In R. Rinehart & S. Sydnor (Eds.), *To the Extreme : Alternative Sports, Inside and Out* (pp. 1-17). Albany: State University of New York Press.

- Rogers, C. R. (1968). *Le développement de la personne*. Paris: Bordas.
- Rouquette, M.-L. (1997). *La chasse à l'immigré. Violence, mémoire et représentations*. Sprimont: Mardaga.
- Rouquette, M.-L., & Rateau, P. (1998). *Introduction à l'étude des représentations sociales*. Grenoble: P.U.G.
- Roussiau, N., & Bonardi, C. (2001). *Les représentations sociales. Etat des lieux et perspectives*. Sprimont: Mardaga.
- Roussiau, N., & Bonardi, C. (2002). Quelle place occupe la mémoire sociale dans le champ des représentations sociales? In S. Laurens & N. Roussiau (Eds.), *La mémoire sociale. Identités et Représentations Sociales*. (pp. 33-47). Rennes: P.U.R.
- Roussiau, N., & Renard, E. (2003). Des représentations sociales à l'institutionnalisation de la mémoire sociale. *Connexions*, 80(2), 31-42.
- SEATM. (2002). *Bilan de la saison 2001/2002 des sports d'hiver*. Service d'Etudes et d'Aménagement touristique de la Montagne.
- SEATM. (2005). *La pratique des nouvelles glisses*: Service d'Etudes et d'Aménagement touristique de la Montagne.
- Seigneur, V. (2004). *La sécurité en haute montagne. Penser la sécurité: jugement de fait, jugement de valeur...et autres jugements. Approche anthropologique et sociologique*. Université de Rouen, Rouen.
- Servoin, F. (1999). L'introuvable responsabilité des surfeurs. *Tourisme & Droit*, 10, 8-9.
- Sigelman, E. Y. (1985). *Personnal risks*. New-York: Harper & Row.
- Sjöberg, L. (1996). A discussion of the limitations of the psychometric and cultural theory approaches to risk perceptions. *Radiation Protection Dosimetry*, 68(3/4), 219-225.
- Sjöberg, L., Moen, B.-E., & Rundmo, T. (2004). *Explaining risk perception. An evaluation of the psychometric paradigm in risk perception research*. Trondheim.
- Slovic, P. (1987). Perception of risk. *Science*, 236, 280-285.
- Slovic, P. (1992). Perception of Risk: Reflections on the Psychometric Paradigm. In S. Krimsky & D. Golding (Eds.), *Social Theories of Risk*. Westport: Praeger.
- Slovic, P., Fischhoff, B., & Lichtenstein, S. (1979). Rating the Risks. *Environment*, 21(3), 14-20, 36-39.

- Slovic, P., Fischhoff, B., & Lichtenstein, S. (1980). Facts and Fears: Understanding Perceived Risk. In R. C. Schwing & W. A. Albers (Eds.), *Societal Risk Assessment: How Safe is Safe enough* (pp. 165-184). New York: Plenum Press.
- Slovic, P., Fischhoff, B., & Lichtenstein, S. (1985). Characterizing Perceived Risk. In R. W. Kates, C. Hohenemser & J. X. Kasperson (Eds.), *Perilous Progress: Technology as Hazard* (pp. 91-125). Boulder, Colorado: Westview.
- Slovic, P., Fischhoff, B., & Lichtenstein, S. (1986). The Psychometric Study of Risk Perception. In V. Covello, J. Menkes & J. Mumpower (Eds.), *Risk Evaluation and Management*. New York: Plenum Press.
- Smith, M. (1983). *Violence and sport*. Toronto: Butterworth.
- Soulé, B. (2002a). Analyse socio-technique des risques en stations de sports d'hiver. *Annales des Ponts et Chaussées*, 104, 65-74.
- Soulé, B. (2002b). Difficultés et enjeux de la quantification des accidents en stations de sports d'hiver. *Risques*, 52, 1-12.
- Soulé, B. (2004). L'instrumentalisation de la thématique sécuritaire : l'exemple des risques en station de montagne. *La revue de géographie alpine*, 92(4).
- Soulé, B., & Corneloup, J. (2007). *Sociologie de l'engagement corporel. Risques sportifs et pratiques "extrêmes" dans la société contemporaine*. Paris: Armand Colin.
- Starr, C. (1969). Social Benefits versus Technological Risk. *Science*, 165, 1232-1238.
- Storey, J. (1999). *Cultural Consumption and Everyday Life*. London: Arnold.
- Stranger, M. (1999). The Aesthetics of Risk. A Study of Surfing. *International Review for the Sociology of Sport*, 34(3), 265-276.
- Szapiro, L. (1996). Sports d'hiver. *Entrevue*, 44, 75-77.
- Tafani, E. (2001). Attitude, engagement et dynamique des représentations sociales: études expérimentales. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 14(4), 7-29.
- Tafani, E., & Bellon, S. (2001). Principe d'homologie structurale et dynamique représentationnelle. In P. Moliner (Ed.), *La dynamique des représentations sociales* (pp. 163-194). Grenoble: P.U.G.
- Tafani, E., Bellon, S., & Apostolidis, T. (2002). Théorie des champs sociaux et dynamique représentationnelle : étude des effets des asymétries positionnelles sur la structure d'une représentation sociale. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 15(2), 57-90.

- Tajfel, H. (1978). Interindividual behavior and intergroup behavior. In H. Tajfel (Ed.), *Differentiation Between Social Groups. Studies in the social Psychology of Intergroup Relations*. London: Academic Press.
- Tajfel, H. (1981). *Human Groups and Social Categories*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Teuber, A. (1990). Justifying Risk. *Daedalus, Journal of the American Academy of Arts and Sciences*, 119(4), 237-251.
- Thapa, B. (2001). *Trends and issues in select winter recreation activities: Alpine skiing and snowboarding*. Paper presented at the 5th International Outdoor Recreation and Tourism Trends Symposium, East Lansing, Michigan.
- Thapa, B., & Graefe, A. R. (2003). Level of Skill and its Relationship to Recreation Conflict and Tolerance Among Adult Skiers and Snowboarders. *World Leisure*, 13-25.
- Thorpe, H. (2004). Embodied Boarders: Snowboarding, Status and Style. *Waikato Journal of Education*, 10, 181-201.
- Tomme, N. (1995). *Rossignol et le marché du snowboard: le rôle de l'image de marque*. Grenoble: Institut d'Etudes Politiques.
- Touron, X. (2002). Enjeux des T.I.C pour les petites et moyennes entreprises de l'enseignement des sports de glisse en milieu alpin : le cas de l'école de glisse Skis-Sensations de Chamonix Mont-Blanc. From <http://www.jm.u-psud.fr/~adis/rubriques/p/jdoctic/touron.pdf>
- Vaske, J. J., Carothers, P., Donnelly, M. P., & Baird, B. (2000). Recreation Conflict among Skiers and Snowboarders. *Leisure Sciences*, 22, 297-313.
- Vergès, P. (1992). L'évocation de l'argent : une méthode pour la définition du noyau central d'une représentation. *Bulletin de psychologie*, XLV(405), 203-209.
- Vermeir, K., & Reynier, V. (2007). Extreme skiing. In D. Booth & H. Thorpe (Eds.), *Encyclopedia of Extreme Sport*. Great Barrington: Berkshire Publishing Group.
- Vermeir, K., Reynier, V., & Soulé, B. (2003). *Le rapport au risque des pratiquants de sports d'hiver sur les domaines skiables alpins: Rapport scientifique commandité par la Société Rossignol*.
- Viaud, J. (2002). Contribution à l'actualisation de la notion de mémoire sociale. In S. Laurens & N. Roussiau (Eds.), *Mémoire sociale. Identités et représentations sociales*. (pp. 21-32). Rennes: PUR.
- Viaud, J. (2003). Mémoire collective, représentations sociales et pratiques sociales. *Connexions*, 80(2), 13-30.

- Watzlawick, P. (1988). *L'invention de la réalité*. Paris: Editions du Seuil.
- Weinstein, N. D. (1980). Unrealistic optimism about future life events. *Journal of Personality and Social Psychology*, 39, 806-820.
- Weisbein, J. (2006). Stigmatisation et requalification d'un positionnement profane dans l'action publique. L'exemple des surfeurs dans les configurations basques d'actions publiques environnementales. (*non publié*).
- Wheaton, B. (2003). Windsurfing: A Culture of Commitment. In R. Rinehart & S. Sydnor (Eds.), *To the Extreme : Alternative Sports, Inside and Out* (pp. 75-101). Albany: State University of New York Press.
- Wheaton, B., & Beal, B. (2003). "Keeping it real". Subcultural Media and the Discourses of Authenticity in Alternative Sport. *International Review for the Sociology of Sport*, 38(2), 155-176.
- Wolfe, T. (1979). *The Right Stuff*. New York: Farrar, Strauss & Giroux.
- Wright, G., & Ayton, P. (1994). *Subjective probability*. New York: Wiley.
- Wynne, B. (1982). *Rationality and ritual: The Windscale inquiry and nuclear decisions in Britain*. Bucks, England: The British Society for the History of Science.
- Yates, J. F., & Stone, E. R. (1992). The risk construct. In J. F. Yates (Ed.), *Risk-taking behavior* (pp. 257-281). Chichester: J.Wiley.

